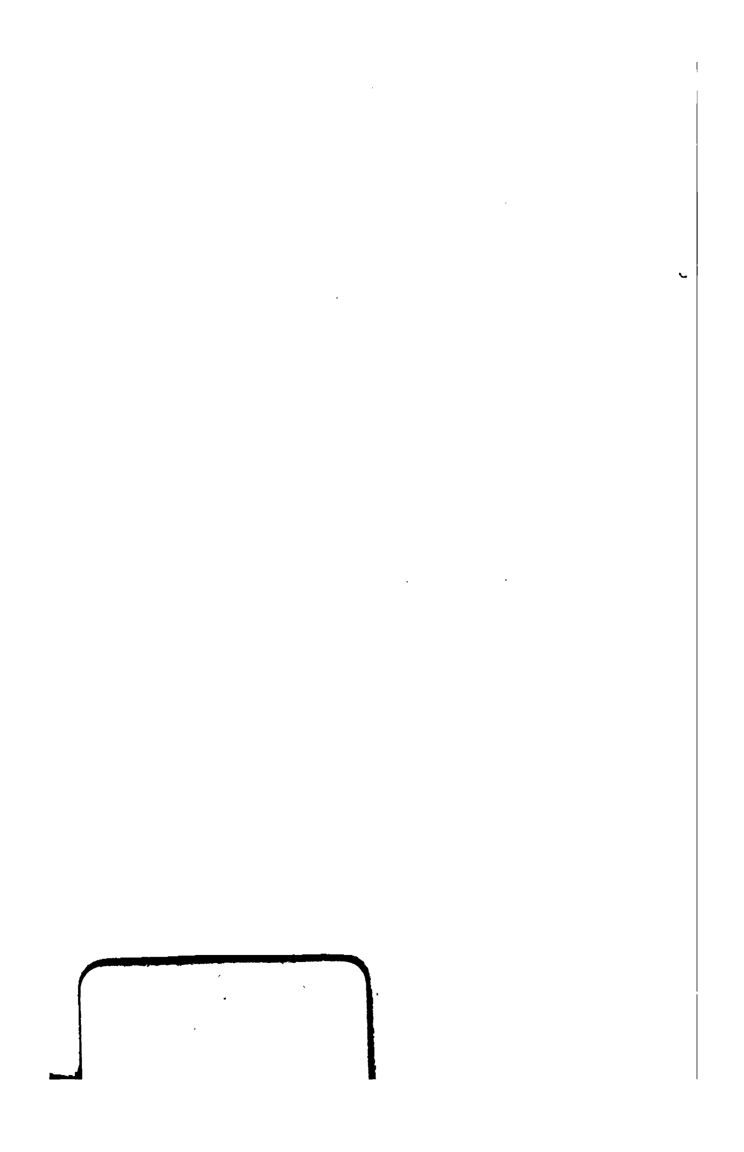


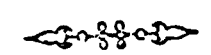


JEAN CAVALIER.



JEAN CAVALIER.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.



JEAN CAVALIER

OU

LES FANATIQUES DES CEVENNES,

PAR

EUGÈNE SÜE.

TOME PREMIER.

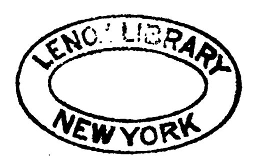
PARIS

PAULIN, ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

—

1846


LENOX LIBRARY
NEW YORK

INTRODUCTION.

Le 7 janvier 1599 Henri IV fit venir au Louvre les principaux officiers du parlement de Paris, qui, encore aigris par un vieux levain d'humeur *ligueuse*, hésitaient à enregistrer l'*édit de Nantes*, le roi leur tint ce discours [1].

« — Vous me voyez en mon cabinet où je viens » parler avec vous, non pas en habit royal, ni avec » l'épée et la cape comme mes prédécesseurs, ni » comme un prince qui veut parler aux ambassadeurs » étrangers, mais vêtu comme un père de famille, » en pourpoint, pour parler familièrement à ses » enfants. Ce que j'ai à vous dire est que je vous » prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la » religion (*les protestants*). Ce que j'en ai fait est » pour le bien de la paix; je l'ai faite au dehors et » la veux au dedans de mon royaume... Les gens » de mon parlement ne seraient en leurs siéges sans » moi; je ne me veux vanter, mais je veux bien

[1] *Histoire du Calvinisme*, contenant sa naissance, son progrès et sa fin en France; par *Soulier*. Paris, 1686, in-4°, liv. VIII, p. 321. Manuscrit cité, Bibl. Roy., cit. par Soulier, tom. V. Le discours de Henri IV en est textuellement extrait.

» dire que je n'ai d'autre exemple à imiter que de » moi-même. Je sais bien que l'on a fait des brigues » au parlement et que l'on a suscité des prédica- » teurs factieux. C'est le chemin qu'on prit pour » faire des barricades et venir par degrés à l'assassi- » nat du feu roi ; j'ai sauté sur des murailles de vil- » les, je sauterai bien sur des barricades qui ne sont » pas si hautes. Ne m'alléguez pas la religion ca- » tholique, je l'aime plus que vous, je suis plus ca- » tholique que vous... Ceux qui ne veulent pas que » mon édit passe veulent la guerre, je la déclarerais » demain à ceux de la religion, que je ne la ferai » pas. J'appelle à témoin ceux de mon conseil qui » ont trouvé l'édit bon et nécessaire pour l'état de » mes affaires, monsieur le Connétable, monsieur » le Chancelier, messieurs de Bellièvre, de Sancy, » Sillery et de Villeroy ; je l'ai fait par leur avis et » celui des ducs et pairs de France. Il n'y a pas un » d'eux qui ne soit de la religion catholique, ni qui » osât dénier qu'il m'ait donné cet avis...

» Je suis catholique, roi catholique, catholique » romain, mais je ressemble le berger qui veut ra- » mener ses brebis en la bergerie avec douceur...

» Il ne faut pas faire de distinctions catholiques » et de huguenots; il faut que tous soient bons » Français, et que les catholiques convertissent les » huguenots par l'exemple de leur bonne vie ; mais » il ne faut pas donner occasion aux mauvais bruits ; » vous empêchez mes desseins par les troubles que » vos longueurs entretiennent dans cet État ; vos re-

» fus ont donné occasion aux huguenots de s'assembler, cela leur a fait connaître ce qu'ils pouvaient. » Si vous donniez de l'argent aux huguenots, vous » ne feriez pas tant pour eux que ce que vous avez » fait, je crois qu'ils ont gagné ceux d'entre vous » qui résistent à ma volonté. Quand on faisait des » édits contre ceux de la religion, et que j'étais » avec eux, je faisais des caprioles, je disais : Loué » soit Dieu ! Car tantôt nous aurons 4,000 hommes » et tantôt 6,000, et nous les trouvions enfin. Ceux » qui étaient dispersés auparavant étaient contraints » de se réunir...

» Je ne veux pas que personne se dise plus catholique que moi, car ceux qui veulent se faire » paraître tels le font à dessein.

» J'aime mon parlement de Paris par-dessus tous » les autres ; il faut que je reconnaisse la vérité, » que c'est le seul lieu où la justice se rend aujourd'hui dans mon royaume. Il n'est pas corrompu » par l'argent ; en la plupart des autres la justice s'y » vend, et qui donne deux mille écus l'emporte sur » celui qui donne moins ; je le sais parce que j'ai autrefois aidé à boursiller. Vos longueurs et vos difficultés donnent lieu à des remuements étranges » dans les villes ; je vous prie que je n'aie plus à » parler de cette affaire, et que ce soit pour la dernière fois. Faites ce que je vous commande et » vous en prie. »

Le 25 février de la même année l'*édit de Nantes* fut en effet enregistré et promulgué.

L'extrait du discours que nous venons de citer, discours à la fois simple, mâle, et rempli d'un rare bon sens politique, montre qu'Henri IV sentait combien il était important pour le salut de la France de mettre un terme aux guerres civiles et religieuses qui la déchiraient depuis si longtemps.

Selon ce grand prince, si rudement expérimenté par les événements, le seul moyen d'arriver à pacifier complétement l'intérieur du pays était de faire rentrer les protestants dans le droit commun, dont ils avaient été jusque-là cruellement exclus.

L'*édit de Nantes* atteignait ce résultat. Il assurait aux réformés l'exercice de leur religion d'une manière plus stable que sous les règnes précédents. En outre, il leur accordait une centaine de places de sûreté, des chambres mi-parties qui allaient de pair avec les parlements, etc.

Cet édit, œuvre de sagesse, de politique, de justice et de sainte piété, Louis XIV devait le révoquer un jour.

Il est indispensable, pour l'intelligence des faits que nous allons raconter, de jeter un rapide coup d'œil sur la position des protestants en France, depuis la promulgation de l'édit de Nantes jusques et après sa révocation par Louis XIV, le roman de *Jean Cavalier* embrassant quelques-unes des années qui succédèrent à cette fatale mesure.

Lorsque les protestants eurent obtenu l'édit de Nantes sous le règne de Henri IV, les premiers ils donnèrent l'exemple d'une soumission profonde au

souverain ; contre leur ancienne coutume, au lieu de se choisir parmi les grands seigneurs de leur religion un chef chargé de représenter leurs intérêts, ils fondèrent une assemblée composée de gentilshommes, de pasteurs et de bourgeois, qui régla toutes leurs affaires civiles et religieuses.

Les grandes maisons calvinistes, ainsi privées d'une clientèle qu'elles avaient souvent employée à satisfaire leur ambition ou leurs animosités personnelles, se rallièrent à la cour ; les huguenots, abandonnés à eux-mêmes, à leurs habitudes de paix, de travail et d'austérité, ne songèrent qu'à remplir scrupuleusement leurs devoirs de citoyens.

Après la mort de Henri IV, assassiné en haine de leur religion, ils voulurent en vain conserver les villes de refuge qui leur avaient été concédées par Henri IV : Richelieu viola cet article de l'édit de Nantes, qui ne pouvait s'accorder avec l'omnipotence absolue du cardinal. Il leur enleva La Rochelle malgré les traités jurés. Mais il laissa aux réformés le libre exercice de leur culte, leurs temples restèrent ouverts et leurs ministres ne furent jamais inquiétés.

Le cardinal établit comme maxime d'État : que les réformés ne pouvaient prétendre aux grandes charges ou aux grandes dignités de l'État que dans les cas extraordinaires.

Sous le ministère ou plutôt sous le règne de Richelieu, les protestants vécurent donc paisibles et laborieux ; sous la minorité de Louis XIV, ils refu-

sèrent de s'unir aux partis qui désolèrent la France pendant les troubles de la Fronde.

Mazarin disait d'eux : « *Je n'ai point à me plaindre du petit troupeau; s'il broute de mauvaises herbes, du moins il ne s'écarte pas.*

A la mort de Mazarin, Louis XIV, jeune, glorieux, au comble de sa puissance et dans toute la fougue de ses passions, assez impatient des allusions que quelques membres du clergé avaient osé se permettre sur ses mœurs désordonnées ; Louis XIV, plus par dépit contre un ordre qui le censurait que par un sentiment d'équité naturelle, soutint les droits légitimes des protestants contre les insinuations des prêtres catholiques.

Ce même dépit dicta la conduite blessante de ce roi envers le pape à propos du droit d'*asile*, conduite énergiquement flétrie par un des esprits les plus émiments, les plus monarchiques et les plus religieux des temps modernes, par *M. le comte de Maistre* [1].

« Je rappelle seulement, dit-il, que Louis XIV s'at-
» tribuait le même droit d'asile, non pas chez lui, mais
» chez les autres, qu'il le demandait non pour un
» sanctuaire, mais pour les cours, pour les vestibules
» d'une ambassade, non pour l'honneur de la reli-
» gion, et pour consacrer ce sentiment naturel à tous
» les peuples en vertu duquel le sacerdoce est tou-

[1] *De l'Église gallicane*, liv. II, chap. 13, par M. le comte de Maistre.

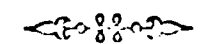
» jours censé demander grâce, mais pour le soutien
» d'une prérogative gigantesque, et pour la satis-
» faction d'un orgueil sans mesure; qu'enfin il fai-
» sait insulter le pape de la manière la plus dure et
» la plus choquante, dans les États et dans la propre
» capitale du pontife, pour le maintien illégitime de
» ce même droit d'asile. — Je me plais, au reste, à
» reconnaître que Louis XIV renonça enfin aux fran-
» chises en 1689, » dit M. de Maistre dans une note
de cet ouvrage.

Bien avant 1689 Louis XIV devait aussi renoncer à soutenir les droits des réformés.

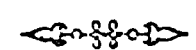
Au commencement de son règne, l'orgueil froissé lui avait fait insulter le pape et favoriser les protestants; plus tard son égoïsme impitoyable, exaspéré par les terreurs d'un cœur pusillanime, par la superstitieuse crédulité d'un esprit ignorant, devait lui imposer une réparation tardive envers le Saint-Père, et une persécution d'une férocité inouïe contre les religionnaires.

Si ce qu'on appelle la *dévotion* de ce roi n'avait pas causé des malheurs épouvantables, rien ne serait plus tristement comique que l'étude des alternatives de peur de l'enfer et de velléités sensuelles qui se succédèrent chez lui, dès que la première avidité de ses passions fut apaisée.

De ces deux sentiments contraires, nés d'une intraitable personnalité, il résulta une idée monstrueuse, tout à la fois terrible, grotesque et sacrilége: *le grand roi voulut convertir les hérétiques fran-*



IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.



JEAN CAVALIER

OU

LES FANATIQUES DES CEVENNES,

PAR

EUGÈNE SUE.

TOME PREMIER.

PARIS

PAULIN, ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

1846

ment combinés un empire absolu sur son royal amant.

La fille des Mortemart était trop altière, trop étourdie, trop spirituelle, trop moqueuse, trop franchement galante, et surtout se croyait trop sûre de son influence sur Louis, pour s'astreindre à jouer ce rôle souterrain, pour se ployer à des réticences de passion calculée.

La belle marquise mit, au contraire, tout en œuvre pour étourdir Louis XIV dans les plaisirs et dans les fêtes. Ce système lui réussit, en effet, pendant quelques années encore.

Les protestants, remis d'une légère et première alarme, continuèrent de prospérer.

Schomberg, Duquesne, Ruvigny, l'illustre maison de La Force, une branche de celle de La Rochefoucauld appartenaient à la religion réformée et servaient le roi à la cour, dans les armées de terre et de mer ou dans les affaires publiques. Les finances et le commerce étaient en grande partie entre les mains des religionnaires, dont Colbert vantait la probité, les lumières et l'activité laborieuse...

Malheureusement pour la tranquillité des hérétiques, lors du jubilé de 1676, le grand roi, se sentant de nouveau refroidi pour madame de Montespan, eut tout loisir d'être obsédé par un renouvellement de terreurs infernales.

Bossuet crut le moment favorable, tonna contre les coupables d'un double adultère et signifia au roi que pour mériter d'approcher des sacrements il lui

fallait rompre à tout jamais avec la marquise. Madame de Montespan fut congédiée, le roi promit tout, et il commença sa retraite.

Pendant cette retraite, ses premiers projets de conversion lui revinrent à la pensée ; ils eurent un commencement d'exécution.

Les intendants et les gouverneurs de provinces reçurent l'ordre de faire prêcher des missions par des prêtres catholiques, d'ouvrir des conférences publiques auxquelles les pasteurs protestants pourraient prendre part, mais dans lesquelles ils devaient être nécessairement convaincus ou battus par l'éloquence des missionnaires.

A cette époque le clergé français, sauf quelques rares exceptions, était profondément déconsidéré. Les pasteurs protestants, au contraire, se faisaient remarquer par leur austérité et par le soin paternel qu'ils prenaient de leurs ouailles.

Un des hommes les plus éminents de ce temps-là, à la fois bon général, administrateur éclairé et homme de haute raison, M. le duc de Noailles, qui commandait alors en Languedoc, écrivait à propos de ces tentatives de conversions :

« Que les conférences proposées entre des prêtres catholiques et des ministres protestants n'eurent pas lieu, parce qu'il n'y avait pas de docteurs catholiques assez savants pour soutenir la cause de Dieu ; que le zèle des convertisseurs, n'étant soutenu dans la province ni par la science, ni par les mœurs du clergé, ressemblait moins au vrai zèle qu'à l'esprit de haine

et de vengeance ; que les évêques et les prêtres négligeaient entièrement les moyens de conversion ; que dans les Cévennes surtout, ce rempart de l'hérésie, les vices du clergé méritaient les plus grands reproches ; qu'une cathédrale, des colléges et des cures fournissaient à peine aux catholiques un sermon par mois, tandis que les calvinistes du même lieu en avaient un par jour. »

Plus loin M. le duc de Noailles ajoutait : « Nous n'avons rien fait que d'inutile, si le roi n'oblige les évêques d'envoyer de bons prêtres pour instruire les peuples qui veulent être prêchés ; mais je crains que le roi ne soit plus mal obéi en cela par les prêtres que par les religionnaires [1]. »

D'Aguesseau, intendant du Languedoc, homme probe, sévère et de grave expérience, écrivait à Pélisson :

« Une des choses qui retient le plus les huguenots dans leur croyance est la quantité d'instruction qu'ils reçoivent dans leur religion et le peu qu'ils en voient dans la nôtre [2]. »

Ailleurs, l'intendant de La Rochelle écrivait au même sujet :

« Il n'y a rien qui fasse tant de tort à la religion que la vie licencieuse des prêtres ; ce sont ces vices qui ont servi de prétexte au schisme ; ce sont encore eux qui empêchent que ceux qui sont séparés ne se réunissent. »

[1] *Mémoires de Noailles.*

[2] *Lettres de Pélisson.*

Enfin, Fénelon, envoyé en mission dans la Saintonge, renforçait encore cette unanimité d'accusations. « Les huguenots paraissent frappés de nos instructions jusqu'à verser des larmes, et ils nous disent sans cesse : « Nous serons d'accord avec vous, mais vous n'êtes ici qu'en passant. Dès que vous serez partis, nous serons à la merci des moines ; on ne nous parlera qu'avec des menaces. » Il est vrai, — ajoute Fénelon, — qu'il n'y a en ce pays que trois sortes de prêtres, les séculiers, les jésuites et les récollets. Les récollets sont méprisés et haïs, surtout des huguenots dont ils sont les délateurs en toute occasion. Les jésuites de Marennes sont quatre têtes de fer, qui ne parlent aux convertis, pour ce monde, que d'amendes et de prison, et, pour l'autre, que du diable et de l'enfer... Ce qui manque dans toute cette côte, ce sont des prêtres qui aient le talent de prêcher, qui édifient les peuples et qui sachent gagner leur confiance [1]. »

Telles étaient, lors du jubilé de 1676, les positions relatives des pasteurs protestants et du clergé catholique.

Malgré les impérieuses volontés de Louis XIV, qui, ne songeant qu'à son salut, voulait à toute force avoir des conversions à offrir au ciel ; malgré les ordres réitérés donnés aux gouverneurs de provinces, les réformés, toujours enseignés, éclairés, raffermis dans leur foi par leurs pasteurs, insensibles

[1] *Œuvres de Fénelon.*

à l'appel de quelques prêtres déconsidérés, demeuraient fidèles à leur religion.

Voyant l'inutilité de ces tentatives, le grand roi eut recours à la corruption, moyen souvent employé dans ce siècle, et notamment dans une circonstance analogue auprès de son frère Charles II, d'Angleterre ; ce bon prince, qui, en échange des millions de la France, joyeusement dissipés avec ses maîtresses, donnait ses étranges quittances de : — *bons pour catholicité* [1].

Louis XIV consacra le tiers du produit des économats, et plus tard le droit de *régale* [2], à fonder une caisse destinée aux conversions. Pélisson fut chargé de sa direction. « Le tarif était généralement de six livres par tête de converti ; la quittance de la somme devait être accompagnée d'une abjuration en forme. Il y en avait à plus bas prix, la plus chère qu'on y

[1] Nous avons cité dans notre *Histoire de la marine du siècle de Louis XIV*, vol. II, p. 268, liv. III, l'incroyable lettre autographe de Charles II, roi d'Angleterre, qui, ayant promis à Louis IV de convertir les protestants de son royaume à raison de deux millions par trimestre, écrivait le passage suivant : « Nous déclarons par la présente que dans » les cinq millions dont il est fait mention dans le dernier traité secret » pour la guerre de Hollande sont compris aussi les deux millions dont » il est fait mention dans le premier traité de catholicité, et nous décla- » rons en outre, et promettons qu'ayant reçu lesdits deux premiers » millions, nous en baillerons quittance COMME BON POUR CATHOLICITÉ. » (*Archives des affaires étrangères*. — Angleterre. — Juin 1670.)

[2] Voir, au sujet de l'indigne arbitraire avec lequel Louis XIV disposa du droit de régale, les belles et éloquentes pages de M. le comte de Maistre (*de l'Église gallicane*), et de M. l'abbé de Lamennais (*Déf. de l'Indif. en mat. de rel.*).

ait trouvée pour une famille nombreuse était de quarante-deux livres [1]. »

Comme il y a des misérables partout, beaucoup de protestants, de la lie du peuple, après avoir abjuré pour un écu dans une ville, allèrent abjurer de nouveau dans d'autres. Les évêques exagérèrent outre mesure le nombre des nouveaux convertis, et chaque jour Pélisson apportait à Louis une manière de compte-courant de dépenses et de recettes, qui lui montrait le bon emploi de l'argent de la caisse des conversions.

Le jubilé de 1676 fini, le grand roi sortit de sa longue retraite.

D'après le total des abjurations il se crut sans doute en avance avec le ciel, car il voulut renouer un ancien et coupable amour.

La gloire du clergé catholique, le grand Bossuet, fut dans ce rencontre la dupe d'une royale mais très-impudente mystification, car Louis XIV fit jouer à l'aigle de Meaux un rôle indigne, un rôle *dont Lauzun lui-même aurait eu honte*, dira plus bas, à ce sujet, madame de Maintenon.

Madame de Caylus raconte le fait, dans ses Mémoires, d'une manière charmante.

Le jubilé passé, le P. Lachaise, ainsi que les hommes les plus graves et les plus rigides de la cour, agitèrent longuement la question de savoir si madame de Montespan reviendrait à Versailles, ou

[1] *Lettre de Pélisson.*

si l'on ne supplierait pas S. M. de l'en éloigner pour mieux assurer la rupture du roi avec la belle marquise.

Bossuet seul se prononça avec autant d'énergie que d'éloquence pour le retour de madame de Montespan, toutefois, à la condition expresse que les deux amants se verraient en public, et que les femmes les plus graves de la cour assisteraient à cette entrevue.

« Madame de Montespan arriva, — dit madame de Caylus, — la visite se fit comme il avait été décidé; mais insensiblement le roi tira la marquise dans une fenêtre, ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de se dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence aux vénérables matrones qui assistaient à l'entrevue, passèrent dans une autre chambre,... et il en advint mademoiselle de Blois en 1677, et ensuite monsieur de Toulouse [1]. »

A propos de quoi madame de Caylus ajoute — « que mademoiselle de Blois avait dans ses yeux et dans toute sa personne un certain mélange d'amour et de jubilé tout à fait adorable. »

Madame de Maintenon écrit à propos de cette aventure :

« Je vous l'avais bien dit que M. Bossuet jouerait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour; avec

[1] *Mém. de mad. de Caylus.*

tout son zèle il a précisément fait ce que Lauzun aurait eu honte de faire : il voulait les convertir et il les a raccommodés [1]. »

Chez un roi de quinze ans un pareil trait pourrait passer à peine pour un tour de page, et être excusé par la folle étourderie de la jeunesse; mais que penser d'un roi de quarante ans, qui outrage à ce point le caractère sacré de Bossuet, qui fait jouer un tel rôle aux femmes les plus respectables de sa cour ?

Pour escompter ce raccommodement criminel, la banque conversionniste de Pélisson, plus active que jamais, continua de négocier et d'encaisser des abjurations qui furent portées à l'*avoir* du grand roi,.

Cet indigne agiotage était impie, était sacrilége, mais au moins le sang n'avait pas encore coulé.

Comme le nombre des misérables est heureusement borné, lorsque la lie des calvinistes se fut parjurée pour un écu par tête, les conversions s'arrêtèrent ; Louis XIV, dans sa recrudescence de goût pour madame de Montespan, s'inquiéta de ce ralentissement.

Ce nouveau retour à la belle marquise ne fut pas longtemps sans remords. A mesure que Louis voyait davantage et plus intimement madame de Maintenon, il sentait renaître son ancienne froideur pour madame de Montespan, dont l'esprit lui semblait trop

[1] *Lettre de madame de Maintenon.*

brillant, trop railleur, trop hardi. Malgré les sourdes terreurs qu'éprouvait le grand roi, l'impérieuse et ironique marquise semblait se soucier assez peu du salut de son royal amant ; madame de Maintenon, au contraire, dont il s'éprenait de plus en plus, le prêchait et le catéchisait.

Elle était alors dans toute l'éclatante maturité de sa beauté, conservée pure et sereine par la paisible chasteté de sa vie. Insinuante et spirituelle, tour à tour maîtresse sévère et directeur indulgent, elle sermonnait doucement Louis XIV sur les velléités de pécher qu'elle lui inspirait sans y céder. S'il s'en allait toujours malheureux comme amant, il s'en allait du moins fier comme un chrétien qui a résisté à la tentation.

Cette fois les saintes inspirations de la vertu et de la piété servirent madame de Maintenon aussi bien que l'auraient pu faire les habiles menées de la plus adroite corruption.

Le roi, blasé par des succès trop faciles, se sentit ranimé par des refus inaccoutumés ; le dévot, obsédé par la peur du diable, fut extrêmement sensible aux délicats procédés d'une femme qui savait lutter pour ne pas compromettre le salut de celui qu'elle aimait.

Du moment où Louis eut ainsi compris et désiré les pieuses douceurs d'un bonheur légitime sans danger pour son âme, la faveur de madame de Maintenon grandit avec une merveilleuse rapidité. Le 20 octobre 1679, elle écrivait :

« Le roi est plein de bons sentiments ; il lit quelquefois l'Écriture-Sainte, et il trouve que c'est le plus beau de tous les livres ; il avoue ses faiblesses, il reconnaît ses torts ; il faut attendre que la grâce agisse ; il pense toujours sérieusement à la conversion des hérétiques, et dans peu on y travaillera tout de bon [1]. »

Le passage de cette lettre de madame de Maintenon et vingt autres encore prouvent évidemment cette monstruosité d'égoïsme à la fois si grotesque et si horrible, que nous avons déjà signalée, à savoir : — *que la conversion des hérétiques était regardée par le grand roi comme un moyen de faire son salut.*

Nous insistons sur ce *fait,* parce que lui seul peut donner le mot de cette terrible et sanglante persécution qui, sans cette révélation, serait aussi énigmatique que le rêve furieux d'un insensé.

« On travailla donc tout de bon » aux conversions, comme disait madame de Maintenon ; la caisse de Pélisson devenant inutile, on remplaca la corruption par la violence.

Malgré les édits qui garantissaient aux religionnaires la liberté de leur culte, on démolit, par ordre du roi, vingt temples protestants dans le Vivarais, en 1680.

Pendant les deux années suivantes le nombre des démolitions s'augmenta ; puis parurent diverses ordonnances qui interdisaient aux protestants le

[1] *Lettres de madame de Maintenon.*

droit d'exercer des fonctions publiques, entre autres celle du 2 décembre 1681 [1], qui enjoignait aux greffiers, aux notaires, aux procureurs et aux sergents protestants de se défaire de leurs emplois. Il fut aussi défendu aux médecins, aux imprimeurs et aux libraires de la religion réformée d'exercer leurs professions. Le 17 juin 1682 le roi décréta que les enfants protestants *auraient le droit de se convertir* A L'AGE DE SEPT ANS et que leurs parents seraient obligés de leur fournir une pension alimentaire, dans le cas où ces jeunes convertis choisiraient leur domicile chez des catholiques !

C'était abominablement se jouer de toute raison, de tout lien, de toute sage piété ; et pourtant, quelques années plus tard, les édits contre les réformés devaient outrepasser encore ces énormités.

[1] Voici le texte d'un de ces arrêts qui ressemble assez à un *firman* du Grand-Seigneur : —

« Louis, par la grâce de Dieu, etc., à tous ceux qui verront, salut. » Par nos édits et déclarations et en dernier lieu par celle du 15 juin » 1682, nous avons pour bonnes considérations exclu de toutes charges » de judicature, même des charges de notaires, procureurs, huissiers et » sergents, ceux qui feraient profession de la religion réformée ; et con- » sidérant que les avocats ont beaucoup de part dans la poursuite des » procès en donnant aux parties leur avis sur la conduite qu'elles » ont à y tenir, nous avons cru qu'il n'était pas moins nécessaire d'ex- » clure ceux de ladite religion réformée des fonctions d'avocat que des » charges de judicature ; à ces causes, nous avons dit et déclaré, disons » et déclarons par ces présentes, signées de notre main, nous voulons et » nous plaît, qu'à l'avenir ceux de la religion réformée ne seraient plus » docteurs ès-lois et ès-universités de notre royaume, ni admis au ser- » ment d'avocat en nos cours, etc., etc. »

Les sombres rigueurs du fanatique égoïsme de Louis XIV s'exaspérèrent à un tel point que Louvois trembla pour son influence qui était extrême. Ce ministre, par haine jalouse contre Colbert, avait impérieusement jeté le roi dans les guerres les plus vaines, les plus iniques et les plus désastreuses.

Louvois, qui avait la guerre et non les cultes dans son département, voulut pour garder son action sur son maître réveiller dans ce prince quelques instincts d'ambition conquérante ; en courtisan habile, il parla dans ce sens à madame de Montespan, alors au déclin de sa longue faveur ; il lui montra le prochain triomphe de madame de Maintenon, si elle n'arrachait pas son royal amant aux pieuses séductions de la veuve Scarron.

Madame de Montespan tenta un dernier effort pour reprendre son ancien empire. Elle y réussit pour un moment, mais non sans lutte, car sa rivale écrivait cette même année :

« Monsieur de Louvois a ménagé à madame de Montespan un tête-à-tête avec le roi ; on le soupçonnait depuis quelque temps de ce dessein, on étudiait ses démarches, on se précautionnait contre les occasions, on voulait rompre ses mesures, mais elles étaient si bien prises qu'on a donné dans le piége. Heureusement le roi a été averti. Je l'ai félicité de ce qu'il avait vaincu un ennemi si redoutable,... il avoue que M. de Louvois est plus dangereux que le prince d'Orange. »

Mais Louis XIV eut une rechute d'amour et madame de Maintenon dit plus loin :

« *Elle* s'est raccommodée avec le roi, Louvois a fait cela ; elle n'a rien oublié pour me nuire [1]. »

Toutefois l'influence mourante de madame de Montespan ne pouvait lutter contre la profonde habileté de madame de Maintenon, encore servie par sa vertueuse résistance.

Louis XIV quittait toujours celle-ci « désolé, jamais désespéré, » — comme elle disait elle-même. Au contraire, ensuite de chacun de ses retours auprès de madame de Montespan, il se sentait mécontent de lui-même et tremblait de nouveau pour son âme.

Louvois était trop fin courtisan pour ne pas démêler ces nuances. Bien convaincu de la ruine de madame de Montespan dans l'esprit du roi, bien certain que celui-ci devait être inébranlable dans sa volonté de faire à tout prix ce qu'il appelait SON SALUT, Louvois se rangea du côté de madame de Maintenon, et se montra le plus ardent conversionniste de la cour.

Seulement, pour se conserver son influence sur Louis XIV, le ministre tout-puissant voulut et obtint que les mesures de rigueur qu'il conseillait d'employer contre les religionnaires ressortissent du département de la guerre ; il proposa donc au roi d'envoyer des soldats loger chez les protestants rebelles

[1] *Lettres de madame de Maintenon.*

à la conversion. De plus, les hérétiques devaient payer vingt sous par jour aux cavaliers et dix sous aux fantassins qu'ils hébergeraient. Louvois affirmait que ces charges écrasantes, jointes aux désordres que commettraient nécessairement les troupes, forceraient les protestants d'abjurer, auquel cas on les délivrerait des garnisaires.

Ce qui fut dit fut fait; le grand roi approuva ces mesures, et Louvois écrivait, le 18 mars 1681, à M. de Marillac, intendant du Poitou :

« J'ai eu l'honneur de lire au roi la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, par laquelle le roi a appris, avec beaucoup de joie, le grand nombre de gens qui se convertissent... S. M. m'a commandé de faire marcher, au commencement du mois de novembre prochain, un régiment de cavalerie en Poitou, lequel sera logé daus les lieux que vous avez désignés, dont elle trouve bon que le plus grand nombre de cavaliers et d'officiers soit logé chez les protestants, c'est-à-dire que, de vingt-six maîtres dont une compagnie est composée, si, suivant une répartition juste, les religionnaires en devaient porter dix, vous pouvez leur en faire loger vingt. »

Si l'immense majorité des protestants, probe et religieuse, avait résisté à la corruption, beaucoup d'entre eux pour délivrer leurs familles et l'intérieur de leurs paisibles maisons, des soldats grossiers et dissolus qu'ils étaient obligés de payer et de loger par ordre du roi, beaucoup de protestants crurent

L'extrait du discours que nous venons de citer, discours à la fois simple, mâle, et rempli d'un rare bon sens politique, montre qu'Henri IV sentait combien il était important pour le salut de la France de mettre un terme aux guerres civiles et religieuses qui la déchiraient depuis si longtemps.

Selon ce grand prince, si rudement expérimenté par les événements, le seul moyen d'arriver à pacifier complétement l'intérieur du pays était de faire rentrer les protestants dans le droit commun, dont ils avaient été jusque-là cruellement exclus.

L'*édit de Nantes* atteignait ce résultat. Il assurait aux réformés l'exercice de leur religion d'une manière plus stable que sous les règnes précédents. En outre, il leur accordait une centaine de places de sûreté, des chambres mi-parties qui allaient de pair avec les parlements, etc.

Cet édit, œuvre de sagesse, de politique, de justice et de sainte piété, Louis XIV devait le révoquer un jour.

Il est indispensable, pour l'intelligence des faits que nous allons raconter, de jeter un rapide coup d'œil sur la position des protestants en France, depuis la promulgation de l'édit de Nantes jusques et après sa révocation par Louis XIV, le roman de *Jean Cavalier* embrassant quelques-unes des années qui succédèrent à cette fatale mesure.

Lorsque les protestants eurent obtenu l'édit de Nantes sous le règne de Henri IV, les premiers ils donnèrent l'exemple d'une soumission profonde au

souverain ; contre leur ancienne coutume, au lieu de se choisir parmi les grands seigneurs de leur religion un chef chargé de représenter leurs intérêts, ils fondèrent une assemblée composée de gentilshommes, de pasteurs et de bourgeois, qui régla toutes leurs affaires civiles et religieuses.

Les grandes maisons calvinistes, ainsi privées d'une clientèle qu'elles avaient souvent employée à satisfaire leur ambition ou leurs animosités personnelles, se rallièrent à la cour ; les huguenots, abandonnés à eux-mêmes, à leurs habitudes de paix, de travail et d'austérité, ne songèrent qu'à remplir scrupuleusement leurs devoirs de citoyens.

Après la mort de Henri IV, assassiné en haine de leur religion, ils voulurent en vain conserver les villes de refuge qui leur avaient été concédées par Henri IV : Richelieu viola cet article de l'édit de Nantes, qui ne pouvait s'accorder avec l'omnipotence absolue du cardinal. Il leur enleva La Rochelle malgré les traités jurés. Mais il laissa aux réformés le libre exercice de leur culte, leurs temples restèrent ouverts et leurs ministres ne furent jamais inquiétés.

Le cardinal établit comme maxime d'État : que les réformés ne pouvaient prétendre aux grandes charges ou aux grandes dignités de l'État que dans les cas extraordinaires.

Sous le ministère ou plutôt sous le règne de Richelieu, les protestants vécurent donc paisibles et laborieux ; sous la minorité de Louis XIV, ils refu-

bonne discipline, qu'ils ne fassent pas de *désordres considérables* chez lesdits religionnaires ; que, quand ils s'en plaindront à vous, vous les écoutiez et ne leur donniez pas lieu de se plaindre que vous les abandonnez à la discrétion des gens de guerre. »

Néanmoins Louis XIV n'osa jamais désavouer officiellement les cruautés des troupes ; ainsi, Louvois écrit encore, le 6 octobre de la même année :

« On ne peut être plus mal satisfait que S. M. l'a été de la conduite du maire de Saintes, qui a envoyé des troupes hors de son ressort, encore plus de l'officier, qui a reçu ses ordres sans en avoir votre permission ; mais S. M. *n'a pas jugé à propos de faire une plus grande démonstration contre eux, puisque ce qu'ils ont fait* A SI BIEN RÉUSSI, *et qu'elle ne croit pas qu'il convienne qu'on puisse dire aux religionnaires que S. M. désapprouve quoi que ce soit de ce qui a été fait pour les convertir*[1]. »

Quel état les chefs de corps devaient-ils faire des ordres apparemment modérés qu'on leur donnait lorsqu'ils voyaient leurs violences blâmées secrètement, mais officiellement et hautement approuvées par le roi ?

Si les logements militaires, si les impôts prélevés par les soldats sur les protestants avaient cessé d'être employés comme uniques moyens de conversion, on pourrait croire à la commisération tardive de Louis XIV, lorsqu'il recommandait à Louvois d'em-

[1] *Correspondance de Louvois* ; arch. du minist. de la guerre.

pêcher que ses troupes ne fissent des désordres *trop considérables* chez les religionnaires ; mais, malgré les fréquentes supplications de ces malheureux, les missions bottées, les dragonnades ont-elles été suspendues ? Jamais. Au contraire, les rigueurs redoublèrent. D'ailleurs n'était-ce pas précisément, par cela même que le logement des troupes était pesant et odieux, que le grand roi l'imposait aux protestants pour les forcer à abjurer?

Ces recommandations de modération, citées par les apologistes de Louis XIV, ne sont donc qu'une amère dérision du mal que causaient son égoïsme et ses lâches et superstitieuses terreurs. Parler de modération dans de si cruelles circonstances, c'est allumer un incendie et recommander au feu de ne brûler que *modérément,* c'est ouvrir des digues à un torrent et recommander au torrent de ne ravager que *modérément.*

Malgré les inquiétudes que donna, en 1684, une courte guerre entre l'Empire et l'Espagne, les fureurs contre les protestants redoublèrent. M. le duc de Noailles blâme sévèrement, dans ses Mémoires, ces rigueurs inutiles. — « Si Louis XIV et son conseil, dit-il, avaient bien connu la nature de l'homme, ils auraient pris d'autres mesures, ils auraient prévu que la force, sans la persuasion, ne ferait que renverser des autels en irritant le zèle de ces adorateurs. »

Les temples avaient été détruits, de nouveaux édits ordonnèrent de dissiper par la force les assemblées de religionnaires qui se réunissaient pour prier;

beaucoup de protestants préférèrent subir le martyre que de renoncer à la prière commune.

Assemblés sur les ruines de leurs temples, ils refusèrent de se disperser, et furent massacrés sans vouloir faire de résistance.

D'autres, exaspérés par les exactions, par la licence des soldats, par la cruauté des édits qui leur enlevaient leurs enfants, défendirent leurs foyers et leurs familles les armes à la main : ceux-là furent aussi massacrés.

Les approches de la guerre qui menaçait d'éclater avec l'Empire mirent un temps d'arrêt à ces tueries.

Le grand roi offrit une amnistie aux religionnaires du Languedoc, mais tous les ministres furent exclus du pardon et condamnés à mort. Toute une province, *le Vivarais*, fut mise hors la loi. Louvois écrivait à ce sujet à M. de Bâville, intendant du Languedoc :

« L'intention du roi n'est point que l'amnistie ait lieu pour les peuples du Vivarais, qui ont l'insolence de continuer leur religion, et S. M. désire que vous ordonniez à M. de Saint-Ruth d'établir les troupes dans tous les lieux que vous jugerez à propos, de faire subsister lesdites troupes aux dépens du pays, de se saisir des coupables, de les remettre à M. d'Aguesseau pour leur faire leur procès, de raser les maisons de ceux qui ont été tués les armes à la main et de ceux qui ne reviendront pas chez eux après qu'il en aura été fait ordonnance, que vous lui donniez ordre de faire raser les huit ou dix principaux

temples du Vivarais, et, en un mot, de causer une telle désolation dans ledit pays, que l'exemple qui s'y fera contienne les autres religionnaires[1]. »

Malgré les atteintes sans nombre portées aux libertés civiles et religieuses des protestants, la révocation de l'édit de Nantes n'était pas encore prononcée. La rapidité des conversions, feintes ou réelles, arrachées aux réformés par la corruption ou par la terreur, décidèrent Louis XIV à prendre cette fatale mesure. L'édit fut révoqué le 18 octobre 1685[2].

L'effet en fut soudain et terrible. Malgré les peines infamantes prononcées contre les fugitifs, un nombre immense de religionnaires s'enfuit aux frontières. Ceux qui restaient crurent pouvoir interpréter favorablement la dernière clause de l'édit, qui portait : *Que les protestants jouiraient de leurs biens sans être troublés sous le prétexte de leur religion* (à condition qu'ils ne l'exerceraient pas).

Louvois présenta au roi un rapport qui démontrait l'énormité de cette concession. Ce rapport finissait ainsi :

« Il est certain que la dernière clause de l'édit qui défend d'inquiéter les gens de la prétendue religion réformée va faire un grand désordre en arrêtant les conversions, ou en obligeant le roi à manquer à la parole la plus solennelle qu'il pût faire. »

[1] *Correspondance de Louvois;* arch. du minist. de la guerre.

[2] Voir l'édit du roi du mois d'octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes, placé à la fin de ce volume.

Le grand roi ne voulut pas manquer à sa parole, rétracta la seule clause de l'édit qui exprimait un faible sentiment de tolérance, et, le 5 novembre, Louvois écrivit, par ordre de S. M., aux intendants des provinces :

« Je ne doute pas que quelques logements un peu forts chez le peu qui reste de noblesse et du tiers-état des religionnaires ne les détrompent de l'erreur où ils sont sur l'édit que M. de Châteauneuf vous adresse, et S. M. désire que vous vous expliquiez fort durement contre ceux qui voudront être les derniers à professer une religion qui lui déplaît[1], et dont elle a défendu l'exercice par tout son royaume. »

Une autre lettre de Louvois, du 7 novembre, s'exprime ainsi au même sujet :

« Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas suivre sa religion, et ceux qui auraient la *sotte gloire* de vouloir rester les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

Il ne restait désormais aucun espoir aux protestants ; les migrations, un moment suspendues, recommencèrent avec une nouvelle ardeur, quoique le gouvernement redoublât de rigueur contre ceux qui s'exilaient volontairement. Alors parurent trois lois qui mettaient les protestants hors la loi civile :

[1] *Correspondance de Louvois*, 1685, XI, arch. du minist. de la guerre, déjà cité.

« 1° Leurs enfants furent enlevés pour être instruits dans la religion catholique ;

« 2° Leurs mariages déclarés nuls et les enfants qui étaient nés et à naître de ces unions RÉPUTÉS BATARDS.

« 3° Les religionnaires qui, ayant abjuré le protestantisme, se rétractaient au lit de mort et refusaient les sacrements de l'église catholique furent condamnés à être, après leur mort, traînés sur la claie et jetés à la voirie ; s'ils guérissaient, ils étaient condamnés aux galères perpétuelles, et, en tout cas, leurs biens étaient confisqués au profit du roi [1]. »

Lorsque ces horribles lois furent soumises à l'approbation de Louis XIV, il hésita un moment avant de les signer, et demanda sur quelle autorité on s'appuyait pour rendre des édits si barbares.

Louvois lui remit les notes suivantes écrites en marge de l'ordonnance :

« Sur la peine des galères avec confiscation des biens, — *c'est la même qu'à ceux qui sortent du royaume sans permission.* »

« Sur la peine d'être traîné sur la claie, — *même peine que pour les duels, c'est-à-dire, procès à la mémoire, privé de sépulture, traîné sur la claie et pendu par les pieds.* (Le concile de Latran a décidé que ceux qui manquent à faire leurs Pâques doivent être privés de la sépulture chrétienne) [2]. »

[1] *Recueil des ordonnances et édits concernant ceux de la religion prétendue réformée.* — Paris, 1713.

[2] *Correspondance de Louvois ;* archives de la guerre, 1686-1687.

La conscience du grand roi, un moment effarouchée, se trouva suffisamment rassurée par ces explications ; il signa les édits, qui furent immédiatement exécutés dans toute la France.

On croit peut-être que la barbarie et que la folie humaine ne peuvent aller plus loin que le texte de ces lois exécrables appliquées aux protestants *relaps*. Il n'en est pas ainsi ; on verra plus tard, lors de la vieillesse de Louis XIV, ces mêmes lois indistinctement appliquées aux protestants relaps et aux protestants fidèles à leur religion qui, malgré les persécutions, *n'avaient jamais abjuré leur foi.*

Le texte de cet arrêt est d'une effrayante naïveté :

« *Ordonne que ceux qui auraient déclaré qu'ils veulent mourir dans la religion prétendue réformée, soit qu'ils* AIENT FAIT ABJURATION OU NON, SOIENT RÉPUTÉS RELAPS, *et, comme tels, condamnés aux peines portées contre les relaps* [1] » (le corps à la voirie en cas de mort, les galères en cas de guérison, et, en tout état de chose, la confiscation des biens).

Dans ces terribles conjonctures, les hommes les plus respectables du parti catholique, Vauban à leur tête, présentèrent un Mémoire au roi, dans lequel on déplorait énergiquement ces violences.

« On y montrait l'exil volontaire de cent mille Français, la sortie de soixante millions, la ruine du commerce, les flottes ennemies grossies de neuf mille matelots, les meilleurs du royaume, leurs ar-

[1] *Recueil des édits et ordonnances déjà cité.*

mées de six cents officiers et de douze mille soldats les plus aguerris ; que si l'on voulait persévérer dans les mêmes voies, il fallait exterminer les religionnaires comme des rebelles, ou les bannir ou les enfermer; projets exécrables, contraires à toutes les vertus chrétiennes, morales et civiles, dangereux pour la religion même, puisque les sectes se sont toujours propagées par la persécution, et qu'après la Saint-Barthélemy un nouveau dénombrement des huguenots prouva que leur nombre s'était augmenté de cent dix mille [1]. »

Le grand roi répondit à ces conseils si pleins de sagesse et de charité en décrétant la peine capitale contre les réformés qui essaieraient de s'échapper des galères lorsqu'ils y auraient été conduits comme fugitifs.

L'Europe s'est indignée contre l'Espagne lors de l'expulsion des Maures ; elle n'a pas eu assez de voix pour reprocher à Philippe III cette cruauté stérile, cette faute politique irréparable. Sans doute l'inquisition espagnole avait livré bien des victimes au bras séculier, mais au moins elle laissait les Maures maîtres de choisir entre la mort et l'exil.

On conçoit un despote disant à ses sujets : « Ou obéissez à mes lois, si féroces qu'elles soient, ou quittez mes États. »

Le grand roi, lui, disait aux Français protestants : « Abjurez ! ou vous serez roués, pendus, brûlés dans mon royaume; mais vous serez tués si vous tentez d'en sortir. »

[1] *Mémoire au roi.* — Aff. des Calv. mss : B. R. XI.

La Ligue, dans ses fureurs sanglantes, n'a jamais atteint ce raffinement de barbarie; elle publia hautement: « qu'elle prenait les armes pour exterminer l'hérésie. — Elle enjoignit aux ministres protestants de sortir du royaume dans un mois, et à tous les Français de professer la religion catholique dans six mois, ou de *sortir pareillement du royaume*, à peine de confiscation de corps et de biens. »

L'acharnement aveugle et féroce de Louis XIV contre ces malheureux s'explique aisément par deux raisons tirées de son impitoyable égoïsme.

D'abord un protestant relaps, fugitif ou récalcitrant, faisait matériellement tort au salut du grand roi. C'était une unité distraite de la somme de conversions qu'en expiation de ses crimes il voulait offrir à Dieu.

Puis le grand roi aimait le luxe effréné, les splendeurs immenses et ruineuses, et depuis l'expatriation des protestants le commerce périclitait, les sources du trésor tarissaient; il fallait donc à tout prix empêcher la migration de ces hérétiques doublement précieux; ne devaient-ils pas à Louis XIV l'or qui damnait son âme et les abjurations qui la rachetaient?

La guerre de 1688 vint heureusement mettre un temps d'arrêt à ces persécutions. On craignit que les religionnaires ne voulussent tenter un mouvement pendant que les armées du roi étaient occupées à l'extérieur.

Il n'en fut rien; écrasés par le malheur, ils restèrent calmes comme des sépulcres.

Louvois mourut, Louis XIV se crut sans doute à peu près au courant avec le ciel; un moment les persécutions se ralentirent.

En 1691 son conseil était composé de ministres appartenant presque tous à la secte janséniste, gens intègres, pieux, éclairés et formellement opposés au système de violence suivi jusqu'alors contre les protestants.

Madame de Maintenon, femme légitime du roi, n'ayant plus à flatter les imaginations superstitieuses de son mari, revenait aux sentiments délicats, généreux, élevés, qui l'avaient toujours distinguée. Elle soutint vaillamment MM. de Beauvillers, de Pontchartrain et de Pomponne contre les jésuites, partisans déclarés des rigueurs exercées contre les religionnaires.

La lutte fut longue; le P. La Chaise, de la compagnie de Jésus, maître de la conscience du roi et de la feuille des bénéfices, avait la majorité du clergé sous sa dépendance.

M. le cardinal de Noailles se rangea du côté des jansénistes; ce fut pour les protecteurs des protestants un grand et solide appui. Ce prélat joignait à une puissante considération personnelle un savoir étendu, une piété profonde, un esprit droit, ferme, éclairé et un de ces caractères d'une sérénité douce et imposante, digne des plus beaux temps de l'antiquité.

Quoique les religionnaires fussent toujours sous le coup des lois exceptionnelles qui les mettaient hors du droit commun, leur position n'avait pas empiré;

il fallut le profond repos dont jouit la France après la paix de Ryswick, signée en 1697, pour que Louis XIV, de nouveau tourmenté par ses terreurs, recommençât de soulever ces terribles questions religieuses.

Suivant la progression de ses remords et l'affaiblissement de ses passions, Louis XIV avait dans son âge mûr abandonné madame de Montespan, sensuelle, moqueuse, étourdie, pour madame de Maintenon, sage, réfléchie et d'une piété austère.

En vertu des mêmes lois de crainte superstitieuse et de refroidissement, l'influence de madame de Maintenon devait à son tour céder à l'empire du P. La Chaise, confesseur du roi. Le révérend père jouait alors à peu près avec la femme de Louis XIV le rôle que celle-ci avait joué avec madame de Montespan.

Le P. La Chaise, implacable ennemi des jansénistes, adversaire déclaré de M. le cardinal de Noailles et de madame de Maintenon, tous deux grands admirateurs des doctrines de Port-Royal, le P. La Chaise, en éveillant de nouveau les remords du roi, lui inspira le désir ardent de continuer à s'occuper de la conversion des hérétiques.

Les jésuites conseillaient les voies de rigueur.

« Le moment, — disaient-ils, — est favorable pour vaincre l'opiniâtreté des religionnaires; les traités de paix ayant trompé leur attente, ils sont dans cet abattement où l'on est quand on a beaucoup espéré et que cette illusion est tout à coup détruite.

L'appui qui les soutenait leur ayant manqué, la plus légère impulsion suffira pour les entraîner [1]. »

Bâville, le terrible intendant du Languedoc, homme de conviction profonde, de caractère et de principes irréprochables, avait sévèrement blâmé la révocation de l'édit de Nantes; mais, le fait étant accompli, il fallait, selon lui, user d'une excessive rigueur pour maintenir l'autorité du roi.

« Le seul moyen que j'ai trouvé, — dit-il, — pour empêcher les assemblées des religionnaires est d'en rendre les communautés responsables, de condamner à des amendes solidaires tous les habitants, de leur envoyer des troupes et de raser les maisons où les assemblées ont été tenues. Depuis que nous avons mis cet expédient en pratique, les assemblées ont été bien moins fréquentes. »

Plus loin il peignait avec une effrayante énergie l'état auquel on avait réduit ces malheureux.

« Il faut, disait-il, regarder les réformés comme un peuple irrité qui a le cœur aigri, qui ne renferme son ressentiment que par faiblesse, qui, se voyant privé par autorité de temples, de ministres, de sacrements, d'assemblées, supporte avec regret cette violence, et qui, s'étant persuadé qu'on lui a fait injustice de lui avoir ravi, contre la foi des édits, ce que les hommes ont naturellement de plus libre et de plus cher, croit aussi à son tour qu'il a droit de manquer de patience et de fidélité ; on ne pour-

[1] *Mémoire au roi.* Intendance du Languedoc, m. 55.

rait les apaiser qu'en les rendant plus formidables, soit qu'on les remît ouvertement dans leur liberté de conscience, soit qu'on leur laissât professer en secret leur religion ; il s'agit pour le repos de l'État de changer leurs volontés, et de se régler sur ce qu'on a fait, de le suivre soi-même, de les réduire à une entière soumission en leur arrachant du cœur les préjugés de leur naissance et en les obligeant par autorité à se ranger à la religion du royaume [1]. »

M. de Pontchartrain, représentant du parti janséniste et tolérant, fort de l'appui de M. le cardinal de Noailles, s'exprimait ainsi dans le Mémoire qu'il présentait au roi :

« Quelques intendants, engagés sans doute par un bon motif, et peut-être par le zèle indiscret de quelques ecclésiastiques, traitent avec une extrême rigueur les religionnaires : ils les accablent de logements de gens de guerre ; ils les chargent de taxes d'offices, et emploient tout ce qu'ils ont d'autorité en main pour les forcer à pratiquer notre religion.

» Les religionnaires, effrayés, cessent de s'appliquer aux arts, qui faisaient subsister avec eux un grand nombre de familles ; ils ne sont plus occupés que de vendre secrètement leurs biens et de quitter la France. Cependant, après la guerre qui vient d'épuiser le royaume, il est nécessaire d'y retenir ce qui reste d'hommes de bien, il ne faut plus envoyer aux étrangers les arts et les artisans dont nous avons

[1] *Mémoire au roi*. Intendance du Languedoc, m. 55.

besoin, leur fuite n'est propre qu'à donner une fausse idée de la clémence du roi... Ce qui retiendra dans le royaume les sujets du roi, ce sera l'espérance d'y pouvoir vivre sûrement et en repos, en ne faisant rien contre l'ordre public, contre les édits et déclarations, *etc.* [1]. »

M. le cardinal de Noailles, dans son noble et beau style, exprimait les mêmes pensées, et rappelait au roi les exemples des premiers siècles de l'Église.

« Je ne parle pas, dit-il, du règne de Constantin, où l'on pouvait redouter le nombre des païens, mais un siècle après, et lorsque saint Augustin témoigne que les païens étaient réduits à un petit nombre, nous ne voyons pas qu'on employât aucune voie d'autorité pour les convertir ; il est vrai qu'on ferma leurs temples, qu'on abattit leurs idoles, et qu'on défendit tout exercice public de leur fausse religion, mais on ne les força pas à se faire instruire ; les églises leur furent ouvertes, mais, s'ils y vinrent, ce fut librement ; on ne leur ôta pas leurs enfants pour les instruire et les baptiser malgré eux, on leur laissa contracter des mariages qui n'étaient que des contrats civils et dont toutefois les enfants étaient légitimes. Ils pouvaient faire divorce, se remarier, en un mot, faire tout ce que les lois civiles permettaient, quoique contraire à la religion. Telle a été la noble conduite du grand Théodose, de Théodose-le-Jeune, de Marcien, de Léon, de Justin, de Justinien, qui

[1] *Mémoire au roi*. Intendance du Languedoc, m. 55.

suivaient en cela les conseils de saint Ambroise, de saint Jean Chrysostôme, de saint Léon et des autres papes.»

Les vues des deux partis étaient ainsi nettement précisées; il s'agissait pour Louis XIV de choisir entre le bien et le mal, entre la raison et la démence, entre la barbarie et la pitié, entre l'opinion des jésuites et celle des jansénistes.

Certes, dans cette question, le grand roi eut son libre arbitre; il ne fut pas abusé par des rapports mensongers. Dans les deux longs Mémoires qui lui furent soumis, et dont on vient de donner un extrait, tout était exposé avec modération; le parti de la clémence, comme le parti de la rigueur, était coloré de raisons spécieuses et de nécessités d'État.

Si, dans cette alternative, le libre choix de Louis XIV fut terrible et fatal, si ce choix fit couler des torrents de sang, si ce choix souleva des horreurs monstrueuses, tant de malheurs, tant de désastres ne doivent-ils pas être éternellement reprochés à sa mémoire?

Toujours obsédé par cette idée fixe : — de faire son salut en extirpant l'hérésie de son royaume, le grand roi pencha d'abord pour l'intolérance; les résultats lui paraissaient plus prompts, il était vieux, il craignait de mourir insolvable.

M. le cardinal de Noailles, voyant les doutes de Louis XIV, lui proposa de s'en rapporter à l'avis du clergé, qui déciderait entre la tolérance et l'intolérance.

Le cardinal, avec la candeur de la vertu, avec l'aveugle loyauté d'un grand homme de bien, croyait fermement que tous les prélats de l'Église auraient comme lui horreur des violences exercées contre les protestants.

« Si les plus célèbres évêques se réunissaient dans la même opinion que moi, disait-il lui-même, s'ils réprouvaient tout ce qu'on avait fait, ordonné et consulté, quels remords le roi ne devait-il pas ressentir, quelle indignation ne devait-il pas avoir contre ceux qui depuis vingt ans l'avaient engagé dans une entreprise qu'on eût ainsi déclarée sacrilége et digne de tous les anathèmes [1] ! »

L'espoir de M. le cardinal de Noailles fut cruellement déçu ; le P. La Chaise disposait des bénéfices, presque tout le clergé de France était sous sa dépendance : presque tous ses membres se déclarèrent pour le parti de la contrainte.

Pourtant quelques prélats se réunirent au cardinal ; ils citèrent à l'appui de leur opinion contre les confessions forcées les textes des livres saints : — *Dieu n'adopte pas un peuple qui ne prie que des lèvres.* Les paraboles de l'Évangile où Jésus-Christ se compare *à un pasteur que suivent ses brebis*, — où il défend d'*arracher l'irraie de peur de déraciner le bon blé*, — où il cite le Père céleste *qui envoie la pluie sur les justes et sur les injustes*,

[1] *Mém. de Noailles.*

et fait lever le soleil sur les bons comme sur les méchants.

Dans ces circonstances, la conduite du cardinal de Noailles fut admirable de grandeur et de dévouement à la sainte et noble cause qu'il avait embrassée. Aucune considération, aucune crainte personnelle ne purent le fléchir. Madame de Maintenon lui écrivait :

« Le roi se trouve dans un grand embarras sur la différence des avis de MM. les évêques ; vous ne suivez, je le sais, que les lumières de votre conscience, mais je dois vous avertir de tout ; vous me pardonnerez de craindre tout ce qui peut s'opposer à la confiance du roi pour vous, si nécessaire à son salut : il m'a paru disposé à vous entretenir longtemps ; votre avis est une condamnation de tout ce qu'on a fait jusqu'ici contre ces pauvres gens. On n'aime pas à revenir de si loin ; on a toujours cru qu'il ne fallait qu'une religion. »

En effet, un moment M. le cardinal de Noailles, usant de l'ascendant de son imposante vertu, fit trembler le roi sur ses rigueurs passées, et on obtint de lui (le 29 août 1698), malgré les réclamations des jésuites, que des voies de conciliation et de douceur seraient employées pour ramener les religionnaires. Pontchartrain, d'Aguesseau et le cardinal de Noailles devaient rédiger les instructions destinées aux intendants des provinces.

Soit faiblesse, soit crainte de condamner trop absolument le passé, soit qu'ils fussent abusés par de

spécieuses raisons d'État, Pontchartrain et d'Aguesseau, contre l'avis du cardinal de Noailles, prirent un moyen terme. Ils ne changèrent rien apparemment aux terribles édits qui régissaient les protestants, mais ils recommandèrent tacitement aux intendants d'user de douceur et de clémence envers les religionnaires.

Un considérant des Mémoires de d'Aguesseau dit que « l'état des choses ne comportait plus une excessive indulgence ; qu'on avait employé, il est vrai, des moyens abhorrés de la religion, mais qu'il fallait partir du point où on était arrivé ; que, si les réformés et les nouveaux convertis sentaient que l'autorité cessait de s'appesantir, ils s'imagineraient voir arriver le temps de leur délivrance ; qu'aucun moyen ne serait capable de vaincre leur opiniâtreté, et qu'il était nécessaire de déguiser à leurs yeux ce relâchement de rigueurs. Il ne faut pour cela, — ajoute d'Aguesseau, — aucun mémoire, lettre ou autre marque extérieure et écrite qui paraisse et qui puisse devenir publique, car, quelque précaution qu'on prenne, ces sortes d'ordres, passant par diverses mains, ne demeurent jamais secrets, et il est très-important qu'on ne voie aucun changement ni relâchement sur cette matière [1]. »

Malgré ces recommandations secrètes de ne pas traiter les religionnaires avec la dernière rigueur, leur déplorable sort ne changea pas depuis 1698

[1] Intendance du Languedoc, m. 35.

jusqu'en 1701. Ils demeuraient toujours privés de leurs droits civils, ils ne pouvaient s'assembler pour prier, leurs ministres étaient proscrits, et ceux d'entre eux qui se hasardaient de rentrer en France étaient roués ou brûlés.

Mais au moins les réformés qui avaient eu le courage de ne pas abjurer n'étaient pas inquiétés dans leurs derniers moments, ils étaient privés de pasteurs, ils ne pouvaient légalement ni se marier, ni hériter, ni tester, ni disposer de leurs biens, mais ils mouraient en paix : la tranquillité d'agonie était la seule franchise que leur eût laissée le grand roi.

Cette dernière liberté leur fut ravie.

Le P. Letellier, de la compagnie de Jésus, avait succédé au P. La Chaise dans l'emploi de confesseur du roi. Louis XIV, de plus en plus timoré, craignait de ne pas avoir assez fait pour son salut tant qu'il resterait un hérétique en France.

Le P. Letellier, ennemi juré des jansénistes, exalta les terreurs du roi, le persuada que l'hérésie eût été entièrement extirpée de son royaume sans la condescendance impie du jansénisme, qui s'était opposé aux rigoureuses mesures proposées par les jésuites et par la majorité du clergé de France.

Cette accusation fut le signal de la disgrâce du vertueux cardinal de Noailles.

Madame de Maintenon elle-même n'échappa pas aux ressentiments du roi, qui resta désormais soumis aux seules inspirations de Letellier.

La dernière heure des religionnaires était venue.

Le P. Letellier, par un artifice à la fois abominable et sacrilége, trouva moyen de calmer les frayeurs du roi en lui faisant signer un édit qui reconnaissait en principe et en fait :

Que tous les sujets du roi étaient convertis à la religion catholique [1].

Désormais convaincu d'avoir bien mérité du ciel, par l'accomplissement de la pieuse tâche qu'il s'était imposée, Louis XIV demeura tranquille sur son salut.

On comprendra les conséquences de la déclaration imaginée par Letellier et acceptée par le grand roi, en songeant qu'ainsi toutes les peines épouvantables décrétées contre les *relaps* (ou nouveaux convertis retournant à leur première croyance) étaient indistinctement appliquées à tous les protestants restés fidèles à leur religion ; puisque, par le nouvel édit, ils étaient CONSIDÉRÉS COMME CONVERTIS...

Ainsi, d'après l'édit qui ordonnait l'enlèvement des enfants des relaps, les enfants de tous les protestants leur furent indistinctement enlevés...

Ainsi, d'après l'édit qui considérait comme nuls les mariages contractés entre relaps, tous les mariages des protestants furent indistinctement cassés, et leurs enfants réputés bâtards...

Ainsi, d'après l'édit qui condamnait à la claie, aux galères et à la confiscation, les relaps qui refusaient les sacrements... tout protestant qui refusait

[1] *Recueil déjà cité.*

les sacrements à ses derniers moments fut traîné sur la claie.

. . . .

Le roman de *Jean Cavalier* embrasse cette dernière période de persécution, qui s'étend de 1701 à 1708.

Cette persécution est inouïe dans l'histoire... Elle n'a d'analogie dans aucun siècle, dans aucun âge, dans aucun monde...

Au milieu des guerres civiles qui ébranlaient son trône, ayant à défendre sa couronne contre un parti formidable et menaçant, Charles IX, faible, superstitieux, cruel, a ordonné la Saint-Barthélemy.

La mémoire de Charles IX est vouée à l'exécration de tous les siècles.

Au sein d'une paix profonde, solidement assis sur son trône, et seulement pour calmer les lâches terreurs de sa conscience bourrelée, Louis XIV a offert à Dieu le sacrilége holocauste de tout un peuple soumis et inoffensif.

Le tocsin de la Saint-Barthélemy de Charles IX a sonné pendant *sept journées de massacres.*

Le tocsin de la Saint-Barthélemy de Louis-le-Grand a sonné, dans les Cévennes, pendant *huit années de massacres.*

EUGÈNE SUE.

Janvier 1840.

JEAN CAVALIER.

I.

LA PETITE-CHANAAN.

Non loin du bourg de Saint-Andéol-de-Clerguemot, situé dans les Basses-Cévennes, sur les confins orientaux du diocèse de Mende [1] en Languedoc, s'étendait une plaine assez considérable, abritée des vents glacés du nord et des brises humides de l'ouest par les croupes boisées de l'Aygoal, une des plus hautes montagnes de la chaîne des Cévennes.

Cette vallée, baignée à l'est par le Gardon d'Anduze, et exposée à la vivifiante chaleur du midi, était d'une telle fertilité qu'on l'appelait, dans le patois du pays, l'*Hort-Diou* (le *Jardin de Dieu*). Les protestants, qui formaient la grande majorité des habitants de ce diocèse, avaient depuis longtemps donné à l'Hort-Diou le surnom biblique de *Petite-Chanaan*.

Les eaux du Gardon d'Anduze, vives, limpides, mais peu larges et peu profondes, après avoir, dans

[1] Aujourd'hui département de la Lozère.

leurs nombreux circuits, arrosé cette plaine enchanteresse, disparaissaient sous les voûtes ombreuses d'un bois séculaire.

Minés par la rapidité du courant, inclinés sous le poids de leurs cimes, quelques chênes énormes, abattus à moitié, n'avaient été retenus dans leur chute que par les arbres plantés sur le bord opposé; aussi, quelques-uns de ces chênes, toujours feuillus et vivaces, quoique à moitié déracinés, semblaient autant de ponts de verdure jetés d'une rive à l'autre.

Des saules poussaient en tous sens des jets si vigoureux que leurs verts rameaux s'enlaçaient quelquefois au milieu de la rivière, dont les eaux entravées formaient alors une sorte de cascade en surmontant ces digues de feuillages.

Çà et là un épais tapis de mousse cachait le tronc vermoulu des arbres, et descendait mêler ses nuances veloutées aux cailloux de toutes couleurs sur lesquels le Gardon roulait ses flots d'azur ; des milliers d'oiseaux faisaient retentir cette solitude de leurs gazouillements; on n'entendait au loin, dans la plaine de l'Hort-Diou, que le tintement mélancolique des clochettes que les béliers, conducteurs des troupeaux, portaient fièrement à leur cou.

Par une belle soirée de juin 1702, deux enfants de treize ou quatorze ans étaient assis au bord de la rivière, sous une petite grotte de verdure, formée par des branches de saules entremêlées de lierre et d'aubépine en fleurs.

Une large éclaircie pratiquée sur la lisière du bois

permettait de voir au loin une partie de la Petite-Chanaan.

Épars dans la vallée, un grand nombre de moutons paissaient une herbe verte et touffue.

Ces prairies s'élevaient en pente douce jusqu'au sommet d'une colline formée par une des dernières ondulations du mont Aygoal. Une sombre forêt terminait l'horizon ; de son sein s'élevait, triste et solitaire, la haute tour du château du *Mas-Arribas.*

Gabriel Cavalier, le plus âgé des deux enfants dont on a parlé, était un petit pâtre d'environ quatorze ans ; une ceinture de cuir serrait à sa taille sa casaque de toile blanche, vêtement ordinaire des Cevenols. Près de lui on voyait son bissac, son large chapeau de paille, sa houlette ferrée, quelques lignes, des hameçons et un panier contenant plusieurs belles truites pêchées dans le Gardon.

Ses traits, d'une beauté rare, avaient une expression douce et rêveuse ; ses longs cheveux étaient blonds et bouclés, ses yeux bleus, sa peau brune et hâlée par l'air des montagnes.

Une petite fille de douze ou treize ans, habillée d'une longue robe de toile blanche, était assise à côté de Gabriel. Elle avait un de ses bras passé autour du cou du petit pâtre. Elle lui ressemblait tellement, quoiqu'elle eût des traits plus fins, une peau plus délicate, des cheveux plus soyeux, qu'on la reconnaissait facilement pour sa sœur.

Céleste et Gabriel avaient, en se jouant, couronné leurs têtes blondes de violettes et de narcisses sau-

vages. Ils baignaient leurs beaux pieds nus dans le courant limpide et frais de la rivière ; ses eaux transparentes s'arrondissaient en plis argentés autour de leurs jambes, d'une forme et d'une pureté antiques.

Non loin de ce groupe charmant, une colombe privée, blanche comme la neige, lustrait, du bout de son bec rose, son plumage encore humide.

Les deux enfants avaient l'air pensif et mélancolique; ils ne se parlaient pas : ils semblaient absorbés dans la contemplation naïve et profonde du délicieux paysage qui se déroulait à leur vue.

« A quoi songes-tu, ma sœur? — dit enfin Gabriel en regardant Céleste avec tendresse.

— Je songe à la rencontre que le jeune Tobie fit de l'ange Raphaël ; quand donc rencontrerons-nous aussi un ange qui nous donnera le secret de guérir la mère de notre mère? — ajouta Céleste en soupirant.

— Et moi, ma sœur, — dit Gabriel, — je pensais à la joie de Joseph lorsqu'il retrouve son frère Benjamin, qu'il aimait tant, et qu'il croyait perdu. »

Par ces paroles, on peut juger de l'esprit et de l'éducation de ces deux petits Cevenols.

Ils entendaient chaque soir lire la Bible en famille, selon la coutume protestante. Ils passaient de longues heures dans cette solitude, véritable terre promise. Élevés au milieu d'un pays de montagnes, où les grands spectacles de la nature sont si fréquents, ils pratiquaient la vie simple et pure des premières races de l'humanité, et trouvaient une ressemblance

frappante entre la physionomie sereine et imposante de leurs parents et celle que les livres sacrés donnaient aux patriarches. En un mot, ces enfants, l'imagination remplie des miraculeux souvenirs et de la poésie pastorale de la Sainte Écriture, ne croyaient pas les temps changés ; chaque jour ils s'attendaient à voir sortir du sein des nuages empourprés quelque bel archange, aux ailes d'azur, à la radieuse auréole.

Doux, faible et timide, Gabriel n'aimait pas les jeux de ses compagnons, plus robustes que lui. Aux exercices de la lutte, de la course, il préférait la promenade ou la rêverie à l'ombre des bois, amusements paisibles qu'il partageait toujours avec sa sœur.

Le soleil commençait à s'abaisser lentement derrière la noire forêt de pins et de châtaigniers qui couronnait la montagne, lorsque les deux enfants entendirent dans l'éloignement les abois de plusieurs chiens.

« Ce sont les chiens du garde des bois d'Aygoal ! » dit Céleste effrayée en se rapprochant de son frère.

Tout à coup les enfants pâlirent.

Un loup énorme parut sur le sommet de la colline où paissaient leurs troupeaux ; il boitait très-bas et semblait grièvement blessé.

Aussitôt les moutons épouvantés prirent la fuite du côté de la rivière, et deux grands chiens à pelage gris qui les gardaient, hérissant leurs poils, baissant

la queue, partagèrent la terreur du troupeau et le suivirent au lieu de s'apprêter à le défendre.

Céleste et Gabriel enlacèrent leurs bras, se serrèrent l'un contre l'autre avec effroi. Les yeux fixes, les lèvres entr'ouvertes, ils restèrent immobiles.

A ce moment les abois se rapprochèrent, deux grands chiens-courants arrivèrent sur la voie de la bête féroce qui, les reins brisés d'un premier coup de feu, laissait une trace sanglante sur son passage, et suivait en boitant la crête de la colline.

Le loup fit un dernier effort pour s'échapper; mais, après avoir couru pendant quelques minutes avec assez de vitesse, il tomba épuisé. Pourtant il se releva, et, assis sur ses robustes hanches, la gueule ouverte, les yeux rouges, ardents, les lèvres retroussées, montrant ses dents formidables, il attendit bravement les chiens, en poussant des hurlements sourds et menaçants.

Quoiqu'ils fussent éloignés du lieu du combat, les deux enfants étaient terrifiés, leurs troupeaux se pressaient en bêlant sur les bords du Gardon, et les deux chiens des petits pâtres, emportés par la crainte instinctive que leur espèce éprouve à l'approche des loups, avaient traversé la rivière à la nage et s'étaient réfugiés, tout tremblants, aux pieds de Céleste et de Gabriel.

Au contraire, les deux chiens du forestier, hardis et dressés à l'attaque, allaient se jeter intrépidement sur le loup, lorsqu'une voix retentissante, accompagnée de claquements de fouet, s'écria :

« Arrière, chiens, arrière ! Ici, *Raab* [1], ici, *Balak !* »

Au même instant un cavalier parut sur la crête de la colline.

C'était le *religionnaire* [2] Éphraïm, garde des bois d'Aygoal.

Il montait à cru un de ces petits chevaux de la Camargue, ordinairement pleins de vigueur et de feu. Celui-ci était absolument noir ; sa longue queue flottante, son épaisse crinière, qui retombait sur ses yeux, lui donnaient un air sauvage.

Éphraïm le conduisait avec une grossière bride de cordes, un billot de racine de frêne lui servait de mors.

Le costume du garde n'était pas moins sauvage que le harnachement de son cheval.

Éphraïm portait une sorte de casaque faite de la peau d'un loup non tannée sur laquelle on voyait encore les traces rougeâtres des veines de l'animal. Une bandoulière de cuir soutenait son fusil à long canon sur ses épaules. Une corne de bœuf remplie de poudre, un sac de peau de chèvre contenant ses munitions, et un couteau de chasse à manche de bois pendaient à ses côtés ; enfin un caleçon de grosse toile blanche laissait voir ses jambes nues, nerveuses et couleur de brique.

[1] En hébreu, *Raab* signifie *fort* ; *Balak, qui détruit.*

[2] On appelait indistinctement les protestants *religionnaires, calvinistes, fanatiques, huguenots.*

Les traits d'Éphraïm, durs, énergiques, disparaissaient presque sous sa barbe épaisse, noire, hérissée. Cette barbe lui montait jusqu'aux yeux et lui donnait un air si farouche, qu'on l'avait surnommé *l'ours d'Aygoal.* Son teint était olivâtre. Une large bandelette de peau de loup, entourant deux fois sa tête nue, assujettissait autour de son front ses longs cheveux crépus. Ses yeux noirs, renfoncés dans leur orbite, brillaient d'un sombre éclat. De taille moyenne, cet homme, dans la force de l'âge, avait des proportions herculéennes; ses larges épaules, légèrement voûtées, annonçaient une vigueur peu commune.

Éphraïm inspirait dans le canton une vénération craintive; on connaissait son courage, ses mœurs austères, sa piété. Habitant une cabane située au milieu de la forêt, il vivait dans une solitude profonde; sa parole brève, hardie, poétique, presque toujours colorée de sombres images empruntées à la Bible, son unique et constante lecture, sa parole avait une autorité sauvage sur les pâtres et sur les bûcherons des montagnes; ils le considéraient comme un saint, et ne s'approchaient jamais de lui sans une respectueuse terreur.

A la voix retentissante d'Éphraïm, ses chiens s'étaient arrêtés à quelques pas du loup contre lequel ils aboyaient avec fureur.

Éphraïm les rejoignit, sauta à bas de son cheval, qui, loin de s'éloigner de son maître, le suivit d'un air intelligent.

Le garde prit son fusil, l'arma et s'approcha résolument du loup qui, d'un dernier bond, voulut s'élancer sur lui. Mais Éphraïm, tenant son fusil d'une seule main, mit le bout du canon dans la gueule ouverte de la bête féroce. Elle mordit le fer avec furie. Le coup partit, elle tomba.

« *Ainsi périssent les loups ravisseurs !* » cria Éphraïm avec une exaltation farouche. Après avoir prononcé ces paroles de l'Écriture, il brandit son fusil d'un air menaçant.

Le soleil avait tout à fait disparu derrière la forêt d'Aygoal.

Céleste et Gabriel, rassurés par la mort du loup, rassemblèrent leurs troupeaux à la hâte pour les ramener au bourg de Saint-Andéol. La colombe privée vint se percher sur l'épaule de Céleste, et le frère et la sœur regagnèrent la ferme de leur père.

Une dernière fois ils jetèrent un coup d'œil craintif sur la colline déjà envahie par les ombres du soir.

Éphraïm, son cheval et ses chiens, groupés au sommet de la montagne, dessinaient leur noire silhouette sur la lueur douteuse et orangée du crépuscule.

Vues de loin et d'en bas, ces figures parurent aux enfants d'une grandeur démesurée.

Le garde d'Aygoal avait ses mains et ses vêtements teints de sang ; il venait d'éventrer le loup. Malgré la répugnance habituelle des chiens pour la chair de cet animal, les siens étaient si féroces et si mordants qu'ils en faisaient curée.

Chose étrange! son cheval *Lepidoth*[1], qu'il avait habitué par un caprice sauvage à manger de la chair crue, son cheval, les naseaux frémissants et retroussés, léchait avec avidité le sang qui souillait l'herbe, et poussait des hennissements farouches.

La curée faite, le garde rappela Raab et Balak; ils abandonnèrent, à sa voix, la carcasse du loup à moitié dévorée.

Suivi de ses deux chiens, dont le pelage blanc disparaissait presque sous le sang dont ils étaient couverts, Éphraïm, appuyé sur le garrot de Lepidoth, descendit pensif le revers de la colline, et regagna sa cabane solitaire.

Céleste et Gabriel, en quittant la plaine, furent frappés d'une nouvelle épouvante. La plus haute tour du château du *Mas-Arribas*, qui se dressait à l'horizon, blanche comme un fantôme, laissa échapper par une de ses fenêtres plusieurs jets de lumière d'un rouge ardent.

« Vois-tu! vois-tu, ma sœur! comme la tour du gentilhomme-verrier flamboie! — dit Gabriel en tremblant; — on dit que c'est toujours signe de malheur.

— Rentrons, rentrons vite, mon frère, » dit Céleste.

Et les deux enfants hâtèrent le pas afin d'arriver à Saint-Andéol avant la nuit close.

[1] *Lepidoth*, en hébreu *Éclair*.

II.

LA FERME DE SAINT-ANDÉOL.

Saint-Andéol, situé à mi-côte, dans une position ravissante, dominait la Petite-Chanaan. Céleste et Gabriel entrèrent bientôt avec leurs troupeaux dans la métairie de leur père.

Ce fermier, Jérôme Cavalier, un des habitants les plus vénérés de Saint-Andéol, était un homme de mœurs graves et simples, d'un caractère rigide. Comme tous les protestants, il gouvernait sa nombreuse famille avec une autorité patriarcale.

Pendant les guerres civiles du siècle passé, son père et son grand-père avaient combattu pour soutenir les droits de la religion réformée. Sans blâmer les actes de ses aïeux, Jérôme Cavalier ne les eût pas imités. Il ne croyait pas qu'il fût permis de prendre les armes contre les rois, même pour le soutien de la foi; il suivait scrupuleusement en cela la doctrine des cinq sectes protestantes [1], qui ordonnaient avant tout *la soumission profonde au souverain, et qui n'offraient aux chrétiens persécutés pour leur religion que la constance dans la souffrance et dans le martyre.*

[1] Calvin, Zuingle, OEcolampade, Busner et Bullinger.

Jérôme Cavalier exhortait les siens à s'abstenir de toute résistance violente, mais il les exhortait aussi à supporter avec calme et résignation les plus cruels tourments plutôt que de renoncer à l'exercice de leur culte.

Après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV ordonna de fermer ou de démolir les temples protestants, et décréta la peine des galères ou la mort contre tout huguenot surpris dans une assemblée ou écoutant un prêche. Jérôme Cavalier, malgré la terrible sévérité de ces édits, assista à toutes les réunions que des pasteurs proscrits tinrent alors dans les bois ou dans les montagnes.

Il ne contestait au roi ni le pouvoir ni le droit de faire massacrer les protestants désarmés, qui venaient pieusement écouter la parole de leurs ministres ; mais il croyait les protestants libres de se laisser égorger sans se défendre et d'acheter par le martyre l'éternité promise aux fidèles.

Jérôme Cavalier désapprouvait la conduite du grand nombre de religionnaires qui, malgré les édits, s'exilaient pour aller librement exercer leur religion en pays étranger. Il considérait l'expatriation volontaire comme une faiblesse, comme une adhésion tacite aux ordres iniques qui portaient atteinte à la liberté de conscience : *Vivre en honnête homme et en sujet fidèle dans mon pays et dans ma foi*, disait-il, *c'est mon droit ; et aucune puissance humaine ne me fera renoncer à ce droit.*

Très-respecté, très-aimé dans le bourg, il avait

toujours usé de son extrême influence pour calmer les esprits que les nouvelles persécutions irritaient davantage de jour en jour.

Lorsque ses deux plus jeunes enfants, Céleste et Gabriel, ramenèrent les troupeaux, Jérôme Cavalier était assis sur un banc de pierre, à l'abri d'un énorme châtaignier qui ombrageait la porte de sa métairie. La figure de ce vieillard, fortement accentuée et brunie par les travaux des champs, avait une expression à la fois douce, ferme et sérieuse. Il était âgé de soixante ans environ. Ses longs cheveux blancs tombaient sur ses épaules. Il portait une veste et un justaucorps de *cadis* brun [1] fabriqué avec la laine de ses moutons, et de grandes guêtres de toile. A côté de lui on voyait sa femme, vêtue d'une robe de serge noire.

Elle tenait sur ses genoux un grand sac de cuir rempli de monnaie, dans lequel Jérôme Cavalier puisait de temps à autre, car ce jour-là était un samedi, et, selon l'usage du pays, le fermier donnait à chaque laboureur sa paye de la semaine.

Ces gens appartenaient tous à la religion réformée. Soit que la présence du maître leur imposât, soit que leurs habitudes fussent généralement recueillies, ils avaient l'air réfléchi, presque triste.

Agiles et vigoureux, comme les habitants des montagnes, leurs regards décelaient une résolution froide, mais énergique. Vêtus de larges casaques de

[1] *Cadis*, sorte de drap fabriqué en Languedoc.

grosse toile blanche, les pieds nus ou chaussés de sandales attachées par des courroies, la tête respectueusement découverte, ils tenaient à la main leurs chapeaux de feutre, et passaient un à un devant le fermier pour recevoir l'argent qu'il leur distribuait en leur adressant quelques questions ou quelques avis sur les travaux de la saison.

Une femme d'un grand âge, dont la figure vénérable semblait altérée par la souffrance, était assise dans un fauteuil en dehors de la métairie ; elle contemplait avec une sorte de mélancolie douce les derniers rayonnements de ce jour si paisible.

La paye des laboureurs terminée, madame Jérôme Cavalier s'approcha de cette femme âgée, et lui dit avec une vive sollicitude :

« Comment vous trouvez-vous, ma mère?

— Toujours bien faible, ma fille ; mais cette belle journée me ranime un peu. — Puis elle ajouta : — Où sont donc mes petits-enfants? — Ils me manquent là, près de moi. »

Bientôt, appelés par leur mère, Céleste et Gabriel vinrent s'asseoir aux pieds de l'aïeule, qui promenait avec amour ses mains tremblantes sur leurs jolies têtes blondes.

Jérôme Cavalier, debout près de sa femme, qui s'appuyait sur son bras, souriait à ce tableau. Une servante, vêtue de noir, comme sa maîtresse, vint prévenir le fermier que le souper était prêt.

A cette époque les protestants observaient scrupuleusement la communion des repas.

Le vieillard, aidé de Gabriel, transporta doucement le fauteuil de l'aïeule dans l'intérieur de la maison, les laboureurs suivirent leurs maîtres.

La cuisine de la ferme servit de salle à manger à cette famille.

Le souper, préparé dans des plats de bois sur une nappe de grosse toile très-blanche, se composait de mouton et de chevreau rôti, de légumes cuits à l'eau, de truites pêchées dans le Gardon, d'un fromage de lait de brebis et d'un panier du mûres sauvages.

La rareté des céréales était alors telle dans ce pays que le fermier et sa famille mangeaient seuls un assez mauvais pain de seigle, les laboureurs et les domestiques mélangeaient avec leur viande de la pulpe de châtaignes bouillies.

Enfin maîtres et valets buvaient de l'eau de fontaine rafraîchie dans de grandes cruches d'une terre poreuse, le vin étant regardé comme une superfluité et réservé pour célébrer quelques fêtes de famille ou pour honorer l'hospitalité.

Au haut bout de la table, un fauteuil de bois de chêne marquait la place du fermier. Lorsqu'il fut devant son siége, chacun se mit devant le sien ; Jérôme Cavalier allait commencer à dire le *Benedicite,* lorsqu'il s'aperçut que la première place à sa droite était vacante.

« Où est mon fils aîné ? » demanda-t-il à sa femme.

Celle-ci fit un signe à une servante, qui disparut, et revint bientôt en disant :

« Voici M. Jean. »

A peine le nouveau venu fut-il entré et placé à la droite du fermier, que celui-ci récita le *Benedicite,* après avoir dit toutefois :

« Mon fils ne doit pas se faire attendre ainsi. »

Le repas commença dans un profond silence.

Jean Cavalier, fils aîné du fermier, avait vingt ans. Il ressemblait beaucoup à son frère Gabriel et à sa sœur Céleste : comme eux, il était blond et avait les yeux bleus ; sur ses joues, d'un ovale parfait, on voyait poindre une barbe naissante ; sa physionomie régulière était vive, expressive, hardie ; sa taille, quoique moyenne, ne manquait ni de vigueur ni d'élégance.

Bien qu'il fût habillé, comme son père, de cadis brun, on remarquait une sorte de recherche dans ses vêtements. Deux boutons d'argent ciselé et un beau nœud de ruban vert rattachaient le col de sa chemise de fine toile ; de grandes guêtres de cuir jaune dessinaient les contours d'une jambe nerveuse et bien tournée ; enfin son large feutre gris, qu'il avait jeté en entrant sur un escabeau, était orné d'une riche boucle d'argent et d'un ruban pareil à celui qui nouait le col de sa chemise.

Ces légères modifications à la sévérité habituelle du costume protestant n'étaient pas du goût du fermier, qui fronça les sourcils d'un air mécontent.

Il régnait dans les familles religionnaires une telle

subordination, une telle déférence domestique, que le repas déjà silencieux devint d'une morne tristesse lorsque chacun remarqua la mauvaise humeur du vieillard.

D'un caractère jovial et délibéré, Jean Cavalier, seul, soit qu'il n'eût pas été frappé de l'expression de la physionomie de son père, soit qu'il n'attachât pas une grande importance au refroidissement passager que celui-ci lui témoignait; Jean Cavalier voulut égayer un peu le souper, malgré les regards suppliants de sa mère, qui le voyait avec peine s'engager dans cette tentative.

« As-tu fait bonne pêche aujourd'hui, mon petit Gabriel? — demanda-t-il à son jeune frère.

— Oui, mon frère, j'ai pris cinq truites dans le Gardon; mais nous avons eu bien peur, moi et Céleste, car nous avons vu la tour du Verrier flamboyer d'un rouge couleur de sang; on dit que cela annonce toujours quelque malheur.

— Décidément le vieux Du Serre, tout gentilhomme verrier qu'il est, passe pour un sorcier, — dit gaîment Cavalier, — quoiqu'il soit le meilleur homme du monde, n'est-il pas vrai, mon père?

— Je crois M. Du Serre bon calviniste et honnête homme; vous le savez, — dit simplement le fermier.

— Et qu'as-tu vu encore de bien effrayant, mon petit Gabriel? — reprit Cavalier.

— Nous avons vu le garde d'Aygoal tuer un loup.

— Oh! la main d'Éphraïm est aussi sûre que son

coup d'œil, — dit Jean Cavalier; — je l'ai vu à cinquante pas couper avec son long mousquet une branche de noisetier à peine grosse comme mon doigt. C'est dommage qu'au lieu d'avoir la mine d'un gai forestier, il ait l'air aussi farouche que l'animal dont il porte le surnom, » ajouta-t-il en riant.

Cette plaisanterie parut inconvenante au fermier; il dit à son fils en le regardant sévèrement comme pour faire une allusion à sa toilette recherchée :

« Si Éphraïm se revêt de la peau des bêtes sauvages qu'il tue, c'est qu'il méprise les vanités terrestres; s'il habite au fond des forêts, c'est que la solitude est favorable à la prière et à la méditation.

— Oh! sans doute, mon père, — reprit gaiement Cavalier, — Éphraïm est un saint; mais, franchement, n'a-t-il pas tout l'air d'un diable? Je me crois tout aussi bon protestant que lui, ma carabine porte aussi loin et aussi sûrement que son long mousquet... mais... pardieu!...

— Assez, mon fils, — dit le vieillard.

— Mais...

— Assez, » répéta le fermier en faisant de la main un geste si absolu que le jeune homme rougit et resta muet.

Tous les convives avaient les yeux baissés, tant les réponses de Jean Cavalier semblaient irrévérentes.

Après quelques minutes de silence, le vieillard reprit en s'adressant à son fils :

« Vous êtes allé aujourd'hui surveiller la fenaison

des prés du vallon de Sainte-Eulalie. Combien y a-t-il de voitures de foin?

— Je ne sais, mon père, — répondit Cavalier avec embarras, — je n'y suis pas allé.

— Et pourquoi cela? — demanda sévèrement le vieillard.

— C'est demain la fête des compagnons de l'arquebuse; comme je suis leur capitaine, j'ai été obligé d'aller à Saol pour faire placer le but. »

Le fermier, d'un air de plus en plus mécontent, reprit :

« Hier avez-vous compté le bétail de la métairie des *Vives-Eaux* au retour des champs?

— Non, mon père, — répondit Cavalier intérieurement choqué de subir cet interrogatoire public; — les jeunes gens du Pont de Mont-Vert, à qui j'apprends le soir le maniement des armes, m'ont retenu à souper, et je n'ai pu aller aux Vives-Eaux pour la rentrée des troupeaux. »

Cette nouvelle désobéissance indigna le vieillard, qui s'écria :

« Et ne vous avais-je pas défendu de vous livrer désormais à ces exercices meurtriers, aussi dangereux qu'inutiles, bons pour les oisifs et pour les vagabonds? De paisibles, d'honnêtes laboureurs ont-ils besoin de manier des armes? Les édits du roi notre maître ne défendent-ils pas ces réunions? N'est-il pas étrange que mon fils ose, malgré ma défense, violer les lois? »

Irrité des reproches de son père, Cavalier s'écria violemment :

« Et qu'importent les lois quand elles sont injustes? Mon grand-père, mes aïeux, n'ont-ils pas résisté aux lois? n'ont-ils pas glorieusement tiré l'épée contre les Philistins et crié : *Israël, hors des tentes?* » s'écria Cavalier en jetant un coup d'œil expressif sur les laboureurs qu'il espérait frapper par le souvenir de cette citation biblique appliquée aux anciennes insurrections religieuses.

Mais tous gardèrent une contenance morne. L'aïeule joignit les mains avec terreur en entendant son petit-fils parler si audacieusement, tandis que madame Cavalier, tremblante, promenait ses regards désolés de son mari à Jean Cavalier.

Seul calme au milieu de cette scène de famille, le fermier répondit gravement à Jean Cavalier :

« Mon fils ne doit pas invoquer d'autre autorité que celle que Dieu m'a donnée sur lui. Je commande... il obéit. J'ai à lui parler ; qu'il aille m'attendre dans ma chambre, » ajouta-t-il d'un air absolu.

Malgré son assurance, malgré l'ardeur de son caractère, Jean Cavalier, muet, quitta la table et obéit, n'osant affronter le coup d'œil imposant de son père, tant les habitudes soumises et respectueuses de sa jeunesse avaient d'empire sur lui.

Le souper terminé dans la plus profonde tristesse, les grâces dites par le fermier, celui-ci alla rejoindre son fils.

III.

JEAN CAVALIER.

Avant de poursuivre ce récit, nous devons dire quelques mots des antécédents de Jean Cavalier, un des principaux acteurs de cette histoire.

Il était né en 1680, à Ribaute, village du diocèse d'Alais, où son père possédait une métairie qu'il abandonna pour venir plus tard habiter la ferme de Saint-Andéol, près de Mende.

Jean Cavalier, comme son frère Gabriel, avait d'abord gardé les troupeaux; mais bientôt appelé à Anduze par un de ses oncles, riche et sans enfants, qui exerçait la profession de boulanger, le jeune Cevenol, alors âgé de dix-sept ans, partit pour ce bourg.

La vie des champs lui plaisait peu. Son imagination était vive, mobile, ardente; son caractère enjoué, hardi, résolu, et peut-être plus orgueilleux que véritablement fier.

Quoique élevé au sein de la pieuse et austère famille dont nous avons tenté de donner un crayon, Jean Cavalier n'avait ni la foi rêveuse de Céleste et de Gabriel, ni le rigide puritanisme de son père. Assez exact à remplir les devoirs de sa religion, il ne manquait aucune occasion de se divertir.

Deux ans se passèrent ainsi. A dix-neuf ans, Cavalier, beau, brave, joyeux, bien fait, parlant facilement, devint bientôt le héros des artisans d'Anduze.

Certains hommes possèdent naturellement une faculté dominatrice; chez Cavalier, elle se révélait déjà; lui seul dirigeait les jeux et les exercices de sa corporation. Partout il primait ses camarades à la lutte, à la barre, à la course. Un vieux capitaine protestant, qui avait fait toutes les guerres religieuses du *grand duc de Rohan*, comme disaient les huguenots, lui donna quelques leçons d'escrime.

Un événement, futile en apparence, changea la carrière de Cavalier.

C'était en 1699 : les édits contre les réformés qui s'opiniâtraient dans leur religion devenaient d'une effrayante sévérité.

Louis XIV donna ordre d'envoyer des garnisaires dans les villes et dans les villages où le *fanatisme,* ainsi qu'on appelait la religion protestante, était le plus enraciné. Le bourg d'Anduze fut compris dans cette exécution; une compagnie de dragons du régiment de Saint-Sernin, commandée par le jeune marquis de Florac, s'y établit militairement.

Le jour de la Saint-Jean, une des fêtes du Languedoc les plus fêtées, Cavalier quitta la jupe de boulanger, revêtit son justaucorps, et se rendit chez le vieux capitaine huguenot qui lui avait donné des leçons d'escrime. Ce bonhomme, appelé Dominique

Pompidou, avait une fille d'une beauté si remarquable, qu'on la connaissait sous le nom de la *belle Isabeau.* Elle aimait Cavalier, et Cavalier l'aimait. Nous reparlerons plus tard et longuement de ce chaste amour qui joue un si grand rôle dans la vie du jeune Cevenol.

On allumait le feu de Saint-Jean sur la place d'Anduze. Cavalier devait conduire à cette cérémonie le capitaine et sa fille.

Au moment de partir, la belle Isabeau offrit à son amant une jolie branche de grenadier en fleur qu'elle avait cueillie dans son jardin. Cavalier mit fièrement ce bouquet à son feutre. Le capitaine, sa fille et le jeune boulanger arrivèrent devant le feu de joie.

M. le marquis de Florac, commandant des dragons, se trouvait sur la place du village; il parut fort sensible aux charmes de la belle Isabeau, et deux ou trois fois il passa devant elle en la regardant avec l'attention la plus provoquante.

Malgré la moustache grise du vieux capitaine qui semblait se hérisser de fureur, malgré les yeux menaçants de Cavalier, malgré la froideur dédaigneuse de la belle Cevenole, M. de Florac continua de suivre la jeune fille de ses œillades.

Cavalier, exaspéré, quitta le bras d'Isabeau, et se campant fièrement devant le marquis, lui dit :

« Monsieur le capitaine, je... »

Mais M. de Florac l'interrompit et lui dit durement :

« Le pain que ton maître m'a fourni hier pour mes

dragons était mauvais; celui de demain sera tout aussi détestable, ce qui n'arriverait pas, fainéant, si tu restais à surveiller ton four, au lieu de venir à la fête. »

Malgré le respect et la frayeur qu'inspiraient les dragons, malgré le grade du marquis, Cavalier, furieux de se voir ainsi traité devant la belle Isabeau, s'écria :

« Si j'avais une épée et le champ libre, monsieur, cette insulte ne serait pas impunie.

— Et que ferais-tu d'une épée, manant? — dit M. de Florac d'un air méprisant; — c'est une pelle à enfourner qu'il te faut. Allons, va mettre ton jupon et retourne à ton four. »

A ce nouvel outrage, le jeune boulanger ne se contint plus; il tira l'épée du bonhomme Pompidou, et se précipita sur M. de Florac; mais celui-ci, montrant Cavalier à plusieurs dragons qui s'étaient approchés, leur dit :

« Arrêtez ce fou. »

Cavalier était vigoureux; une lutte s'engagea; ses compagnons vinrent à son secours; il parvint à échapper aux soldats, et la nuit même il quitta Anduze.

Craignant les suites de cette rixe, il accompagna quelques religionnaires qui, fuyant les édits, s'expatriaient à Genève; il resta dix-huit mois dans cette ville.

En Suisse, il fit connaissance avec un gentilhomme protestant, nommé Du Serre, qui, on l'a dit, exer-

çait l'état de verrier dans le château du *Mas-Arribas*, situé au faîte de la montagne d'Aygoal, au milieu de la position la plus sauvage et la plus isolée.

Des bruits étranges couraient sur ce gentilhomme. L'art de fabriquer le verre, de le teindre, de le colorier, était trop du ressort de la chimie, science que le vulgaire regardait alors comme occulte, pour que le verrier, qui vivait très-retiré avec ses *gentilshommes souffleurs*[1], ne fût pas soupçonné d'alchimie et même de magie par les esprits faibles. Les catholiques considéraient donc Du Serre à peu près comme un sorcier ; beaucoup de protestants de la classe du peuple voyaient, au contraire, dans le verrier un homme assez recommandable par son austère piété, pour que Dieu daignât quelquefois se manifester à lui. C'est à ces communications surnaturelles que ceux-ci attribuaient les lueurs étranges qui éclairaient parfois les tours du *Mas-Arribas*. D'autres y reconnaissaient des présages funestes.

Du Serre, sous prétexte de faire son commerce de verrerie, venait très-souvent à Genève, sans être inquiété par M. de Baville, intendant du Languedoc, sur ses fréquentes sorties de France.

Le père de Cavalier, habitant dans le voisinage du verrier, l'avait souvent chargé de remettre à son fils

[1] « Les ouvriers qui travaillent à ce bel art sont tous gentilshommes, et ils n'en reçoivent aucuns qu'ils ne les reconnaissent comme tels. Ils ont obtenu de beaux et grands priviléges au sujet de cet art. » (4e art. *De la Verrerie*, 1657, Haudiguer de Blancourt.)

l'argent qu'il lui envoyait à Genève. Jean Cavalier et Du Serre se lièrent bientôt.

Ce dernier, qui avait eu l'adresse d'échapper aux soupçons et à la vigilance de M. de Baville, était pourtant un des chefs les plus actifs de l'union protestante. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, cette société secrète, à certaines époques de l'année, envoyait mystérieusement à Toulouse seize députés chargés de représenter le calvinisme du haut et du bas Languedoc, des Cevennes, du Vivarais et du Dauphiné, et de conférer sur les intérêts de la religion réformée.

Dans ces réunions se posèrent les premières bases des *Assemblées du désert;* ce fut là que les députés choisis parmi les protestants les plus honorables, résolurent, au nom de leurs frères, « de persister dans la pratique de leur culte par tous les moyens qui ne mèneraient pas à la rébellion; de s'assembler pour prier au grand jour sur les ruines de leur temple; de ne pas abandonner la France, et de subir plutôt le martyre que de renoncer à leur foi. »

Depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la paix de Ryswick, les calvinistes restèrent inébranlables dans cette résolution, quoique plusieurs assemblées eussent été massacrées, quoique plusieurs ministres eussent été pendus, roués ou brûlés, pour avoir prêché malgré les édits.

Mais depuis 1700, les tueries des religionnaires étaient devenues si fréquentes, tant de ministres avaient été victimes de leur zèle, que l'*union* décida

que les protestants ne s'assembleraient désormais que la nuit, toujours désarmés, toujours résignés à mourir sans se défendre.

Lors de ce redoublement de persécution, Du Serre rencontra Cavalier à Genève. Le gentilhomme verrier reconnut dans le jeune Cevenol du courage, une volonté énergique, de l'esprit, de l'orgueil, et surtout les germes d'une ambition démesurée. Pensant à l'avenir, il usa de son expérience pour diriger et pour former Cavalier selon ses vues. Pendant les deux années qu'il passa à Genève, celui-ci, par les conseils de Du Serre, acquit quelques connaissances mathématiques, suivit avec assiduité les manœuvres des milices, apprit le maniement des armes, et fréquenta beaucoup les réunions de protestants. Le caractère entreprenant de Cavalier s'exalta singulièrement dans ces entretiens, où le sort des calvinistes et la cruauté de leurs persécuteurs étaient peints sous les plus justes et sous les plus noires couleurs. Il devint bientôt un des membres les plus ardents du parti *militant* [1].

Il avait toujours manqué à Cavalier une foi sérieuse et profonde dans sa religion. Ses mœurs, sans être mauvaises, n'étaient pas irréprochables ; son esprit aventureux, mobile, hardi, n'avait rien de la rigidité calviniste. En sortant du prêche, Cavalier courait avec ardeur aux fêtes profanes. Si quel-

[1] On appelait ainsi la très-faible minorité des protestants qui voulait, comme au temps de Condé et de Rohan, appuyer leurs justes réclamations par la force des armes.

quefois, à Genève, il rencontrait des gentilshommes catholiques, il se trouvait plus choqué de leur morgue que de leur croyance. En eux il haïssait encore plus le noble que le papiste, il était bien près d'envier les éperons d'or et les écharpes brodées de ces *fiers plumets*, quoique ceux de sa religion leur reprochassent ces ornements comme autant de misérables vanités.

Convaincu de l'impossibilité de changer le naturel de Cavalier, Du Serre, en homme supérieur, l'accepta avec ses défauts et ses qualités.

Pour entretenir, pour augmenter encore l'exaltation du jeune Cevenol, il lui montra dans la réforme, la question religieuse liée, subordonnée peut-être à la question politique; les biens, la liberté des protestants attaqués comme leurs consciences.

Il lui montra dans l'avenir une régénération sociale basée sur l'*esprit* et sur le *droit d'examen*, cette distinction fondamentale de la religion protestante. Il lui montra enfin dans l'avenir, selon le vœu de Calvin, *les rois soumis aux trois ordres de l'état, trois ordres composés des vrais tuteurs du peuple* [1].

En parlant ainsi, Du Serre dénaturait complétement les vœux et les principes de la majorité des protestants, qui n'envisagèrent jamais la question religieuse sous le point de vue politique. Mais Du Serre avait ses raisons pour agir de la sorte.

[1] Calvin, *Lettres*. XVI, s. 26.

Grâce à ses enseignements, tout catholique devint pour Cavalier le type de la noblesse papiste, hautaine, dissolue et despotique; tandis qu'un protestant était le type du tiers-état, honnête, laborieux et opprimé. En un mot, Cavalier considérait un papiste, à peu près ainsi que le libéralisme étroit du dix-neuvième siècle a quelquefois considéré les *ultrà-royalistes*.

Il n'est pas encore temps de dévoiler les projets de Du Serre, et surtout les moyens étranges, effrayants, inouïs, qu'il comptait mettre en œuvre pour les faire réussir. De lui seul dépendaient certaines éventualités presque miraculeuses. Elles pouvaient faire soulever en masse les populations des Cevennes jusque-là si impassiblement résignées au martyre. Le verrier voulait donc toujours avoir Cavalier sous sa main pour faire de lui un chef de partisans redoutable, dans le cas où l'heure viendrait de courir aux armes.

Après deux ans d'exil volontaire, le motif qui avait obligé Cavalier à s'éloigner paraissant oublié, Du Serre l'engagea à revenir en France.

Souvent le jeune Cevenol et le gentilhomme verrier se concertaient avec quelques autres gens du pays, mais la nuit, dans des lieux écartés et dans le plus profond secret. D'après les avis de Du Serre, qui, sans laisser pénétrer ses projets, ne semblait pas éloigné de croire à la possibilité d'une prochaine révolte, Cavalier fréquenta beaucoup les jeunes gens de son âge et de sa condition.

A Saint-Andéol, à Saol, au Pont de Mont-Vert, il se fit beaucoup d'amis par son caractère résolu et animé. Il organisa un tir à l'arquebuse, des luttes, des jeux de force et d'adresse : bientôt tous les jeunes gens des paroisses environnantes aimèrent Cavalier comme un garçon jovial, résolu et grand partisan des plaisirs.

Quoique les rapports qui existaient entre eux et Cavalier ne fussent fondés que sur leurs amusements communs, ils étaient fréquents, et son autorité sur ses compagnons s'augmentait chaque jour. Quoique cette domination fût en apparence futile, elle n'en existait pas moins. Pour l'acquérir et pour la conserver, le jeune Cevenol avait suivi les conseils de Du Serre.

Cavalier aimait et vénérait son père, mais il savait trop l'inflexibilité de ses principes pour ne pas lui avoir toujours caché ses relations avec le verrier, et surtout les vagues espérances qu'il nourrissait.

Il avait aussi tâché de dissimuler à son père l'influence qu'il exerçait sur la jeunesse des environs.

Il existait une grande différence entre les religionnaires de la plaine ou des bourgs et les religionnaires pasteurs ou bûcherons qui vivaient habituellement dans les montagnes.

Ces derniers, sans doute en raison de leur vie sauvage et contemplative, avaient, sinon plus de foi, du moins plus d'exaltation religieuse que les habitants du plat pays. Ephraïm, le garde du bois d'Aygoal,

connu par la sombre austérité de sa vie, par sa piété, exerçait sur ceux-là un empire absolu.

Les protestants de la plaine, les artisans des bourgs, plus civilisés, plus mêlés au monde, trouvaient Éphraïm trop puritain, trop enthousiaste. Cavalier, au contraire, jeune, beau, joyeux, hardi, les exerçant au maniement des armes, et se faisant l'âme de leurs jeux rustiques, leur inspirait beaucoup de confiance et une affection dévouée.

Ainsi, en cas d'insurrection, Éphraïm eût été le chef des montagnards religionnaires, comme Cavalier eût été le chef des protestants du plat pays.

Depuis que sa jeune et vive imagination était remplie de rêves d'ambition, depuis qu'il s'était passionné pour la carrière aventureuse des Bajol, des Merle, des Cyprien, de ces chefs huguenots qui pendant les guerres civiles avaient si vaillamment combattu à la tête des populations soulevées, Jean Cavalier avait pris en aversion la vie calme et monotone des champs.

On a parlé de son amour pour la fille d'un vieux capitaine protestant. La belle Isabeau aimait aussi tendrement Cavalier. Après sa querelle avec le marquis de Florac, obligé de s'exiler, il avait entretenu une correspondance suivie avec cette jeune fille.

Elle et Cavalier n'attendaient que des jours meilleurs pour demander à leurs parents la permission de s'unir. Au bout de quelque temps, Isabeau cessa tout à coup d'écrire à son fiancé. Cavalier, inquiet, malheureux de ce silence, allait peut-être rentrer im-

prudemment en France, lorsque Du Serre, arrivant à Genève, lui remit une lettre de la jeune fille. Elle lui annonçait qu'obligée de partir avec son père pour le Rouergue, elle ne pourrait désormais lui donner de ses nouvelles qu'à de longs intervalles, mais que rien n'était changé, que rien ne changerait dans ses sentiments pour lui.

La douleur de Cavalier fut d'abord vive et cruelle. Peu à peu, sans oublier Isabeau, il supporta son chagrin avec plus de courage. Il avait la promesse de la jeune fille; de temps à autre il en recevait une lettre remplie des protestations d'un éternel amour; il attendit donc assez patiemment la fin de son exil.

Un sentiment moins vrai se fût peut-être affaibli par l'absence et par les difficultés, mais Cavalier éprouvait pour Isabeau une affection sérieuse, grave, presque solennelle ; il avait en elle une foi profonde. Le caractère fier, généreux, héroïque de cette mâle jeune fille, lui inspirait autant d'admiration que d'amour ; il ressentait pour elle une de ces passions puissantes auxquelles on rattache toutes les phases importantes de sa destinée, et qui servent pour ainsi dire à jalonner l'avenir. Isabeau était la femme que Cavalier voulait épouser, bien certain qu'elle partagerait résolument avec lui sa bonne, sa mauvaise ou son aventureuse fortune.

A son retour en France, il apprit par une lettre d'Isabeau qu'elle avait été obligée de quitter le Rouer-

que pour suivre son père en Guyenne; avant la fin de l'année elle devait être de retour à Anduze.

Si Cavalier eût été d'un esprit moins mobile, d'un caractère moins ardent, si les demi-confidences que lui faisait Du Serre ne l'eussent pas préoccupé, si les instincts d'ambition qui agitaient continuellement le Cevenol ne l'eussent rendu rêveur et distrait, il se fût aperçu que sa famille, que ses amis, ne répondaient jamais sans un certain embarras à ses questions sur la belle Isabeau.

C'est que l'heure d'une grande révélation n'était pas encore venue.

Depuis quelque temps le vieux Jérôme Cavalier observait attentivement la conduite de son fils aîné; il n'avait pas pénétré le secret de ses entretiens avec Du Serre; mais à l'exaltation qui se manifestait parfois dans les idées de Jean, à son allure plus délibérée, au dégoût qu'il manifestait de jour en jour davantage pour les travaux des champs, à l'orgueil qui perçait malgré lui dans ses discours, le fermier pressentait que son fils, entraîné par la fougue de son caractère aventureux, allait peut-être s'engager dans une voie fatale.

L'allusion que Jean avait faite le jour même à souper, à propos du rôle militant de ses aïeux pendant les guerres civiles, avait encore augmenté les craintes du vieillard. Les circonstances devenaient graves, la persécution s'appesantissait de plus en plus sur ces malheureuses contrées. On annonçait l'arrivée de l'archiprêtre des Cevennes, l'abbé Du Chayla, à la tête

de forces imposantes. Ce prêtre redouté parcourait le Languedoc précédé d'une renommée terrible. Il faisait impitoyablement exécuter les édits qui appliquaient à tous les protestants les peines effroyables décrétées contre les relaps. Pourtant les religionnaires demeuraient calmes, résignés ; les pasteurs proscrits leur avaient surtout ordonné cette tranquillité morne et muette des martyrs. Dieu devait avertir son peuple, par la voix de ses prophètes, du moment où il serait permis de repousser la violence par la violence.

Ce jour n'arriverait jamais sans doute ; mais Jérôme Cavalier, comme un grand nombre de protestants, tremblait que quelque déclamation imprudente ne fît éclater un mécontentement depuis si long-temps comprimé. Instruit par l'expérience, il savait que la moindre tentative de révolte serait le signal de la ruine, de l'extermination des protestants du Languedoc.

Long-temps il réfléchit sur ce qu'il avait à faire pour arracher son fils à l'oisiveté, pour lui créer une vie active, occupée, et pour éloigner de lui des tentations dangereuses. Le fermier résolut de le marier. Il jeta les yeux sur la fille d'un riche fermier de Mende, proposa son fils, le fit accepter. Tout se trouvait à peu près convenu entre les deux familles, que Jean Cavalier ignorait encore ces arrangements.

Habitué à voir tout ployer devant son inflexible volonté, le vieux protestant ne douta pas que son fils ne lui obéît. Il s'attendait bien à quelque diffi-

culté à l'endroit d'Isabeau, mais il connaissait un moyen sûr d'écarter cet obstacle.

C'était donc au moment d'avoir avec son fils cette conversation importante, que le fermier entra d'un air sévère et mécontent dans la chambre où l'attendait Cavalier.

IV.

LE PÈRE ET LE FILS.

Le protestant s'assit ; Jean resta debout devant son père ; son air était à la fois respectueux et inquiet.

« Mon fils m'a répondu tout à l'heure comme il ne convient pas à un enfant respectueux, » dit le vieillard d'une voix grave.

Cavalier remarqua, non sans émotion, que son père lui parlait à la troisième personne, formule qu'il n'employait que dans les circonstances solennelles ; aussi répondit-il avec soumission :

« Pardon, mon père, je m'en repens.

— C'est bien. Qu'à l'avenir mon fils ne prononce jamais de folles paroles devant nos laboureurs et devant nos domestiques. C'est à nous à leur donner l'exemple de la soumission aux lois, aux volontés du roi, notre seigneur, notre maître.

— Notre maître ! » répéta Jean avec une hautaine impatience.

Après avoir jeté un regard sévère sur son fils, le fermier lui dit :

« L'orgueil de mon fils est bien grand; mais il faudra qu'il s'abaisse....

— Que voulez-vous dire, mon père? »

Le vieillard continua, sans paraître avoir entendu cette question.

« J'userai fermement du pouvoir que le Seigneur donne aux pères sur leurs enfants pour arracher mon fils de la voie dangereuse où il marche. »

Il y avait un calme si froid, si résolu, dans l'accent du vieillard, que Jean se sentit à la fois blessé, effrayé de cet exorde, où se révélait la volonté paternelle dans tout son majestueux despotisme.

« Je ne sais de quel danger vous voulez parler, mon père, » reprit-il d'un ton un peu moins humble.

Mais le vieillard poursuivit, sans paraître faire attention à ce que disait Jean :

« Depuis qu'il est revenu de Genève, mon fils s'occupe de vanités. Je lui avais confié la surveillance de mes champs, il ne les a pas surveillés. Il court les fêtes, il passe ses jours dans l'oisiveté ; il rougit, je crois, de notre laborieuse condition ; l'orgueil, l'orgueil qui le perdrait, si son père ne veillait sur lui d'un regard sévère, l'orgueil le domine : il se révolte à la pensée d'avoir un roi, un maître ; cela est bien fatal. Celui qui nie aujourd'hui l'auto-

rité de son souverain niera demain l'autorité de son père, ensuite celle de son Dieu....

— Pouvez-vous penser cela? Vous ai-je jamais manqué de respect, mon père?

— Mon fils ne peut pas me manquer de respect... mais il ne suffit pas qu'il soit respectueux, il faut qu'il soit utile aux siens, utile à son pays; il faut qu'il travaille, il faut que, comme moi, il cultive péniblement la terre pendant l'ardeur du jour, afin de pouvoir le soir se reposer, calme et satisfait, à la porte de sa maison, au milieu de sa famille.

— J'honore les travaux des champs, mon père, mais il est plus d'un moyen de servir son pays; j'ai étudié à Genève, et...

— Mon fils n'a rien appris à Genève; et, eût-il appris beaucoup de sciences, il sait qu'il ne peut être ni avocat, ni médecin, ni notaire, ni scribe, ni clerc, ni procureur, ni marchand. Il sait qu'il ne peut remplir aucune fonction publique; les édits du roi ne le veulent pas [1].

— Et ces édits infâmes me révoltent! — s'écria violemment Cavalier. — Pourquoi cette honteuse exclusion? Pourquoi sommes-nous un peuple d'opprimés au milieu d'un peuple d'oppresseurs? De quel droit nous met-on hors la loi? de quel droit?

— Et de quel droit voulez-vous échapper au martyre, si Dieu vous l'inflige? Et qu'est-ce qu'aujour-

[1] L'exercice de ces professions fut défendu aux protestants par ordonnance du roi des 11 juillet, 5 et 17 novembre 1685, 15 juin 1682, 10 juillet 1685, 11 juin 1686, 6 août même année.

d'hui auprès de l'éternité ? Et qu'est-ce qu'une oppression passagère auprès d'une réhabilitation éternelle ? — demanda le vieillard avec une chaleureuse indignation.

— Mais l'injustice ?

— Je ne discute pas avec mon fils, — dit le fermier en faisant de la main un geste impérieux ; — je lui donne des ordres. Il servira donc son pays comme je l'ai servi ; il sera laboureur comme je le suis. J'ai fait ma part de travail, je suis vieux, j'ai besoin de me reposer. Lui est jeune, robuste ; qu'il prenne ma place à la charrue et qu'il continue le sillon que j'ai commencé. Un jour, si Dieu le bénit, comme il m'a béni, il verra son fils le remplacer à son tour. Ainsi, vienne la Saint-Jean, mon fils exploitera cette ferme sous ma surveillance ; comme il est en âge de prendre une compagne, il épousera la fille aînée d'Antoine Alais de Mende. Tout est convenu entre moi et Antoine, j'en ai prévenu ma femme. Demain mon fils m'accompagnera à Mende. »

Les phrases courtes, heurtées, dont l'allure grave et un peu parabolique révélait la lecture habituelle de la Sainte-Écriture, furent accentuées par le vieillard avec une telle autorité ; il ressortait si évidemment de l'inflexion de sa voix, du caractère de sa physionomie, qu'il ne supposait même pas une objection possible à sa volonté, que Jean Cavalier demeura stupéfait. Il ne revint à lui que lorsque son père dit en se levant et se dirigeant vers la porte :

« Allons, voici l'heure de la prière.

— Mon père ! un moment, — dit Jean en prenant la main du vieillard qui s'apprêtait à sortir ; — pardonnez-moi, mais j'ai mal compris sans doute. Vous m'avez parlé d'un mariage ?

— J'ai annoncé à mon fils son prochain mariage avec la fille d'Antoine Alais de Mende. »

La figure de Jean exprima l'étonnement le plus profond, et il s'écria :

« Mais vous savez bien, mon père, que cela ne se peut pas ! »

Le fermier jeta sur son fils un regard sévère, impassible ; sans lui répondre, il fit un pas vers la porte.

« Écoutez-moi, mon père ; par pitié, écoutez-moi ! Je ne puis pas épouser la fille d'Antoine Alais, vous ne voudriez pas que je fusse malheureux, que je fusse parjure ; vous savez bien qu'Isabeau a ma foi comme j'ai la sienne, vous savez bien que je l'aime et qu'elle seule sera ma femme !

— Mon fils ne prononcera plus le nom d'Isabeau devant moi, et épousera la femme que je lui ai choisie.

— Jamais ! » s'écria Cavalier, outré de l'inébranlable fermeté de son père.

Le fermier, réfléchissant que son fils pouvait raisonnablement s'étonner de cette défense de penser désormais à Isabeau, défense que rien ne semblait motiver, revint au milieu de la chambre et dit à Jean avec un accent moins sévère :

« Mon fils ne peut pas penser que j'exige de lui

rien de contraire à son bonheur, rien de contraire à la foi jurée. Quand je lui dis qu'il ne doit plus prononcer le nom d'Isabeau devant moi, c'est que ce nom ne doit plus être prononcé ; quand je lui dis qu'il est délié de sa parole, c'est qu'il en est délié. »

Jean Cavalier avait pour le caractère de son père une profonde vénération ; ces mots l'épouvantèrent. Il se sentit d'abord chanceler sous ce coup si imprévu ; puis, poussé par une terrible curiosité, pâle, hagard, il dit au fermier :

« Sans doute, je vous crois, mon père ; mais, enfin, pourquoi suis-je délié de ma parole envers Isabeau ? Pourquoi ne plus prononcer son nom devant vous ? »

Les traits de Jean exprimaient une anxiété douloureuse ; le fermier, qui, malgré sa froideur apparente, chérissait son fils, se sentit péniblement affecté. Changeant tout à coup de langage, il tendit la main à Jean, et lui dit :

« Ne m'interrogez pas, mon enfant. »

Ce mouvement, ces simples paroles, l'émotion que son père ne pouvait contenir, firent pressentir à Cavalier quelque horrible malheur ; se rappelant aussitôt que depuis deux mois il n'avait pas reçu de nouvelles d'Isabeau, il s'écria désespéré :

« Elle est donc morte ?

— Elle n'est pas morte, répondit le vieillard.

— Mais elle est malade, mais elle est mourante peut-être !

— Elle se porte bien.

— Elle vit... et je suis délié de ma parole envers elle? elle vit.... et je ne dois jamais prononcer son nom devant vous, mon père? dit Cavalier lentement, et comme s'il eût voulu pénétrer le sens de cette énigme fatale. — Mais elle est donc infâme alors? Mon père, mon père, répondez-moi, elle est donc infâme? »

Après un long silence, pendant lequel Jean Cavalier attachait sur son père des regards avides, le vieillard répondit d'une voix solennelle et éclatante, comme s'il eût prononcé une malédiction:

« Elle est infâme ! »

Cavalier resta d'abord écrasé sous ces paroles. Le premier vertige de la stupéfaction passé, le doute vint, et avec lui l'espoir; il aimait tellement Isabeau, qu'il ne pouvait croire aux paroles de son père.

« Mon père, on vous a trompé, — reprit-il, — ce que vous dites là est impossible. Depuis deux ans Isabeau m'écrit qu'elle m'aime; elle est loyale, elle est courageuse, elle ne s'abaisserait pas à mentir. Non, non, mon père, on vous a trompé! »

Le fermier comprenait tout ce que devait souffrir son fils; au lieu de lui répondre sévèrement, il lui dit avec douceur :

« Mon enfant, croyez-moi, on ne m'a pas trompé. Si j'ai longtemps gardé le silence sur cette indigne trahison, c'est que l'heure n'était pas venue de vous l'apprendre, c'est qu'il était inutile de vous causer une peine violente. En cela peut-être j'ai été faible;

j'aurais dû tout vous dire à votre retour de Genève ; mais maintenant ne m'interrogez pas.... croyez ma parole. Mon enfant, je n'ai jamais accusé un innocent.... Pour toujours oubliez cette infâme... songez à l'union que je vous ai préparée, vous y trouverez le bonheur et la paix. » .

Cavalier se méprit sur les sentiments de son père ; pour la première fois de sa vie il crut que le vieillard avait recours à la ruse pour lui faire contracter le mariage qu'il projetait et qu'Isabeau était indignement calomniée.

« On accuse Isabeau pendant son absence, — dit-il fermement à son père, — on ne me dit pas quel est son crime ; eh bien ! moi, je ne me marierai pas avant de savoir ce qu'on lui reproche, avant de l'avoir entendue se défendre.

— Mon fils ! — dit durement le vieillard, rappelé à ses habitudes sévères par le doute qu'exprimait Cavalier.

— Et d'ailleurs, — reprit celui-ci, — qui me dit que vous ne sacrifiez pas Isabeau à votre désir de me faire faire un mariage qui vous convient ?

— Malheureux insensé ! — s'écria le vieillard avec indignation, — vous osez soupçonner votre père. Apprenez donc tout ; apprenez donc ce que par pitié je voulais vous cacher ! Lorsque vous avez quitté Anduze, cette misérable s'est laissée séduire par le marquis de Florac, capitaine des dragons de Saint-Sernin, celui-là même qui a causé votre exil.

Maudite partout, elle a été obligée de quitter le pays. Me croirez-vous maintenant ?

— Ah ! mon père, c'est horrible ! ayez pitié de moi ! » dit le malheureux en tombant agenouillé devant le vieillard et cachant sa figure dans ses mains pour étouffer ses sanglots. »

Deux heures après cette révélation, à minuit, Jean Cavalier sortit de la ferme avec précaution, afin de n'être entendu de personne. Il se dirigea rapidement vers le pied de la colline où le garde d'Aygoal avait tué un loup.

A cet endroit, une croix de pierre, appelée dans le pays la *Croix-du-Sang*, en mémoire sans doute de quelque tragique événement, s'élevait au milieu d'un carrefour où se croisaient les quatre principaux chemins de l'*Hort-Diou.*

V.

LA CROIX-DU-SANG.

Jean Cavalier, en se rendant à la Croix-du-Sang, où il savait trouver Éphraïm et Du Serre, était en proie aux sentiments les plus désespérés. Sa rage contre Isabeau, contre celui qui l'avait séduite, était d'une ardeur presque féroce. Il avait été jusqu'alors si aveuglement confiant dans l'amour de cette jeune

fille, il se le croyait si absolument acquis pour l'avenir, que cette brusque déception, que cette ruine de toutes ses espérances lui était doublement affreuse.

Tantôt il accusait seulement Isabeau de cette infâme trahison, tantôt il faisait au contraire retomber tout le poids de sa haine sur M. de Florac.

Mais, quand il songeait à l'odieuse duplicité de la jeune fille, qui récemment lui écrivait de nouvelles protestations d'un amour éternel, il la trouvait peut-être encore plus digne d'exécration que le marquis.

Et pourtant Isabeau avait toujours été de moitié dans les rêves d'ambition de Cavalier. Elle lui avait paru si supérieure à sa naissance par l'élévation de son caractère et de son esprit, il lui avait reconnu tant de mâle énergie, que dans ses plus folles visions de gloire cette femme héroïque était toujours à ses côtés.

En creusant ses souvenirs, il crut même reconnaître que ses premiers instincts d'ambition s'étaient éveillés en même temps que son amour pour Isabeau, et que c'était pour elle qu'il avait songé à sortir de son humble condition.

D'autres fois il passait des transports de la colère à la douleur énervante des souvenirs, il se rappelait les moindres paroles de la jeune fille, sa candeur, sa franchise, la sévérité de ses remontrances, lorsqu'elle reprochait à Cavalier ses idées glorieuses et vaines, les conseils pleins de raison et de maturité qu'elle lui donnait dans ses lettres.

Il se demandait alors comment un cœur si vaillant avait pu descendre à une trahison si lâche.

Ainsi que cela arrive presque toujours, la question personnelle absorba la question générale; dans sa furie contre le marquis de Florac, Cavalier enveloppa tous les catholiques. Si d'un signe il avait pu faire soulever la population protestante pour marcher en armes contre la classe noble et papiste, la révolte eût été déclarée à l'instant.

Son rendez-vous avec Éphraïm et Abraham Du Serre, qu'il n'avait pas oublié au milieu de ses douloureuses agitations, lui était donc précieux comme la vengeance.

Après avoir marché quelque temps, Cavalier se trouva sur les confins d'une vaste plaine de bruyères qui séparait la forêt d'Aygoal des collines de l'Hort-Diou. Quatre chemins coupaient cette plaine ; à leur point de section s'élevait une haute et gothique croix de pierre.

La nuit était claire et étoilée.

Cavalier, voyant quelqu'un au pied de la croix, s'approcha avec circonspection.

« *Sonnez du cor à Gabaa,* » dit d'une voix sourde celui qui l'avait devancé au rendez-vous.

Cavalier répondit à ces mots de ralliement par cette phrase empruntée au même verset de la Bible : « *Faites retentir la trompette à Rama.* »

Puis, s'approchant, il dit, selon la formule usitée par les religionnaires :

« Bonsoir, frère Éphraïm. Frère Abraham n'est-il pas venu ?

— Pas encore, » dit Éphraïm.

Cavalier, absorbé par ses pensées, alla s'asseoir sur le piédestal de la croix, mais, quand il s'en fut approché, il s'écria :

« Éphraïm, qu'y a-t-il donc de pendu là à ce pilier ? la carcasse d'un chien ? »

Le garde se leva silencieusement, prit un briquet dans sa gibecière, fit du feu, arracha une poignée de bruyères sèches, l'alluma, et, sautant d'un bond vigoureux sur le piédestal, il éclaira la croix.

Sur ses bras de pierre, au-dessus du loup qui y était pendu à moitié dévoré, on lisait ces mots écrits au charbon :

Ainsi périra l'archiprêtre de Baal. Ainsi périront les loups ravisseurs !

Cavalier frissonna en voyant la physionomie farouche d'Éphraïm, et en lisant aux lueurs de sa torche cette sentence de mort, tracée dans un moment de sauvage enthousiasme.

La lumière s'éteignit, tout retomba dans l'obscurité.

Le profond silence de la nuit fut interrompu par un bruit de pas.

Éphraïm et Cavalier se levèrent, prêtèrent l'oreille avec attention : un homme parut bientôt.

« *Poussez des cris à Bétharon,* — dit Éphraïm.

— *Et vous, Benjamin, sachez que l'ennemi est derrière moi,* — répondit le nouveau-venu.

— C'est frère Abraham ! » dirent à la fois Cavalier et Éphraïm en s'avançant vers lui.

Abraham Du Serre, d'une noble et ancienne maison du Languedoc, avait alors cinquante ans. Il était grand, maigre et vigoureux ; des rides profondes sillonnaient son pâle visage, d'une expression à la fois caustique et dure ; son front et ses tempes étaient absolument dégarnis de cheveux ; ses sourcils gris comme sa moustache recouvraient presque son œil étincelant. Il portait une casaque de paysan, des guêtres de cuir, un large chapeau de paille et un bâton ferré.

Absorbé par son idée fatale et dominante, lorsque Cavalier vit Du Serre, malgré l'importance des intérêts qu'ils avaient à traiter, il ne pensa qu'à s'informer d'Isabeau.

« Frère Abraham, — lui dit-il d'une voix tremblante d'émotion en le prenant à part, — mon père m'a tout dit sur Isabeau : il m'a dit qu'elle m'avait indignement trahi... Il m'a dit qu'elle avait été séduite ! — ajouta Cavalier avec une fureur croissante ! — Cela est-il vrai ? cela est-il vrai ? »

Depuis quelques moments Du Serre regardait Cavalier d'un air à la fois dédaigneux et étonné. Tout à coup il s'écria avec indignation :

« Frère Éphraïm, viens ici, brave lion d'Israël, viens entendre cet homme se lamenter à propos de je ne sais quelle infâme ! On se prépare à égorger ses frères, et il ne pense qu'à pleurer un fol amour perdu ! Crois-tu donc, frère Jean Cavalier, que ce

soit pour entendre de pareilles indignités que l'heure sacrée de minuit nous rassemble dans le désert ?

« *Pleurez sur un mort parce qu'il a perdu la lumière! pleurez sur un insensé parce qu'il a perdu la raison!* — dit Éphraïm d'un air sombre. Puis il ajouta : — Je te l'ai dit, frère, cet enfant est trop faible, il est trop jeune, il est trop vain pour travailler comme nous à la vigne du Seigneur. Que le mal qu'il fera à notre cause retombe sur sa tête ! »

Soit qu'il sentît la justesse des reproches de Du Serre, soit qu'il en fût blessé, Cavalier n'y répondit pas ; mais, s'adressant à Éphraïm, il lui dit avec orgueil :

« Si d'un son de ta trompe tu peux rassembler autour de toi les chevriers de la montagne et les bûcherons de la forêt, ma voix est connue du laboureur de la plaine et des artisans du bourg. Qu'on appelle Israël hors des tentes ! et on verra si celui-là était trop faible et trop jeune qui a enseigné à la jeunesse de Saint-Andéol, d'Anduze et du Pont de Mont-Vert, à manier les armes.

— Il n'est pas besoin de manier les armes pour servir la cause du Seigneur ! — s'écria Éphraïm avec un mépris foudroyant. — Samson savait-il manier les armes ? David savait-il manier les armes ? Que le berger prenne son bâton ! que le laboureur prenne le soc de sa charrue ! que le moissonneur prenne le fer de sa faux ! que le meunier prenne son fléau ! que les femmes et les enfants prennent les

cailloux des chemins ! Si la voix de Dieu les guide, Israël triomphera. La foi, voilà ses armes ! »

Du Serre, craignant de voir une dangereuse mésintelligence s'élever entre Cavalier et Éphraïm, — dit au premier :

« Frère Cavalier, tu es courageux, je le sais, c'est pour cela que j'ai été étonné de ta faiblesse. Le temps presse : convenons de nos faits ; de nouveaux malheurs nous menacent. J'arrive de Montpellier, le maréchal de Mont-Revel rassemble un corps de troupes considérable, on lève des milices de toutes parts, pour faire exécuter les nouveaux édits qui nous considèrent tous également comme relaps.

— Contre qui destine-t-on ces forces, puisque nos frères ne savent que se résigner à mourir ? — dit Cavalier avec amertume.

— Ce martyre muet et impassible effraie Bavile, — dit Du Serre. — Indigne de comprendre la sainte abnégation des victimes, il croit qu'elle cache un piége, et il se met sur ses gardes. Hier, en passant par Alais, j'ai rencontré l'archiprêtre Du Châyla : il s'approche de nous à grands pas, en traînant nos frères dans les ceps [1] ; ce sont des femmes, des enfants, des jeunes filles, des vieillards.

— Et où conduit-il ces malheureux ? — demanda Cavalier.

— A l'ancienne abbaye du Mont-Vert, où il va

[1] On appelait *cep* une sorte de poutre fendue dans sa longueur, et dans le milieu de laquelle on mettait les pieds des prisonniers.

s'établir avec une forte garnison, jusqu'à ce qu'il ait complétement extirpé l'hérésie de nos montagnes, comme disent les catholiques. Poul, le féroce partisan Poul, accompagne l'archiprêtre avec ses miquelets, ainsi que deux compagnies de dragons de Saint-Sernin, commandés par le marquis de Florac. »

Du Serre, soit qu'il ignorât le nom du séducteur d'Isabeau, soit qu'il l'eût oublié, était loin de s'attendre à l'impression que ce nom devait causer à Cavalier; celui-ci, quoiqu'il se sentît pâlir, se contint, et, songeant aux derniers reproches de Du Serre, il dit d'une voix sourde :

« Le marquis de Florac commande les deux compagnies de dragons qui accompagnent l'archiprêtre?

— Oui. On dit ce capitaine plus insouciant que méchant; il est brave, mais dissolu, hautain, impie, comme tous ces missionnaires bottés qu'on nous envoie pour nous convertir.

— C'est bien le jeune marquis de Florac qui commande les deux compagnies de dragons de Saint-Sernin, n'est-ce pas? — demanda Cavalier une seconde fois.

— Lui-même; il a vingt-cinq ans au plus, il est blond et a une figure de femme, — dit Du Serre sans savoir quel intérêt Cavalier attachait à ces renseignements.

— C'est lui! — dit Cavalier, et il resta pensif.

— L'archiprêtre de Baal arrive dans ce diocèse,

— dit Éphraïm en se parlant à lui-même. — La vision s'accomplit donc ?

— Quelle vision, frère ? — lui demanda Du Serre.

— Cette nuit, j'ai été ravi en esprit, — dit Éphraïm avec une sombre exaltation. J'ai vu le cheval pâle de l'Apocalypse monté par la Mort. Il était pâle dans la nuit noire. Une voix forte comme le rugissement d'un lion m'a dit : « Le loup qui doit dévorer l'agneau sans tache paraîtra demain dans le champ de Dieu. Tu égorgeras le loup, tu le pendras à la croix maudite, et sa vue effraiera les loups ravisseurs. » Ce matin, le loup a paru ; je l'ai tué ; il est là. »

Et Éphraïm montra la croix. Puis il ajouta avec un accent féroce :

« Quand cet autre loup, ravisseur d'âmes, l'archiprêtre des Cevennes, aura été pendu là, toute la vision sera accomplie. Toute vision est double, » ajouta Éphraïm ; et il retomba dans un silence farouche.

« Écoutez-moi, écoutez-moi ! — dit Du Serre. — Une fois l'archiprêtre au Pont de Mont-Vert, au cœur de ce pays, la persécution redoublera. La voix de Dieu est comme la tempête, elle éclate tout à coup au milieu du calme. Si elle éclatait dans quelques jours pour nous dire : *Aux armes !* toi, frère Cavalier, répondrais-tu des gens de la plaine ? toi, frère Éphraïm, répondrais-tu des montagnards ?

— Que la voix de Dieu tonne, — dit Éphraïm, — *le lion d'Israël rugira, il se jettera sur sa proie et*

il l'emportera au fond du bois, sans que personne puisse la lui arracher! »

Après quelques minutes de silence, Cavalier dit d'une voix brève et ferme :

« Je réponds si bien des gens de la plaine que demain, au coucher du soleil, ils seront en armes, que la voix de Dieu parle ou non; je ne veux pas qu'un seul dragon de Saint-Sernin sorte vivant de ces montagnes.

— Ce serait ruiner à tout jamais notre cause! — s'écria Du Serre, effrayé de l'accent résolu du jeune partisan. — Par le ciel! ne fais pas cela, Jean Cavalier.

— Je ne tirerai le glaive du fourreau que lorsque la voix de Dieu aura parlé, et elle n'a pas parlé, — dit Éphraïm en secouant la tête.

— Les montagnards laisseront donc aux gens de la plaine la gloire de chasser les Philistins du champ de Dieu! — dit fièrement Cavalier. — La voix de Dieu nous approuvera plus tard.

— Mais je vous dis que vous nous perdez, — répéta Du Serre. — Il n'est pas temps, l'heure n'est pas venue, c'est trop tôt, c'est trop tôt. Un mouvement partiel sera étouffé à l'instant.

— Il n'y a déjà eu que trop de retards, que trop de faiblesse. L'heure est venue, car la jeunesse de la plaine se lèvera toute à ma voix, — dit opiniâtrément Cavalier.

— Et moi! — s'écria Du Serre d'une voix imposante, — je te dis, orgueilleux insensé, que ta voix

ne sera pas entendue. Nos frères de la plaine, comme nos frères de la montagne, resteront fidèles à la volonté de leurs pasteurs qui, en mourant sur la roue et sur les bûchers, leur ont ordonné de ne courir aux armes que si la voix de Dieu leur disait : *Aux armes !* Nos frères de la plaine t'aiment, ils aiment ton courage et ta jeunesse, je le sais. Eh bien ! je te défie d'en jeter un dans la révolte armée avant que Dieu n'ait parlé ! »

Du Serre avait raison. Cavalier le sentait. Malgré son influence sur la jeunesse des cantons, il savait que la dernière volonté des ministres martyrs était toute-puissante sur l'esprit des populations.

Du Serre, voyant l'impression que sa réponse faisait sur Cavalier, ajouta :

« Je vous le dis : attendez l'heure avec patience, elle sonnera. Ton épée ne restera pas toujours dans le fourreau, frère Cavalier. Quelquefois Dieu se révèle aux faibles ; une voix secrète me dit que de grands événements approchent, que des choses étranges se révèleront aux yeux, que le jour n'est pas loin où les hommes croiront à peine ce qu'ils verront. »

A ce moment, Cavalier interrompit vivement Du Serre ; il le prit vivement par le bras, et lui dit : « Écoutez ! écoutez ! »

Tous prêtèrent l'oreille avec attention.

La bruyère, qui couvrait la plaine, formait sur le sol une sorte de tapis si épais qu'un peloton de

dragons avait pu s'approcher très-près des trois Cevenols sans être entendu.

Mais, arrivés à une petite distance, le cliquetis de leurs armes les trahit.

« Les dragons! — s'écria Cavalier.

— Le secret de nos rendez-vous est découvert, — dit Du Serre à voix basse; — tâchons de fuir à travers les haies. Et samedi, ici.

— Je vois des casaques blanches au pied de la croix, — dit une voix rude. — Holà, canailles! ne faites pas un pas, mordieu! ou nous tirons. »

Éphraïm, Du Serre et Cavalier, au lieu d'obéir aux ordres des dragons, franchirent d'un bond une épaisse haie de genêts, qui entourait le carrefour, et se mirent à fuir à travers champs dans des directions différentes.

« Feu! feu! » s'écria le brigadier qui commandait cette petite troupe.

Deux ou trois coups de feu brillèrent dans l'obscurité, mais aucun des Cevenols ne fut atteint.

VI.

L'INTERROGATOIRE.

Se cachant tantôt au milieu des haies de genêts qui forment la clôture des champs du Languedoc,

tantôt gravissant les escarpements des ravins, Cavalier, qui connaissait parfaitement le pays, échappa aux poursuites des dragons. Il arriva au bourg de Saint-Andéol vers minuit.

Il entendit, en s'approchant de la ferme de son père, un bruit inaccoutumé. Il vit avec une surprise extrême les chevaux, les bœufs de labour, sans doute chassés de leur écurie, errer ou paître dans la prairie. Les lumières paraissaient et disparaissaient aux fenêtres. Tout annonçait qu'une grande activité régnait dans la maison. D'épais tourbillons de fumée sortaient de la cheminée. Une vive clarté, dont le foyer semblait être dans la cour, jetait ses reflets tremblants sur les bâtiments et sur les arbres.

Cavalier, de plus en plus inquiet, allait entrer chez son père, lorsqu'il entendit le galop de plusieurs chevaux.

Pour ne pas être surpris, il n'eut que le temps de monter sur un banc de pierre et de grimper dans la cime touffue d'un énorme noyer dont les branches touchaient aux murailles de l'habitation.

A peine y était-il caché que cinq dragons, ceux sans doute qui l'avaient poursuivi, descendirent de cheval à la porte de la ferme.

Le désordre et la confusion régnaient dans cette habitation toujours si calme.

Un parti de dragons bivouaquait autour d'un grand feu allumé au milieu de la cour; car, dans ce pays de montagnes, la rosée des nuits est glaciale même au cœur de l'été.

Des cavaliers, assis sur des herses et sur des charrues qu'ils avaient apportées auprès du brasier, fumaient, causaient ou chantaient quelques refrains de caserne ; d'autres, ayant ôté leur justaucorps, finissaient de panser leurs chevaux attachés aux clous des murs par leurs longes, et dont les harnachements étaient dispersés çà et là.

Ces soldats appartenaient au régiment de Saint-Sernin ; ils portaient un habit vert galonné de laine blanche, une veste et des hauts-de-chausses écarlate et de grosses bottes-fortes à éperons d'argent.

La cuisine offrait aussi une scène très-animée. Un grand feu brillait dans l'âtre ; les servantes du fermier servaient en tremblant les dragons attablés. Quoique ce fût un samedi, un jour maigre, ces soldats catholiques, *ces missionnaires bottés*, comme on les appelait, fort insouciants des règles de l'abstinence, faisaient bravement honneur aux restes substantiels du souper du fermier. Un quartier d'agneau qui rôtissait pour le souper de leurs chefs annonçait que ceux-ci étaient aussi peu scrupuleux que leurs soldats.

Les cinq cavaliers dont nous avons parlé, en entrant dans la cuisine, furent accueillis avec curiosité.

« Eh bien ! Larose, — dit un des dragons au brigadier, qui paraissait le chef des nouveaux venus, — as-tu fait bonne chasse ? As-tu attaché quelqu'un de ces corbeaux enroués à la queue de ton cheval ?

— Eh non, mille diables ! Avertis par le bruit, ces vilains oiseaux avaient pris leur volée, mais en

laissant une charogne qu'ils étaient sans doute occupés à becqueter, et, qui pis est... — Mais Larose s'interrompant : — Où est M. le marquis?

— Il est là-haut avec le capitaine Poul.

— Le capitaine Poul! mais ces brigands de miquelets vont donc arriver? — s'écria Larose ; — j'espère bien qu'on ne fera pas bivouaquer les dragons de Saint-Sernin avec de pareille vermine.

— Non, non, par le diable! ils nous voleraient jusqu'aux clous de nos bottes. On les enverra camper au dehors.

— Ah çà, j'ai faim ; attendez-moi, vous autres, — dit Larose ; — je reviens après avoir parlé à M. le marquis.

— Va, il est là-haut, — dit le dragon.

— Où diable est-ce, là-haut? » reprit Larose. Mais, avisant une des servantes de la ferme, il la prit par la taille, lui donna un baiser sur le cou, et lui dit : « Te voilà payée d'avance ; maintenant dis-moi où est mon capitaine, ma jolie damnée? »

Malheureusement pour la galanterie du dragon, il s'était adressé à une vénérable matrone. Vivement choquée de l'impertinence du soldat, elle se retourna et montra un visage pâle, austère et ridé.

« Au diable l'obscurité de cette caverne! on n'y distingue pas une chouette d'une tourterelle, » s'écria Larose en s'essuyant la bouche avec dégoût. Puis il ajouta en poussant brutalement la pauvre femme du bout de son sabre : « Allons, allons,

marche, vieille huguenote; conduis-moi auprès de M. le marquis de Florac, mon capitaine. »

La servante prit une lampe, précéda le dragon dans un escalier assez obscur, arriva sur le palier et ouvrit la porte d'un appartement où se trouvaient le fermier, sa femme, son fils Gabriel et sa fille Céleste.

Cette famille répondait aux questions inquisitoriales du révérend Rouleau, capucin et secrétaire de l'archiprêtre des Cevennes, l'abbé Du Chayla. A cet interrogatoire assistaient le marquis de Florac, capitaine des dragons de Saint-Sernin, et Denis Poul, chef d'une bande de miquelets.

La chambre où siégeait ce redoutable tribunal était appelée dans la famille Cavalier *la chambre de Dieu;* depuis deux générations cette partie de l'habitation était consacrée aux hôtes que le hasard amenait à la ferme. Tous les étrangers qui demandaient asile, pauvres ou riches, étaient, selon cette pieuse tradition, accueillis avec les mêmes soins, avec les mêmes égards, et logeaient dans cette pièce, où le fermier, par un touchant sentiment d'hospitalité, avait réuni le peu de meubles de luxe qu'il possédât.

Le lit, à colonnes torses, était orné d'une pente et de rideaux de tapisserie flamande, tandis que les autres lits de la maison n'étaient modestement garnis que de serge du pays.

Un grand et excellent fauteuil à oreillettes, recouvert de cuir d'Espagne, était réservé pour le voya-

geur fatigué. Une table de noyer bien cirée, un bahut assez richement sculpté, un prie-Dieu placé près du lit, complétaient l'ameublement de cette pièce; sur le vaste manteau de la cheminée, on voyait deux grands vases de grès. Chaque matin, que la chambre fût habitée ou non, on les remplissait de fleurs de la saison. Touchante attention qui prouvait que les hôtes, connus ou inconnus, étaient toujours attendus.

Au-dessus de la cheminée, on lisait en grosses lettres noires, sur un parchemin blanc, ces versets de l'Écriture :

« RÉPANDEZ VOTRE PAIN AVEC PROFUSION, ET COMME SUR LES EAUX QUI PASSENT, CAR VOUS LE RETROUVEREZ APRÈS UN LONG ESPACE DE TEMPS.

» NE MÉPRISEZ PAS CELUI QUI A FAIM; ET N'AIGRISSEZ PAS LE PAUVRE DANS SON INDIGENCE. »

Une lampe de cuivre à trois becs éclairait la scène que nous allons décrire.

Le marquis Tancrède de Florac, beau jeune homme de vingt-cinq ans environ, vêtu d'un justaucorps vert galonné d'argent, était à demi couché sur le lit. Il appuyait nonchalamment sa tête sur une de ses mains; de l'autre il jouait avec le bout de ses aiguillettes de satin blanc brodées d'or. En balançant une de ses jambes par un mouvement machinal, il déchirait avec les éperons de ses bottes-fortes la belle courte-pointe de toile de Perse, conservée intacte depuis tant d'années. La jolie figure

de ce capitaine annonçait l'ennui, la fatigue et l'impatience.

Denis Poul occupait le grand fauteuil de cuir réservé aux hôtes; fort indifférent à l'interrogatoire des protestants, il étudiait un plan de marche et d'occupation militaire d'après une carte topographique du Languedoc qu'il avait étalée sur le coin de la table.

Ce partisan, d'une férocité reconnue, d'un courage à toute épreuve, avait servi plusieurs États de l'Europe; récemment il avait fait la guerre en Hongrie contre les Turcs [1]. On eût dit qu'il cherchait, par son costume étrange, à rendre sa physionomie, déjà si farouche, plus terrible encore. Presque toutes

[1] « C'était un officier de mérite et de réputation, originaire de Velle-Dubert, près de Carcassonne, qui avait servi en Hongrie et en Allemagne dans sa jeunesse, et qui s'était signalé en Piémont contre les barbets, surtout pour avoir coupé la tête à Barbanaga, leur chef, dans sa tente, durant les dernières guerres. Sa taille haute et libre, sa mine belliqueuse, sa voix enrouée, son naturel ardent et austère, son habit sanglant et négligé, la maturité de son âge, son intrépidité éprouvée, l'avantage de son expérience, sa taciturnité ordinaire, la longueur et le poids de son sabre d'Arménie le rendaient formidable. Ainsi, on n'avait pu choisir un homme plus propre à dompter ces rebelles.

» Il montait son cheval d'Espagne, sur lequel il avait accoutumé de se tenir le jarret plié, pour pouvoir s'élancer jusqu'aux oreilles de sa monture ou se renverser jusqu'à sa queue quand il était nécessaire de porter un coup mortel ou de l'éviter... » (*Le Fanatisme renouvelé*, II, 1, par L'Ouvreleuil, prêtre, Avignon, 1704.) — « Poul était un vieux officier que M. de Baville avait attiré dans les Cevennes avec sa compagnie de miquelets. Il était de taille haute, homme de tête et de main, infatigable, sévère, cruel, intrépide... » (*Histoire du Fanatisme*, Brueys, tom. I, Utrecht, 1737.)

les parties de son costume, ou de son équipement militaire provenaient de la dépouille des vaincus qu'il avait tués. On voyait déposé à côté de lui, sur la table, une épaisse calotte de fer, derrière laquelle pendait un réseau de mailles d'acier, destiné à préserver la nuque. Cette espèce de casque avait été enlevé par Poul à un Circassien qui combattait dans les rangs des Turcs.

Son lourd et large sabre d'Arménie, à fourreau d'argent, à lame de Damas, était le trophée de sa victoire sur un émir qu'il avait tué en combat singulier. Son riche poignard de Tolède avait été pris par lui en Flandre sur un capitaine de lansquenets; ses longs pistolets avaient appartenu à Barbanaga, chef de *barbets,* dans la guerre du Piémont; c'était enfin à un général des Impériaux qu'il avait enlevé le corselet de fer et le hausse-col damasquiné qu'il portait, à l'ancienne mode, par-dessus son vieux buffle aux manches hideusement tachées de sang humain. On eût dit la casaque sanglante d'un boucher. Enfin ses grosses bottes de Cordouan, à longs éperons noircis par le temps, cachaient presque son haut-de-chausses écarlate, car elles lui montaient au milieu des cuisses.

Ses cheveux courts, coupés ras en brosse, étaient d'un roux ardent, ainsi que sa barbe, ses sourcils et ses moustaches. Il avait été éborgné d'un coup de lance; son autre œil, d'un bleu clair et vitreux, s'injectait de sang à la moindre émotion violente. Son nez était gros et charnu. Une large cicatrice, d'un

violet livide, sillonnait son front profondément ridé par l'âge et par les fatigues de la guerre. Denis Poul avait alors environ cinquante ans; il était grand, osseux, d'une maigreur effrayante; à l'une de ses larges mains velues, nerveuses, il manquait l'index. Poul avait perdu ce doigt par les suites d'une affreuse torture. Prisonnier des Turcs, ceux-ci voulurent l'obliger à leur donner des détails sur la position de l'armée impériale : il s'y refusa. Pour le forcer à parler, les Turcs lui entourèrent le doigt avec des mèches soufrées, qui consumèrent lentement les chairs jusqu'à l'os, sans que cet homme, d'un caractère indomptable, laissât échapper un signe de faiblesse. Frappés de tant d'héroïsme, bien convaincus que les tourments n'arracheraient rien au partisan, les Turcs lui rendirent la liberté.

Sans foi, sans frein, impie, d'une férocité implacable, mais d'un courage aveugle, d'une volonté de fer, dominant sa troupe de bandits par l'ascendant de son intrépidité, tel était le capitaine Denis Poul, chargé, conjointement avec le marquis Tancrède de Florac, d'appuyer l'exécution des nouveaux édits, qui appliquaient à tous les protestants les peines décrétées contre les relaps.

Le capucin Rouleau portait le costume de son ordre; il était jeune, pâle; une barbe noire et claire ombrageait son menton.

Devant ce moine étaient rangés debout Jérôme Cavalier, sa femme et ses deux enfants.

Les traits du fermier protestant ne révélaient pas

la moindre crainte ; ils exprimaient un calme digne et résolu.

Sa femme ne partageait pas son assurance ; tremblante, les yeux baignés de larmes, elle le tenait par la main, tandis que Céleste et Gabriel se pressaient contre leur mère avec épouvante.

Lorsque Larose entra, son capitaine lui dit :

« Eh bien ! les as-tu pris ?

— Non, monsieur le marquis ; ils nous ont entendus venir, et se sont sauvés comme une volée de chauves-souris ; mais ils étaient rassemblés au pied de la Croix-du-Sang, comme on l'avait dit à monsieur le marquis. Pendant que Pierre Loriffet et Leroux leur donnaient la chasse à travers la bruyère, j'ai mis pied à terre avec le Lorrain, et nous avons trouvé pendue à la croix la carcasse d'un loup à moitié dévorée.

— Sacrilége ! — s'écria le capucin avec horreur.

— Après ? — dit sèchement le jeune capitaine.

— Après avoir trouvé la carcasse du loup, monsieur le marquis, le Lorrain me dit : « Brigadier Larose, la nuit est si claire qu'il me semble voir de l'écriture sur la croix. » Pour nous en assurer, je bats le briquet, j'allume un brin de fougère, et je lis écrit au-dessus du loup, sur le bras de la croix : *Ainsi périsse l'archiprêtre de Baal !* Ils avaient écrit *Bal* avec deux *a*, les sauvages ! — dit Larose en forme de parenthèse et en haussant les épaules ; — *ainsi périssent les loups ravisseurs !* J'ai d'abord tr[illegible]ent bête d'appeler monsieur l'abbé

un archiprêtre de bal, car je crois monsieur l'abbé incapable de se permettre la moindre *courante,* et...

— Il y avait cela ? ces mots étaient écrits sur la croix : *Ainsi périsse l'archiprêtre de Baal ?* — demanda le capucin avec indignation en interrompant le dragon.

— Oui, mon révérend ; mais je crois monsieur l'abbé bien incapable de...

— Assez, assez, » dit le capucin en imposant silence au soldat.

Puis, se retournant vers le protestant, il lui dit :

« Vous entendez, vous entendez ! C'est pour se rendre complice de cet abominable sacrilége que votre fils s'est sans doute absenté cette nuit ?

— Il est vrai que mon fils est absent, monsieur ; mais rien ne prouve qu'il soit complice de cette action.

— Alors, où est-il ? Pourquoi, à notre arrivée, nous avez-vous affirmé qu'il était dans sa chambre ?

— C'est que je l'y croyais, monsieur.

— Depuis longtemps, M. l'intendant a les yeux ouverts sur vous et sur votre fils, » dit le capucin.

Après quelques minutes de silence, il prit dans une des poches de sa robe un petit livre contenant sans doute quelques renseignements occultes sur cette famille protestante, et il ajouta en le feuilletant :

« Vous avez assisté aux assemblées défendues par l'édit du roi ?

— Oui, monsieur.

— Vous avez donné refuge à Brousson avant qu'il ne reçût à Montpellier le châtiment de sa détestable hérésie?

— Jamais la porte de ma maison ne sera fermée à celui qui me demandera asile.

— Votre père a servi dans la guerre de la religion sous M. le duc de Rohan, lors de la révolte de ce seigneur? Il a porté les armes contre les troupes du roi?

— Oui, monsieur; mon père fut blessé à la journée des *moissonneurs*.

— Votre grand-père a aussi fait partie de l'insurrection calviniste qui avait pour chef M. le prince de Condé?

— Oui, monsieur, — dit le vieillard avec un soupir; — mon grand-père est mort à ses côtés, dans la plaine de Coutras.

— Peste! — dit le marquis; — c'est au moins une franche et hardie race de rebelles; mais vous, mon brave huguenot, depuis la révocation de l'édit de Nantes, ne vous êtes-vous jamais mis à l'affût derrière un genêt pour tirer sur un pauvre soldat comme sur un lièvre au gîte?

— Mon âme est pure de toute lâcheté, mes mains sont pures de sang, monsieur. Quand le roi notre maître a révoqué les droits qui nous avaient été reconnus par son aïeul, quand on a fermé nos temples, j'ai été entendre les paroles de nos ministres dans les bois ou sur la montagne. Si c'est là un crime, je l'avoue et je m'en glorifie.

— L'édit rendu cette année par sa majesté proclame qu'*il n'y a plus de protestants dans son royaume,* — dit le capucin ; — tous sont considérés comme convertis ; ceux qui depuis cet édit ont continué l'exercice de leur religion sont considérés comme relaps, et conséquemment soumis aux châtiments décrétés contre les relaps.

— J'ai supporté toutes les persécutions sans me plaindre, — répondit le vieillard ; — jamais elles n'ont ébranlé ma croyance. Le roi me considère comme converti : je ne le suis pas, je n'ai jamais abjuré ma religion ; je le dis hautement, je veux mourir et je mourrai dans la foi de mes pères. »

Pour comprendre toute l'atrocité des paroles du capucin, en tout d'ailleurs conformes à l'esprit et à la lettre des édits du roi, il faut citer le *considérant* de la loi qui condamnait aux peines portées contre les relaps tous les protestants qui déclaraient vouloir mourir dans leur religion, qu'ils eussent fait abjuration ou non :

« Le séjour que ceux qui sont de la religion pré» tendue réformée ou qui sont nés de parents reli» gionnaires ont fait dans notre royaume, depuis » que nous y avons aboli tout exercice de ladite reli» gion, *est une preuve plus que suffisante qu'ils ont » embrassé la religion catholique, apostolique et » romaine, sans quoi ils n'y auraient été ni souf» ferts ni tolérés* [1]. »

[1] *Recueil des édits, déclarations et arrêts contre ceux de la religion prétendue réformée,* Paris, 1714.

Ainsi, les huguenots qui tentaient de sortir du royaume étaient condamnés aux galères ou à mort [1]. S'ils restaient en France, on prenait acte contre eux de ce sejour forcé pour les considérer comme convertis; et, lorsqu'ils déclaraient formellement vouloir vivre et mourir dans leur religion, on les condamnait, comme relaps, à toutes les peines épouvantables portées contre ceux qui, ayant une première fois abjuré l'hérésie, s'y abandonnaient de nouveau.

De telles monstruosités n'ont pas besoin de commentaire. Revenons à l'interrogatoire du fermier protestant.

Le capitaine Poul avait depuis le commencement de cette scène donné de fréquentes marques d'impatience; frappant sur la table avec violence, il s'écria d'une voix creuse et enrouée :

« Envoyez-moi donc ce bavard aux ceps, mon révérend, et serrez-lui les chevilles jusqu'à ce qu'il dise où est son fils. Finissons, car le souper tarde, et j'ai faim. »

Le capucin implora d'un geste la patience du capitaine, et reprit l'interrogatoire :

« Vous êtes-vous conformé aux édits qui ordonnent aux religionnaires nouvellement convertis d'élever leurs enfants dans la religion catholique, apestolique et romaine?

[1] Arrêt du 26 avril 1686 contre les religionnaires fugitifs. — Arrêt du 12 octobre 1687, qui change la peine des galères en celle de mort contre ceux qui favoriseront l'évasion des nouveaux convertis. (*Recueil des édits*, etc.)

— Je vous répète, monsieur, que je ne suis pas converti ; mes enfants n'auront jamais d'autre religion que celle de leurs pères.

— La religion prétendue réformée est abolie en France ; vous habitez la France ; vous ne pouvez donc professer une religion défendue par les édits du roi. Prenez-y garde : en prétendant rester fidèle à votre croyance, vous vous avouez *relaps*, puisque, aux termes de l'édit, votre séjour dans le royaume implique votre conversion. Ainsi, en déclarant que vous avez élevé et que vous continuerez d'élever vos enfants dans votre détestable hérésie, vous vous exposez aux châtiments les plus sévères. Réfléchissez bien. Je vais vous lire le texte de l'édit du 13 décembre 1698. » Et le capucin lut au fermier le passage suivant :

« Ordonnons aux pères et autres nouveaux con-
» vertis qui ont l'éducation des enfants de les repré-
» senter aux évêques ou aux directeurs de nos mis-
» sions, lorsqu'ils l'ordonneront dans le cours de
» leurs visites, pour leur rendre compte de l'instruc-
» tion qu'ils auront reçue touchant la religion catho-
» lique, et ordonnons à nos juges procureurs de
» faire toutes les diligences et ordonnances né-
» cessaires pour l'exécution de notre volonté à cet
» égard [1]. »

Puis le capucin accentua lentement ce qui suit en regardant de temps à autre le fermier d'un œil sévère :

[1] Recueil déjà cité.

« Ordonnous de punir les nouveaux convertis qui
» seraient négligents de satisfaire à nos ordres au
» sujet de l'éducation catholique de leurs enfants, ou
» qui auraient la témérité d'y contrevenir de quelque
» manière que ce puisse être, par des condamnations
» d'amende *ou plus grande peine*, suivant l'exigence
» du cas. »

« Vous voyez, une *plus grande peine* peut être appliquée, — dit le capucin. — Vous méritez déjà une grave punition pour n'avoir pas élevé vos enfants selon l'ordre du roi ; voulez-vous vous exposer à un nouveau châtiment en persévérant dans cette voie impie ?

— Je ne puis que vous répéter encore que je n'ai jamais abjuré ma religion, et que mes enfants imiteront mon exemple.

— Une bonne potence ou les galères, voilà ce que tu mérites ! — s'écria Denis Poul.

— Vous persistez à pervertir, à corrompre ces jeunes âmes en les plongeant dans l'odieuse hérésie de Calvin ? — demanda le capucin.

— Je persiste à vouloir élever mes enfants dans la religion de mes pères.

— Vos enfants vous seront donc retirés, — dit le capucin.

— M'enlever mes enfants ! » s'écria la malheureuse mère en les serrant près d'elle avec un mouvement d'épouvante. Puis elle reprit d'un air à la fois incrédule et suppliant : « Mais non, cela est impossible !

— L'édit est formel, » reprit le capucin.

Et, feuilletant son terrible livre, il lut ce qui suit :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et » de Navarre, à tous présents et à venir, salut. — » Ayant ordonné, par notre édit donné à Fontaine- » bleau, que les enfants de nos sujets qui ont fait » profession de la religion réformée seront élevés » dans la religion catholique, apostolique et romaine, » nous estimons à présent nécessaire de procurer » avec la même application le salut de ceux qui » étaient nés avant cette loi, et de suppléer de cette » sorte au défaut de leurs parents qui se trouvent » malheureusement engagés dans l'hérésie, et qui ne » pourraient faire qu'un mauvais usage de l'autorité » que la nature leur donne pour l'éducation de leurs » enfants... »

« Oh! mes enfants! mes pauvres enfants! entendez-vous ce qu'ils disent de votre mère et de votre père, qui vous aiment tant, qui vous ont toujours élevés dans la crainte de Dieu? — s'écria madame Cavalier en couvrant Céleste et Gabriel des plus tendres caresses.

— C'est à Dieu seul à lire dans nos âmes, — dit le fermier d'un air calme et grave.

— Silence! » cria le capucin; et il continua :

« A ces causes et autres à ce nous mouvants, nous » avons dit et déclaré, disons et déclarons par ces » présentes, signées de notre main, voulons et nous » plaît que dans huit jours après la publication faite

» de notre présent édit dans nos bailliages, etc., etc.,
» tous les enfants de nos sujets relaps qui font encore profession de la religion prétendue réformée,
» depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de seize ans
» accomplis, soient mis, à la diligence de nos procureurs et de ceux de nos sujets ayant haute justice,
» entre les mains de leurs parents catholiques, pour
» être élevés dans la religion catholique... » — Avez-vous des parents catholiques?

— Aucun, monsieur, » répondit le fermier, tandis que sa femme attendait avec une affreuse anxiété la fin du réquisitoire du capucin, qui reprit :

« Dans ce cas, l'édit est formel ; » et il lut :

« Nous voulons qu'en cas que ces enfants n'aient
» pas de parents catholiques, ils soient mis entre les
» mains de telles personnes qui seraient nommées
» par les juges, pour être élevés dans la religion
» catholique, apostolique et romaine [1]. »

Puis, fermant son livre, le capucin ajouta :

« Puisque vous n'avez pas de parents catholiques, ce sera l'Église, la mère commune de tous les chrétiens, qui arrachera ces innocentes créatures à l'hérésie dont vous voulez les infecter. Votre fille et votre fils nous suivront à Montpellier. Là, ils seront mis dans un couvent où ils abjureront vos détestables doctrines ; quant à vous, vous nous suivrez aussi à Montpellier, où vous aurez à rendre compte de votre opiniâtre rébellion aux ordres du roi. »

[1] Recueil déjà cité.

Madame Cavalier, pâle, égarée, ne pouvait croire ce qu'elle entendait; elle se jeta aux pieds du capucin.

A ce moment la porte de la chambre s'ouvrit brusquement ; une servante entra en criant :

« Madame ! madame ! votre mère se meurt ; l'arrivée des dragons lui a causé une révolution terrible.

— Ma mère ! ma mère ! — s'écria la femme du fermier en se relevant et en se précipitant vers la porte, suivie de ses enfants.

— Arrêtez ! — dit le capucin d'une voix imposante, — monseigneur l'archiprêtre doit essayer d'arracher encore cette âme à l'impénitence finale, et de la ramener dans le sein de la véritable église. » Alors, se retournant vers le capitaine, il lui dit :

« Veuillez ordonner, monsieur le marquis, que personne ne sorte de cette chambre ; je vais trouver monseigneur l'archiprêtre.

— Ah ! Chamillard ! Chamillard ! quel ignoble métier tu me fais faire ! — s'écria le marquis avec impatience ; si tu me donnes enfin ce régiment royal, je l'aurai, je crois, payé assez cher. »

Puis, s'adressant à Larose, il lui dit :

« Fais mettre deux factionnaires à cette porte, et que personne ne sorte d'ici. »

Larose disparut.

« Monsieur ! — s'écria le fermier avec une douloureuse indignation, — c'est au nom de notre mère mourante, c'est au nom des droits les plus sacrés

parmi les hommes, que je proteste contre ces violences !

— Mais, mon Dieu ! on vous dit que ma mère se meurt ! — s'écria madame Cavalier avec un accent déchirant ; — vous voyez bien qu'il faut que nous allions près d'elle ! »

Le marquis sortit vivement, comme s'il eût été révolté de cette scène. Denis Poul le suivit en disant avec une impitoyable brutalité :

« Enfin, je sens l'odeur du souper. »

A ce moment deux dragons parurent à la porte de la chambre.

Le capucin sortit à reculons en faisant un geste impérieux à Jérôme Cavalier.

Celui-ci voulut le suivre ; mais les dragons croisèrent leurs mousquets, l'empêchèrent de sortir, et refermèrent la porte.

« Oh ! ma mère ! ma mère ! à cette heure suprême peut-être tu appelles ta fille ! — s'écria madame Cavalier en sanglotant et en tombant à genoux au milieu de la chambre.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de nous ! » dirent ses deux enfants en se jetant à son cou.

Seul, Jérôme Cavalier resta debout au milieu de sa famille éplorée.

Sa figure austère trahissait les émotions les plus douloureuses. Voyant tout à coup son fils aîné, Jean Cavalier, paraître à la fenêtre ouverte et sauter dans la chambre, il ne put retenir un cri de surprise.

VII.

L'ÉVASION.

L'énorme noyer au faîte duquel était monté Jean Cavalier pour échapper aux dragons s'élevait jusqu'à la hauteur des fenêtres de la *chambre de Dieu.* Cavalier avait pu facilement sauter des branches de l'arbre dans l'appartement; les croisées, restées ouvertes, lui avaient permis de tout voir et de tout entendre.

Après avoir verrouillé la porte en dedans, il dit tristement à son père :

« Pardon, mon père. Mon absence de cette nuit a aggravé le mal; mais, avant de vous tout dire, pensons au présent : il n'y a pas un moment à perdre.

— Ma mère se meurt loin de moi ! ils veulent nous enlever votre frère et votre sœur ! — s'écria madame Cavalier en se tordant les mains avec désespoir.

— Je sais tout, ma mère, — dit Cavalier. — Il faut empêcher cet enlèvement.

— Par quel moyen ? mon Dieu ! » dit la mère éplorée.

Cavalier montra la fenêtre.

« Céleste et Gabriel sont tous deux légers et adroits ; ils me suivront sur l'arbre, d'où nous descendrons

près du mur; la porte extérieure n'est pas gardée; bientôt nous serons dans les bois.

— Dans les bois! — dit madame Cavalier. — Et où mènerez-vous ces pauvres enfants?

— Chez M. Du Serre, au château du Mas-Arribas.

— Oh! non, non, pas dans ce château! — s'écria madame Cavalier avec terreur. On dit qu'il s'y passe des choses étranges, sinistres. Encore une fois, je ne confierai pas mes enfants à cet homme! »

Cavalier regarda sa mère avec étonnement.

« Mais mon père vous dira que M. Du Serre et sa femme sont de bons calvinistes. Je vous en conjure, ma mère, n'hésitez pas; les moments sont précieux; ces gens peuvent revenir. N'est-il pas vrai, mon père? »

Le vieillard réfléchit quelques instants, et dit à sa femme avec un accent d'autorité qui n'admettait pas de réplique :

« Jean a raison; son frère et sa sœur seront en sûreté chez le verrier; il n'y a pas d'ailleurs à balancer. Ces hommes impitoyables nous arracheraient nos enfants. Ces hommes ont pour eux la force et la volonté du roi. Nous ne pourrions que nous résigner, que protester par notre silence et par nos larmes.

— Nous résigner! — s'écria Cavalier avec un élan impétueux qu'il ne put vaincre, et qui lui attira un regard sévère de son père. Puis il reprit: — Oui, il faut nous résigner! encore nous résigner!

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! ne plus les voir! — dit madame Cavalier en sanglotant. — Mon Ga-

briel (et elle le couvrait de baisers) ! ma Céleste (et elle l'entourait de ses bras en la pressant contre son sein) ! »

Les deux pauvres enfants, pâles, épouvantés, répondaient en pleurant aux caresses de leur mère.

« Vous les reverrez, ma mère, vous les reverrez ! — s'écria Cavalier. — Une fois les dragons partis, M. Du Serre vous les ramènera. Mais le temps presse ! »

Malgré son calme apparent, le fermier faisait de douloureux efforts pour conserver son sang-froid au milieu de cette scène déchirante ; ses enfants s'approchèrent de lui pour l'embrasser, il leur dit d'une voix imposante et profondément émue :

« Approchez-vous, pauvres petits, que votre père vous bénisse. S'il ne vous revoit plus, il mourra moins alarmé sur votre avenir, car Dieu n'abandonne pas ceux que leur père a bénis.

— Que dites-vous ? — s'écria sa femme.

— Mon père ! » s'écria Cavalier.

Mais le vieillard, commandant le silence d'un geste impérieux, étendit ses mains tremblantes sur la tête de ses enfants : puis, relevant Céleste et Gabriel, il les serra sur son cœur à plusieurs reprises, pendant que deux grosses larmes coulaient sur ses joues vénérables.

Cavalier, qui s'était penché à la fenêtre pour examiner si tout était tranquille au dehors, s'écria :

« Il pleut, le temps est sombre et favorable ; ma mère, il faut partir. »

Après des adieux déchirants, Céleste et Gabriel, guidés par Cavalier, s'élancèrent sur les branches du noyer, et descendirent bientôt à terre.

La pluie tombait à larges gouttes sur le feuillage, le ciel était noir, la nuit obscure. Le feu que les dragons avaient allumé dans la cour ne jetait plus qu'une pâle clarté. Les soldats dormaient.

Cavalier, Céleste et Gabriel quittèrent la ferme sans être entendus, et s'engagèrent dans un chemin creux qui conduisait aux bois d'Aygoal; le château du gentilhomme verrier était construit sur les hauteurs de cette montagne, un des volcans éteints du Languedoc.

Après une heure de marche, les trois fugitifs arrivèrent au pied des escarpements où commençait la lisière du bois. L'obscurité était profonde; Cavalier, craignant de s'égarer avant d'avoir atteint le château, prit un chemin qui conduisait à la cabane d'Éphraïm, afin de demander au forestier de le guider jusqu'à la porte de Du Serre.

« Courage, mon Gabriel! courage, ma petite Céleste! — dit Cavalier à son frère et à sa sœur; — nous arriverons bientôt à la cabane d'Éphraïm, il nous conduira au château : là vous vous reposerez de tant de fatigues, pauvres enfants!

— Nous nous reverrons bientôt, n'est-ce pas, mon frère? ainsi que notre mère et notre père? — demanda Gabriel en retenant ses larmes prêtes à couler.

— Oui, oui, mon gentil Gabriel, bientôt.

— Mon frère, — dit Céleste à voix basse, — j'ai bien froid, j'ai peine à marcher.

— Oh ! le jour de la vengeance viendra peut-être ! — murmura Cavalier avec rage ; puis, reprenant sa sœur dans ses bras, il lui dit doucement : — Viens, viens, Céleste ! pauvre petite, nous arriverons tout à l'heure. »

Les fugitifs aperçurent dans le lointain un point lumineux, souvent caché par les branches d'arbres que le vent agitait en tous sens.

Arrivé près de l'habitation du garde, Cavalier laissa les deux enfants au pied d'un chêne et s'avança seul.

Cette loge, grossièrement construite de quartiers de roches, de pierres cimentées avec de la terre grasse, était recouverte de chaume ; une seule fenêtre, ou plutôt une meurtrière pratiquée dans le mur donnait passage à la lumière qui avait guidé Cavalier.

Un flambeau, fait d'une branche de pin résineux, fixé au mur dans un piton de fer, éclairait l'intérieur de cette masure. Éphraïm la partageait avec son cheval Lepidoth et ses deux chiens, Raab et Balak.

Les murailles, enduites d'une espèce de chaux, étaient presque entièrement couvertes d'inscriptions empruntées à la Bible, surtout aux sombres et terribles visions de l'Apocalypse de saint Jean. On voyait les armes de chasse du garde suspendues au-dessus d'une grossière cheminée. Dans un coin de cette ma-

sure, le cheval se reposait sur une mince litière de fougères.

Ephraïm était assis près de la cheminée, un bloc de chêne lui servait de siége, ses deux chiens dormaient à ses pieds; il lisait avec recueillement une vieille Bible posée sur ses genoux.

Non loin de la cheminée était son lit, longue caisse de sapin remplie de bruyère fraîche, dans laquelle il voulait être enterré.

Cet homme, exalté par le fanatisme et par la solitude, croyait détacher encore davantage son âme des liens terrestres en ayant toujours sous les yeux le cercueil où il devait être enseveli.

Un violent coup de vent ébranla la masure jusque dans ses fondements. Éphraïm, trouvant à faire une application de sa lecture, s'écria, en lisant tout haut ce passage de la Bible :

« En ce temps-là, le bruit d'un grand carnage retentira du haut des collines; ce jour-là sera un jour de colère et un jour de tristesse, un jour de serrements de cœur, un jour de désolation et de veuvage, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempêtes, un jour où les villes fortes et les hautes tours trembleront au son et au retentissement de la trompette. »

Cavalier heurta à la porte en criant : « Frère Éphraïm, ouvrez, c'est moi. »

A cette voix, les chiens s'éveillèrent et aboyèrent avec furie; le cheval hennit. Éphraïm s'assura, par un coup d'œil jeté à travers la meurtrière, que c'é-

tait Cavalier qui demandait asile, il ouvrit sa porte.

Les deux enfants entrèrent avec leur frère. La terreur que leur inspirait Éphraïm était grande; ils se serraient l'un contre l'autre en regardant autour d'eux avec effroi.

En peu de mots Cavalier apprit au forestier l'arrivée de l'archiprêtre à Saint-Andéol et les menaces du capucin, qui voulait emmener Céleste et Gabriel dans un couvent.

Éphraïm, approuvant les résolutions de Cavalier, lui propose de partir à l'instant, afin d'arriver au château du gentilhomme verrier avant le jour.

Les deux enfants un peu réchauffés, on se remit en route pour Mas-Arribas. Pendant le trajet, qui fut long et difficile, Cavalier dit à voix basse à Éphraïm : « Je ne sais pourquoi ma mère a craint de confier mon frère et ma sœur à Du Serre. Elle dit qu'il se passe des choses sinistres dans ce château. »

Après quelques minutes de silence, Éphraïm lui répondit d'un air sombre par ce passage de l'Apocalypse : « *Il y a là des visions... Ce sont des esprits de démons, lesquels font des prodiges et vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat de ce grand jour du Dieu tout-puissant.*

— Que voulez-vous dire, Éphraïm? — demanda Cavalier. — Vous connaissez Du Serre mieux que je ne le connais. Sur votre âme! puis-je lui confier ces enfants?

— Du Serre est un saint serviteur de Dieu. S'il a des visions dans son château, c'est qu'il est visité de

Dieu ; Samuel aussi eut des visions. Les chevriers des montagnes disent que des ombres blanches et des feux bleuâtres apparaissent quelquefois sur le sommet de la tour. La sorcière d'Endor aussi évoquait des ombres, » ajouta le forestier avec une mystérieuse exaltation.

Cavalier n'avait pas foi aux visions, mais ces singulières paroles d'Éphraïm lui rappelaient les bruits étranges qui couraient sur le gentilhomme verrier ; pourtant, comme dans ses rapports fréquents avec Du Serre, soit à Genève, soit à Saint-Andéol, Cavalier l'avait toujours trouvé d'un caractère ouvert et loyal, il n'attacha pas d'importance aux bizarres réponses du forestier ; d'ailleurs il n'était plus temps de chercher un autre asile pour les enfants ; le château était près de Saint-Andéol, Cavalier pourrait chaque jour voir son frère et sa sœur.

L'aurore commençait à poindre lorsque les fugitifs atteignirent la dernière rampe du labyrinthe de rochers où s'élevait solitairement le château du Mas-Arribas.

A mesure que le crépuscule devenait plus transparent, on pouvait mieux distinguer le site sauvage et effrayant au milieu duquel était bâtie cette espèce d'antique forteresse. Des pics affreux, des fondrières énormes, des gouffres à demi fermés l'entouraient ; tout attestait que cette montagne avait été bouleversée par quelque grande convulsion volcanique.

Les pins et les châtaigniers croissaient avec vi-

gueur sur ce terrain calciné ; partout l'horizon était bornée par un océan de sombre verdure, d'où s'élançaient çà et là quelques pointes de rochers arides.

Au loin, les croupes de l'Aygoal formaient, en s'abaissant, une échappée de vue ; on apercevait, à travers le brouillard du matin, une plaine verdoyante et fertile, entourée d'une rivière : c'était l'Hort-Diou, la Petite-Chanaan, que les deux enfants avaient quittée pendant la nuit, paisible village vers lequel ils jetaient un regard désespéré.

Le château n'était accessible que par un pont-levis jeté sur un profond précipice.

Éphraïm sonna une grosse cloche placée à un poteau ; un domestique vêtu de noir parut à une étroite fenêtre, il demanda ce qu'on voulait. Éphraïm et Cavalier se nommèrent, le pont-levis s'abaissa, et Du Serre vint recevoir ses hôtes.

Lorsque Cavalier lui eut appris le sujet de sa visite, une indéfinissable expression de joie illumina les yeux du gentilhomme verrier.

Pour rassurer sans doute les enfants, il envoya chercher sa femme.

Quoiqu'elle eût, comme son mari, un air d'austérité remarquable, elle parvint à dissiper un peu la frayeur de Céleste et de Gabriel, qui, après avoir beaucoup pleuré et embrassé tendrement leur frère, le virent s'éloigner avec une douleur navrante.

Avant de retourner à la ferme, où les dragons ne se sont pas encore aperçus de l'évasion des deux jeunes Cevenols, nous devons donner quelques dé-

tails sur l'archiprêtre des Cevennes, un des personnages les plus importants de cette histoire.

VIII.

L'ARCHIPRÊTRE DES CEVENNES.

L'archiprêtre des Cevennes, auprès duquel se rendait le capucin pour l'informer de l'agonie de la mère de Cavalier et du résultat de l'interrogatoire qu'il avait fait subir à la famille protestante, était retiré dans une petite chambre de la ferme.

Une lampe de cuivre placée dans une niche éclairait à peine les murs blancs et nus de cette retraite.

Dans un coin, on voyait une natte de paille, que l'archiprêtre emportait toujours avec lui en voyage, et sur laquelle il couchait tout vêtu.

Cet homme, vêtu d'une longue soutane noire, priait, agenouillé devant une petite croix de bois placée dans la niche au-dessus de la lampe.

Le large front de l'abbé était chauve et proéminent; sa figure pâle, austère; ses traits, durement accentués, semblaient taillés dans le marbre; ils avaient quelque chose d'inanimé, de sépulcral, de mortuaire. Le jeûne et les mortifications avaient imprimé sur ce visage les traces de souffrances profondes; son caractère de tristesse imposante et de

majesté terrible rappelait les plus sombres inspirations du génie de Michel-Ange.

Quelquefois, lorsqu'il était seul, l'archiprêtre semblait accablé par une douleur infinie. Ce n'était plus un apôtre impitoyable armé d'un glaive fulgurant, c'était un pécheur demandant au ciel grâce et pitié.

Alors ses grands yeux noirs se voilaient de larmes, ses joues blanches se coloraient faiblement, il portait ses mains à son front, et s'écriait : Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi, car ma douleur est grande, grande comme mon effroi !

François de Langlade du Chayla, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan, archiprêtre des Cevennes [1], alors âgé de cinquante-trois ans, appartenait à une famille noble et guerrière du Languedoc.

Puîné de sa maison, il avait été, contre son gré, destiné à l'église. D'un tempérament inflammable, doué d'un de ces esprits inquiets, ardents, qui ne

[1] Le diocèse de Mende renfermait le haut et le bas Gévaudan. Le haut Gévaudan s'étendait depuis la rivière de l'Allier jusqu'à la rivière du Tarn, et le bas depuis le Tarn jusqu'au diocèse d'Alais. On le divisait en quatre archiprêtrés, dont les archiprêtres avaient l'inspection sur les paroisses marquées dans le dénombrement de chacun, avec le droit d'en faire la visite toutes les fois que l'évêque jugeait à propos de l'ordonner. On rangeait ainsi ces archiprêtrés : l'archiprêtré des Cevennes vers le Tarn, celui de Barjac vers le Lot, celui de Saugues vers l'Allier, celui de Javouls vers la Troire. L'archiprêtré des Cevennes se composait de quarante-deux paroisses et de treize mille cinq cent quarante personnes, sans compter les pauvres, ce dénombrement étant tiré du livre de la capitation dont ils sont exempts. (*Mém. hist. sur le Gévaudan*, 1825.)

goûtent une sorte de satisfaction amère qu'au milieu des difficultés et des dangers, l'abbé Du Chayla, en entrant au séminaire, dut concentrer en lui cette soif de grands événements qui le consumait.

Pendant huit ans il lutta, pendant huit ans il voulut tromper, par les études les plus vastes, les plus profondes, l'activité dévorante de son esprit et les impétueux élans d'un caractère impérieux qui le portait aux grandes choses. Lorsqu'il comparait sa carrière à ses goûts et à ses impulsions, il voyait que son avenir serait en opposition constante avec sa vocation secrète; cette révélation intime, qui trompe rarement les organisations supérieures, lui disait qu'il eût été un grand capitaine.

Le courage, la volonté opiniâtre, l'inflexibilité qu'il montra toujours dans le cours de ses missions évangéliques, son indifférence profonde à mettre en œuvre les moyens les plus terribles pour faire triompher sa foi religieuse, prouvent que le caractère héroïque et essentiellement militant de l'abbé Du Chayla se fût magnifiquement développé dans l'atmosphère enflammée des batailles.

Lorsqu'il eut atteint vingt-cinq ans, ne pouvant combattre avec les armes terrestres, mais plus que jamais avide de périls, l'abbé Du Chayla, agrégé au séminaire des missions étrangères, fut envoyé missionnaire à Siam.

Il arriva aux Indes-Orientales dans les conjonctures les plus difficiles. Outré du zèle envahisseur de quelques-uns des prédécesseurs de l'abbé, le roi de

Siam en avait fait supplicier plusieurs. L'entrée de ses États était défendue aux chrétiens sous les peines les plus sévères. Exalté par tant de dangers, ambitionnant les palmes du martyre, l'abbé Du Chayla trompa la surveillance des Siamois ; au risque de sa vie, il prêcha la religion catholique parmi ces peuples, et vivifia les germes de la foi, que les premiers missionnaires avaient semés dans l'âme d'un grand nombre d'idolâtres.

Les conversions furent rapides et nombreuses ; son austérité et son courage excitèrent l'admiration des Indiens. Des traîtres livrèrent l'abbé aux soldats du gouverneur de Bankam ; malgré sa qualité de missionnaire français, qui devait le garantir de tout mauvais traitement, l'abbé fut torturé de la manière la plus exécrable.

Toute sa vie il porta les cicatrices de ces terribles blessures : on l'avait morcelé avec des tenailles rougies au feu pour le forcer à renier son Dieu ; l'intrépide missionnaire lassa la férocité de ses bourreaux.

Abandonné aux soins d'un paria, l'abbé recouvra la santé ; avec la santé, son ancien zèle s'enflamma de nouveau. M. le chevalier de Chaumont, envoyé en ambassade à Siam par Louis XIV, y arriva sur ces entrefaites.

Le roi indien désavoua les persécutions qu'avait souffertes le missionnaire français, en rejeta tout l'odieux sur le gouverneur, et, pour apaiser le ressentiment de M. de Chaumont, il fit livrer aux éléphants le bourreau de l'abbé.

M. Du Chayla, mandé à Siam, y reçut une lettre du supérieur des missions étrangères, qui l'engageait à revenir en France. Louis XIV pensait alors à promulguer les édits qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes.

Le père Lachaise sentait la nécessité de réunir en France tous les prêtres doués d'un esprit ferme et résolu, afin de les employer à l'accomplissement de cette œuvre formidable. L'abbé Du Chayla avait donné trop de preuves de courage et d'énergie pour n'avoir pas fixé l'attention du confesseur du roi. A son arrivée en France, il fut nommé inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cevennes.

Investi d'un pouvoir presque arbitraire, il déploya un zèle et une activité non pareils. Après avoir eu de longues conférences avec M. de Bâville, intendant du Languedoc, et avec M. de Broglie, qui commandait les troupes, il fit, si cela se peut dire, le plan d'une campagne spirituelle contre le *fanatisme*, comme on appelait alors la religion réformée.

Les différents diocèses plus ou moins infectés de calvinisme furent signalés ; les curés de chaque ville, de chaque bourg, de chaque village, durent envoyer des notes secrètes sur les opinions et sur les tendances religieuses de leurs paroissiens.

Muni de ces renseignements, l'archiprêtre des Cevennes commença sa terrible mission ; revêtu des pouvoirs les plus absolus, il révoqua les curés dont le zèle lui parut tiède. Dans les diocèses où il n'existait pas de couvents, il établit, sous la direction de

religieuses et de moines de son choix, des écoles destinées à l'instruction des enfants huguenots, qui, selon le dernier édit du roi dont on a parlé, devaient être élevés dans la religion catholique. Il fit rigoureusement exécuter les terribles ordonnances du roi concernant les ministres et les assemblées. Un pasteur surpris prêchant fut envoyé à Montpellier par l'abbé Du Chayla, et il fut brûlé vif. Beaucoup d'autres exécutions capitales atteignirent des protestants établis dans le ressort de son archiprêtré. Il les livra lui-même au pouvoir séculier, et se montra toujours partisan déclaré des mesures les plus sévères.

Aussi les panégyristes mêmes de l'abbé Du Chayla, tout en reconnaissant sa piété fervente, ne peuvent s'empêcher de blâmer son inflexibilité : « La foi des nouveaux convertis, disaient-ils, étant encore infirme et chancelante, il n'avait pas assez ménagé des vaisseaux fragiles, son zèle pour eux avait été mêlé de trop d'amertume, et cette conduite, en révoltant les esprits, avait porté les religionnaires à secouer un joug qu'on ne leur rendait pas assez léger [1]. »

Au point de vue de l'abbé, profondément convaincu que la religion réformée était, si cela se peut dire, *un poison immortel*, en cela que les protestants perdaient leur âme et celle de leurs prosélytes pour l'éternité, on comprend, sans les excuser, les moyens violents qu'il employa toujours, afin de déraciner l'hérésie.

[1] Brueys, *Histoire du fanatisme de notre temps.*

Pour cet homme, qui portait dans la religion ses instincts guerriers, la question purement *humaine* n'était rien.

De même qu'un général sacrifie froidement la moitié de son armée pour assurer le salut du reste par une utile victoire, de même l'archiprêtre sacrifiait sans scrupule, sans remords, tous les huguenots rebelles pour assurer le triomphe de la vérité éternelle et pour rétablir la religion chrétienne des rudes atteintes que lui avait portées le calvinisme.

Quelquefois, pourtant, cet homme d'une intelligence élevée, d'une irréprochable moralité, d'un dévouement héroïque à la cause de Dieu, descendait dans son âme.

Alors, songeant à l'impitoyable sévérité qu'il avait toujours déployée, il se demandait si la mansuétude n'aurait pas été préférable à la rigueur. Alors il se sentait écrasé sous le poids de terreurs effroyables. Les flots du sang huguenot versé sur la roue, dans les bûchers, lui semblaient remonter vers lui. Il entendait le cri des victimes. Effrayé comme un juge qui croit avoir condamné des innocents, il tombait à genoux, dans sa prière ardente il suppliait Dieu de l'éclairer.

Les sanglants précédents de l'histoire sainte ne lui suffisait pas pour justifier ses rigueurs.

Mais Dieu restait muet; il laissait au libre arbitre du prêtre cette responsabilité terrible.

Alors cet homme, saisi d'un doute affreux, se disait dans son épouvante : « Que suis-je? que suis-

je? juste ou criminel? Au grand jour du jugement, serai-je à la droite ou à la gauche de Dieu? Serai-je condamné ou absous pour avoir laissé verser tant de sang, pour avoir désigné tant de victimes au glaive séculier? Sans doute il est un pouvoir temporel auquel j'obéis; sans doute ce sont les édits du roi de France, de Louis XIV, qui ordonnent tant de massacres; pourtant, s'ils sont injustes, ne devais-je pas me mettre entre son peuple et lui! — Mais, reprenait l'archiprêtre, peut-être aussi la faiblesse est-elle encore plus nuisible à la foi que la rigueur? Quoique vous émondiez un arbre jusqu'au niveau du sol, tant que les racines existent, il pousse toujours des jets vigoureux et vivaces; ce sont donc les racines de l'hérésie qu'il faut extirper, et cela ne se peut faire, hélas! sans déchirement affreux. »

L'abbé Du Chayla était plongé dans une de ces sombres méditations lorsque le capucin entra respectueusement dans sa chambre.

« Monseigneur, — lui dit-il, — une hérétique se meurt dans cette maison.

— Sait-elle que les nouveaux édits considèrent tous les protestants comme relaps? — reprit l'archiprêtre d'un air sombre.

— Je ne sais, mon père.

— Allez l'en instruire ainsi que les gens de cette maison. »

Le capucin sortit.

Il se fit conduire dans la chambre où se mourait la mère de madame Cavalier. Il y appela solennelle-

ment les servantes et ceux des laboureurs qui étaient restés dans la ferme ; alors il lut à voix haute le passage de l'édit du 29 avril 1686, que les nouveaux ordres du roi rendaient applicable à tous les protestants :

« Nous avons dit et ordonnons, par ces présentes signées de notre main, que, si aucuns de nos sujets de l'un ou de l'autre sexe qui auront fait abjuration de la prétendue réforme, venant à tomber malades, refusent aux curés ou autres prêtres de recevoir les sacrements de l'Église, et déclarent qu'ils veulent persister à mourir dans la religion réformée ; au cas que lesdits malades viennent à recouvrer la santé, le procès leur soit fait et parfait par nos juges, et qu'ils les condamnent, à l'égard des hommes, à faire amende honorable, et aux galères perpétuelles, avec confiscation des biens, et, à l'égard des femmes, à être enfermées perpétuellement. Quant aux malades qui auront déclaré qu'ils persisteront dans leur religion et refusé les sacrements de l'Église, et qui seront morts dans cette malheureuse disposition, nous ordonnons que le procès sera fait à leurs cadavres ou à leur mémoire, et qu'ils soient traînés sur la claie et jetés à la voirie, et leurs biens confisqués [1]. »

Les servantes et les laboureurs accueillirent la lecture de ce terrible édit par un sourd murmure de terreur et de désespoir.

[1] Recueil des édits déjà cités.

La mourante eut la force de se lever sur son séant et de s'écrier d'une voix éclatante :

« Ces menaces ne m'ont pas effrayée ; je mourrai fidèle au Seigneur. » Puis, retombant sur son oreiller, elle appela sa fille avec angoisse et repoussa énergiquement les instances du capucin qui lui offrait les sacrements.

Le révérend père retourna rendre compte à l'archiprêtre du résultat de sa mission.

A ce moment les miquelets du capitaine Poul entrèrent dans le village.

IX.

LES MIQUELETS.

Le bourg de Saint-Andéol, naguère si calme, offrait, le lendemain de l'arrivée de l'archiprêtre, le spectacle d'un bivouac.

La présence des miquelets du capitaine Poul avait encore augmenté le tumulte. Cette troupe de partisans féroces et indisciplinés, composée de gens de toutes nations, et surtout de montagnards du Roussillon, était campée sur la place de l'église, assez loin des dragons de Saint-Sernin, car la bonne intelligence ne régnait pas entre ces deux corps.

Le costume des miquelets n'était pas uniforme ; la plupart, à l'imitation de leur capitaine, s'habil-

laient avec les dépouilles des ennemis ; ici on voyait le justaucorps rouge des Piémontais, là les casaques bleues et jaunes des Impériaux, ailleurs la cotte hardie des barbets ; un assez grand nombre portaient de longues soubrevestes d'une grossière étoffe de laine brune, nommée *collitey* en Roussillon, des hauts-de-chausses pareils et une ceinture de laine verte. La seule uniformité que présentât leur armement consistait en une giberne à ceinturon et une carabine courte, dont les miquelets, excellents tireurs, se servaient de préférence.

Quelques-uns étaient coiffés de morions, d'autres de feutres, d'autres de toques ; les uns portaient des cuirasses, des corselets de maille, ou seulement des hausse-cols de fer ; d'autres enfin avaient un buffle. Les armes offensives étaient aussi variées ; épées, dagues, sabres, haches d'armes, chacun choisissait la sienne à son gré, et la portait suspendue à la ceinture de sa giberne. Mais tous possédaient un long couteau ou poignard à manche de corne sans lequel ils ne marchaient jamais, et qui était souvent ensanglanté dans leurs fréquentes querelles. Ils étaient chaussés de spardilles, qui leur semblaient commodes sans doute pour gravir les montagnes.

Connaissant la supériorité des miquelets dans la guerre de partisans et d'embuscade, MM. de Bâville et de Broglie les avaient spécialement choisis pour appuyer la mission de l'archiprêtre dans les Cevennes.

Le courage, la cruauté, la vigueur infatigable des miquelets, leur physionomie farouche, inspiraient la plus grande terreur aux populations, et partout sur leur passage ils avaient laissé des souvenirs funestes.

Il était huit heures du matin ; les miquelets, campés sur la place principale du bourg, attendaient l'arrivée de leur capitaine, et obéissaient momentanément à un vieux sergent, surnommé par eux le *Bon-Larron;* ce dernier cumulait avec ses fonctions de factotum du capitaine, qu'il avait suivi dans ses pérégrinations guerrières, l'emploi de trésorier et de fourrier de la compagnie.

Le Bon-Larron n'avait pas été ainsi nommé sans raison, et il avait fallu des raisons bien majeures pour lui mériter un tel titre au milieu d'une bande de scélérats dont le moindre crime était le vol.

En effet, le Bon-Larron, par abréviation *Bon-Lar*, poussait jusqu'à la monomanie la rage de s'approprier le bien d'autrui, non comme son capitaine, l'intrépide Poul, par la force des armes, mais par la ruse, car le Bon-Larron, quoique excellent tireur, n'aimait que médiocrement à se mesurer en rase campagne.

En songeant à la réputation de friponnerie de ce misérable, au premier abord on comprend difficilement que le capitaine l'eût investi des fonctions de trésorier de sa compagnie. Mais il faut savoir qu'on ne confiait aucune espèce de trésor entre les mains de maître Bon-Lar.

Les miquelets, comme les *condottieri*, s'engageaient avec leur capitaine pour un temps donné, généralement pour deux ans. Ils touchaient, en entrant dans la compagnie, six mois d'avance, appelés d'*amorce* dans leur argot. Le reste de la solde était payé à l'expiration de l'engagement.

Le capitaine traitait directement de sa troupe avec l'intendant de la province, dont il recevait le salaire convenu. L'avantage du capitaine était donc de louer sa compagnie très-cher et de la payer très-peu. Le Bon-Larron, âme damnée du capitaine Poul, le servait à merveille pour obtenir ce résultat, soit par sa manière *habile* de tenir la comptabilité, soit par les avances à énormes intérêts qu'il faisait aux miquelets. Le sergent était aussi fort utile à son capitaine pour régler les frais de subsistance de ses soldats. En pays ennemi on pillait, en pays ami on tâchait de piller encore ; ou bien, si les ordres étaient trop sévères, on se contentait de ne pas payer ce qu'on achetait.

C'était surtout dans ces dernières circonstances que les fonctions de trésorier, confiées au Bon-Larron, devenaient très-importantes ; il devait trouver moyen d'évincer ou de satisfaire les créanciers de la compagnie sans bourse délier, car la compagnie ne possédait pas une obole.

Il faut avouer que maître Bon-Lar montrait une grande expérience et une grande habileté dans ces sortes de liquidations.

L'extérieur du Bon-Larron ne se prêtait malheu-

reusement que trop à ses friponneries. Cet homme, Manceau d'origine, avait quarante ans; de précoces et vénérables cheveux blancs sortaient de dessous son large feutre, qu'il avait volé chez un greffier, son hôte de Montpellier. Une barbe et une moustache grise, non moins dignes de respect, tombaient jusque sur son large col rabattu, taillé en plein dans une guimpe dérobée à son hôtesse de Mende. Enfin son embonpoint, des plus respectables, faisait crever de toutes parts un justaucorps et des chausses de fin drap de Ségovie, couleur jonquille, qu'il devait à la reconnaissance de son hôte d'Alais, qu'il avait éborgné en prétendant le guérir d'une ophthalmie au moyen d'une recette pharamineuse.

Qu'on joigne à ces dehors hypocrites une physionomie souriante, colorée, qui respirait la franchise et la cordialité, une certaine brusquerie militaire, et on aura un crayon de maître Bon-Lar, qui passait même pour un grand fourbe au milieu de cet amas de malfaiteurs.

Bientôt le sergent vit arriver son capitaine; il semblait transporté de fureur.

« Sais-tu bien le métier qu'on veut nous faire faire ici? — s'écria Poul dès qu'il eut aperçu son sergent.

— Non, mon gracieux capitaine, — dit maître Bon-Lar d'un air mielleux en portant respectueusement la main à son feutre.

— On veut nous faire faire le métier de bourreaux! Si nous étions seuls ici, ça me serait égal;

tu sais bien que dans ma compagnie des carabins de l'Ukraine, pendant la guerre contre les Turcs, on trouvait vingt compagnons capables d'en remontrer au plus fin boucher pour la manière dont ils écorchaient vifs les fils de Mahon qui étaient surpris comme espions par nos grand'gardes.

— A qui le dites-vous, mon gracieux capitaine! Il y avait entre autres Juzep-le-Barbu et Tcherdyn-le-Noir, qui, devant Bellegrade, et en vertu de vos ordres, enlevèrent à ce Bostandji la moitié de la peau du crâne, et le renvoyèrent ainsi à Pâcho-Bey, en manière d'exemple. Impossible, sur ma foi, de voir un travail plus proprement et plus lestement fait!

— Sans doute, sans doute, — dit Poul avec une sorte de satisfaction sauvage; — mais il s'agit ici, sais-tu de quoi? de traîner le corps d'une vieille femme sur la claie.

— Quelque huguenote morte dans l'impénitence sans doute? — demanda le sergent.

— Oui, la mère de notre hôtesse, qui a cette nuit envoyé au diable l'archiprêtre et son moine en demandant à grands cris un ministre!

— Un ministre! ah çà, la bonne dame était donc folle! un ministre! mais il n'en reste pas un dans toutes les hautes et basses Cevennes! C'est à la roue ou aux bûchers qu'elle aurait dû demander un ministre, si la roue et les bûchers avaient pu les rendre. Après cela, voilà bien ces filles d'Ève! toujours à vouloir le fruit défendu, — dit le sergent.

— Pendant que l'archiprêtre s'entêtait à la confesser et qu'elle s'y refusait, la vieille femme est morte, et l'âme est allée, *Éblis sait où !* comme disent les Turcs.

— Et, pour punir la vieille femme de s'être damnée, on traîne son corps sur la claie, — dit le sergent en haussant les épaules.

— C'est l'édit du roi, soit ! mais, tonnerre et massacre ! ce n'est pas à de braves partisans comme mes miquelets de s'atteler à un pareil fardeau !

— Au moins, lorsque, sous le feld-maréchal Butler, nos carabins fusillaient ou écorchaient quelqu'un, ils avaient deux jours de haute paye, la dépouille du patient et une pinte de vin du Rhin de la provision du maréchal, — dit le sergent en faisant claquer sa langue contre son palais.

— Au diable ! mes miquelets ne se chargeront pas de cette besogne, — dit Poul après avoir un instant réfléchi. — Que ces poupées à beaux justaucorps galonnés qu'ils appellent les dragons de Saint-Sernin s'en chargent ; je vais l'aller dire à cet archiprêtre que Dieu confonde.

— Et s'il vous y force, mon gracieux capitaine ?

— M'y forcer, moi, Poul ! — dit le partisan avec un sourire de mépris ; — j'aurais bientôt mis la frontière entre sa volonté et la mienne ! »

Le sergent secoua la tête d'un air de doute, et dit à Poul :

« Écoutez, écoutez, capitaine ; le point d'honneur et la délicatesse sont de belles choses ; mais, songez-

y, la paye est bonne ici, c'est soldé rubis sur l'ongle; on vous paye vos soldats trente sous par jour, et vous leur en donnez neuf, sur lesquels nous leur en retenons dix pour leur subsistance et pour leur équipement... subsistance et équipement que nous les autorisons généralement à se fournir aux dépens d'autrui. Il est vrai que vous avez la générosité de leur laisser pour leur tabac, pour leur vin, et pour se passer toutes les douceurs de la vie, le sou qu'ils devraient ajouter à leurs neuf sous de paye, pour être quittes envers vous : c'est généreux ; mais enfin cette libéralité-là ne vous ruine pas absolument..... et.....

— As-tu fini, as-tu fini ? — s'écria Poul avec une colère impatiente.

— Un mot encore, mon gracieux capitaine. Du train dont tout cela va, il est probable que la bête religionnaire regimbera à force d'être battue : or, si les manants se révoltent, vive Dieu ! outre la paye, nous coupons en plein drap. Ces rustauds ne vivent que de châtaignes et thésaurisent en diable. Ils ont toujours quelques vieux louis d'or ou de vieux écus cachés dans un pot ou dans un chausson ; et, quoique vous n'ayez plus Juzep-le-Barbu ou Tcherdyn-le-Noir dans votre compagnie, vous trouverez toujours parmi vos miquelets deux drôles assez intelligents pour savoir allumer une mèche de mousquet entre les pouces de ces gardeurs de brebis, afin de leur faire avouer où pond la poule aux œufs d'or. Et cela n'est que le menu fretin de notre pêche. Quelles

grasses contributions il y aura à lever sur les riches marchands huguenots ! et sur les gentilshommes des montagnes ! et sur les ministres ! Je finis, mon gracieux capitaine, je finis, — se hâta d'ajouter le sergent. — Eh bien, si vous vous refusez à faire promener cette bonne dame dans sa dernière voiture par vos gens, si vous retournez en Roussillon ou ailleurs, vous n'y trouverez pas, croyez-moi, les avantages que vous avez ici, que vous aurez surtout quand on vous enjoindra de traiter ce pays plus impitoyablement encore qu'un pays conquis : car il se révoltera, il faut l'espérer, mon capitaine, il se révoltera. »

Les objections du sergent parurent faire quelque impression sur le partisan ; il alla trouver ses soldats, suivi du Bon-Larron, qui s'applaudissait intérieurement d'avoir vaincu les scrupules de son capitaine.

Maintenant nous retournerons à la ferme protestante, si subitement changée en un séjour de deuil et de désolation !

X.

LA CLAIE.

Il était midi.

Jérôme Cavalier et sa femme, toujours enfermés dans la *chambre de Dieu,* à la porte de laquelle était

un dragon, avaient passé une partie de cette malheureuse nuit à prier pour leurs deux enfants.

L'anxiété de madame Cavalier ne se pouvait concevoir ; sa mère était-elle morte? vivait-elle encore?

Pauvre femme! si elle savait que sa mère, épuisée par l'agonie et par la lutte terrible qu'elle avait si courageusement soutenue pour rester fidèle à sa foi, que sa mère était morte en appelant encore sa fille ; morte au bruit des terribles malédictions de l'archiprêtre et du moine, forcés d'être sans pitié pour un tel endurcissement ; morte ainsi, elle, bonne et vénérable aïeule, qui espérait finir sa vie par un beau jour, au milieu de sa famille assemblée, qu'elle aurait pieusement bénie!

Plusieurs fois Jérôme Cavalier s'était en vain adressé au dragon qui gardait la porte pour savoir des nouvelles de l'aïeule.

La fenêtre était restée ouverte; la cime touffue d'un noyer ne permettait de voir qu'une partie du chemin qui longeait la ferme.

Quelques dragons y passèrent pour mener leurs chevaux à l'abreuvoir ; le protestant et sa femme les interrogèrent ; leurs questions furent accueillies par des plaisanteries grossières.

Ces angoisses navrantes durèrent jusqu'à une heure : alors les hautbois et les tambours [1] des dragons résonnèrent ; beaucoup de mouvement régna

[1] Au lieu de timbales et de trompettes, les dragons avaient des hautbois et des tambours. Ces cavaliers faisaient souvent le service de fantassins. (Le P. Daniel, *De la Milice française.*)

dans la maison. Les sons aigus et sauvages de la trompe des miquelets retentirent au loin, tandis qu'on entendait, dans l'intérieur de la métairie, la voix des bas officiers qui rassemblaient leurs cavaliers et en faisaient l'appel.

Un moment les deux protestants pensèrent que les troupes allaient quitter Saint-Andéol.

Curieux et inquiets, ils se mirent à la fenêtre; le son de la trompe des miquelets se rapprocha de plus en plus; le piétinement sourd d'une troupe d'infanterie annonça que les partisans entraient dans la cour de la ferme par la grande porte, que ni Jérôme Cavalier ni sa femme ne pouvaient apercevoir.

Au bruyant tumulte qui régnait dans la maison depuis une heure, succéda le plus profond silence.

Ce silence parut effrayant à Jérôme Cavalier et à sa femme : ils sentirent leur cœur se serrer sous l'étreinte d'une affreuse angoisse.

Tout à coup une voix basse, émue, tremblante, qui paraissait sortir d'une fenêtre située au-dessous de la croisée qu'occupaient ces infortunés, fit entendre ces mots :

« Monsieur? madame? est-ce que vous êtes là?

— C'est la voix de Marthe, — dit madame Cavalier. — Dieu soit loué! nous allons avoir des nouvelles de ma mère. »

Elle s'écria :

« Comment va ma mère? Est-elle mieux? »

Les deux époux, avidement penchés en dehors,

attendaient la réponse de Marthe avec une anxiété profonde.

Après un moment de silence, la servante reprit d'une voix entrecoupée de sanglots :

« Au nom du ciel ! ne restez pas à la fenêtre !

— Mais ma mère ! comment est ma mère ? — répéta madame Cavalier.

— Monsieur, pour l'amour du ciel ! faites que madame s'en aille de là... Mon Dieu ! mon Dieu ! ne restez pas à la fenêtre, — répéta Marthe avec l'accent de la plus profonde terreur.

— Et pourquoi cela ? — demanda Jérôme Cavalier pendant que sa femme, qui commençait à soupçonner quelque chose d'horrible, le regardait d'un air épouvanté.

— Ah ! la fenêtre ! fermez la fenêtre ! voilà qu'ils partent ! » s'écria la servante.

Et on entendit les volets de la croisée où se trouvait la servante se fermer précipitamment.

Au même instant, avant que le fermier et sa femme, stupéfaits, eussent pu faire un mouvement, la grande porte de la ferme cria sur ses gonds, le tintement des grelots d'une mule retentit, et les deux protestants virent rapidement passer devant la fenêtre, comme une effroyable apparition, une longue claie d'osier attelée avec des cordes, et emportée au galop d'une mule montée par un miquelet d'un extérieur repoussant.

Sur cette claie, ils reconnurent le corps de leur

aïeule ; ses cheveux blancs, déjà souillés de sang, traînaient dans la fange.

« Ma mère ! » s'écria madame Cavalier en poussant un cri terrible et en se précipitant les bras étendus vers le cadavre.

Par désespoir ou par hasard, la malheureuse femme, emportée par cet élan de douleur, tomba par la fenêtre et se tua au pied du banc de pierre où la veille encore elle était si paisiblement assise, entourée de ses enfants.

A ce moment les dragons et les miquelets, qui avaient assuré l'exécution de la sentence, passaient lentement en ordre de bataille.

Au milieu d'eux on voyait l'archiprêtre.

Il était monté sur sa haquenée et vêtu d'un justaucorps de ratine noire et d'un manteau noir aussi, qui cachait presque sa monture. Son pâle visage, rendu livide par les émotions profondes qui l'agitaient, avait un caractère d'intrépidité menaçante. Une sueur froide coulait de son front chauve ; tantôt il jetait un regard d'aigle sur les habitants de Saint-Andéol qui, muets, consternés, s'étaient rassemblés autour de la ferme ; tantôt il semblait baisser involontairement les yeux, comme s'il eût été troublé par un remords secret.

L'abbé Du Chayla n'avait pas ordonné cet acte barbare, en tout conforme aux édits et aux volontés de Louis XIV, sans de longues, sans de cruelles hésitations. Il croyait devoir frapper les populations d'épouvante par ce terrible exemple ; il avait trouvé

dans l'aïeule de cette famille infectée d'hérésie un fanatisme si indomptable, une aversion si décidée pour l'église romaine, une résolution si impie de braver les peines éternelles, que tout sentiment de pitié s'éteignit en lui.

Mais, lorsqu'il eut vu madame Cavalier se précipiter par la fenêtre, il crut à un suicide.

Ce nouveau crime l'exaspéra ; dans sa religieuse indignation, il ordonna, encore conformément aux édits, que le corps de la fille serait, comme celui de la mère, traîné sur la claie.

Cette nouvelle sentence fut exécutée.

Les protestants de Saint-Andéol se rassemblèrent à la porte de la ferme ; tous, femmes, enfants, hommes, vieillards, s'agenouillèrent tête nue devant la métairie dans un morne et lugubre silence ; lorsque la claie fatale fut sortie de la cour, ils entonnèrent le psaume des morts d'une voix forte et retentissante.

Il est impossible de rendre l'effet majestueux et profondément désolé de ce cantique ; de l'accord de toutes ces voix, des plus faibles jusqu'aux plus graves, des plus fraîches jusqu'aux plus tremblantes, il résultait une harmonie grandiose, calme, menaçante. C'était le premier cri de douleur et de sourde indignation d'un peuple opprimé.

En vain le marquis de Florac commanda à ses bas officiers de *faire taire ces criards*. Les menaces, les coups de plat de sabre furent inutiles ; fidèles au courage d'inertie et d'impassible résignation qu'ils

déployaient dans leurs assemblées, les protestants, malgré ces violences, restèrent agenouillés et continuèrent leur psaume.

Les dragons firent tout aussi vainement une charge au trot pour les disperser. Foulés aux pieds par les chevaux, les Cevenols, meurtris ou blessés, ne firent pas entendre une plainte, mais ils restèrent à la place où ils étaient agenouillés; ceux qui n'étaient pas atteints continuèrent le cantique avec un intrépide sang-froid.

Le psaume terminé, ils se dispersèrent.

. . . .

Revenons à Jérôme Cavalier.

Toujours prisonnier malgré ses instances, malgré l'horrible mort de sa femme, le fermier, resté seul dans la *chambre de Dieu,* était tombé à genoux, accablé par ce nouveau coup.

Sa piété fervente ne murmura pas contre la volonté du Seigneur; il envisagea d'un œil ferme et résigné l'avenir désolé que cette mort lui léguait; il courba la tête, il pria pour l'âme de la mère de ses enfants, il pria pour l'âme de la femme qu'il avait tant aimée.

Vers les trois heures le capucin vint chercher Céleste et Gabriel; les troupes et l'archiprêtre allaient quitter le bourg.

Ne voyant pas les deux petits Cevenols, le premier mouvement du moine fut de courir au lit; il leva les rideaux, et ne trouva rien.

« Les enfants ! où sont vos enfants? Vous en répondez, » demanda-t-il à Jérôme Cavalier.

Le vieillard ne parut pas l'entendre.

« Vos enfants, vos enfants ! répéta le capucin. »

Jérôme Cavalier, sans regarder le moine, récita ces versets de la Bible, qu'il prononça d'une voix sourde, pendant que ses joues étaient baignées de larmes :

« De tous ses enfants, il ne s'en trouve aucun qui le soutienne, et nul ne lui prend la main pour le secourir. Une double affliction va fondre sur nous ; qui compatira à notre douleur? Le ravage est suivi du meurtre, qui nous consolera? »

Désespérant d'obtenir aucun renseignement du fermier, le capucin s'adressa au dragon.

« Les enfants sont donc sortis ? — lui dit-il. — Comment les avez-vous laissés passer, malgré l'ordre qu'on vous a donné?

— Si les enfants sont sortis, c'est par la fenêtre; car ils ne sont pas sortis par la porte,—répondit le soldat d'un air bourru. — Il fallait, pour ne pas les perdre, en mettre un dans chacune de vos manches ; elles sont assez longues pour ça, mon révérend.

— Misérable ! — dit le moine avec indignation, tu me répondras de l'évasion de ces enfants.

— J'en répondrai? Alors, mon révérend, vous me répondrez du premier faux pas que fera mon cheval. Ça sera aussi juste, » dit le soldat en haussant les épaules ; et, sans doute insensible à la menace du moine, il lui tourna le dos sans dire un mot de plus, et se mit à siffler insolemment l'air du *Prince d'O-*

range, qu'il accompagnait en battant la mesure avec ses talons éperonnés.

Le capucin s'adressa de nouveau à Jérôme Cavalier d'un air courroucé :

« Vous ne voulez pas dire où sont vos enfants ; alors vous irez dans les ceps jusqu'à Montpellier ; le tribunal saura bien vous faire parler. »

Malgré les plus minutieuses recherches, on ne retrouva ni Céleste ni Gabriel.

Leur père infortuné fut donc mis aux ceps par ordre de l'archiprêtre et placé sur une des charrettes qui transportaient les religionnaires prisonniers.

Les uns devaient rester sous la surveillance de l'abbé, dans le cloître du Pont-de-Montvert, siége central de sa mission des Cevennes ; les autres devaient être dirigés sur Montpellier pour y être jugés selon leurs crimes.

Ces prisonniers étaient en assez grand nombre : ils se composaient de gentilshommes ou de négociants huguenots, convaincus d'avoir voulu sortir de France malgré la rigueur des édits du roi, qui défendait cette évasion sous peine des galères, ou de mort pour la récidive. Les femmes et les jeunes filles coupables du même crime étaient envoyées dans les maisons de force, et confondues avec le rebut effronté de leur sexe. Elles y étaient publiquement fouettées par la main du bourreau. Une jeune Cevenole, nommée Catherine Doux, accusée d'avoir prêché, devait être et fut pendue.

Un ministre, surpris au moment où il sermonnait une assemblée dans les montagnes, était réservé au bûcher. Plusieurs enfants des deux sexes, enlevés à leurs familles, devaient recevoir dans des monastères une éducation catholique.

Les charrettes qui transportaient ces malheureux étaient longues et étroites; une poutre, fendue dans toute son étendue, recevait entre ses deux parois les pieds des prisonniers, qui, ne pouvant de la sorte se tenir ni debout ni couchés, s'adossaient aux côtés de la voiture qu'on avait charitablement garnie de paille.

Hommes, femmes, enfants, étaient jetés pêle-mêle dans ces charrettes traînées par des bœufs.

Ces malheureux se consolaient, s'exhortaient, s'encourageaient réciproquement à souffrir avec patience la persécution. De temps à autre, ils chantaient un psaume pour distraire leurs chagrins, ou bien l'un d'eux lisait à haute voix un passage de la Bible ou des lettres pastorales de Jurieu, dérobées à la surveillance de leurs gardiens. Il était environ quatre heures lorsque cette longue file de voitures se trouva rassemblée sur la place de Saint-Andéol; sur la première charrette était placé Jérôme Cavalier.

Malgré son héroïque fermeté, le vieillard semblait accablé; des larmes inondaient ses joues, surtout lorsqu'il jetait un dernier regard sur cette ferme jadis si calme, sur ce pays enchanteur qu'il laissait dans la désolation.

Sa femme venait de périr d'une mort affreuse; il était incertain sur le sort de ses enfants; vieux, fai-

ble, isolé, on le traînait dans les noires et formidables prisons de Montpellier. Tant de secousses l'écrasaient ; pourtant il trouva une légère consolation dans l'affection touchante d'un de ses laboureurs, nommé Castanet, qui, le bissac sur le dos, son bâton et ses sabots à la main, s'approcha timidement de la charrette, et dit à son maître :

« Quand vous aurez besoin de quelque chose, monsieur, vous n'avez qu'à appeler Castanet, s'il vous plaît. Je serai là, près de la voiture.

— On ne vous laissera pas là, mon ami, — dit Jérôme Cavalier ; — restez à la ferme. En me suivant, vous courez des dangers. Je vous en prie, restez à la ferme.

— Oh ! voyez-vous, je ne peux pas rester à la ferme quand vous allez en prison, monsieur Cavalier, » dit Castanet avec une fermeté respectueuse.

Puis, sans attendre la réponse de son maître, il se rangea près de la charrette, afin de pouvoir être prêt à obéir aux ordres du fermier.

A cinq heures les hautbois des dragons sonnèrent le boute-selle, et la colonne quitta le bourg.

Le brigadier Larose et quatre cavaliers formaient l'avant-garde ; quoique le pays fût encore tranquille, on craignait de jour en jour quelque mouvement insurrectionnel.

Venait ensuite l'archiprêtre monté sur sa haquenée. Il répondait d'un air sombre et préoccupé aux questions du brillant marquis Tancrède de Florac, qui, toujours insouciant et léger, faisait caracoler le ge-

net d'Espagne qu'il montait pour la route, ses chevaux de guerre étant conduits en main par ses palefreniers.

La compagnie des dragons de Saint-Sernin suivait son jeune capitaine, et précédait la file des charrettes qui contenaient les prisonniers; enfin, le capucin, le capitaine Poul et son sergent, tous trois à cheval, à la tête des miquelets, fermaient cette colonne. Funèbre et lente comme un convoi mortuaire, elle se mit en marche au milieu des pleurs et de la consternation des habitants de Saint-Andéol, qui virent s'éloigner, enchaîné comme un criminel, Jérôme Cavalier, qu'ils avaient toujours si profondément vénéré.

Pendant deux heures environ les troupes parcoururent les plaines fertiles de la Petite-Chanaan; à cette nature si féconde et si cultivée succédèrent bientôt les escarpements arides et déchirés des montagnes volcaniques de la Lozère, qui encaissent au nord cette vallée enchanteresse, comme l'Aygoal l'encaisse à l'ouest.

Le soleil commençait à jeter des rayons plus obliques; la colonne s'engagea dans un chemin creux bordé de chaque côté par des rochers à pic. Sur leur faîte croissaient des touffes de genêts rabougris et épineux.

Les ombres de la nuit commençaient à envahir cette gorge profonde; la colonne s'enfonçait de plus en plus au milieu des rochers. Tout à coup une voix retentit dans les airs; cette voix sonore et puissante

ne fit entendre que ces mots au milieu de la solitude de la nuit :

« Mon père ! le sang de ma mère sera vengé, c'est moi qui vous le dis ! Marquis de Florac, dans peu tu me verras, c'est moi qui te le dis, moi, Jean Cavalier, le boulanger d'Anduze, le fiancé d'Isabeau ! »

Puis tout retomba dans un morne silence, et la colonne continua sa route.

XI.

PRODIGES.

Nous laisserons l'archiprêtre, son escorte et les prisonniers s'avancer lentement dans l'ouest, vers l'ancienne abbaye du Pont-de-Montvert, et nous retournerons au château de *Mas-Arribas*, où Céleste et Gabriel ont été si brusquement conduits par leur frère Jean Cavalier.

Ce que nous allons raconter paraîtra tellement extraordinaire et épouvantable que nous donnons en notes les éclaircissements scientifiques et historiques nécessaires à la complète justification de ce récit [1].

Céleste et Gabriel, éveillés en sursaut par les dragons, conduits au milieu de la nuit chez Éphraïm, qui leur avait toujours inspiré une grande crainte, et

[1] Voir les notes du second volume.

laissés seuls enfin dans le sombre château du verrier, Céleste et Gabriel se croyaient sous l'influence d'un mauvais rêve.

L'appartement dans lequel ils se trouvaient devait, pour eux, devenir un nouvel objet de terreur.

C'était une vaste pièce formant un carré long, éclairée à l'une de ses extrémités par une seule et étroite fenêtre en ogive, très-élevée au-dessus du sol.

Les vitraux coloriés de cette fenêtre représentaient, en exagérant encore sa laideur, la bête de l'Apocalypse, ainsi décrite dans la sombre hallucination de l'apôtre saint Jean :

« Et je vis s'élever de la mer une bête qui avait
» sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix dia-
» dèmes ; cette bête que je vis était semblable à un
» léopard ; ses pieds étaient comme les pieds d'un
» ours, sa gueule comme la gueule d'un lion. »

Aidé de la ressource puissante des couleurs transparentes, le peintre avait employé tous les prestiges de son art à rendre l'horrible aspect de ce monstre. Le corps, d'un fauve rougeâtre, tacheté de noir, se soutenait sur des pattes brunes, velues et armées de griffes tranchantes ; les têtes énormes ouvraient des gueules menaçantes rougies de sang ; enfin, au milieu de l'épaisse crinière qui retombait sur les faces tordues de la bête, luisaient des yeux ronds, gris et brillants d'un éclat terrible.

Cet animal fantastique se détachait sur un fond noir mat ; au bas du vitrail, on lisait ces mots de l'Apocalypse en lettres flamboyantes :

« *Elle mangera la chair des rois, la chair des*
» *officiers de guerre, la chair des puissants, la*
» *chair des chevaux et des cavaliers, et la chair*
» *de tous les hommes, libres et esclaves, petits et*
» *grands.* »

Les teintes foncées de ce vitrail ne laissaient parvenir dans l'appartement qu'une lumière sombre et douteuse. Les murailles étaient boisées de chêne; pour tout lit on voyait par terre deux bières remplies de fougère; à côté, une table et un banc.

Assis sur ce banc, Céleste et Gabriel se tenaient étroitement serrés l'un contre l'autre, comme ils se tenaient la veille au bord du frais ruisseau de l'Hort-Diou, sous leur verte tonnelle de lierre et d'aubépine en fleurs.

Le matin, sitôt après le départ de Cavalier, et sans leur dire un seul mot, le gentilhomme verrier avait conduit les deux enfants dans cette chambre sinistre.

Depuis personne n'était venu les voir.

Malgré eux ils attachaient un regard fixe, presque fasciné, sur l'effroyable bête aux sept gueules béantes, aux yeux ardents.

Un effet de lumière, dont ils ne se rendaient pas compte, augmentait encore l'effroi des deux petits Cevenols. Le ciel était nuageux : selon que le soleil paraissait ou disparaissait, la transparence des couleurs devenait plus ou moins vive, et les yeux du monstre semblaient ainsi tantôt s'illuminer et

lancer de vifs éclairs, tantôt s'obscurcir et se voiler.

Au dehors on n'entendait aucun bruit.

La terreur des enfants atteignit son paroxysme; ils cachèrent leur tête dans le sein l'un de l'autre en criant d'une voix déchirante :

« Ma mère! ma mère! »

Tout resta silencieux.

« Mon père! mon frère! »

Même silence.

Après quelques minutes de mortelle angoisse, Gabriel, s'arrachant des bras de sa sœur, voulut courir à la porte pour frapper et pour appeler du secours. En vain il fit le tour de la chambre; il ne vit aucune issue, aucune apparence de porte : partout la boiserie était jointe et unie.

Épouvanté de cette découverte, il revint auprès de Céleste, l'embrassa dans un élan de désespoir infini, et tous deux, se croyant à leur moment suprême, tremblants, éplorés, appelèrent encore une fois leur mère, leur père, leur frère, au milieu des sanglots.

Rien ne leur répondit.

Alors ils se jetèrent à genoux, détournèrent leur vue du monstre qui semblait les menacer et prièrent avec ferveur.

Un peu calmés par la bienfaisante influence de la prière, ainsi distraits de leur terreur, les deux enfants cherchèrent à se consoler par une vague espérance.

« N'ayons pas peur, ma sœur, — dit Gabriel en

essuyant ses yeux encore baignés de larmes ; — vois-tu, il ne faut pas regarder la fenêtre où est le monstre qui nous effraie. Regardons-nous, regarde-moi : cela me rassure ; et puis pourquoi craindrions-nous ? Nous n'avons jamais fait de mal ; c'est notre frère qui nous a emmenés ici ; notre père nous a bénis. N'ayons pas peur.

— Mais, mon frère, nous sommes dans le château du ver... » Et la pauvre petite, n'osant pas prononcer le mot terrible, se cacha la tête dans ses deux mains.

« Mais pourquoi veux-tu que le verrier nous fasse du mal, ma sœur ? Et puis le bon Dieu ne nous abandonnera pas ; il est toujours avec nous, il nous secourrait. Quand Azarias et ses compagnons ont été jetés dans la fournaise, l'ange n'a-t-il pas écarté les flammes en soufflant un vent frais comme la rosée, de sorte que le feu ne fit aucun mal à Azarias qui bénissait Dieu ?

— C'est vrai, mon frère, — dit Céleste en cherchant à vaincre sa terreur ; — Azarias a été sauvé des flammes.

— Et Daniel ? Te souviens-tu, lorsqu'il a été mis dans la fosse avec sept grands lions ? Comme le Seigneur était avec lui, les lions l'ont respecté ; car, vois-tu, ma sœur, les anges du Seigneur sont toujours avec les enfants pieux et bénis. Allons, n'aie plus peur ; tiens, moi, je n'ai plus peur, j'ose regarder... là... »

Et l'enfant montrait le vitrail d'un air résolu.

« Je tâcherai de n'avoir plus peur, — dit Céleste ; — tu as raison, mon frère ; on ne peut vouloir nous faire du mal. » Puis, frissonnant légèrement, elle ajouta en croisant les bras sur sa poitrine : « J'ai froid. »

Cette chambre haute, privée d'air et de soleil, était glaciale au milieu de l'été.

« Et puis tu as peut-être sommeil, ma sœur ? toute cette nuit tu n'as pas dormi.

— Oui, — dit l'enfant, — ma tête me fait bien mal.

— Couche-toi... là... dans cette caisse ; je mettrai de la bruyère sur toi, dit Gabriel.

— Si je dors, tu resteras seul, et tu auras peur, mon frère ; je ne veux pas dormir, — dit Céleste avec une résolution charmante.

— Non, non, je t'assure, pourvu que je sois près de toi, que j'aie une de tes mains dans les miennes, je n'aurai pas peur ; dors, dors, ma sœur. » Et il se mit à arranger le lit de fougère le mieux qu'il put.

Céleste s'y étendit. Gabriel approcha le banc de la caisse, s'y assit, prit la main de sa sœur dans les siennes, et, se penchant vers elle avec tendresse :

« Comment te trouves-tu ?

— J'ai plus chaud, je suis mieux, mon frère. » Puis elle ajouta avec un soupir : « Maintenant, quand reverrons-nous notre mère ? »

Leur mère ! malheureux enfants !

« Peut-être demain, ma sœur ; lorsque les soldats et les prêtres seront partis de la ferme, sans doute

notre frère reviendra nous chercher... Mais tâche de dormir, d'avoir chaud, et surtout rassure-toi. »

Et Gabriel, pour donner d'heureux songes à sa sœur et pour chasser les idées pénibles qui l'assiégeaient, chercha dans sa mémoire quelque riant passage de la Bible, et récita de sa voix enfantine ce charmant passage d'une prophétie d'Isaïe, qui commence ainsi :

« Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se
» couchera près du chevreau, le lion et la brebis
» demeureront ensemble, et un petit enfant les con-
» duira tous... »

Épuisée par la fatigue, par les cruelles émotions de la nuit et de la journée, Céleste, doucement bercée par la voix de son frère, qui rappelait à sa pensée des tableaux pleins de calme et de sérénité, ferma peu à peu ses grands yeux bleus et s'endormit.

Le jour baissait, l'ombre du soir commençait à envahir cette grande chambre déserte ; Gabriel eut peur ; il serra dans ses mains la main que sa sœur lui avait abandonnée en s'endormant.

Il lui fallut un grand courage pour ne pas éveiller Céleste. Quelques moments après une idée terrible l'épouvanta.

Le plus profond silence régnait toujours dans le château ; personne n'avait paru depuis le matin ; on n'avait apporté aucune nourriture aux deux enfants ; Gabriel se crut oublié ainsi que sa sœur.

La nuit, car c'était bien la nuit, devenait noire ; les teintes du vitrail, de plus en plus vagues se déco-

lorèrent peu à peu. On eût dit que la bête effrayante disparaissait dans l'obscurité, qui fut bientôt profonde.

Délivré de cette affreuse vision, mais épouvanté de se trouver au milieu des ténèbres, Gabriel ne put surmonter sa frayeur ; il se rapprocha de sa sœur et lui dit à voix basse :

« Ma sœur, ma sœur, dors-tu ? »

Céleste ne répondit pas ; son frère n'entendit que son souffle, égal et doux.

Par un effort héroïque, l'enfant ne l'appela plus ; il cacha sa tête dans ses deux mains, et, dans une angoisse terrible, il ferma les yeux pour ne pas voir l'obscurité.

Au bout d'une demi-heure, il entendit un bruit sourd, confus, étrange.

Tantôt on eût dit les roulements lointains de la foudre, tantôt le froissement des chaînes, tantôt des psaumes lugubres chantés dans le lointain par des voix d'enfants qui n'avaient rien d'humain.

Ces voix ressemblaient plutôt à un grand cri de douleur qu'à une religieuse prière.

De temps à autre tout se taisait. Au milieu du profond silence qui succédait à ce tumulte, une autre voix, mais formidable, mais terrible, mais retentissante comme le tonnerre, prononçait ce mot bizarre : *vaïedabber* [1].

[1] *Vaïedabber* (commencement des *Nombres*) signifie en hébreu : *Et il a parlé !*

Après une nouvelle pause, ce mot était répété en chœur par la voix des enfants.

Mais, en prononçant cette parole étrange, ces voix prenaient un accent si pénible qu'on eût dit que ce mot brûlait les lèvres de ceux qui le disaient.

Le front de Gabriel se mouilla d'une sueur froide; une seconde fois il dit d'une voix tremblante : « Ma sœur, dors-tu? »

Céleste dormait toujours.

Ne pouvant vaincre sa frayeur, Gabriel se jeta dans les bras de sa sœur en criant : « Entends-tu, entends-tu? »

Céleste s'éveilla en sursaut.

De nouveaux sujets de terreur vinrent suspendre toutes les facultés des deux malheureux enfants.

La privation du sommeil, le jeûne, les événements qui s'étaient succédé depuis la veille commencèrent à réagir sur leurs cerveaux ébranlés.

Presque soumis aux phénomènes du rêve, une puissance mystérieuse allait les forcer de regarder fixement des objets que, dans leur épouvante, ils auraient voulu fuir.

Le bruit des voix d'enfants s'était de plus en plus rapproché.

Une lueur d'abord imperceptible et bleuâtre commença à poindre au milieu d'un des panneaux de la boiserie.

Peu à peu cette pâle lueur s'étendit en s'arrondissant et devint de plus en plus lumineuse.

Lorsqu'elle eut atteint une circonférence de deux ou trois pieds, elle n'augmenta plus.

A travers cette ouverture, jusqu'alors cachée par un panneau mobile et fermée par une mince glace, légèrement teinte d'azur, qui s'éclaira progressivement, Céleste et Gabriel furent témoins d'une scène extraordinaire.

Vue à travers cette vitre d'un ton morne et blafard, cette scène semblait se passer au clair de lune ; les sons, affaiblis par l'interposition du verre, arrivaient aux oreilles des enfants aussi voilés que leurs couleurs.

Ils virent une vaste salle circulaire, éclairée sans doute par un dôme, car ils n'aperçurent aucune lumière apparente.

Un squelette d'homme s'élevait au milieu de cette pièce. Il tenait une faux étincelante dans ses phalanges desséchées, un casque noir recouvrait son crâne, du fond de ses orbites jaillissait une lueur phosphorescente; il était monté sur un simulacre de cheval dont la tête disparaissait sous un chanfrein d'acier, et dont le corps était caché par une longue housse noire.

« Mon frère, mon frère, — dit Céleste d'une voix éteinte, en se pressant contre Gabriel, — c'est la mort.

— Mon Dieu, mon Dieu, ne nous abandonnez pas! » dit l'enfant en entourant sa sœur de ses deux bras, mais en attachant toujours un regard de terreur avide sur cette scène effrayante.

Les panneaux de la salle mystérieuse au milieu de laquelle se dressait le squelette représentaient des sujets sanglants empruntés à l'Écriture ; ils étaient grossièrement, mais largement peints à fresque : on voyait le sacrifice d'Abraham, la mort d'Holopherne, le martyre des Machabées, etc.

Tout à coup le chœur lointain que Gabriel et Céleste avaient déjà entendu chanta de nouveau ce psaume de Théodore de Bèze sur un rhythme lugubre :

Dieu, pourquoi m'as-tu rejeté ?
Pourquoi me cacher ton visage ?
Las, je languis dès mon jeune âge,
Par mille pleurs tourmenté.

A chaque vers du psaume, les voix s'étaient de plus en plus rapprochées.

Un panneau de la salle du squelette s'ouvrit silencieusement, deux files d'enfants s'avancèrent à pas lents, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine. Garçons et jeunes filles portaient de longues robes blanches traînantes ; leurs cheveux flottants tombaient sur leurs épaules, leurs figures étaient d'une maigreur effrayante, leurs joues livides, leurs yeux caves ; leur regard était terne et fixe ; toute leur physionomie révélait, enfin, une expression de souffrance habituelle.

Au lieu d'être pure et argentine, leur voix était stridente et convulsive.

On eût dit une procession de fantômes s'ils n'a-

vaient repris en chœur ce dernier verset avec un accent de désolation profonde :

Des beaux jours adieu la clarté ;
Déjà ma vie est mise en terre,
Et, parmi ceux-là qu'on enterre,
Mon nom est déjà récité.

Après ce verset, les enfants se turent de nouveau. En entendant ces chants funèbres et voilés, en contemplant ces visages si pâles, ces regards si éteints, Céleste et Gabriel crurent voir des spectres. Le rapprochement de leur âge et de celui de ces malheureuses créatures leur rendait ce spectacle plus saisissant encore.

Les enfants se rangèrent circulairement dans la salle en jetant autour d'eux des regards sombres et égarés.

Deux nouveaux personnages parurent :

Un homme de haute stature, vêtu d'une longue robe rouge à manches très-longues : c'était Du Serre ;

Une femme, aussi de haute stature, aussi vêtue de rouge, aussi d'une physionomie dure, imposante et ascétique : c'était sa femme.

A leur aspect, tous les enfants manifestèrent une grande épouvante, leurs genoux tremblèrent, ils se pressèrent les uns contre les autres avec effroi.

Du Serre s'approcha du rang des jeunes garçons ; — sa femme s'approcha du rang des jeunes filles.

Ils prenaient chaque enfant par les deux mains,

et les regardaient longtemps... longtemps en silence.

Sous le coup d'œil fixe et pénétrant du verrier et de sa femme, la victime semblait livrée à une obsession douloureuse; elle donnait tous les signes d'une agitation violente, elle tremblait convulsivement.

Après quelques minutes d'examen, Du Serre et sa femme disaient à chaque enfant : — *L'esprit ne te visitera pas aujourd'hui.*

Puis ils passaient à un autre.

Arrivé à l'avant-dernière victime du rang des jeunes garçons, Du Serre lui dit : — *L'esprit te va visiter;* — et il lui souffla sur le front.

Sa femme dit les mêmes mots à l'avant-dernière jeune fille; elle lui souffla aussi sur le front.

Alors tous les enfants, à l'exception du jeune garçon et de la jeune fille que Du Serre et sa femme tenaient par les mains, tombèrent à genoux en criant : *Vaïedabber! vaïedabber!*

Les deux élus que Du Serre et sa femme avaient désignés pour être visités de l'esprit commencèrent à éprouver les symptômes d'une violente attaque de catalepsie : leurs yeux s'agrandirent d'une manière effrayante, leurs pupilles se dilatèrent, leurs lèvres frémirent et se séchèrent.

« L'esprit vient! l'esprit vient! — dit Du Serre d'une voix éclatante en s'adressant à la jeune victime qu'il tenait par les mains.

— L'esprit... vient..., — répéta l'enfant d'une

voix sourde et faible, en se sentant déjà agité d'un léger tremblement nerveux.

— Que sens-tu? que sens-tu? — dit Du Serre en s'approchant de lui.

— Oh! je sens l'esprit m'oppresser; il me brûle là... là... »

Et l'enfant, les yeux hagards, appuyait avec force ses deux mains sur sa poitrine haletante; sa tête se renversait en arrière, ses joues se coloraient.

La jeune fille éprouvait progressivement les mêmes symptômes, et la femme du gentilhomme verrier répéta : « L'esprit vient! — l'esprit vient! »

Les autres enfants agenouillés, les yeux ardemment fixés sur leurs compagnons, semblèrent prêts à éprouver les mêmes symptômes : les uns tremblaient, d'autres éclataient en sanglots; ceux-ci se roidissaient, ceux-là se tordaient les mains, et tous à voix basse répétaient : « *L'esprit vient! l'esprit vient!* »

Du Serre, qui suivait d'un œil attentif les progrès de la crise chez la victime qu'il tenait par la main, s'approcha de nouveau de l'enfant, et lui souffla encore sur le front en disant : « L'esprit va parler.

— L esprit va parler. » répéta l'enfant d'une voix étouffée.

Il ferma les yeux, une légère écume colora ses lèvres livides, sa respiration s'embarrassa, son larynx, en se gonflant, rendit sa voix sifflante et aiguë.

La victime se tenait debout, et avait ses deux mains dans les deux mains de Du Serre.

La crise parut être à son paroxysme. Après un assez long silence, l'enfant s'écria d'une voix entrecoupée, et toujours en demeurant les yeux fermés :

« L'esprit est venu!... il est là..., il me ravit..., il m'ouvre la porte des visions.

— Que vois-tu? que vois-tu? — lui demanda Du Serre.

— Je vois sept chandeliers d'or, et au milieu quelqu'un qui ressemble au Fils de l'Homme ; il est vêtu d'une longue robe, il est ceint d'une ceinture d'or.

— Que vois-tu encore? — dit Du Serre.

— Sa tête et ses-cheveux ont la blancheur de la neige; ses yeux paraissent comme une flamme de feu.

— Que vois-tu encore?

— Ses pieds ressemblent à de l'airain rougi dans une fournaise; sa voix égale le bruit des grandes eaux.

— Que vois-tu encore?

— Il a dans sa main droite sept étoiles; de sa bouche sort une épée à deux tranchants; son visage est aussi brillant que le soleil... Il parle, il parle. »

A ce moment, l'enfant éprouva une agitation intérieure si douloureuse, que, se rejetant violemment en arrière, et se roidissant par un mouvement épileptique, il voulut échapper aux mains de Du Serre, qui le contint avec force en s'écriant :

« Et l'esprit, que dit-il?

— Je n'entends pas encore, — répondit l'enfant, et il sembla prêter l'oreille; puis il fit un soubresaut et s'écria, comme s'il eût souffert une vive douleur : — Il parle!... il parle!... Ses paroles sont de feu, elles me brûlent là... toujours là... au cœur!

— Que dit l'esprit? que dit l'esprit? — reprit Du Serre.

— Il dit : « Je suis celui qui vit, et j'ai été mort;
» je suis le premier et le dernier; maintenant, je
» suis vivant dans les siècles des siècles, et j'ai les
» clefs de la mort et de l'enfer. »

— Que dit-il encore?

— Il me dit : « Mon enfant, écrivez les choses
» que vous avez vues, tant celles qui sont mainte-
» nant que celles qui doivent arriver ensuite. »

— Que dit-il encore?

— Il me dit : « Mon enfant, ne craignez rien de
» ce que vous devez souffrir; Satan va mettre quel-
» ques-uns de vous en prison afin que vous soyez
» éprouvés, et vous aurez à souffrir pendant bien
» des jours. Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous
» donnerai la couronne de vie... »

Puis, comme s'il eût été épuisé par cette vision intérieure, par cette hallucination de son cerveau malade, le malheureux enfant chancela; Du Serre le fit asseoir au pied du squelette, l'abandonna aux soins de sa femme, et interrogea la jeune fille qui avait offert les mêmes phénomènes de somnambulisme.

« Que vois-tu? que vois-tu? — lui dit-il.

— Je vois le soleil devenir noir, la lune devenir couleur de sang, les étoiles du ciel tomber sur la terre comme les figues vertes tombent d'un figuier qui est agité par un grand vent; j'entends la voix dire que le grand jour de la colère du ciel est venu...

— Que vois-tu encore? — dit Du Serre.

— Je vois des nuées de sauterelles semblables à des chevaux préparés pour le combat... elles ont sur la tête des couronnes qui paraissent d'or... des visages d'homme... des dents de lion... des cuirasses de fer... le bruit de leurs ailes est pareil à celui de chariots de combats... Sur les sauterelles je vois des cavaliers couverts de cuirasses de soufre, d'hyacinthe et de feu...

— Et que vois-tu encore?

— Je vois un ange; il a un arc-en-ciel pour couronne; ses pieds sont comme deux colonnes de feu... »

Et la jeune fille trembla; ses yeux fermés s'ouvrirent par deux fois; ses mains tenues par le verrier se contractèrent violemment; sa voix sembla plus oppressée.

« Que vois-tu encore? » dit Du Serre.

L'enfant ferma les yeux, et dit :

« L'ange me parle d'une voix semblable au rugissement d'un lion...

— Que dit-il?

— Il me dit : « Mon enfant, il faut que vous prophétisiez devant les nations... devant les hom-

mes de diverses langues et devant plusieurs rois. »

— Que dit-il encore?

— Il me dit : « Mon enfant, les temps de la colère de Dieu sont arrivés..., le temps de juger la cause des morts, et de donner la récompense aux serviteurs du Seigneur... c'est-à-dire aux prophètes, aux saints et à ceux qui craignent le nom du Seigneur, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu et corrompent la foi. »

— Qui sont ceux-là que Dieu ordonne d'exterminer?

— Les papistes, les adorateurs de Baal..., ceux-là qui persécutent nos frères. »

Le gentilhomme verrier laissa respirer l'enfant qui paraissait accablée; une sueur froide inondait son front, ses lèvres écumaient, sa poitrine s'élevait et s'abaissait précipitamment. Tout à coup, la jeune fille poussa un grand cri, tomba, se roidit, et resta agenouillée les deux bras étendus vers Du Serre, dans un état d'immobilité complète.

« L'esprit s'en est allé, » dit-il; puis il continua d'interroger le jeune garçon, qui semblait de plus en plus agité.

— Que vois-tu? — lui dit-il.

— Je vois un ange qui vole au milieu de l'air portant l'évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à tout peuple. Il va parler... il parle.

— Que dit-il?

— Il me dit : « Mon enfant, craignez le Seigneur

et rendez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue... » Je vois un autre ange, il est armé d'un glaive, il va parler, il parle...

— Que dit-il?

— Il dit: « Elle va tomber, Babylone, cette grande ville ; elle va tomber parce qu'elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa corruption. » Je la vois... je la vois!

— Comment est-elle, cette Babylone?

— Elle est assise sur un monstre couleur d'écarlate... elle est vêtue de pourpre, elle est parée d'or, de pierres précieuses et de perles. Sur son front est écrit : *La grande Babylone, mère des abominations de la terre.* Elle tient à la main un vase d'or plein du sang des martyrs de Jésus... Elle le boit, je la vois, elle s'enivre de ce sang... je la vois, elle chancelle... je la vois, elle tombe... elle est tombée tout enivrée de sang, la grande Babylone!

— Qu'est-ce que Babylone?

— C'est l'église catholique, c'est son clergé enivré du sang de nos frères. Comme la grande Babylone, ils vont tomber... je les vois... ils tombent.

— Que vois-tu encore?

— Je vois une nuée blanche..., sur cette nuée blanche un ange est assis... ; il ressemble au Fils de l'Homme..., il a sur la tête une couronne d'or, il a une ceinture d'or..., il tient à la main une faux tranchante... Un autre ange va parler; il parle...

— Que dit-il?

— Il dit à l'ange qui est assis sur la nuée et qui

tient la faux : « Servez-vous de votre faux et moissonnons! la moisson de la terre est mûre! »

— Quelle moisson faut-il faucher? — dit Du Serre.

— La moisson des adorateurs de Baal... les papistes qui adorent l'antechrist!

— Que vois-tu encore?

— Je vois l'ange qui est assis sur la nuée passer sa faux sur la terre... la terre est moissonnée... Mais l'ange va parler; il parle..

— Que dit-il?

— Il dit à l'ange qui tient sa faux: « Servez-vous encore de votre faux tranchante..., coupez les grappes des vignes..., les raisins sont mûrs. »

— Que vois-tu encore?

— Je vois l'ange passer sa grande faux sur la terre. Voilà qu'il a vendangé les vignes de la terre..., et maintenant il en jette les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu... Voilà que Dieu la foule; mais le vin se change en sang..., les chevaux en ont jusqu'au poitrail.

— Qu'est-ce que la faux? Qu'est-ce que la moisson? Qu'est-ce que la vigne? Qu'est-ce que le vin?

— La faux, c'est la colère et l'arme du vrai peuple de Dieu...; la vigne, c'est l'idolâtrie de Babylone..., les raisins, ce sont les adorateurs du pape...; le vin, c'est le sang qui va couler.

— Que dit la voix? Que dit la voix?

— Elle dit : « Voici ce que veut le Dieu des armées! que vos mains s'arment de force, vous qui

maintenant écoutez les paroles de la bouche de ses prophètes, en ces jours où le vrai temple de Dieu se rebâtit. Écoutez-les..., écoutez-les..., CAR DE VOS ENFANTS JE ME SUIS FAIT DES PROPHÈTES [1] ! Combattez donc les Philistins; vous vous jetterez au travers des épées et vous ne serez pas blessés. « *Aux armes, Israël! hors des tentes!* » cria l'enfant d'une voix retentissante; et il se dressa sur ses pieds, éleva ses bras au-dessus de sa tête, et ouvrit démesurément ses yeux, qui parurent ternes comme ceux d'un cadavre.

Puis il tomba à la renverse dans un état d'immobilité complète.

Tous les enfants poussèrent alors des clameurs douloureuses, en répétant : — *Vaïedabber! vaïedabber!*

Et tout disparut.

Gabriel et Céleste se retrouvèrent dans l'obscurité.

La secousse avait été trop forte pour ces deux frêles créatures.

Pendant la durée de cette vision effrayante, leur attention, violemment tendue, leur avait donné une force fiévreuse factice, presque surnaturelle.

Mais, lorsque la vision cessa, ils tombèrent anéantis par tant d'émotions écrasantes, et perdirent tout sentiment.

[1] *Prophéties d'Amos*. Il est inutile de dire que toutes les réponses de ce terrible catéchisme sont empruntées à l'Écriture et principalement à l'Apocalypse.

XII.

L'ENTRETIEN.

Huit jours après la scène que nous venons de raconter, Du Serre devisait paisiblement un soir avec un de ses amis récemment arrivé au château du Mas-Arribas ; tous deux étaient assis devant une table assez splendidement servie.

A travers les fenêtres ouvertes, on voyait au loin, éclairés par la lune à son levant, les pics déchirés du mont Aygoal, qui s'élançaient d'un océan de sombre verdure, argenté çà et là par les doux reflets de l'astre des nuits.

La projection d'une aile du château du Mas-Arribas laissait apercevoir le vitrail qui avait si fort effrayé Céleste et Gabriel, mais éclairé cette fois par une lumière intérieure.

Du Serre était commodément vêtu d'une longue robe de chambre; sa physionomie, ordinairement dure et caustique, était presque souriante.

Son convive, petit homme replet, vêtu de noir, à l'air doux et naïf, à la figure épanouie, aux joues colorées, offrait un contraste parfait avec le verrier.

Cet homme, un des meilleurs médecins de Ge-

nève, se nommait le docteur Claudius. Il avait ôté sa perruque pour être plus à son aise.

Le souper tirait à sa fin. C'est en vidant à petits coups quelques verres de vieux vin de Grenache, couleur de rubis, ou en cassant quelques amandes vertes et fraîches, que ces deux personnages eurent l'entretien suivant pendant l'absence de madame Du Serre, qui venait de quitter la table :

« Au gain de mon pari! mon bon Claudius, — dit le gentilhomme en approchant son verre de celui du docteur.

— De tout mon cœur, Abraham, d'autant plus que ta gageure est indubitablement gagnée.

— Hum! hum! — fit Du Serre d'un air à la fois dubitatif et sardonique.

— Comment hum, hum? — s'écria le docteur.— Il n'y a pas de hum, hum; je suis toujours de moitié dans ce pari; ce qui te prouve, j'espère, que je le trouve bon. Oui, certes! je le soutiens, je le soutiendrais en pleine Sorbonne. Il serait possible, ainsi que tu l'as gagé avec M. le chevalier de Verteuil; il serait possible (à Dieu ne plaise qu'une telle énormité arrivât!), nous ne parlons ici que d'une hypothèse purement scientifique; il serait donc possible, dis-je, à l'aide de moyens factices, de produire chez des enfants de douze à quinze ans les phénomènes de l'enthousiasme, de l'extase prophétique; il serait même très-facile de faire éprouver à ces pauvres petits malheureux quelques accidents cataleptiques

ou épileptiques. Qui en pourrait douter? Ne t'ai-je pas cité, à l'appui de ce que j'avance, les quatre enthousiasmes de Platon, les dons prophétiques des Juifs, les bacchantes, les ménades, les sibylles, les pythies de l'antiquité? Hélas! cela n'est que trop vrai; l'homme est armé contre l'homme de moyens terribles et mystérieux... Mais, tiens, parlons d'autre chose, Abraham. C'est bien assez de s'occuper des maladies réelles de l'humanité, sans aller penser encore à celles qu'on pourrait malheureusement lui donner par des moyens presque infernaux, tant ils sont effroyables. »

Après un moment de silence, Du Serre dit à Claudius :

« Je ne veux pas abuser plus longtemps de ton erreur, Claudius. J'ai gagné mon pari. *J'ai prouvé qu'on pouvait faire des prophètes.*

— J'en étais sûr, — s'écria Claudius avec un certain orgueil : j'avais si bien démontré que la chose était faisable dans les notes que je t'avais données. Et qui a décidé en ta faveur contre le chevalier de Verteuil? la faculté de médecine de Montpellier?

— Non, mieux que cela, Claudius.

— La faculté de Paris?

— Mieux que cela, Claudius.

— La faculté de Leyde, alors?

— Mieux que cela, Claudius.

— Le médecin du roi?

— Oh! mille fois mieux encore que cela, Claudius. »

Au comble de l'étonnement, le docteur regardait Du Serre sans le comprendre.

« Mais quelle autorité si imposante a donc décidé entre ton adversaire et toi?

— L'expérience, Claudius.

— L'expérience?... Sans doute, ce sont des faits, des moyens expérimentés que je t'ai cités dans mes notes, mais...

— Écoute-moi, Claudius, — dit Du Serre en interrompant le docteur de cet air à la fois dur et caustique qui lui était particulier, — nous nous connaissons depuis l'enfance, tu es mon ami. Les circonstances sont graves, je ne dois plus rien te cacher, le grand moment approche.

— Le grand moment approche? Et quel grand moment? — demanda Claudius.

— Le moment... — Et après quelque hésitation Du Serre continua : — Tu sauras cela tout à l'heure ; mais il faut reprendre les choses d'un peu haut. Tu l'as vu, depuis la révocation de l'édit de Nantes, et surtout depuis la paix de Ryswik, les persécutions contre nous autres réformés redeviennent plus ardentes que jamais.

— Hélas! oui, Abraham, je le sais, quoique ma dextérité comme chirurgien et mon expérience comme médecin me fassent également bien venir des catholiques et de nos frères; car, malgré les lois qui me défendent d'exercer ma profession, les papistes savent bien envoyer chercher *l'hérétique* quand ils souffrent. Aussi, je n'ai pas à me plaindre person-

nellement; c'est assez simple, je suis utile à tous indistinctement.

— Et, en cela, Claudius, tu as tort, — dit amèrement Du Serre; — tu devrais te conformer aux édits en sujet loyal et fidèle, et, quand un catholique vient à toi, lui répondre : Le roi me défend de vous soulager.

— Pour cela, il n'y faut pas songer, Abraham; car je te jure qu'il m'est impossible à la vue de distinguer un malade catholique d'un malade protestant, — dit naïvement Claudius.

— Sois tranquille, on ne te laissera pas à l'avenir l'embarras du choix, — reprit Du Serre avec un sourire qui étonna le docteur. — Mais je poursuis, ajouta le verrier : la persécution redouble; nos ministres, en mourant martyrs, ont ordonné à nos frères de tout supporter avec résignation, et de ne jamais se révolter, à moins que la voix de Dieu ne les appelât aux armes par la bouche des prophètes.

— Pauvres pasteurs! c'est vrai, ils voulaient faire espérer à nos frères que Dieu ne les abandonnerait pas. J'ai vu David-Georges à Nîmes, au moment où les flammes ont étouffé sa voix; il disait encore : « Résignez-vous au martyre, mes frères, le Christ » n'a pas abjuré, il s'est livré sans se plaindre à ses » bourreaux. Quand le Seigneur voudra que son peu» ple résiste à ses oppresseurs, il saura bien dire » que les temps sont venus et appeler Israël aux » armes. Jusque-là, sachez souffrir... »

Et le bon Claudius essuya une larme.

« Mais aussi, quel beau jour, Claudius, que celui où la voix de Dieu appellera son peuple aux armes! — s'écria Du Serre.

— Hélas! Abraham, le temps des prodiges est passé; tu le sais bien, la voix de Dieu est muette!

— Eh! non, puisque tu l'as fait parler, toi, mon brave Claudius! toi, mon grand magicien; toi, ma providence en perruque blonde; toi, mon père éternel en manteau court! » s'écria Du Serre avec une joie diabolique.

Le docteur secoua la tête d'un air mécontent, et dit gravement à son ami :

« Nous n'avons jamais été du même avis, Abraham; je ne suis peut-être pas un croyant parfait, mais je ne ris jamais des choses saintes.

— Et moi, je vous parle très-sérieusement, révérend docteur Claudius; si je vous appelle providence, c'est que, sans le savoir, vous avez joué le rôle de la Providence; si je vous appelle le père éternel, c'est que vous avez fait parler sa voix.

— Sur l'honneur, Abraham, je ne comprends pas un mot de tout ceci.

— Je vais être clair. Résolu à ne pas souffrir plus longtemps la persécution, certain que nos populations ne s'insurgeraient qu'à la voix de Dieu, sachant, comme tu dis, que le temps des prodiges est passé, voulant pourtant que cette voix sainte appelle nos frères aux armes, puisque notre résignation ne lasse pas les fureurs de Louis XIV; il y a trois mois, j'ai imaginé le plan que je vais te dire, et cela grâce à

oi, car c'est à la suite d'une de nos longues conversations sur l'exaltation cérébrale que cette idée me vint.

— Je me rappelle très-bien cette conversation, — dit Claudius d'un air de plus en plus étonné ; — c'était à mon dernier voyage de Genève, à propos de la lettre de Pascal sur les visionnaires et sur les enthousiastes.

— C'est cela même ; le lendemain j'allai à Mende ; à mon retour, je te fis un mensonge ; je te dis qu'encore sous l'impression de notre entretien, j'avais parié avec le chevalier de Verteuil qu'il était scientifiquement possible d'exalter quelques jeunes imaginations jusqu'à l'enthousiasme prophétique.

— Mais alors, Abraham, si cette gageure était un mensonge, à quoi t'ont servi toutes ces notes que je t'avais données sur les moyens à employer pour opérer ce triste phénomène ? Je t'avais presque rédigé un traité complet sur l'enthousiasme réel et artificiel, puisque c'était sur ces renseignements que tu devais établir ton pari.

— Je t'ai fait ce mensonge, ô simple et naïf savant, pour tirer de toi, sans éveiller tes soupçons, la science nécessaire à l'accomplissement de mes projets ; et j'ai atteint mon but, — dit Du Serre avec une fière exaltation ; — car maintenant, vois-tu, il me sera aussi facile de faire retentir dans nos montagnes la voix divine qui doit appeler les Cevenols aux armes qu'il me serait facile de sonner du clairon.

— Abraham, tu m'épouvantes, » dit Claudius en pâlissant.

Il commençait à soupçonner une partie de l'affreuse vérité.

« Voici comme j'ai fait, — reprit le verrier. — D'après le nouvel édit du roi, tous les enfants religionnaires sont enfermés dans des couvents pour y être préparés à l'abjuration. Cet ordre cruel a jeté la désolation chez nos Cevenols. Ma femme, dont la charité a toujours été éprouvée...

— Il n'en est pas de plus pieuse ni de plus pitoyable, — dit Claudius.

— Ma femme, — reprit Du Serre, — a parcouru nos paroisses dans le plus profond mystère ; elle a proposé aux parents, qui redoutaient de se voir enlever leurs enfants, de les lui abandonner sous le sceau du secret. Ils n'hésitèrent pas à nous les livrer : nous devions continuer de les instruire dans notre religion ; les papistes les eussent, au contraire, forcés à l'abjurer. Une fois les enfants en notre pouvoir, j'ai mis en œuvre tes rares enseignements, Claudius ; ils m'ont réussi ; voilà pourquoi je te dis que j'ai fait des prophètes. »

Le bon docteur regardait Du Serre avec stupeur.

« Abraham, c'est impossible, tu n'as pas fait cela, — lui dit-il ; — tu n'as pas fait cet abus sacrilége de la science que je t'ai confiée ; tu n'as pas fait sur des créatures de Dieu une si terrible expérience ; tu n'as pas...

— Silence ! — dit Du Serre en interrompant le

docteur.—Ils chantent leur psaume du soir. Écoute-les. »

En effet on entendit le même chœur de voix d'enfants, ce même chant lugubre et souterrain qui avait si fort effrayé Céleste et Gabriel.

« Si ton oreille était, comme la mienne, accoutumée à leurs accents, — reprit le verrier, — tu distinguerais les voix encore fraîches et argentines du fils et de la fille du vieux Jérôme Cavalier, dont la femme et la belle-mère ont été traînées sur la claie ; lui est à cette heure prisonnier au Pont-de-Montvert ; ces enfants sont mes deux derniers élèves.

— Tes deux dernières victimes, Abraham ! »

Le verrier continua sans paraître avoir entendu le docteur :

« Jamais je n'ai rencontré d'organisations moins rebelles à mes enseignements ; jamais je n'ai trouvé d'imaginations plus rêveuses, plus mélancoliques, plus accessibles aux impressions de la terreur. Seulement il est arrivé une chose bizarre ; en vain nous leur avons appris, comme aux autres enfants, les passages les plus sanglants des Écritures. Dans leur extase cataleptique, car ils sont déjà arrivés à l'extase, ils ne prononcent jamais que des paroles de commisération et de douceur. Alors ils sont beaux comme deux archanges ! »

Le docteur se leva brusquement, porta ses mains à son front et dit avec terreur :

« Mon Dieu ! mon Dieu ! est-ce que je veille ! est-

ce que je rêve! ne suis-je pas le jouet d'un songe infernal?

— Tu veilles, tu veilles, Claudius; mais assieds-toi et redouble d'attention. »

Le docteur se rassit presque machinalement, et appuya sa tête dans ses mains après avoir jeté au ciel un regard douloureux et désolé.

« Le reste est simple, — dit Du Serre. — J'ai soumis tous ces enfants au régime que tu m'as si scrupuleusement détaillé dans tes notes : des jeûnes prolongés, la privation du sommeil, une solitude profonde, seulement troublée par des voix invisibles et effrayantes, ont commencé à troubler ces imaginations enfantines. Quelques doses de jusquiame et d'opium les ont préparés à l'extase. Alors, un soir, au milieu d'un nuage enflammé, au milieu des éclats de la foudre, nouveau Moïse, je leur ai cité la prophétie d'Amos : DE VOS ENFANTS JE ME SUIS FAIT DES PROPHÈTES [1]. Je leur ai dit que Dieu m'avait doué de l'esprit saint, que j'avais le pouvoir de le communiquer à tous. Je leur ai dit que le Seigneur les avait choisis pour recevoir de moi un si grand don et le répandre parmi son peuple. Alors, la terreur, l'apparence surnaturelle qui m'entourait, l'orgueil de se voir appelés à de si saintes destinées ont ébranlé leur esprit. Je suis devenu pour eux plus qu'un homme : un être formidable placé entre le Seigneur et la créature. Au bout de quelque temps, à ma vue,

[1] *Amos, proph.* déjà cité.

leur cerveau délira ; ils tombèrent dans des exaltations et dans des épouvantes infinies. Lorsqu'ils étaient plus calmes, comme ils ne savaient pas lire, ma femme leur faisait apprendre par cœur quelques passages des prophéties, surtout de l'Apocalypse, dont les visions terribles devinrent bientôt des réalités pour leur intelligence obscurcie.

— Mais savez-vous que cela est plus affreux encore qu'un meurtre! — s'écria Claudius en levant les mains au ciel avec indignation. — C'est attenter à la partie la plus éthérée de notre être! c'est dénaturer avec cruauté un des plus précieux dons de la Divinité! C'est un sacrilége!

— Tu es un vieil enfant, — répondit le verrier d'un air impassible. — J'ai fait aussi apprendre par cœur à mes élèves tous les passages des Écritures où il est question de l'antechrist, de Babylone, de son empire et de sa fin, en leur expliquant comment Babylone était l'église de Rome, comment le pape était l'antechrist, et comment le jour de la justice du Seigneur approchait. Enfin tous les passages de l'Écriture où il s'agissait d'appeler les peuples du Seigneur aux armes, furent gravés en traits ineffaçables dans la mémoire de ces jeunes enthousiastes. A cette heure, ils se croient choisis par Dieu pour dire à son peuple : *Aux armes, Israël!*

— Ah! je comprends, je comprends tout maintenant, — s'écria Claudius. Et il cacha sa tête avec effroi dans ses mains tremblantes.

— Ce n'était pas assez, — continua Du Serre, —

il fallait que leurs yeux fussent frappés comme leur esprit par ces visions terribles. Alors je fis peindre sur verre quelques-unes des plus effrayantes hallucinations de l'apôtre saint Jean. Ce qui eût été un jeu pour d'autres enfants, — dit Du Serre avec un sourire diabolique, — cette *lanterne magique,* en un mot, fut pour ceux-ci, à demi sauvages et presque en démence, une des plus effrayantes épreuves qu'ils eurent à subir. La nuit, au milieu de leurs fiévreuses insomnies, ils voyaient tout à coup surgir dans l'obscurité des images vagues, insaisissables, transparentes, qui représentaient à leurs yeux tous les monstrueux fantômes dont s'épouvantait leur esprit.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! pourquoi avez-vous donné la science à l'homme! Ah! l'arbre du savoir est un arbre de mort et de perdition, — s'écria le docteur.

— Tu es faible et craintif, Claudius; comme Prométhée, tu recules terrifié à la vue de ton œuvre.

— Non, non! jamais projet plus horrible, plus infernal, n'est entré dans la tête d'un homme, — s'écria le docteur.

— Il est horrible, il est infernal comme la persécution qui l'a fait éclore, — dit Du Serre. — Lis les édits de Louis-le-Grand à notre sujet, et compare. D'ailleurs, si le poison sert de contre-poison, si le feu combat le feu, si le fer rouge arrête le sang, qu'importe? Faut-il reculer devant ce moyen? Mais tu n'es pas au terme de ton épouvante. Pour ache-

ver mon œuvre, je songeai à ce que tu m'avais appris sur la catalepsie, maladie terrible qui était contagieuse *de visu*, ainsi que tu me l'écrivais, digne savant. »

Claudius leva les yeux au ciel avec désespoir.

« Les mouvements convulsifs, les phénomènes nerveux de cette maladie devaient vivement frapper le vulgaire [1] : je voulus douer mes prophètes de ce nouveau moyen d'action. Le fils de Samuel le bûcheron était cataleptique ; ma femme proposa à Samuel de tâcher de le guérir. Dès que nous eûmes cet enfant au château, nous fîmes assister nos enthousiastes à sa première attaque, après les avoir privés de nourriture et de sommeil pendant plusieurs jours ; tu le croiras sans peine, Claudius, trois enfants tombèrent presque à l'instant dans une crise semblable à celle du fils de Samuel. Peu à peu tous y furent plus ou moins sujets, et, par un phénomène que toi-même tu m'avais indiqué, lorsque ces nouveaux possédés étaient dans leur accès, par je ne sais quel mirage intérieur, toutes les visions de l'Écriture semblaient se reproduire à leur cerveau, car ils les décrivaient avec une étonnante et épouvantable fidélité.

— Et c'est moi, c'est moi qui, pour un motif frivole, ai contribué à ce tissu d'horreurs ! — dit le docteur avec désespoir.

— Maintenant tu conçois mon projet, — reprit

[1] Voir les notes.

Du Serre avec exaltation sans répondre au docteur. — Par la première nuit d'orage, je déchaîne mes prophètes; ils descendent la montagne et se répandent dans la plaine en criant : *Aux armes, Israël!* Pour nos Cevenols, cette voix ne sera-t-elle pas la voix de Dieu, qu'ils attendent depuis si longtemps? Quelle autre puissance que celle de Dieu aurait inspiré ces enfants? Et ces visions étranges, effroyables, qu'ils raconteront, ces peuples grossiers iront-ils les attribuer à des moyens humains? Non, non, les plus incrédules ne pourront pénétrer le mystère de ces enthousiasmes et de ces prophéties. Le vulgaire y verra le souffle de Dieu. Bientôt nos populations, qui n'attendaient que la voix du Seigneur pour se révolter, prennent les armes; le Languedoc se soulève du Gévaudan jusqu'à la Lozère, et nous tirons pour longtemps l'épée du fourreau!

— Et voilà encore la guerre civile et toutes ses horreurs! — s'écria Claudius. — Mais vous serez écrasés, mais un mouvement partiel n'aura aucun retentissement; mais les troupes royales sont nombreuses!

— Toutes les Cevennes se soulèveront ensemble, — reprit Du Serre; — mes précautions sont prises. Les gens de la plaine auront pour chef Jean Cavalier, jeune partisan résolu, intrépide, aimé de la jeunesse. Les montagnards auront pour chef Éphraïm, garde du bois d'Aygoal, fanatique impitoyable.

— Mais que pouvez-vous espérer? que voulez-vous?

— Nous voulons reconquérir nos droits; nous voulons obtenir, les armes à la main, le rétablissement de l'édit de Nantes, ainsi que l'ont obtenu nos pères; nous voulons, comme tous, notre place au soleil de France, notre part légitime de liberté, rien de plus, rien de moins. Le moyen dont je me sers est infernal, dis-tu? Qu'importe, s'il répond à l'intelligence de nos populations? Ce sont, après tout, les paroles, les prophéties de Dieu que mes prophètes vont répandre! Encore une fois, qu'importe le souffle qui fait résonner le clairon, si le signal de la guerre retentit au loin? — s'écria Du Serre avec enthousiasme.

— Qu'entends-je? — dit Claudius en l'interrompant; — quels sont ces cris?

— Quelque enfant dans sa crise...

— Oh! cette maison me semble maudite! — s'écria Claudius d'un air égaré. — Abraham, quoique la nuit soit noire, faites seller ma mule et celle de mon valet; je ne puis pas rester une minute de plus ici; je ne le puis pas, j'ai peur.

— Mais attends à demain, au jour.

— Non.

— Jusqu'à demain seulement, jusqu'à demain.

— Non, non, vous dis-je.

— Tu es fou, Claudius; reste... il le faut...

— Je veux partir à l'instant.

— C'est impossible.

— Je vais moi-même ordonner mon départ, — dit Claudius en se levant.

— C'est impossible. Et Du Serre le prit par le bras.

— Abraham, qu'est ceci? — dit Claudius en pâlissant.

— Tu ne sortiras pas d'ici! tu ne le peux plus!

— De la violence!

— N'as-tu pas mon secret?

— Votre secret, Abraham! Mais il ne fallait pas me le livrer; et, d'ailleurs, vous savez bien que, quelque horrible qu'il soit, je n'en abuserai pas. Adieu.

— Impossible, te dis-je! Est-ce que je t'aurais fait de pareilles confidences, si nous avions dû nous quitter sitôt?

— Que voulez-vous dire, Abraham? — s'écria Claudius.

— Je veux dire que dans peu de jours nous serons en armes; les balles, les épées des troupes royales ne nous épargneront pas, et nous n'avons aucun médecin pour soigner nos frères. Tu te résigneras donc à ne nous quitter qu'à la fin de l'insurrection.

— Vous oseriez me retenir malgré moi?

— Il le faut, te dis-je! Dès demain, nous irons ensemble parcourir les Cevennes, afin de reconnaître dans quels lieux inaccessibles nous pourrons établir les endroits de refuge pour nos blessés, comme pendant la guerre du grand-duc de Rohan.

— Abraham, au nom de notre amitié, je vous somme de me laisser libre!

— Tes soins sont trop précieux à notre cause ; il n'y faut pas songer, — dit Du Serre d'un air résolu. »

XIII.

LA VOIX DE DIEU.

Il y avait peu de jours que Du Serre avait révélé au docteur Claudius les terribles mystères du château du Mas-Arribas.

Il faisait sombre ; l'atmosphère étouffante annonçait un prochain orage. Sur les sept heures du soir, Ephraïm regagnait sa cabane solitaire, située, on le sait, au milieu des bois de la montagne d'Aygoal.

Lorsque le forestier fut à quelques pas de sa demeure, ses deux chiens commencèrent à gronder et aboyèrent bientôt avec furie.

Le garde arma son fusil ; au même instant Jean Cavalier parut devant lui.

Ses vêtements poudreux et en lambeaux, sa longue barbe, sa chevelure négligée, témoignaient qu'il venait de faire une longue route plutôt en fugitif qu'en voyageur.

« Que Dieu soit avec toi, frère Éphraïm, — dit Cavalier.

— Que Dieu soit avec toi, frère Jean, — dit le

garde en remettant son fusil sur son épaule ; — et ton père?

— Il est prisonnier au Pont-de-Montvert. J'arrive de l'abbaye.

— Beaucoup de nos frères sont captifs comme lui? — demanda Éphraïm.

— On en compte plus de trois cents dans les ceps, » dit Cavalier avec un soupir.

Les deux Cevenols entrèrent dans la cabane d'Éphraïm.

Lepidoth hennit à sa vue. Le garde, après avoir fait quelques caresses à son cheval, fit signe à Cavalier de s'asseoir sur un billot de bois qu'il lui montra, et l'entretien continua :

« Depuis que cet archiprêtre de Baal a emmené ton père, il y a un mois, qu'es-tu devenu, frère Jean? — dit Éphraïm.

— Quand je t'ai quitté sur les hauteurs du chemin creux de Calvières, j'ai continué de suivre de loin l'escorte jusqu'au Pont-de-Montvert. Arrivé là, je me suis caché dans les environs pour tâcher de trouver le moyen de pénétrer jusqu'à mon père, et de le faire évader : impossible. L'abbaye est maintenant fortifiée ; ils ont établi un pont-levis, et personne n'y entre sans avoir été fouillé et interrogé.

— Ainsi, tu renonces à ton projet?

— Écoute-moi, frère Éphraïm, — dit Cavalier d'une voix brève ; — ma grand'mère a été traînée sur la claie, ma mère est morte, mon père est prisonnier, mes frères sont fugitifs, nos biens sont confisqués (et

Cavalier ajouta mentalement : Isabeau est séduite). Tout ce mal, ce sont les papistes qui l'ont fait. »

Après une pause, Cavalier dit d'une voix sourde : « Il me faut une vengeance, une vengeance terrible, et je l'aurai ! »

Éphraïm, secouant la tête d'un air sombre, répondit :

« Dieu a infligé de dures épreuves à ses serviteurs : ils doivent les supporter sans se plaindre. Ce ne sont pas nos haines, c'est sa cause qu'il faut être prêt à venger s'il en donne le signal.

— Oh ! à cette heure, vois-tu, je suis mauvais chrétien, frère, je te l'avoue, — dit Cavalier avec impatience ; — ton prêche est perdu. Cette nuit j'irai trouver mes compagnons. Quand nos jeux, quand nos exercices de guerre nous rassemblaient, ils me répétaient sans cesse : Cavalier, nous te sommes dévoués... Cavalier, ordonne, et nous obéissons. Eh bien ! je leur dirai : Mon père est prisonnier. Prenez vos armes et allons l'arracher des mains des papistes !

— Une révolte armée ! — s'écria Éphraïm ; — l'heure n'est pas venue.

— S'ils me disent comme toi, frère Éphraïm, que l'heure n'est pas venue, — reprit Cavalier après un moment de silence, — je retournerai seul au Pont-de-Montvert.

— Et que feras-tu ?

— Je tuerai l'archiprêtre et le marquis de Florac.

— Tu ne seras qu'un homicide ; si tu avais attendu, tu aurais été le glaive de Dieu.

— Attendre! attendre! — s'écria Cavalier avec une profonde amertume ; — eh ! tes cheveux et les miens seront blancs, Éphraïm, que la voix du Seigneur n'aura pas parlé, tandis qu'avant dix jours la mienne aura dit : *Meurs!* à ce prêtre et à ce soldat.

— Tu me fais pitié, tu me fais honte, — dit Éphraïm avec un froid mépris ; — tu n'es qu'un enfant colère. Va, renonce à la gloire de servir le Seigneur pour servir ta haine ; va, tu te lamenteras, mais il sera trop tard ; car, je te le répète, si les temps ne sont pas venus, ils sont proches ; la moisson est mûre et n'attend plus que la faux tranchante. Pourquoi devancer le signal?

— Et qui te dit que le signal va paraître, insensé?

— Tout me le dit, — reprit Éphraïm ; — tout me le dit : le bruit du vent dans la forêt, le bruit du torrent dans les rochers, les grandes voix de la solitude, les craquements de la montagne pendant le silence des nuits, les flammes qui brillent sur son faîte durant les ténèbres. Tout me dit que les temps sont proches ! tout jusqu'aux hennissements de Lepidoth qui sont plus farouches, tout jusqu'aux abois de mes chiens qui sont plus sinistres ; tout jusqu'au nuage rouge comme un flot de sang qui me passe souvent devant les yeux ! »

En parlant ainsi, Éphraïm s'était dressé de toute sa hauteur; ses yeux étincelaient, ses narines se gonflaient, ses cheveux et sa barbe semblaient se

hérisser ; il était beau d'un sombre et sauvage enthousiasme.

Cavalier le considérait en silence. Quoique frappé de l'énergie des paroles d'Éphraïm, il n'y voyait qu'une exaltation superstitieuse, qu'il maudissait parce qu'elle contrariait ses projets.

« Écoute, écoute, » dit Éphraïm.

C'étaient les roulements lointains de la foudre, répétés par les échos de la montagne et de la forêt.

Éphraïm se leva, et poussa la porte de sa cabane.

De la plate-forme sur laquelle elle était bâtie, on voyait au loin le sommet de la montagne couronné par le château du verrier. Un sentier tortueux y conduisait à travers les pics déchirés de l'Aygoal. Le jour se voila ; bientôt les ténèbres devinrent épaisses ; la nuit arriva rapidement.

Des nuages noirs, marbrés de pourpre, s'amoncelaient pesamment au-dessus des tours du château, qui se dressaient blanches et blafardes comme des spectres.

Les coups de tonnerre, sourds et prolongés, devenaient de plus en plus fréquents, d'éblouissants éclairs sillonnaient l'horizon.

« L'orage sera terrible, — dit Cavalier.

— Peut-être une voix sortira-t-elle enfin de la nuée, » répondit Éphraïm, et il retomba dans un silence méditatif.

Lorsque la nuit fut entière, la tempête se déploya dans toute son imposante fureur.

Les deux Cevenols considéraient ce spectacle grandiose avec des pensées bien différentes.

Cavalier, atterré par la trahison d'Isabeau, par les malheurs affreux qui s'étaient si rapidement appesantis sur sa famille, presque certain que les populations continueraient à se dévouer au martyre, Cavalier se sentait profondément découragé.

Le moindre revers devait l'abattre, le plus léger succès devait le relever et le grandir. Tel était ce caractère, plus entreprenant qu'opiniâtre, plus aventureux que ferme, plus intrépide que réfléchi.

Si la jeunesse cevenole refusait de s'armer et de le suivre au Pont-de-Montvert, Cavalier comptait demander au meurtre une stérile vengeance et s'abandonner à la fatalité. Ses rêves de gloire avaient déjà fui comme de vains songes; poussé par des sentiments personnels, manquant de foi dans la divinité de la cause qu'il défendait, Cavalier ne pouvait se retremper chaque jour à cette source héroïque de confiance inébranlable, d'espérance invincible, qui seule donne aux croyants une puissance surhumaine.

Éphraïm, au contraire, n'avait jamais douté du triomphe que la religion réformée devait remporter sur le papisme.

Du Serre, qu'il avait vu récemment, et pour lequel il professait une grande vénération, lui avait fait mystérieusement part de quelques songes, de quelques visions étranges, qui semblaient annoncer la prochaine délivrance du peuple du Seigneur.

L'esprit du forestier était ainsi préparé à accepter comme surnaturels et divins tous les fantômes évoqués par l'infernal génie du verrier. Éphraïm, désintéressé de tout orgueil, de toute ambition, était de plus en plus dominé par cette pensée fixe, éternelle, *que le jour allait venir où il serait ordonné d'exterminer les ennemis du Seigneur*. Prenant pour inspirations du ciel les ardeurs féroces de sa cruauté, qui le poussait à ces idées de massacre, il aurait commis des forfaits effroyables avec une tranquillité farouche. Mais, martyr ou bourreau, et toujours aveugle instrument d'une toute-puissante et mystérieuse volonté, jamais Éphraïm ne devait ressentir un moment de faiblesse, d'hésitation, d'accablement.

L'orage augmentait encore ; il ne pleuvait pas, l'obscurité était profonde.

Tout à coup un singulier phénomène attira l'attention de Cavalier et d'Éphraïm.

Les tours du château du verrier, que depuis quelque temps ils ne distinguaient plus, rayonnèrent soudain au milieu des ténèbres.

Des jets de flammes sulfureuses sortirent des fenêtres comme autant d'éclairs gigantesques. Des lueurs bleuâtres, agitées par le vent, coururent sur les toits du bâtiment.

« Le château de Du Serre flamboie,—dit Éphraïm avec une émotion profonde et presque craintive.

— Il travaille sans doute à ses verreries, — dit Cavalier qui ne voyait là rien de surnaturel.

— Et à quelles verreries travaillait le Seigneur lorsque la montagne d'Horeb fut entourée d'éclairs et de tonnerre? — lui demanda Éphraïm avec une sainte indignation.

— Tu désires, dis-tu, que les temps soient venus, et tu fermes tes yeux à la lumière qui te montre qu'ils viennent! tu fermes tes oreilles aux bruits qui te disent qu'ils viennent? Ces flammes, n'est-ce pas Dieu qui les allume sur la maison de son digne serviteur, frère Abraham, qui, par la sainteté de sa vie, est autant au-dessus de nous que le cèdre est au-dessus de l'herbe de la prairie? Ne dit-on pas qu'il est visité de l'esprit de Dieu? Les prophètes n'ont-ils pas annoncé que le jour de la colère du Seigneur serait un jour de nuages et de tempêtes! un jour de ténèbres! un jour où les plus hautes tours trembleraient au son de la trompette! »

A ce moment, par une coïncidence bizarre dont Cavalier fut lui-même troublé, pendant un des profonds silences qui entrecoupaient les roulements de la foudre, un grand bruit de clairons, apporté du château par le vent, fit retentir les bois.

C'était un son formidable et solennel.

Par trois fois il éclata en fanfares de guerre graves, sonores, prolongées; — par trois fois elles furent répétées à l'infini par les mille voix des échos de la montagne.

« Entends-tu? entends-tu? — s'écria Ephraïm dans un radieux enthousiasme; puis, s'agenouillant, il dit d'une voix basse et concentrée : — Sei-

gneur ! Seigneur ! le jour de ta colère est enfin venu. »

Sans attribuer cet étrange incident à un divin miracle, Cavalier ne put vaincre son émotion en entendant les clairons invisibles retentir de nouveau entre deux coups de tonnerre au milieu de cette nuit d'orage.

Éphraïm priait toujours agenouillé sur le seuil de sa porte.

Cavalier, cédant à la fois à un instinct religieux et à un indéfinissable pressentiment d'espoir, se mit à genoux à côté du garde.

De nouveaux prodiges apparurent.

Une immense colonne de feu clair et brillant s'élança du sommet d'une des tours du château.

Malgré cet orage épouvantable, il régnait à peine une faible brise, la flamme éblouissante sembla s'élever jusqu'aux nues, ses reflets éclairèrent le château, les bois, les montagnes, l'horizon, en jetant ses rouges lueurs jusque sur les deux Cevenols.

L'Aygoal ainsi éclairé offrait un spectacle à la fois effrayant et magnifique.

Tout à coup un grand nombre de points mobiles, lumineux et bleuâtres comme des feux follets, coururent avec rapidité, soit à travers la forêt et les flancs escarpés de la montagne, soit le long du sentier qui conduisait au château.

A la clarté de la colonne de feu qui brillait toujours, les deux Cevenols virent paraître dans le lointain plusieurs figures vêtues de blanc ; une sorte

d'auréole phosphorescente rayonnait autour de leurs têtes échevelées.

Éphraïm était frappé de vertige, tout ce qu'il voyait lui semblait autant de manifestations de la volonté divine.

La colonne de feu s'éteignit; les fanfares des clairons cessèrent; l'orage redoubla de tonnerres et d'éclairs. Pourtant, on entendait çà et là, par intervalles, des cris vagues et lointains.

Dans sa pente rapide, le chemin qui conduisait au château contournait la cabane du forestier.

A la lueur presque continuelle des éclairs, Éphraïm et Cavalier virent descendre précipitamment du haut du chemin une des figures qu'ils avaient aperçues dans l'éloignement.

C'était un enfant de quinze ans environ; sa longue robe flottait, sa chevelure brillait dans l'obscurité : il était pâle comme un spectre.

Il passa rapidement, et s'écria d'une voix retentissante, en levant ses bras au ciel : « Aux armes, Israël!... hors des tentes! »

Puis il disparut, toujours courant dans les défilés de la montagne qui menaient à la plaine.

D'autres passèrent encore sans s'arrêter.

Les uns criaient avec égarement : « J'extermine-
» rai dans la vallée de l'Idole ceux qui l'habitent;
» c'est Dieu qui l'a dit! »

D'autres : « Forgez des épées du soc de vos char-
» rues, des lames du fer de vos hoyaux; que le fai-
» ble dise : — Je suis fort; c'est Dieu qui le dit! »

Ceux-ci : « Que les peuples se réveillent, qu'ils » montent sur les lieux les plus élevés! je les at- » tends dans la vallée de Josaphat! »

Ceux-là : « Tuez, tuez, sans qu'aucun n'échappe : » vieillards, jeunes hommes, vierges, enfants. »

« — Le pape est l'antechrist, voici l'heure de la » ruine de Babylone! » disait un autre.

« — Frappez! frappez les papistes... que votre » œil ne se laisse pas fléchir, » criait celui-là.

Éphraïm, les yeux étincelants, semblait aspirer le carnage.

« Tu l'entends, tu les entends, Israël!—s'écria-t-il; — tu vas te soulever à leurs voix prophétiques. L'Aygoal est un nouvel Horeb. L'esprit de Dieu a passé sur la demeure de frère Abraham; des langues de feu brillent sur le front des prophètes! — Et dans son enthousiasme, Éphraïm récita d'une voix retentissante ce verset des JUGES qui se trouvait d'un bien étrange à-propos : — *Aussitôt il sonna de la trompette sur la montagne d'Éphraïm, et les enfants d'Israël descendirent avec Aod à leur tête.*

Pendant cette nuit d'orage, Du Serre avait ouvert la porte de son château à ses victimes. Presque ivres d'opium, éperdus, fous d'enthousiasme, les cheveux ardents d'une composition phosphorescente, les petits prophètes descendirent ainsi de tous les côtés de la montagne et se répandirent dans la plaine.

Cette scène tenait tellement du prodige, que Cavalier, malgré son incrédulité, fut bientôt saisi de la

même exaltation qu'Éphraïm. Ces cris de guerre et de révolte secondaient trop ses vœux les plus ardents pour qu'il cherchât d'ailleurs à pénétrer la cause de ces miracles, au lieu de se jeter aveuglément dans la nouvelle voie que le destin lui ouvrait.

« Tu disais vrai, frère Ephraïm, les temps sont venus ! — s'écria Cavalier. — Rassemble les bûcherons et les chevriers de l'Aygoal, je vais rassembler la jeunesse de la plaine, et demain au point du jour les Cevennes seront en armes ! »

A ce moment, à la lueur des éclairs, deux nouveaux prophètes parurent au sommet de la route qui dominait la cabane du forestier ; ils se tenaient par la main, et arrivèrent en courant vers les deux Cevenols.

Les plis ondoyants de leurs longues robes blanches se déployaient derrière eux, une auréole de lumière entourait leurs beaux cheveux blonds ; leurs yeux brillaient d'enthousiasme, la pourpre colorait leurs joues. Ils resplendissaient enfin d'une beauté si divine, qu'on eût dit deux radieux archanges descendant à grands pas de la montagne sainte.

Cavalier pâlit, c'étaient Céleste et Gabriel.

« Mon frère ! ma sœur ! » s'écria-t-il en tendant ses bras vers les deux enfants au moment où ils passèrent rapidement devant lui.

Mais Céleste, mais Gabriel, emportés par leur extase, ne le reconnurent pas.

Ils jetèrent sur lui un regard étincelant ; puis, sans lui répondre, ils crièrent d'une voix sonore, en

montrant impérieusement le chemin de la plaine :

« *Aux armes, Israël! tes guerriers descendent dans la vallée, comme le torrent des montagnes. Aux armes!* »

Puis, toujours courant, ils disparurent dans les sombres profondeurs du ravin.

« Aux armes! aux armes! » répéta Cavalier étourdi, épouvanté, mis hors de lui par tant d'événements étranges.

Et il se jeta sur les traces de Céleste et de Gabriel.

« Aux armes! les chiens dévoreront la chair des Moabites! les chevaux nageront dans le sang jusqu'au poitrail. A moi, Lepidoth! à moi, Raab! à moi, Balak! » s'écria Éphraïm.

Et il sauta sur son cheval sans l'avoir bridé. Il appela ses deux chiens qui poussaient des abois sauvages. Il prit d'une main son long mousquet, de l'autre sa torche de résine, et s'aventurant sur la pente escarpée de la montagne, avec une effrayante intrépidité, il galopa sur les pas des prophètes, en répétant d'une voix retentissante : Aux armes, Israël!... aux armes!

A ce moment, l'orage redoubla de violence, et la foudre tomba sur le château du verrier.

XIV.

TOINON LA PSYCHÉ.

Pendant que l'insurrection religieuse soulève la population cevenole, nous allons conduire le lecteur à une modeste hôtellerie d'Alais, ville située à dix lieues environ du théâtre des scènes que nous venons de retracer.

Cette auberge, dont la pieuse enseigne représentait une *croix pastorale*, était tenue par Thomas Rayne, bon catholique.

Sans doute, des voyageurs de distinction venaient d'arriver, car on voyait à la porte de l'hôtel une chaise de poste dételée, des chevaux écumant de sueur, un postillon comptant l'argent qu'il venait de recevoir, et un laquais vêtu en courrier qui aidait une suivante accorte et égrillarde, véritable *Marton* de comédie, à déballer quelques cartons.

Un jeune homme très-petit, très-gros, à figure commune, suffisante, vêtu d'un habit de voyage ridiculement chargé de broderies, surveillait cette opération.

Craignant qu'une des caisses placées sur l'impériale ne fût pas enlevée avec assez de précaution, le gros jeune homme monta résolument sur une des roues de la chaise en disant au laquais :

« Tête-bleue! prends donc garde, Mascarille, c'est la caisse aux senteurs de Martial... et...

— J'ai déjà prié monsieur de ne pas me tutoyer, — dit le grand laquais, en interrompant son maître, d'un air à la fois respectueux et insolent. — Je n'ai quitté la maison de monseigneur le duc de Nevers et je ne suis entré chez monsieur qu'à cette condition.

— Allons, allons, il suffit, Mascarille; faites seulement bien attention à cette caisse, — dit le jeune homme en rougissant.

— Vous ne savez donc pas, monsieur Taboureau, — reprit la brune suivante en riant d'un air malin, en montrant deux rangées de dents du plus bel émail, — vous ne savez donc pas que M. de Mascarille ne permet à ses maîtres de le tutoyer que lorsqu'ils sont ducs... et encore je ne sais pas même s'il accorde ce privilége-là aux ducs à brevet.

— Taisez-vous, Zerbinette, » dit M. Taboureau d'un air courroucé.

A ce moment, une voix d'un timbre charmant fit entendre ces mots accentués avec une impatience croissante :

« Monsieur Taboureau ! monsieur Taboureau ! monsieur Taboureau ! »

Au premier appel, l'heureux possesseur de ce beau nom de Taboureau avait vivement levé la tête vers la fenêtre d'où semblait sortir la voix; au second appel, il s'était écrié : « Me voici, belle *Psyché*... » et il avait perdu l'équilibre; au troisième

appel, il avait lourdement sauté de la roue en entraînant malheureusement la caisse de parfums qu'il soutenait, et qui se brisa avec un sourd fracas ; enfin, au quatrième appel, il s'était précipité dans l'hôtellerie en répondant : « Me voici ! me voici ! me voici ! » car la jolie voix appelait toujours Taboureau, et commençait à se monter sur un diapazon assez voisin de la colère.

Lorsque M. Taboureau entra dans la plus belle chambre de l'auberge, Toinon *la Psyché*, car c'était elle, s'irritait déjà très-fort de la lenteur de son gros chevalier.

Toinon avait vingt ans au plus ; sa taille petite et mignonne était d'une grâce juvénile, d'une perfection tellement idéale, que le roi Louis XIV, devant qui Toinon avait représenté *Psyché* dans l'intermède de Molière qui porte ce nom, n'avait pu s'empêcher de dire en voyant danser cette adorable créature :

« *Voilà assurément Psyché.* »

Depuis ce jour, les gens de la cour et du bel air n'appelèrent plus Toinon que *la Psyché*, et bientôt elle éclipsa les fameuses danseuses *Pécourt* et *Desmâtins*, jusque-là sans rivales dans la danse des sylphides de la *Statue d'Or*, ballet du temps [1].

Il était impossible de voir quelque chose de plus charmant et à la fois de plus naïf et de plus éveillé que la fraîche et jolie mine de Toinon. Ses cheveux châtain-clair à reflets dorés entouraient son front de

[1] Livret d'opéra de Le Roi, 1699.

neige. Au-dessous de deux minces sourcils bruns, étincelaient ou mouraient, à travers leurs franges de longs cils noirs, deux grands yeux gris-bleu qui pouvaient, selon le caprice de Toinon, pétiller de malice ou se noyer de langueur. Un petit nez relevé, mutin, moqueur, insolent, dont le bout rosé s'agitait imperceptiblement à la moindre émotion, relevait de son piquant attrait cette délicieuse physionomie, ronde, blanche, purpurine, dont les lèvres humides, vermeilles et rebondies, respiraient la malice et la sensualité.

Toinon ne connaissait ni son père ni sa mère. Son roman était simple. Enfant trouvée de Paris, ramassée dans une rue du Marais par des bateleurs, elle avait suivi leur troupe jusqu'à l'âge de quatorze ans. Un jour, *Feuillet*, célèbre choréographe et maître des ballets de l'hôtel de Bourgogne [1], vit danser Toinon sur la place Royale : frappé de sa grâce et de sa gentillesse, il proposa aux saltimbanques de la lui abandonner. En peu de temps, grâce aux soins de ce maître habile, Toinon fit de rapides progrès, parut dans tous les intermèdes, et fut enfin remarquée par le roi, qui d'un mot fit la fortune de la petite fille en l'appelant *Psyché*.

De ce mot, de ce jour, la Toinon fut à la mode.

Moralement, la Psyché était fort de l'école de Marion Delorme et de mademoiselle de Lenclos ; si, comme ses belles émules, elle ne se piquait pas gé-

[1] Voir la *Choréographie de Feuillet*. Paris, 1701.

néralement de fidélité, comme elles Toinon avait toujours cherché ou choisi ses préférences parmi les gens de la meilleure compagnie. Son dernier amour, ou plutôt la seule et la première passion qu'elle eût ressentie de sa vie avait été pour le marquis Tancrède de Florac, que nous avons vu à la tête des dragons de Saint-Sernin, servant d'escorte à l'archiprêtre. Le marquis Tancrède était de tous points capable d'inspirer un tel attachement. Nul n'était plus renommé pour l'ampleur ébouriffée de ses perruques blondes, pour l'audace cavalière de son débraillé à la gourgandine, pour la magnificence de ses équipages, de ses habits et de ses dentelles. « Il était *malines* de-
» puis le col jusqu'aux chaussons, et pouvait faire
» armes séduisantes de ses tabatières, montres et
» poivrières, tant elles étaient d'un furieux bon goût[1].
» Toujours barbouillé de tabac d'Espagne, toujours
» ivre, grand brelandier, habile académiste, des plus
» redoutables à la paume, jouant du luth comme un
» archange, et dansant une courante ou un pas de
» caractère comme l'Étang[2] lui-même, le marquis
» Tancrède, moqueur, brillant, hardi, avait eu des
» galanteries sans nombre, mais seulement parmi la
» fine fleur des femmes de la cour, fuyant comme
» peste les femmes de robe, les bourgeoises et les
» comédiennes. »

[1] Voyez pour ce portrait des merveilleux du temps *la Thèse des Dames*, acte Ier, scène IV. Gheraldi, théâtre de l'hôtel de Bourgogne, 1701. Ce répertoire est un trésor de documents précieux sur les mœurs et usages de l'époque.

[2] Fameux danseur du temps.

Toinon avait bien des fois en soupirant lorgné le beau Tancrède, lorsqu'il venait étaler ses canons, ses rubans et sa perruque sur les banquettes de la scène, d'où il interrompait effrontément les acteurs. Mais le marquis était resté de marbre aux coquettes agaceries de la Psyché.

Une si dédaigneuse insouciance devait exaspérer une tête ardente et folle comme celle de Toinon. Elle se piqua au jeu, tant et si bien, que le beau Tancrède fut heureux à peu près malgré lui. Le bonheur ne changea rien aux airs méprisants dont il continua d'accabler la pauvre créature. Soit dépit, soit esprit de contradiction, soit véritable amour, malgré les insolences, malgré les duretés du marquis, cette fille qui n'avait jamais eu d'autre loi que ses changeantes fantaisies, éprouva pour ce gentilhomme un sentiment profond, jaloux, mais humble et résigné. Elle ressentit enfin tous les violents symptômes d'une première passion. Les gens de cour qui formaient sa société habituelle furent peu à peu éloignés. Assez riche pour quitter le théâtre, Toinon vécut dans la retraite, heureuse, éperdûment heureuse, lorsque Tancrède daignait lui donner une heure sans la railler trop cruellement sur ses goûts de *Madeleine repentante.*

Cette liaison insouciante et presque brutale du côté de Tancrède, timide et dévouée du côté de Toinon, dura trois mois. Au bout de ce temps, le marquis fut obligé d'aller rejoindre son régiment dans les Cevennes.

Le désespoir de la Psyché fut d'autant plus amer, que le marquis Tancrède riait comme un fou lorsque la pauvre fille parlait du chagrin affreux qu'elle éprouvait à le quitter.

Un jour elle avait même poussé l'impertinence jusqu'à pleurer, mais le marquis lui avait formellement déclaré : *primo*, que les plus beaux yeux du monde devenaient hideux lorsqu'ils étaient rouges ; *secundo,* que ces airs d'Ariane éplorée que la danseuse se permettait à son endroit, le compromettaient d'une étrange sorte. Depuis ce jour, Toinon tâchait toujours de paraître souriante quand Tancrède arrivait.

Le marquis parti, Toinon souffrit d'affreuses douleurs ; son amour s'exalta tellement, qu'au risque de se faire impitoyablement chasser, elle résolut d'aller rejoindre Tancrède. Ce qu'elle fit.

Voici à quel propos elle avait pris pour chevalier Claude Taboureau.

Ce dernier, fils d'un fermier des aides et gabelles, avait hérité d'une fortune énorme. Voulant trancher du grand seigneur, le Taboureau, d'abord éperdument amoureux de Toinon, avait commencé par lui offrir tout un Potose ; aussi Toinon l'avait-elle fait mettre à la porte comme un petit bourgeois qu'il était.

Pourtant, au moment de partir pour les Cevennes, trouvant la route dangereuse pour deux femmes seules, car elle emmenait sa suivante Zerbinette, la Psyché avait fait venir Taboureau, et lui avait dit :

« Monsieur Taboureau, vous m'aimez, dites-vous ?

— Plus que mon âme, belle Psyché ! Aussi vrai qu'il n'y a que vous au monde pour faire le pas de *Sissone* et le pas *Tortillé*[1], je vous suis dévoué corps et âme.

— Prouvez-le-moi : je vais en Languedoc retrouver M. le marquis de Florac ; seule dans ma chaise avec Zerbinette, j'ai peur ; accompagnez-moi.

— Cruelle tigresse ! que me proposez-vous là ?

— C'est oui ou c'est non, monsieur Taboureau : je vous parle avec franchise, décidez-vous. »

Après les réflexions les plus mortifiantes pour son amour-propre, Taboureau avait fini par accepter la proposition de Toinon, pensant que rien ne serait de meilleur air que de pouvoir dire à ses amis, en se promenant aux Tuileries dans l'allée du *Contrôle*[2] : « Je pars demain avec la Psyché ! »

Il consentit donc à servir de sigisbé à Toinon, et se mit en route avec elle, emmenant son grand laquais Mascarille qui courait devant la chaise, et qu'il

[1] Pas du temps. Voir la *Chorégraphie de Feuillet* déjà citée.

[2] Maintenant l'allée du bord de l'eau.

ARLEQUIN.

L'une est l'allée de la *Fronde* ou du *Contrôle*.

PIERROT.

Ces allées où sont ces bancs ?

ARLEQUIN.

Oui, c'est là qu'on s'assied pour médire à son aise,
Que l'on parle du beau, du mauvais et du bon ;
Enfin c'est là où tout se pèse,
Et qu'à chaque passant on taille son lardon.

(*Les Promenades de Paris.*)

avait à prix d'or débauché de la maison de M. le duc de Nevers.

Pendant tout le chemin, ce ne furent de la part de Toinon et de sa suivante que moqueries et que plaintes sur l'embonpoint monstrueux de Claude Taboureau, qui se faisait pourtant petit, petit dans un coin de la chaise pour ne pas étouffer Zerbinette, qui était placée entre lui et la Psyché.

Enfin, les trois voyageurs arrivèrent à Alais où Toinon comptait avoir les renseignements nécessaires pour retrouver le marquis, car elle avait appris à Montpellier que les dragons s'étaient déjà dirigés vers les montagnes des Cevennes.

Telle était Toinon la Psyché qui venait d'appeler si impatiemment Taboureau.

Le sigisbé entra précipitamment dans la chambre de l'auberge et trouva Toinon plus jolie, plus séduisante que jamais, avec sa longue robe de voyage de taffetas gris-perle, et ses coiffes de même étoffe et de même couleur.

XV.

LA NOUVELLE.

« Mais, monsieur Taboureau, vous êtes insupportable ; voilà plus de dix fois que je vous appelle, — dit Toinon en frappant du bout de son petit pied avec colère.

— Tigresse ! — répondit le sigisbé tout essoufflé. — A moins d'être un oiseau, un sylphe, il est impossible d'être plus prompt.

— Oh ! certainement, vous êtes leste et preste comme un sylphe, je n'en doute pas... Quelle heure est-il ? »

Claude tira de sa veste une montre, ou horloge de poche, comme on disait alors, épaisse de deux pouces environ, et répondit :

« Trois heures un quart de relevée.

— Nous allons demander notre route, et à quatre heures nous repartons, — dit Toinon d'un air décidé.

— Repartir à quatre heures ! — s'écria Taboureau ; — mais, tigresse, vous n'y songez pas. Nous n'avons pas déjeuné, nous n'avons pas dîné, vous ne voulez donc pas même que nous soupions ?

— Eh ! mon Dieu, mangez, déjeunez, dînez, soupez tant que bon vous semblera. Mais soyez prêt à partir à quatre heures, voilà tout ce que je vous demande.

— Il me serait d'abord, je crois, très-difficile, belle tigresse, de trouver de quoi faire trois repas dans cette misérable auberge ; c'est tout au plus s'il y aura moyen d'en faire un ; mais toutes vos caisses sont déballées, et...

— Eh bien ! vous les ferez emballer de nouveau. Cela suffit.

— Mais, mademoiselle ! — s'écria Taboureau avec impatience.

— Qu'est-ce que cela signifie, monsieur? — dit Psyché d'un air majestueusement courroucé ; — vous hésitez à m'obéir? Pourquoi restez-vous? Qui vous retient auprès de moi? Si ma façon de voyager vous semble incommode, allez-vous-en ; mais si vous restez, ne me contrariez pas.

— Mais, depuis notre départ de Paris, songez donc que vous ne vous êtes arrêtée qu'à Lyon, une nuit ; vous devez être horriblement fatiguée ; prenez au moins ici quelques heures de repos.

— Je ne suis pas fatiguée. Le désir d'arriver près de M. de Florac me donne une inquiétude brûlante, c'est vrai ; mais cette inquiétude je l'éprouverai jusqu'au moment où je saurai si Tancrède me permet de rester près de lui. Il faut donc que j'arrive le plus tôt possible.

— Vous n'avez pas l'ombre de pitié, — s'écria le malheureux Taboureau ; — vous ne songez pas, cruelle femme que vous êtes, à tout ce que vous me faites souffrir en me parlant ainsi.

— Et pourquoi donc vous parlerais-je autrement? Vous ai-je caché le but de mon voyage? Vous ai-je caché mon amour, le seul amour que j'aie éprouvé et que j'éprouverai de ma vie? — dit tristement la Psyché. — Je me suis adressée à vous comme à un ami, comme à un frère. Vous vous êtes montré jusqu'ici généreux et bon ; si ce rôle vous ennuie, allez-vous-en.

— Allez-vous-en! allez-vous-en! vous savez bien que je ne puis pas m'en aller. Un charme diabolique

m'attache à vos pas. J'ai beau me répéter que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'aimerez jamais, que vous êtes ensorcelée par un autre : eh bien! rien ne fait ; je suis auprès de vous, cela me ravit, et j'oublie tout le reste.

— Allons, allons, mon bon monsieur Taboureau, — dit la sirène en prenant sa voix douce et donnant sa main blanche et délicate à baiser à Claude, — ne vous abusez pas : vous restez près de moi parce que vous savez bien que je vous aime comme le meilleur de mes amis, et qu'à défaut d'un sentiment plus tendre cette amitié-là a bien son prix.

— Mais vous l'aimez donc bien? — dit le pauvre Taboureau avec un accent désespéré.

— Si je l'aime! si je l'aime! Mais non, non ; vous me reprocheriez encore d'être cruelle. Tenez, ne parlons pas de cela, mon ami.

— Vous avez raison, tigresse, car c'est affreux! Je me sens dévoré de jalousie et d'envie, et malheureusement le chagrin ne me fait pas même maigrir. Je crois, tête-bleue! que j'engraisse de malrage. Mais écoutez mes conseils, je vous les donne dans votre intérêt. Sans doute vous êtes toujours charmante, sans doute vous êtes toujours l'adorable Psyché, mais il faut arriver près de *lui* parée de tous vos avantages ; eh bien! la fatigue d'une longue route, votre agitation, vos inquiétudes, tout cela a bien pu altérer un peu votre fraîcheur, tandis qu'un jour ou deux de repos vous la rendraient.

—Un miroir! un miroir! » s'écria Toinon avec inquiétude.

Ce fut en vain que Taboureau chercha une glace dans cette chambre d'auberge nue et déserte. Il allait descendre pour prendre dans la chaise le nécessaire de voyage de Toinon, lorsqu'une rumeur assez prolongée se fit entendre sur la place. Taboureau se mit à la fenêtre, écouta un moment, et s'écria : « Belle Psyché, voici qui nous intéresse, écoutez. »

Toinon courut à la fenêtre.

Un assez grand nombre de paysans et de bourgeois étaient rassemblés sur la place d'Alais, et paraissaient dans une grande agitation. Presque tous appartenaient à la religion catholique, l'on entendait sourdement bourdonner ces mots : Au diable les chanteurs de psaumes! — Encore la guerre civile! — Que n'écrase-t-on une bonne fois ces fanatiques maudits! »

Quelques religionnaires, remarquables par leurs vêtements noirs ou bruns, écoutaient sans se troubler ces manifestations hostiles, et parcouraient les groupes d'un air calme et grave.

Tout à coup les bourgeois crièrent avec acclamation : « Vive les dragons de Saint-Sernin!

— Le régiment de Tancrède, » dit Toinon, et elle écouta avec la plus vive attention.

A ce moment on vit arriver par une des rues qui donnaient sur la place un cavalier suivi d'un trompette ; tous deux portaient l'uniforme des dragons de Saint-Sernin. Ils pouvaient à peine frayer un che-

min à leurs montures au milieu de la foule qui les entourait en les accablant de questions.

« Monsieur le dragon, est-il vrai que les montagnards se sont révoltés dans l'Ouest? — disait l'un.

— Brave trompette, — reprenait l'autre, — on dit qu'il y a eu d'effrayants miracles sur la montagne d'Aygoal? en savez-vous quelque chose?

— Digne brigadier, est-il vrai que les réformés de la plaine de l'Hort-Diou aient brûlé les églises catholiques du bas pays? — demandait celui-ci.

— Allez au grand diable d'enfer! » s'écria le brigadier Larose pour toute réponse, et il éperonna sa monture pour la décider à ruer ou à se cabrer, afin de se faire faire place.

Voyant l'inutilité de ses efforts, car la foule augmentait de moment en moment, et paraissait résolue à user de sa force d'inertie pour contraindre le brigadier à donner des nouvelles de l'insurrection, Larose dit à son trompette de sonner quelques appels afin de commander l'attention des habitants.

« Le dragon va parler; silence, silence, — dirent ceux qui entouraient le cavalier.

— Ah! ah! » répondit la foule avec un murmure de satisfaction croissante; quelques cris : Vivent les dragons de Saint-Sernin! se firent entendre de nouveau.

Larose, se dressant sur ses étriers, fit un geste impératif, et dit d'une voix forte :

« Bourgeois et manants, je vous somme de me livrer passage, au nom du roi et de mon capitaine le

marquis de Florac, qui m'envoie en toute hâte à Montpellier auprès de monseigneur l'intendant.

— Mon cher Taboureau, — dit Toinon, — descendez vite prier ce soldat de monter ici. Tenez, vous lui donnerez ce louis. Bonheur du ciel! je vais avoir des nouvelles de Tancrède.

Taboureau descendit en soupirant, et s'aventura dans la foule pour s'approcher du dragon, qui continuait à réclamer en vain le passage.

« Il faut que le dragon nous dise ce qui est arrivé dans l'Ouest et dans les montagnes, — s'écriaient les plus opiniâtres en se pressant autour du cavalier, qui s'escrimait du bout de ses bottes-fortes et de ses talons éperonnés pour repousser les curieux. N'y pouvant parvenir, et souverainement impatienté, il ordonna à son trompette de sonner un nouvel appel.

— Il va parler! il va parler! — s'écria la foule avec un frémissement de curiosité satisfaite.

— Bourgeois et manants, — dit Larose en découvrant ses fontes et en prenant un pistolet à son arçon, — puisque vous vous obstinez à vous presser autour de moi comme un troupeau de moutons égarés, quoique je vous aie sommés, au nom du roi et de mon capitaine, de me laisser passer, je vais essayer d'envoyer devant moi la balle de mon pistolet en manière de sentinelle perdue, pour voir si elle me fera faire place. »

Et le brigadier arma son arme, après avoir ordonné à son trompette d'en faire autant.

L'effet de cette menace fut soudain et prodigieux ;

le flot du peuple reflua violemment du centre vers la circonférence, car les voisins du brigadier craignirent d'être les premiers atteints; les deux dragons ainsi dégagés traversèrent facilement la place.

Lorsqu'ils furent arrivés devant la porte de l'auberge, Taboureau s'approcha de Larose, lui mit un louis dans la main, et lui dit :

« Mon brave dragon, il y a là-haut une jolie dame qui veut vous parler au sujet de votre capitaine, et qui espère que vous et votre trompette accepterez quelques rafraîchissements, dont vous devez avoir besoin.

— Mon trompette n'éprouve pas d'autre besoin que celui de garder mon cheval, — dit Larose en jetant ses rênes à son compagnon de route, et en descendant de sa monture. — Ainsi, conduisez-moi vite à cette jolie dame, mon brave monsieur, car il faut que je sois à Montpellier cette nuit même. »

Et Larose se redressa galamment dans son uniforme, épousseta son justaucorps du bout de son gant de buffle, secoua la poussière de ses bottes-fortes, passa sa longue moustache blonde entre le pouce et l'index de sa main gauche, et suivit Taboureau.

Lorsque le dragon entra dans la chambre, il vit, non sans un certain émoi sensuel, sur une petite table fort bien servie, un pâté à croûte dorée, un pain blanc comme la neige, et une poudreuse bouteille de vin de Bourgogne, que Zerbinette, la brune suivante, essuyait de ses blanches mains.

Ces provisions avaient été empruntées, par l'ordre de Psyché, à la cantine dont Taboureau garnissait toujours prudemment un des coffres de la chaise.

Le sigisbé fit une moue épouvantable en voyant l'unique espoir de son souper exposé à la voracité du soldat.

« Mais, tigresse, — dit-il à voix basse en s'approchant de Toinon, — il ne nous reste absolument que ce pâté de becfigues au romarin, et un pareil drôle est incapable d'en soupçonner la délicatesse; j'ai moi-même une faim de loup, et... »

Mais, sans lui répondre, Toinon dit, en montrant une chaise au brigadier :

« Bon soldat, asseyez-vous là ; et toi, Zerbinette, sers-lui à boire. »

Zerbinette fit coquettement sauter le bouchon en lui donnant une chiquenaude du bout de ses jolis doigts, et versa un glorieux rouge-bord au dragon; celui-ci, toujours debout, prit le verre de sa main droite, fit un salut de la gauche, et après avoir bu d'un trait, dit galamment à Zerbinette en manière d'impromptu :

Je bois ceci à vos beaux yeux,
Mais, sacrebleu, je voudrais mieux !

Puis, examinant une gouttelette couleur de rubis qui restait au fond de son verre, le brigadier ajouta d'un air connaisseur en faisant claquer sa langue contre son palais :

« Eh bien! voilà un petit vin de pays qui ferait boire un enragé.

— Le sauvage! — dit Taboureau, — du véritable nectar! du clos de Vougeot! de la cave de Villandry... du 1684! Il appelle ça du vin de pays... Mais c'est du vin de Cahors qu'il te faudrait pour gratter ton gosier pavé, misérable! car tu as du goût comme un entonnoir.

— Sers-le, Zerbinette, — dit Toinon; — après une longue route dans les montagnes, il doit avoir une faim! pauvre soldat!

— Pauvre soldat!—reprit Taboureau avec dépit; et il ajouta :

— Je puis vous assurer, belle Psyché, qu'un voyage en chaise de poste, quand on n'a ni déjeuné ni dîné, vaut au moins une route dans les montagnes pour donner de l'appétit. »

Et le sigisbé regardait avec douleur Zerbinette découper le pâté, et en servir une large tranche au soldat.

« Ne vous gênez pas, mon digne monsieur, — dit Larose en faisant signe au sigisbé de se placer en face de lui. — Si le cœur vous en dit, mettez-vous là; il en restera toujours, allez! »

Mais Claude, croyant la compagnie d'un soldat au-dessous de lui, remercia sèchement Larose en se disant à demi-voix :

« Peste soit du maroufle qui me fait les honneurs de mon pâté, encore! — Puis, il ajouta en voyant avec quelle activité Larose dépêchait les morceaux :

— Ce glouton vorace ne fait pas pourtant plus attention à ce qu'il mange là que s'il engloutissait le plus vulgaire des hochepots. »

Toinon, espérant que sa gracieuse et substantielle hospitalité rendrait Larose expansif, lui adressa bientôt, presque coup sur coup, les questions suivantes :

« Dites-moi, monsieur le dragon, quand avez-vous quitté M. le marquis de Florac? Où est-il maintenant? Se porte-t-il bien? Ne court-il aucun danger? »

Larose répondit, la bouche pleine, il est vrai, mais très-catégoriquement à ces questions précipitées.

— J'ai quitté M. le marquis cette nuit à trois heures du matin ; il est au Pont-de-Montvert avec sa compagnie ; il se porte comme un charme, ne court aucun danger, à moins que les braillards à grands chapeaux ne tentent quelque mauvais coup sur l'abbaye.

— Que dites-vous, juste ciel! — s'écria Toinon effrayée ; — quel coup de main?... expliquez-vous... »

Après avoir hésité un moment, Larose dit à voix basse à Toinon, en lui montrant Taboureau :

« Écoutez, ma jolie dame, il y a ici quelqu'un de trop ; c'est ce gros justaucorps mordoré, qui suit de l'œil chacune de mes bouchées, comme un chien qui regarde manger son maître ; envoyez-le tenir compagnie à mon trompette et à mon cheval ; ça les

amusera tous les trois, et quand nous serons seuls avec mademoiselle (il montra Zerbinette), je vous dirai tout.

— Taboureau, mon ami, — dit la Psyché, voyez donc si l'on a pensé à donner quelque chose à ce pauvre trompette ?

— Eh, tête-bleue, madame ! ce *pauvre* trompette n'a besoin de rien ; cet autre *pauvre* homme, son compagnon, vient de manger pour eux deux ! — s'écria Taboureau hors des gonds. — Au diable les pauvres soldats !

— J'ai à parler seule à ce soldat, — dit Toinon ; — allez, je vous en prie, allez...

— Mais, morbleu !

— Soit ; ce sera donc moi qui irai dans une autre chambre, » dit Toinon avec impatience en se levant à demi.

Zerbinette ouvrit la porte, et Taboureau sortit courroucé.

Le brigadier regarda sortir Claude en fronçant le sourcil, et dit à Toinon :

« Si je n'avais pas eu encore quelque chose à dire à ce pâté, à cette bouteille et à vous, ma jolie dame, j'aurais à l'instant proposé un coup de rapière à cette grosse panse, pour lui apprendre à refuser de boire un verre de vin avec un dragon de Saint-Sernin.

— Ne faites pas attention à ces misères, — dit Toinon ; — mais répondez-moi ; quel danger peut courir M. de Florac ?

— Eh bien, donc, ma jolie dame, quoique mon capitaine m'ait défendu de dire ce qui se passe dans l'ouest avant mon arrivée à Montpellier, je vois que ces rustauds sont à peu près instruits de tout, et que demain ce ne sera plus un secret; ainsi quelques heures de plus ou de moins ne font rien, et d'ailleurs ce que je vais vous dire, vous ne le répéterez à personne? »

Toinon fit un signe négatif.

« Sachez donc, — continua Larose, — que les chanteurs de psaumes se sont soulevés, tous les Cevenols sont en armes, c'est-à-dire sont en bâtons, en fléaux et en fourches, car les révoltés n'ont pas, dit-on, cent mousquets à eux. Mais c'est égal, ces rustres-là sont si sauvages qu'ils viennent sur vous tête baissée avec une faux emmanchée au bout d'un bâton, et qu'ils vous l'enfoncent bêtement à travers le corps, avec autant de satisfaction que si c'était une véritable arme de guerre, comme qui dirait une bassegaye ou une pertuisane! c'est-à-dire, voyez-vous, ma petite dame, que ça fait rire, — ajouta le brigadier en haussant les épaules avec un geste de souverain mépris.

— Sainte Vierge! c'est à donner la chair de poule, — dit Zerbinette en frissonnant.

— Mais M. de Florac court donc risque d'être attaqué par ces misérables? — s'écria Toinon avec une inquiétude croissante.

— Mon capitaine ne court pas de risques pour ça, ma jolie dame; mais il peut être d'un moment à

l'autre invité à écharper ces lourdauds, vu qu'il est au Pont-de-Montvert avec l'archiprêtre des Cevennes et une kirielle de prisonniers huguenots dans les ceps. Or, en comptant ces vermines de miquelets, il n'y a pas cinq cents hommes de troupes dans l'abbaye ; et on dit que ces fanatiques sont déjà plus de deux mille révoltés, et qu'ils ont l'idée de venir mettre le feu à l'abbaye, délivrer leurs camarades, massacrer l'archiprêtre et en faire autant à mon capitaine et au vieux Poul qu'ils prennent pour le diable en personne. A part ça, il n'y a pas ce qu'on appelle de danger ; mais, par prudence, mon capitaine m'a envoyé à Montpellier, auprès de M. de Bâville et de M. de Broglie pour demander du renfort.

— L'abbaye du Pont-de-Montvert est-elle très-éloignée d'ici ? — dit Toinon d'un air absorbé.

— Elle est à douze lieues, ma jolie dame ; mais quels chemins ! absolument comme pour aller chez le diable.

— Est-ce que les révoltés occupent le pays qui conduit à l'abbaye ? — demanda Toinon en réfléchissant.

— Pas aujourd'hui du moins, ma jolie dame ; ils n'osent pas encore descendre dans le plat pays, car on assure que leurs *prophètes*, comme ils appellent ça, leur ont défendu de mettre les pieds hors du diocèse de Mende.

— Quels prophètes, monsieur le soldat ? — demanda Zerbinette pendant que sa maîtresse semblait absorbée dans ses réflexions.

— Quant aux prophètes, — répondit Larose d'un air mystérieux, — c'est du louche, c'est du magique. Moi, je n'en ai jamais vu ; mais un maître de la deuxième compagnie de Saint-Sernin, le vieux Lalanterne, en a vu un, il y a huit jours, perché sur le faîte d'un rocher. Il paraît, voyez-vous, que les prophètes c'est des espèces de galopins possédés de Satan, qui soufflent du feu par le nez et par la bouche avec une vapeur extrêmement infecte, ce qui fait que ces sauvages de huguenots les chérissent et les respectent à cause de ça. Il paraît que, depuis quelques jours, le diable a déchaîné un chapelet de ces possédés au milieu de tout le tremblement de l'enfer. »

Zerbinette joignit les mains avec effroi en disant : « Mais, seigneur soldat, ce sont peut-être des lutins ?

— Ça doit être quelque chose comme cela, car le vieux Lalanterne, qui s'est battu en Hollande contre les Anglais, dit que les prophètes sont de la même espèce que ces hérétiques bretons, et qu'avant de tirer sur un prophète ou sur un Anglais, il faut toujours faire une croix avec son pouce sur la crosse de son mousquet. Quant aux chefs de huguenots révoltés, il y a parmi eux un drôle que M. le marquis connaît bien, un certain Jean Cavalier, qui était boulanger à Anduze et que mon capitaine a manqué de faire fusiller il y a trois ans. Celui-là commande la jeunesse du plat pays et des bourgs ; l'autre chef de ces brigands, qui commande les

montagnards, est un vieux forestier surnommé l'ours d'Aygoal.

— Où pourrai-je trouver un guide qui puisse me conduire à l'abbaye du Pont-de-Montvert? — demanda tout à coup Toinon qui n'avait pas écouté ce que disait Larose.

— Aller au Pont-de-Monvert! vous, ma jolie dame! — s'écria-t-il; — vous n'y pensez certainement pas.

— Où pourrai-je trouver un guide, encore une fois?

— Aller au Pont-de-Montvert! — répéta Larose; mais songez donc, ma jolie dame, que c'est presque un miracle qu'en venant de l'abbaye ici, moi et mon trompette, nous n'ayons pas été attaqués et massacrés. Cette révolte prend et s'étend comme de l'amadou, on n'y conçoit rien; les rebelles poussent de tous côtés en une nuit comme des champignons : peut-être demain les chemins ne seront-ils plus praticables sans escorte, surtout en remontant vers l'ouest; mais en descendant du côté de Montpellier, je crois que tout est encore tranquille, tandis que par là, ajouta le dragon en montrant le côté où le soleil commençait à s'abaisser, que le diable me brûle si j'y reviens sans un détachement bien armé, avec une vedette à l'avant-garde et une vedette à l'arrière-garde.

— Alors, c'est ce soir, c'est à l'instant qu'il faut que je parte, — dit Toinon, — puisque les communications sont encore libres. »

Zerbinette regardait sa maîtresse d'un air à la fois incrédule et effrayé.

« Mais vous ne savez pas ce que c'est que ces brigands-là, ma jolie dame, — dit Larose stupéfait de la résolution de Toinon ; — vous ne savez pas... »

Toinon l'interrompant prit une nouvelle pièce d'or, la lui donna, et lui dit :

« Merci, bon soldat, je ne veux pas vous retenir plus longtemps et augmenter ainsi vos dangers ; adieu. — Puis se ravisant, elle ajouta : — Puisque vous dites la route peu sûre, il serait possible que je ne revisse plus M. de Florac ; mais vous, assurément, vous le reverrez : eh bien ! alors, — dit-elle en tirant une petite boîte de sa poche, — vous lui remettrez ceci ; vous lui direz que vous m'avez vue au moment où j'allais partir pour le rejoindre. Vous lui direz bien surtout que si je n'ai pu y parvenir (elle essuya une larme qui roula dans ses grands yeux), ça n'a été ni la volonté, ni le courage, qui m'ont manqué. »

Larose, ému malgré lui, prit la boîte des mains de Toinon, et regardant la jeune femme avec une compassion mêlée de respect, il lui dit gravement :

« Madame, il faudra, voyez-vous, que Larose soit cul-de-jatte et manchot tout ensemble pour ne pas obéir aux ordres que vous lui donnez pour son capitaine. »

Après avoir fait un salut militaire, le brigadier sortit tellement troublé, qu'il n'adressa pas même à Zerbinette un galant distique en manière d'adieu.

Montant aussitôt à cheval, et voulant regagner le temps qu'il venait de perdre, il prit au galop la route de Montpellier, suivi de son trompette.

XVI.

LE GUIDE.

Le brigadier sorti, Zerbinette dit à sa maîtresse :

« Vous ne pensez pas, j'espère, madame, à faire véritablement cette folie ?

— Quelle folie, mademoiselle ?

— Mais, madame, la folie d'aller à cette abbaye pour y retrouver M. le marquis. Vous exposer à tant de dangers, c'est vouloir tenter Dieu ; et si nous tombions entre les mains des hérétiques !... Mascarille me racontait tout à l'heure des choses à faire frémir ! »

La Psyché haussa les épaules, et répondit très-sèchement à sa suivante :

« Dites à l'hôte de monter sur-le-champ. »

Zerbinette descendit d'assez mauvaise grâce, et fit part des ordres de sa maîtresse à l'hôte de la Croix-Pastorale, au digne Thomas Rayne, alors occupé à recevoir les instructions compliquées de Taboureau pour le souper.

« Un moment, — dit le sigisbé en examinant un superbe poisson ; — puisqu'un heureux hasard a fait

tomber du ciel cette truite dans votre garde-manger, n'oubliez pas de la faire traiter comme elle le mérite, et de la faire cuire dans un court-bouillon de vin blanc bien assaisonné ; ajoutez-y quelques oignons blancs piqués de clous de girofle, c'est indispensable. Vous servirez ensuite sur une tranche de pain grillée les cailles rôties, bien entortillées de feuilles de vigne, et enfin pour entremets ce que vous appelez un *farol* aux prunes sauvages, quoique je me défie extrêmement de cette lourde pâte provinciale, — ajouta Taboureau en montrant d'un air inquiet le gâteau prêt à être enfourné, — ça m'a l'air très-peu feuilleté.

— Monseigneur peut se fier à moi pour le *farol;* c'est un mets digne des dieux et de monseigneur, — dit l'hôte en saluant respectueusement Taboureau, dont le splendide habit lui imposait beaucoup.

— Servez donc le plus tôt possible, notre hôte, car je meurs de faim. Je vais, en attendant, faire un tour dans la ville pour prendre patience, — dit Claude en sortant de l'hôtellerie ; et il ajouta : — J'espère au moins que cette fois il n'y aura pas de *pauvre* soldat pour manger mon souper. »

Thomas Rayne monta aussitôt chez la Psyché.

« Je voudrais avoir un guide qui pût me conduire au Pont-de-Montvert, et partir à l'instant, — dit Toinon.

— Aller au Pont-de-Montvert, madame ! mais vous ne savez donc pas que les hérétiques de l'ouest?...

— Je sais tout ce qu'on dit, mais il n'importe ; je

veux partir à l'heure même pour le Pont-de-Montvert, et trouver un guide. En connaissez-vous un? »

Thomas Rayne tourna son bonnet dans tous les sens, se gratta l'oreille et finit par dire :

« On a tellement peur des fanatiques, madame, depuis qu'ils se sont rassemblés en armes, que, ni pour or, ni pour argent, vous ne trouverez personne qui veuille mettre le pied hors de la ville.

— Mais le postillon qui m'a amenée... ne peut-il pas me conduire au Pont-de-Montvert?

— Le postillon! sortir d'ici! et voilà la nuit qui vient! Ah! madame, on voit bien que vous êtes étrangère. On couvrirait leurs selles de pièces d'or qu'ils ne bougeraient pas, les postillons! Et les hérétiques! vous ne savez donc pas que la vue d'une voiture les attire comme le miel attire les mouches?

— Quelle lâcheté! — s'écria Toinon en frappant du pied avec colère; — ne pas trouver un homme de cœur et de résolution!

— Si madame voulait attendre à après-demain, il doit arriver de Nîmes un convoi de muletiers qui s'en vont dans le Rouergue; ils doivent passer tout près du Pont-de-Montvert. S'ils osent toutefois, malgré les bruits, s'aventurer dans l'ouest, alors vous pourrez les suivre.

— Mais une heure, mais une minute de retard, sont pour moi d'une conséquence fatale! Je donnerai, vous dis-je, vingt, trente louis, s'il le faut... mais trouvez-moi un guide, pour l'amour du ciel, un guide! »

Après avoir réfléchi quelque temps, l'hôtelier se frappa le front et s'écria : « Peut-être que la pauvre jeune femme noire, qui se dit aussi bien pressée d'arriver dans l'ouest, consentira à vous accompagner, madame.

— Quelle est cette femme?

— Une pauvre fille vêtue de deuil, qui voyage à pied. Elle est arrivée il y a tantôt une heure ; elle se repose maintenant, mais elle veut se remettre en route au coucher du soleil, malgré tout ce qu'on a pu lui dire. Par saint Thomas, mon patron! elle a l'air de ne craindre ni Dieu, ni diable, ni fanatique, ni prophète... Quelle fille, Jésus-Dieu! un corselet d'acier lui irait mieux qu'une gorgerette!

— Et où va-t-elle?

— A Saint-Andéol-de-Clerguemont ; c'est à deux lieues du Pont-de-Montvert. Vous voyez, madame, que si elle veut vous conduire où vous avez affaire, cela ne la dérangera pas beaucoup.

— Et où est cette jeune fille? Puis-je la voir? Envoyez-la-moi, — dit vivement Toinon ; — je la payerai ce qu'elle voudra, si elle consent à me servir de guide. »

Thomas Rayne secoua la tête.

« Cette pauvre jeune fille semble plus fière que la femme d'un comte, madame. Voyant qu'elle voyageait à pied, et la croyant indigente, lorsqu'elle a voulu me payer le morceau de pain, le verre d'eau et les aubergines grillées qu'elle a mangées bien modestement, je lui ai dit : Gardez votre argent,

ma bonne fille, Thomas Rayne n'a pas pris pour rien l'enseigne de la *Croix pastorale*. Faites une prière pour moi, et je serai bien payé de mon aumône. Mais, Dieu du ciel! à ce mot de prière et d'aumône, la jeune fille m'a jeté avec sa pièce d'argent un regard si courroucé, qu'à l'avenir je demanderai plutôt double écot à mes hôtes, que de leur faire seulement la générosité d'un verre d'eau!

— Menez-moi près de cette jeune fille, — dit Toinon en se levant et en ajustant ses coiffes. — Elle est fière, tant mieux; elle me comprendra peut-être.

— Elle est dans la petite chambre près du pressoir, — dit Thomas Rayne. — Le chemin est obscur; si madame veut me suivre, je vais la guider. »

Toinon suivit l'hôtelier. Après avoir traversé une cour, elle arriva dans un assez long corridor.

Ne se souciant pas sans doute de se trouver avec la jeune fille qu'il avait involontairement offensée, Thomas s'arrêta et dit à voix basse à la Psyché, en lui montrant une porte entr'ouverte :

« Voici sa chambre, madame. »

Et il disparut.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES.

Édit du roi, du mois d'octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes; et défense de faire aucun exercice public de la religion prétendue réformée dans son royaume.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre : à tous présents et à venir, SALUT. Le roi Henri-le-Grand, notre aïeul de glorieuse mémoire, voulant empêcher que la paix qu'il avoit procurée à ses sujets, après les grandes pertes qu'il avoit souffertes par la durée des guerres civiles et étrangères, ne fût troublée à l'occasion de la religion prétendue réformée, comme il étoit arrivé sous les règnes des rois ses prédécesseurs, auroit, par son édit donné à Nantes au mois d'avril 1598, réglé la conduite qu'il seroit à tenir à l'égard de ceux de ladite religion, les lieux dans lesquels ils en pourroient faire l'exercice, établi des juges extraordinaires pour leur administrer la justice, et enfin pourvu même, par des articles particuliers, à tout ce qu'il auroit jugé nécessaire pour maintenir la tranquillité dans son royaume et pour diminuer l'aversion qui étoit entre ceux de l'une et de l'autre religion, afin d'être plus en état de travailler comme il avoit résolu de faire pour réunir à l'Église ceux qui s'en étoient si facilement éloignés. Et comme l'intention du roi notredit aïeul ne put être effectuée à cause de sa mort précipitée, et que l'exécution dudit édit fut même interrompue pendant la minorité du feu roi notre très-honoré seigneur et père de glorieuse mémoire, par de nouvelles entreprises desdits de la religion prétendue réformée, elles donnèrent occasion à les priver de divers avantages qui leur avoient été accordés par ledit édit. Néanmoins le roi notredit feu seigneur et père, usant de sa clémence ordinaire, leur accorda encore un nouvel édit à Nîmes au mois de juillet 1629. Au moyen duquel la tranquillité ayant de nouveau été rétablie, ledit feu roi, animé du même esprit et du même zèle pour la religion que le roi notredit aïeul, avoit résolu de profiter de ce repos, pour essayer de mettre son pieux dessein à exécution ; mais les guerres avec les étrangers étant survenues peu

d'années après, en sorte que depuis 1635, jusqu'à la trêve conclue en l'année 1684 avec les princes de l'Europe, le royaume ayant été peu de temps sans agitation, il n'a pas été possible de faire autre chose pour l'avantage de la religion que de diminuer le nombre des exercices de la religion prétendue réformée, par l'interdiction de ceux qui se sont trouvés établis au préjudice de la disposition des édits et par la suppression des chambres mi-parties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Dieu ayant enfin permis que nos peuples jouissant d'un parfait repos, et que nous-même n'étant pas occupé des soins de les protéger contre nos ennemis, ayons pu profiter de cette trêve que nous avons facilitée à l'effet de donner notre entière application à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des rois nosdits aïeul et père, dans lequel nous sommes entré dès notre avénement à la couronne. Nous voyons présentement avec la juste reconnoissance que nous devons à Dieu, que nos soins ont eu la fin que nous nous sommes proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de ladite religion prétendue réformée ont embrassé la catholique ; et d'autant qu'au moyen de ce, l'exécution de l'édit de Nantes et de tout ce qui a été ordonné en faveur de ladite religion prétendue réformée demeure inutile, nous avons jugé que nous ne pouvions rien faire de mieux pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et des maux que le progrès de cette fausse religion a causés dans le royaume et qui ont donné lieu audit édit et à tant d'autres édits et déclarations qui l'ont précédé, ou ont été faits en conséquence, que de révoquer entièrement ledit édit de Nantes et les articles particuliers qui ont été accordés ensuite d'icelui, et tout ce qui a été fait depuis en faveur de ladite religion.

1° Savoir faisons que nous, pour ces causes et autres à ce nous mouvant, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, supprimons et révoquons l'édit du roi notredit aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598, en toute son étendue ; ensemble les articles particuliers arrêtés le 2 mai ensuivant, et les lettres patentes expédiées sur iceux, et l'édit donné à Nîmes au mois de juillet 1629, les déclarons nuls et comme non avenus ; ensemble toutes les concessions faites tant par iceux, que par d'autres édits, déclarations et arrêts, aux gens de ladite religion prétendue réformée de quelque nature qu'elles puissent être, lesquelles demeureront pareillement comme non avenues : et en consé-

quence voulons et nous plait, que tous les temples de ceux de ladite religion prétendue réformée situés dans notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, soient incessamment démolis.

2° Défendons à nosdits sujets de la religion prétendue réformée de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être, même d'exercices réels ou de bailliages, quand bien lesdits exercices auroient été maintenus par des arrêts de notre conseil.

3° Défendons pareillement à tous seigneurs, de quelque condition qu'ils soient, de faire l'exercice dans leurs maisons et fiefs, de quelque qualité que soient lesdits fiefs, le tout à peine contre tous nosdits sujets qui feroient ledit exercice, de confiscation de corps et de biens.

4° Enjoignons à tous ministres de ladite religion prétendue réformée, qui ne voudront pas se convertir et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent édit, sans y pouvoir séjourner au delà, ni pendant ledit temps de quinzaine faire aucun prêche, exhortation, ni autre fonction, à peine des galères.

5° Voulons que ceux desdits ministres qui se convertiront, continuent à jouir leur vie durant, et leurs veuves après leurs décès, tandis qu'elles seront en viduité, des mêmes exemptions de taille et logement des gens de guerre, dont ils ont joui pendant qu'ils faisoient la fonction de ministres; et en outre, nous ferons payer auxdits ministres aussi leur vie durant une pension qui sera d'un tiers plus forte que les appointements qu'ils touchoient en qualité de ministres, de la moitié de laquelle pension leurs femmes jouiront aussi après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité.

6° Que si aucun desdits ministres désirent se faire avocats ou prendre les degrés de docteurs ès-lois, nous voulons et entendons qu'ils soient dispensés des trois années d'études prescrites par nos déclarations; et qu'après avoir subi les examens ordinaires, et par iceux été jugés capables, ils soient reçus docteurs en payant seulement la moitié des droits que l'on a accoutumé de percevoir pour cette fin en chacune université.

7° Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfants de ladite religion prétendue réformée, et toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession, quelle que ce puisse être, en faveur de ladite religion.

8° A l'égard des enfants qui naîtront de ceux de ladite religion prétendue réformée, voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses. Enjoignons aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet-là, à peine de cinq cents livres d'amende, et de plus grande s'il y échet; et seront ensuite les enfants élevés en la religion catholique, apostolique et romaine, à quoi nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main.

9° Et pour user de notre clémence envers ceux de nos sujets de ladite religion prétendue réformée qui se seront retirés de notre royaume, pays et terres de notre obéissance, avant la publication de notre présent édit, nous voulons et entendons, qu'en cas qu'ils y reviennent dans le temps de quatre mois, du jour de ladite publication, ils puissent et leur soit loisible de rentrer dans la possession de leurs biens, et en jouir tout ainsi et comme ils auroient pu faire s'ils y étoient toujours demeurés; au contraire que les biens de ceux qui dans ce temps-là de quatre mois ne reviendront pas dans notre royaume, ou pays et terres de notre obéissance, qu'ils auroient abandonnés, demeurent et soient confisqués, en conséquence de notre déclaration du vingtième du mois d'août dernier.

10° Faisons très-expresses et itératives défenses à tous nos sujets de ladite religion prétendue réformée de sortir, eux, leurs femmes et enfants de notredit royaume, pays et terres de notre obéissance, ni d'y transporter leurs biens et effets, sous peine pour les hommes des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes.

11° Voulons et entendons que les déclarations rendues contre les relaps soient exécutées selon leur forme et teneur.

Pourront au surplus, lesdits de la religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes et lieux de notre royaume, pays, terres de notre obéissance, et y continuer leur commerce, et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite religion prétendue réformée, à condition, comme dit est, de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler, sous prétexte de prières ou de culte de ladite religion, de quelque nature qu'il soit, sous les peines ci-dessus de corps et de biens : Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant nos Cours de Parlement, Chambres des Comptes et Cour des Aides, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts et autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, et à leurs lieutenants, que ces présentes ils fassent

quence voulons et nous plait, que tous les temples de ceux de ladite religion prétendue réformée situés dans notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, soient incessamment démolis.

2° Défendons à nosdits sujets de la religion prétendue réformée de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être, même d'exercices réels ou de bailliages, quand bien lesdits exercices auroient été maintenus par des arrêts de notre conseil.

3° Défendons pareillement à tous seigneurs, de quelque condition qu'ils soient, de faire l'exercice dans leurs maisons et fiefs, de quelque qualité que soient lesdits fiefs, le tout à peine contre tous nosdits sujets qui feroient ledit exercice, de confiscation de corps et de biens.

4° Enjoignons à tous ministres de ladite religion prétendue réformée, qui ne voudront pas se convertir et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent édit, sans y pouvoir séjourner au delà, ni pendant ledit temps de quinzaine faire aucun prêche, exhortation, ni autre fonction, à peine des galères.

5° Voulons que ceux desdits ministres qui se convertiront, continuent à jouir leur vie durant, et leurs veuves après leurs décès, tandis qu'elles seront en viduité, des mêmes exemptions de taille et logement des gens de guerre, dont ils ont joui pendant qu'ils faisoient la fonction de ministres; et en outre, nous ferons payer auxdits ministres aussi leur vie durant une pension qui sera d'un tiers plus forte que les appointements qu'ils touchoient en qualité de ministres, de la moitié de laquelle pension leurs femmes jouiront aussi après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité.

6° Que si aucun desdits ministres désirent se faire avocats ou prendre les degrés de docteurs ès-lois, nous voulons et entendons qu'ils soient dispensés des trois années d'études prescrites par nos déclarations; et qu'après avoir subi les examens ordinaires, et par iceux été jugés capables, ils soient reçus docteurs en payant seulement la moitié des droits que l'on a accoutumé de percevoir pour cette fin en chacune université.

7° Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfants de ladite religion prétendue réformée, et toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession, quelle que ce puisse être, en faveur de ladite religion.

8° A l'égard des enfants qui naîtront de ceux de ladite religion prétendue réformée, voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses. Enjoignons aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet-là, à peine de cinq cents livres d'amende, et de plus grande s'il y échet; et seront ensuite les enfants élevés en la religion catholique, apostolique et romaine, à quoi nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main.

9° Et pour user de notre clémence envers ceux de nos sujets de ladite religion prétendue réformée qui se seront retirés de notre royaume, pays et terres de notre obéissance, avant la publication de notre présent édit, nous voulons et entendons, qu'en cas qu'ils y reviennent dans le temps de quatre mois, du jour de ladite publication, ils puissent et leur soit loisible de rentrer dans la possession de leurs biens, et en jouir tout ainsi et comme ils auroient pu faire s'ils y étoient toujours demeurés; au contraire que les biens de ceux qui dans ce temps-là de quatre mois ne reviendront pas dans notre royaume, ou pays et terres de notre obéissance, qu'ils auroient abandonnés, demeurent et soient confisqués, en conséquence de notre déclaration du vingtième du mois d'août dernier.

10° Faisons très-expresses et itératives défenses à tous nos sujets de ladite religion prétendue réformée de sortir, eux, leurs femmes et enfants de notredit royaume, pays et terres de notre obéissance, ni d'y transporter leurs biens et effets, sous peine pour les hommes des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes.

11° Voulons et entendons que les déclarations rendues contre les relaps soient exécutées selon leur forme et teneur.

Pourront au surplus, lesdits de la religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes et lieux de notre royaume, pays, terres de notre obéissance, et y continuer leur commerce, et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite religion prétendue réformée, à condition, comme dit est, de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler, sous prétexte de prières ou de culte de ladite religion, de quelque nature qu'il soit, sous les peines ci-dessus de corps et de biens : SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés et féaux les gens tenant nos Cours de Parlement, Chambres des Comptes et Cour des Aides, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts et autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, et à leurs lieutenants, que ces présentes ils fassent

lire, publier et enregistrer, même en vacations, notre présent édit en leurs cours et juridictions, et icelui entretenir, et faire entretenir, garder et observer de point en point, sans y contrevenir en aucune manière : CAR tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. DONNÉ à Fontainebleau au mois d'octobre 1685, et de notre règne le quarante-trois. *Signé* LOUIS.

LES PETITS PROPHÈTES.

L'extrait suivant de Brueys servira de justification à ce qu'on a lu au sujet des *petits prophètes*.

« Ce fut dans l'académie de Genève qu'on forma le dessein de susciter des fanatiques, et que Du Serre fut choisi pour les dresser, et qu'on jeta exactement le plan de tout ce qu'auraient à faire et à dire ces malheureux enthousiastes.

» Il fallait que ceux qu'on voulait faire passer pour des gens inspirés du Saint-Esprit crussent effectivement de l'être, afin qu'ils le pussent plus facilement persuader aux autres, et que, leur folie les mettant au-dessus de la crainte des châtiments, aucune considération ne les empêchât d'aller répandre de tous côtés les prophéties séditieuses qui devaient porter le peuple à la révolte, c'est-à-dire qu'il fallait commencer par faire devenir fous ceux qu'on voulait rendre prophètes, et que le renversement de l'esprit était le premier degré par où devaient passer ceux qui aspiraient au don de prophétie.

» Voici la conduite diabolique qui fut suggérée pour cela à Du Serre, ce nouveau professeur en fanatisme, qui allait renouveler en France les anciennes fureurs des anabaptistes, si l'on n'y eût promptement remédié.

» Cet homme impie choisit quinze jeunes garçons, qu'il se fit donner par de pauvres gens de son voisinage, qui furent bien aises de mettre

leurs enfants auprès d'une personne si zélée pour la religion, et il fit donner à sa femme, qu'il associa à son emploi, pareil nombre de jeunes filles.

» Quand il eut en son pouvoir ces innocentes créatures, à qui leurs parents, comme c'est la coutume des calvinistes, n'avaient donné pour première leçon du christianisme qu'une forte aversion contre l'église romaine, il leur fit entendre que Dieu lui avait donné son saint esprit, qu'il avait la puissance de le communiquer à qui bon lui semblait, et qu'il les avait choisis pour les rendre prophètes et prophétesses, pourvu qu'ils voulussent se préparer à recevoir un si grand don de la manière que Dieu lui avait prescrite. Ces pauvres enfants, à qui la faiblesse de l'âge, la rusticité du naturel et le défaut d'éducation ne permettaient pas de pénétrer l'artifice du séducteur, crurent sans peine tout ce qu'il voulut leur persuader, et, tout joyeux d'être quelque jour ce qu'il leur promettait, se soumirent aveuglément à tout ce qu'il voudrait faire d'eux.

» Alors ce docteur de mensonges, qui tournait à ses malheureux usages ce que la religion enseigne pour exciter les hommes à la piété, commença à leur dire que la plus sainte préparation pour plaire à Dieu et recevoir le don de prophétie, était de se priver de nourriture, et leur imposa des jeûnes de trois jours entiers, qu'il leur faisait même réitérer de temps en temps avec beaucoup d'exactitude.

» Il savait, le fourbe, que rien n'était plus propre à leur troubler l'esprit, parce que le cerveau, se trouvant desséché par le défaut des vapeurs dont il a besoin et que les aliments lui envoient, les jeûnes excessifs et réitérés le mettent insensiblement hors d'état d'exercer librement ses fonctions. A mesure qu'il s'appliquait avec soin à chasser la raison de ces jeunes têtes, il les remplissait des chimères et des visions fanatiques qui devaient servir au grand projet de révolte qu'on avait formé.

» De tous les écrits divinement inspirés, l'Apocalypse est celui dont les enthousiastes ont le plus souvent abusé, à cause que son style mystérieux et ses obscurités adorables fournissent un champ libre à qui ne craint point de profaner les oracles sacrés qui y sont contenus.

» Ce fut sur le langage de ce livre divin que Du Serre forma celui de ses élèves en l'art de prophétiser; il leur en faisait apprendre par cœur les endroits où il est parlé de l'antechrist, de la destruction de son empire et de la délivrance de l'église; il leur disait que le pape

était cet autechrist; que l'empire qui devait être détruit était le papisme, et que la délivrance de l'église était le rétablissement de la prétendue réforme en France, c'est-à-dire que le cours en fanatisme qu'il fallait faire dans cette école pour en remporter l'esprit de prophétie, comme on remporte dans les universités les lettres du doctorat, était tiré de l'Apocalypse, et que la glose de ce cours était prise des écrits prophétiques du professeur de Rotterdam.

» Tout le monde sait que les enfants des calvinistes, de quelque condition qu'ils soient, n'ont pas plutôt atteint l'âge de raison que leurs parents les mènent réglément à leurs prêches, et que là ils commencent de bonne heure à ouïr dire souvent à leurs ministres les mêmes choses que Du Serre enseignait à ses écoliers ; aussi, quelque grossier que fût leur esprit, ils eurent bientôt appris des leçons qui ne leur étaient pas nouvelles ; et comme la mémoire s'augmente par l'exercice, surtout aux jeunes gens, ils apprirent encore avec la même facilité plusieurs passages des Psaumes et des écrits des prophètes.

» Ce qui fut cause que dans la suite, lorsqu'il eut fermé son école et congédié ses enthousiastes, quelques personnes de bon sens, des catholiques même, ne savaient que s'imaginer d'ouïr réciter plusieurs textes de l'Écriture sainte à de jeunes garçons et à de jeunes filles de la lie du peuple, qui ne savaient pas seulement lire, ne faisant pas réflexion que les enfants des calvinistes, comme je viens de le dire, sont instruits à cela dès qu'ils savent parler, et que c'est même une coutume parmi eux que ceux qui ne savent pas lire chantent leurs psaumes par cœur et se chargent la mémoire de plus de choses.

» Ce ne fut pas tout : Du Serre ne se contenta pas de mettre au pli qu'il souhaitait l'esprit de cette malheureuse jeunesse, et de remplir leur mémoire de tout ce qui lui sembla propre à ses desseins ; il voulut encore façonner leurs corps, et leur apprendre à faire des postures qui imposassent aux yeux des simples, afin que, comme le démon, il fût en toutes choses le singe, ou, pour mieux dire, le pervertisseur des lois de Dieu, qui nous ordonne de le glorifier en nos corps et en nos esprits.

» Il leur apprit donc à battre des mains sur la tête, à se jeter par terre à la renverse, à fermer les yeux, à enfler l'estomac et le gosier, à demeurer assoupis en cet état pendant quelques moments, et à dégoiser ensuite, en se réveillant en sursaut, tout ce qui leur viendrait à la bouche.

» Que pouvaient-ils dire que ce qu'on leur avait enseigné ? Ce n'é-

taient qu'imprécations contre l'église, le pape et les prêtres, blasphèmes contre la messe, exhortations à se repentir d'avoir abjuré leur religion, cris réitérés de miséricorde, et prédictions de la chute prochaine du papisme et de la délivrance de la prétendue réforme.

» Voilà à quoi cet infâme séducteur exerçait sans cesse, dans sa solitude, ces pauvres innocents ; et il avait la maligne joie de voir que ses soins n'étaient pas infructueux, et que les progrès que faisaient de jour en jour ces petits fanatiques répondaient assez bien à ses espérances.

» Lorsque quelqu'un des aspirants au don de prophétie de l'un ou l'autre sexe avait l'esprit assez renversé par les jeûnes, et savait bien jouer son rôle, le forge-prophètes assemblait le petit troupeau, plaçait au milieu le prétendant, lui disait que le temps de son inspiration était venu ; après quoi, d'un air grave et mystérieux, il le baisait, lui soufflait sur le front, et lui déclarait qu'il avait reçu l'esprit de prophétie, tandis que les autres, saisis d'admiration et d'étonnement, attendaient avec respect la naissance du nouveau prophète, et soupiraient en secret après le moment de leur installation.

» Ce fut ainsi qu'il les reçut tous, filles et garçons ; et lorsqu'il vit que cet essaim de petits enthousiastes était prêt à prendre l'essor, et qu'il avait de la peine à contenir l'ardeur qu'ils témoignaient de se signaler et d'aller répandre de tous côtés le poison qu'ils avaient sucé auprès de lui, il les congédia et les dispersa dans les lieux où il crut qu'ils pourraient faire le plus de progrès.

» Au moment de leur départ, il ne manqua pas de les exhorter à communiquer le même don de prophétie à tous ceux qu'ils en trouveraient dignes, après les y avoir préparés de la même manière qu'ils y avaient été disposés eux-mêmes, et leur réitéra les assurances qu'il leur avait déjà données que tout ce qu'ils prédiraient arriverait infailliblement.

» Il est aisé de juger que ces fanatiques n'allèrent pas bien loin et ne furent pas longtemps sans faire parler d'eux ; les esprits des peuples auxquels ils s'adressèrent étaient déjà disposés à écouter avec respect leurs rêveries, par les impressions que leur avaient données les prédications du prophète de Rotterdam et les lettres qu'il écrivait sans cesse aux nouveaux convertis de France, par lesquelles il les exhortait à se repentir d'avoir abjuré leur religion et embrassé la foi catholique.

» Ainsi, ceux qui avaient déjà l'imagination prévenue d'une délivrance prochaine et le cœur gros du regret de s'être laissé persuader

enfin, si nous connaissons des milliers d'exemples de prétendues inspirations divines, comme d'obsessions diaboliques, il faut nécessairement connaître qu'il y a des ravissements d'esprit véritables, des hommes saisis et transportés, puisqu'ils sont capables de s'offrir au martyre ; et ce qui a fait dire à Pascal : « Je crois des témoins qui se font » égorger. »

» Peut-être sera-t-on curieux de connaître, dit Virus, l'opinion sur les prophètes du fameux juif Baruch Spinosa, qu'un prêtre catholique, Sabathier de Castres, a prétendu laver naguère du reproche d'athéisme. Ce philosophe établit (*Discursus historico-politici*, cap. XI, p. 18 et 19) que non-seulement le tempérament de l'homme détermine à prophétiser, mais même que la prophétie varie en raison du tempérament ; car si le prophète est gai, il prédira des victoires, la paix, le bonheur ; s'il est d'un naturel triste, il ne verra que malheurs, guerres, supplices ; s'il est doux et miséricordieux, il aura des révélations analogues à son caractère. « Ainsi, ajoute Spinosa, Élisée prophétisant le roi Joram » (lib. II, *Regum*, c. III, 15), demande qu'on lui fasse de la musique » pour le mettre en enthousiasme, et étant réjoui, il prophétise des » choses favorables. » De plus, les prophètes, selon Spinosa, n'ont pas un génie plus élevé que les autres hommes, mais seulement une imagination plus exaltée ; et même la prophétie n'entre guère que chez des esprits peu éclairés et ignorants, tels que dans Amos qui était bouvier, et Pierre qui était pêcheur, etc. ; car lorsqu'elle entre chez des individus lettrés, comme dans Isaïe, né du sang royal, ou Paul, qui était instruit dans la littérature grecque, elle les faisait parler avec plus de noblesse et de sublimité.

» Les causes excitantes de la catalepsie sont de vives et fortes affections de l'âme, telles que la frayeur, le chagrin, la colère, l'indignation, des méditations profondes et soutenues, les excès d'étude, l'habitude de la contemplation, en un mot les influences les plus capables d'ébranler, d'agiter le plus fortement l'exercice des fonctions cérébrales. Fernel cite l'exemple d'un homme qui, au fort d'une méditation profonde, reste dans une immobilité cataleptique. Le professeur Pinel rapporte celui d'une petite fille de cinq ans, qui, vivement contrariée à table, perd tout à coup connaissance, est saisie d'une roideur universelle, conservant la position qu'elle avait au moment de l'attaque. Les sujets des sept observations consignées dans l'ouvrage de Petetin sont devenus cataleptiques à la suite de vives affections morales, lesquelles ont constam-

ment eu la plus grande influence sur la maladie. De semblables circonstances ont déterminé les mêmes effets sur cinq malades affectés de catalepsie hystérique. . . . .

. . . .

» Les attaques de catalepsie, comme celles d'hystérie, sont ordinairement précédées de phénomènes précurseurs qui annoncent leur invasion plus ou moins prochaine. Ce sont des céphalalgies, des agitations d'esprit, de l'embarras dans la tête, des douleurs dans les membres, des palpitations, des bâillements, et quelquefois de légères secousses convulsives, des crampes, la rougeur ou la pâleur du visage, un sentiment de froid ou de chaleur dans diverses parties; quelquefois l'attaque survient tout à coup; le malade éprouve une perte complète, et quelquefois seulement une semi-perte de connaissance; il est pris d'une roideur du cou et des membres; ses yeux sont fixes et dirigés en avant ou en haut. Tantôt les mouvements respiratoires sont exécutés librement, ainsi que l'action du cœur; le malade respire naturellement, et l'état de son pouls n'est pas changé; tantôt les muscles inspirateurs sont convulsés comme ceux des membres, et la respiration est difficile ou insensible; quelquefois aussi l'action du cœur est presque éteinte, et le pouls se sent à peine; d'autres fois le pouls est fort et fréquent; les artères de la tête surtout battent avec beaucoup de force; les membres, plus ou moins facilement flexibles, conservent souvent la position qu'on leur donne durant toute l'attaque; quelquefois il est impossible de les faire plier, d'autres fois ils ne sont point assez roides, et ils s'abandonnent à leur propre poids. L'on observe souvent des variations remarquables, partielles ou générales, dans la température du corps; ce phénomène est au reste très-fréquent dans les affections du système nerveux. Les attaques sont presque toujours en partie cataleptiques et en partie convulsives; la face est en général peu altérée, souvent même elle est fleurie, animée, quelquefois seulement elle est pâle et décolorée. L'on trouve dans plusieurs auteurs le phénomène du somnambulisme joint aux autres phénomènes de cataleptiques. Petetin rapporte l'exemple d'une dame qui achevait, en sortant de l'attaque, la phrase qui avait été interrompue par la perte de connaissance. Après quelques minutes, plusieurs heures, et quelquefois plusieurs jours, l'attaque cesse, laissant le plus souvent une violente céphalalgie, de l'agitation dans l'esprit, de l'embarras dans la tête, une grande irritabilité des sens, une fatigue générale, un sentiment de brisement dans les membres.

» Les attaques se renouvellent plus ou moins fréquemment, et sont quelquefois produites par les causes les plus légères, telles qu'un bruit inattendu, une contrariété, une impatience, un léger mouvement de colère. Elles viennent plusieurs fois le jour ou seulement une fois tous les jours, tous les deux, trois, six ou huit jours. »

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

JEAN CAVALIER.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

JEAN CAVALIER

OU

LES FANATIQUES DES CEVENNES,

PAR

EUGÈNE SÜE.

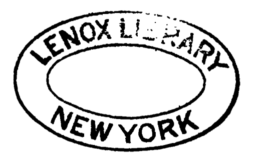
TOME DEUXIÈME.

PARIS

PAULIN, ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

1846



JEAN CAVALIER.

XVII.

LA CÉVENOLE.

Toinon, trop préoccupée de sa résolution pour se sentir intimidée, poussa doucement la porte et entra.

Sans doute accablée par les fatigues de la route, la jeune fille dormait.

Elle était si belle, malgré la pauvreté de ses vêtements; sa beauté avait un caractère si énergique et si grand, que Toinon resta un moment stupéfaite d'admiration.

Cette chambre, petite, obscure, était éclairée par un œil-de-bœuf placé assez haut, qui filtrait un jour vif et rare sur le grabat où la jeune fille reposait, vêtue d'une longue robe de bure noire; un mantelet à capuchon de même étoffe, nommé *gaulte* dans le bas Languedoc, était posé près d'elle sur une chaise, avec son bâton ferré, un bissac de cuir et ses sandales poudreuses.

Le noble profil de la jeune fille se détachait en lumière des ombres de l'alcôve : on eût dit le mo-

enfin, si nous connaissons des milliers d'exemples de prétendues inspirations divines, comme d'obsessions diaboliques, il faut nécessairement connaître qu'il y a des ravissements d'esprit véritables, des hommes saisis et transportés, puisqu'ils sont capables de s'offrir au martyre ; et ce qui a fait dire à Pascal : « Je crois des témoins qui se font » égorger. »

» Peut-être sera-t-on curieux de connaître, dit Virus, l'opinion sur les prophètes du fameux juif Baruch Spinosa, qu'un prêtre catholique, Sabathier de Castres, a prétendu laver naguère du reproche d'athéisme. Ce philosophe établit (*Discursus historico-politici*, cap. XI, p. 18 et 19) que non-seulement le tempérament de l'homme détermine à prophétiser, mais même que la prophétie varie en raison du tempérament ; car si le prophète est gai, il prédira des victoires, la paix, le bonheur ; s'il est d'un naturel triste, il ne verra que malheurs, guerres, supplices ; s'il est doux et miséricordieux, il aura des révélations analogues à son caractère. « Ainsi, ajoute Spinosa, Élisée prophétisant le roi Joram » (lib. II, *Regum*, c. III, 15), demande qu'on lui fasse de la musique » pour le mettre en enthousiasme, et étant réjoui, il prophétise des » choses favorables. » De plus, les prophètes, selon Spinosa, n'ont pas un génie plus élevé que les autres hommes, mais seulement une imagination plus exaltée ; et même la prophétie n'entre guère que chez des esprits peu éclairés et ignorants, tels que dans Amos qui était bouvier, et Pierre qui était pêcheur, etc. ; car lorsqu'elle entre chez des individus lettrés, comme dans Isaïe, né du sang royal, ou Paul, qui était instruit dans la littérature grecque, elle les faisait parler avec plus de noblesse et de sublimité.

» Les causes excitantes de la catalepsie sont de vives et fortes affections de l'âme, telles que la frayeur, le chagrin, la colère, l'indignation, des méditations profondes et soutenues, les excès d'étude, l'habitude de la contemplation, en un mot les influences les plus capables d'ébranler, d'agiter le plus fortement l'exercice des fonctions cérébrales. Fernel cite l'exemple d'un homme qui, au fort d'une méditation profonde, reste dans une immobilité cataleptique. Le professeur Pinel rapporte celui d'une petite fille de cinq ans, qui, vivement contrariée à table, perd tout à coup connaissance, est saisie d'une roideur universelle, conservant la position qu'elle avait au moment de l'attaque. Les sujets des sept observations consignées dans l'ouvrage de Petetin sont devenus cataleptiques à la suite de vives affections morales, lesquelles ont constam-

ment eu la plus grande influence sur la maladie. De semblables circonstances ont déterminé les mêmes effets sur cinq malades affectés de catalepsie hystérique. . . . .

. . . .

Les attaques de catalepsie, comme celles d'hystérie, sont ordinairement précédées de phénomènes précurseurs qui annoncent leur invasion plus ou moins prochaine. Ce sont des céphalalgies, des agitations d'esprit, de l'embarras dans la tête, des douleurs dans les membres, des palpitations, des bâillements, et quelquefois de légères secousses convulsives, des crampes, la rougeur ou la pâleur du visage, un sentiment de froid ou de chaleur dans diverses parties ; quelquefois l'attaque survient tout à coup ; le malade éprouve une perte complète, et quelquefois seulement une semi-perte de connaissance ; il est pris d'une roideur du cou et des membres ; ses yeux sont fixes et dirigés en avant ou en haut. Tantôt les mouvements respiratoires sont exécutés librement, ainsi que l'action du cœur ; le malade respire naturellement, et l'état de son pouls n'est pas changé ; tantôt les muscles inspirateurs sont convulsés comme ceux des membres, et la respiration est difficile ou insensible ; quelquefois aussi l'action du cœur est presque éteinte, et le pouls se sent à peine ; d'autres fois le pouls est fort et fréquent ; les artères de la tête surtout battent avec beaucoup de force ; les membres, plus ou moins facilement flexibles, conservent souvent la position qu'on leur donne durant toute l'attaque ; quelquefois il est impossible de les faire plier, d'autres fois ils ne sont point assez roides, et ils s'abandonnent à leur propre poids. L'on observe souvent des variations remarquables, partielles ou générales, dans la température du corps ; ce phénomène est au reste très-fréquent dans les affections du système nerveux. Les attaques sont presque toujours en partie cataleptiques et en partie convulsives ; la face est en général peu altérée, souvent même elle est fleurie, animée, quelquefois seulement elle est pâle et décolorée. L'on trouve dans plusieurs auteurs le phénomène du somnambulisme joint aux autres phénomènes de cataleptiques. Petetin rapporte l'exemple d'une dame qui achevait, en sortant de l'attaque, la phrase qui avait été interrompue par la perte de connaissance. Après quelques minutes, plusieurs heures, et quelquefois plusieurs jours, l'attaque cesse, laissant le plus souvent une violente céphalalgie, de l'agitation dans l'esprit, de l'embarras dans la tête, une grande irritabilité des sens, une fatigue générale, un sentiment de brisement dans les membres.

» Les attaques se renouvellent plus ou moins fréquemment, et sont quelquefois produites par les causes les plus légères, telles qu'un bruit inattendu, une contrariété, une impatience, un léger mouvement de colère. Elles viennent plusieurs fois le jour ou seulement une fois tous les jours, tous les deux, trois, six ou huit jours. »

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

JEAN CAVALIER.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

JEAN CAVALIER

OU

LES FANATIQUES DES CEVENNES,

PAR

EUGÈNE SÜE.

TOME DEUXIÈME.

PARIS

PAULIN, ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

1846

— Ici, — dit Toinon ; — et puisse un jour le ciel vous rendre ce que vous faites pour moi !

— J'ai bien à expier envers le ciel, avant que mes bonnes actions me soient comptées ! » dit Isabeau avec une tristesse solennelle.

La Psyché disparut enveloppée dans sa mante.

XVIII.

LE DÉPART.

Lorsque la Psyché rentra dans sa chambre, elle y trouva Taboureau qui présidait aux préparatifs du souper.

« Croiriez-vous, double tigresse, — dit le sigisbé, — vous qui me refusez la nourriture du cœur et celle du corps, que je n'ai pas trouvé ici d'autre luminaire que cette fumeuse et abominable lampe ? Mais enfin telle qu'elle est, elle éclairera un souper passable que je vais vous faire servir. J'espère au moins manger ma part de celui-là, et j'en ai besoin, car, tête-bleue ! je meurs de fatigue et de faim, — ajouta Claude en s'étendant complaisamment dans un fauteuil. — Et puis après souper, quelle excellente nuit je vais passer dans cette auberge ?... Ah ! je dors... je crois... rien qu'en y songeant. »

Il y avait dans la physionomie, dans l'accent de

Taboureau, tant de calme, tant d'abandon, tant de sécurité, il lui semblait si impossible qu'on pût porter la moindre atteinte à son repas et à son repos, que Toinon prévit de grandes difficultés à vaincre, pour décider son sigisbé à la suivre à l'heure même, et à entreprendre à pied une longue route à travers les montagnes.

La Psyché hésita entre deux exordes. Devait-elle brusquement faire à Taboureau l'étourdissante proposition qu'on sait? Devait-elle au contraire l'y préparer peu à peu? Les moments pressaient, les tempéraments n'étaient pas dans son caractère; elle se décida pour le premier parti.

La sirène prit son plus mélancolique sourire, voila ses beaux yeux de tristesse, et s'approchant du fauteuil au fond duquel était plongé Taboureau, elle s'accouda sur le dossier de ce meuble avec une grâce infinie; dominant ainsi le malheureux sigisbé, elle lui jeta un adorable regard de tendresse câline et suppliante, en lui disant de sa plus douce voix :

« Écoutez, mon cher Claude, il faut que vous soyez assez bon, assez aimable pour me faire un grand sacrifice. »

Taboureau, épouvanté, se sentit défaillir; il connaissait si bien la Psyché, qu'en entendant ces paroles caressantes il soupçonna quelque nouvelle et horrible trame contre sa faim ou contre sa tranquillité.

Il eut des vertiges et un moment d'hallucination; il lui sembla voir mille fantômes de dragons qui ou-

vraient des bouches énormes en guignant son souper d'un œil vorace ; sortant de sa première surprise, il s'écria en se redressant :

« Ah çà ! j'espère bien, morbleu ! qu'il ne s'agit pas de donner encore une part de notre souper à quelque *pauvre* soldat ?

— Non, non, mon cher Claude, vous allez souper bien commodément assis dans ce fauteuil, et je vous servirai même, si vous le voulez, comme Zerbinette a servi le dragon. »

Taboureau cette fois se leva debout, et dit à Toinon :

« Ceci n'est pas naturel, il y a quelque chose là-dessous. Psyché, répondez... soyez franche ; vous avez, j'en suis sûr, à me demander quelque énormité ?

— Eh bien ! oui, je l'avoue ; mais c'était une folie : n'y pensons plus.

— Et vous avez raison cette fois de ne plus y penser, si c'est quelque chose qui puisse le moins du monde troubler ma quiétude d'ici à demain matin dix ou onze heures, car je compte faire une matinée de chanoine, je vous en préviens. Écoutez donc aussi, belle Psyché, je vous aime de tout mon cœur, vous le savez bien ; parmi tous vos gens de cour ou du bel air, parmi tous vos petits messieurs à grandes perruques, parmi tous vos fulminants plumets, aucun, malgré vos beaux yeux, n'aurait voulu être comme moi votre cavalier-servant et *désintéressé ;* remarquez bien ceci... *désintéressé*... Je ne

vous reproche pas ce que j'ai fait pour vous; j'ai agi ainsi, parce que cela m'a plu; j'aurais à recommencer, que ce serait tout de même. Mais, têtebleue! le dévouement a ses bornes. Je ne suis pas un sylphe, moi; j'ai les appétits grossiers de l'humanité, je l'avoue, je m'en fais même gloire; aussi, je vous déclare positivement que ni le roi ni vous ne me ferez bouger de ce fauteuil (et Claude, s'y replongeant avec fureur, s'y cramponna) que pour gagner la table ou mon lit.

— Vous avez raison, mon ami, — dit doucement la Psyché; — oh! vous vous êtes conduit pour moi noblement, généreusement! vous avez fait ce que personne n'aurait fait; et quel autre que vous, mon Dieu! aurait consenti à être seulement l'ami... — et elle reprit avec amertume : — l'*ami*... de Toinon la Psyché? Quel autre que vous aurait pris en pitié ma folle passion? Quel autre aurait compris que si quelque chose peut racheter ma conduite passée, c'est ce fatal amour qui me dévore, et dont je tâche d'être digne à force de sacrifices? Encore une fois, quel autre que vous aurait compris tout cela? Personne! personne!... pas même celui qui la cause, cette passion invincible! »

Et une larme brûlante tomba sur le front de Taboureau, car Toinon était restée accoudée au fauteuil.

Quoique ridicule et sot, Claude avait un excellent cœur. L'accent touchant et résigné de la Psyché le remua profondément. Sans savoir ce que Toinon

pouvait avoir à lui demander, il sentit déjà sa résolution faiblir. Voulant lutter courageusement, il tâcha de cacher l'émotion de sa voix en toussant à plusieurs reprises, et répondit durement à la Psyché :

« Ma foi, ma chère amie, ce n'est, parbleu! pas moi qui vous plaindrai, j'espère, si vous avez mal placé votre amour.

— Je ne demande point qu'on me plaigne, — reprit tristement la Psyché ; — j'aime ! j'aime ! et s'il y a, voyez-vous, dans ce seul mot des abîmes de douleur, il y a aussi des trésors de félicité. C'est à la fois la vie et la mort de mon cœur. J'aime : aussi tout ce qui est résignation, dévouement, me transporte et m'exalte. Concevez mon ivresse... je suis assez heureuse pour avoir un devoir, un noble devoir à remplir envers Tancrède !... Moi... moi... pauvre créature perdue et méprisée... je puis, dans cette occasion, me montrer aussi vaillamment aimante qu'une femme qu'on honore et qu'on respecte! je puis faire pour Tancrède ce que ferait sa sœur, sa femme ou sa mère! Voyez si je puis hésiter!... Un moment, je l'avoue, j'ai eu l'égoïste pensée de vous demander encore votre appui. Pardonnez-moi cette pensée... Mon ami, n'avez-vous pas déjà trop fait pour moi? Aussi... adieu... bien tendrement adieu. — Et elle prit les grosses mains de Taboureau dans ses mains délicates. — Si ma reconnaissance, si mon inaltérable amitié peuvent vous payer de toutes vos bontés, elle vous est ac-

quise...... oh! à tout jamais acquise...... Adieu. »

La Psyché, qui avait commencé cet entretien en comédienne, finit par s'attendrir véritablement. Elle n'était pas assez dépravée pour demeurer insensible à la délicatesse du dévouement de Claude; et puis elle aimait, elle aimait profondément, et, ainsi que le feu épure tout, son ardent amour l'avait presque purifiée de ses fautes passées.

Aussi, lorsque Taboureau sentit ses mains serrées dans les mains de la Psyché, lorsqu'il vit les grands yeux de Toinon humides de pleurs, il ne put vaincre sa faiblesse; il s'écria en secouant la tête et en fronçant ses gros sourcils pour cacher une larme :

« Et voilà justement ce que je redoutais! Je suis pire qu'un oison... qu'une grue... j'ai maintenant le cœur tout retourné, plus l'ombre d'appétit, et vous me ferez, je crois, remonter ce soir en voiture. Maudite ensorceleuse que vous êtes! »

Et le digne sigisbé arpentait la chambre avec emportement.

« Non, non, mon ami, — reprit Toinon en essuyant ses yeux; — voici seulement ce que j'attends de votre amitié : vous resterez ici pendant huit jours avec Zerbinette et votre valet Mascarille; si je ne suis pas revenue à cette époque... vous remettrez un papier que je vais écrire au bonhomme Feuillet, mon premier maître de l'hôtel de Bourgogne. C'est un don du peu que je possède; je lui dois tout; il n'est pas heureux; je n'ai pas de famille, il est juste que je pense à lui. Quant à vous, mon ami, je vous

destine ce petit cabinet en marqueterie dont je me servais habituellement à Paris : ce sera un souvenir de la pauvre Psyché.

— Ah çà ! vous avez juré de me rendre fou ! — s'écria Taboureau. — Mais quel diable de projet avez-vous donc en tête, que vous songez à faire votre testament ?

— Je pars à l'instant, à pied, avec une jeune fille du pays qui consent à me servir de guide jusqu'à l'abbaye du Pont-de-Montvert où je compte retrouver M. de Florac.

— Mais vous avez perdu la tête ! Pourquoi ne pas au moins partir en voiture ?

— Aucun postillon ne voudra sortir de la ville ; on craint les hérétiques.

— Et vous ne les craignez pas, vous, avec une mendiante pour escorte ?

— Je n'ai pas le choix de voyager autrement ; Zerbinette a peur et refuse de m'accompagner ; d'ailleurs cette jeune fille est courageuse, elle connaît le pays ; nous devons arriver demain au soir à l'abbaye. Ce n'est qu'une nuit à passer ; et d'ailleurs quel mal voulez-vous qu'on fasse à deux femmes ?

— Et vous allez courir les champs en mules de velours, en mante de taffetas, sans doute ?

— Je vais faire venir l'hôte, et lui acheter des habits de servante.

— Allons, un déguisement ! rien n'y manque, l'équipée est complète ! Ah çà ! et vous croyez que moi, votre ami, je consentirai à cette folie, que je

vous laisserai partir ainsi? Mais, malheureuse femme que vous êtes, songez donc que vous ne savez pas seulement si votre Tancrède voudra vous recevoir! Vous penseriez à faire cette énormité pour l'amant le plus épris, le plus tendre, le plus passionné qui vous attendrait à deux genoux et les mains jointes, comme on attend son bon ange : pour moi, par exemple, que je vous dirais encore : ne partez pas! à plus forte raison, je vous dis, je vous répète, je vous crie : ne partez pas, morbleu! ne partez pas! quand il s'agit d'aller trouver un homme, qu'est-ce que je dis un homme? un tigre qui vous repoussera peut-être, — s'écria Taboureau furieux.

— Au moins je lui aurai prouvé combien je l'aime! et, un jour, quand il comparera mon amour au froid et pâle amour des femmes qu'il me préfère, il me regrettera peut-être, — dit la Psyché avec un regard, avec un accent d'exaltation impossible à rendre.

— Et vous serez bien avancée d'être regrettée, folle opiniâtre, tête perdue que vous êtes! » s'écria Taboureau en se promenant dans la chambre à pas précipités.

Après quelques minutes de réflexion, Claude vit bien que rien au monde ne pourrait retenir Toinon; il se livra un combat acharné entre la poltronnerie naturelle du sigisbé et l'intérêt profond que lui inspirait la Psyché par la sincérité du sentiment irrésistible qui la dominait.

Enfin la Psyché l'emporta, et Taboureau lui dit avec un reste de mauvaise humeur :

« Que je devienne chèvre à l'instant, si, quand j'ai quitté Paris, je m'attendais à prendre le costume d'un paysan languedocien.

— Que dites-vous ? — s'écria Toinon.

— Eh ! tête-bleue ! — dit-il en jetant un regard sur son habit doré, — croyez-vous que je vais vous accompagner accommodé de la sorte, aussi brillant qu'un ver luisant ?

— Vous m'accompagneriez ?

— Vous m'accompagneriez ? — fit Claude en contrefaisant la Psyché ; — et puis-je, s'il vous plaît, faire autrement que de vous accompagner ? Puis-je vous laisser à la garde d'une mendiante dans un pays de loups, de sauvages ?

— Ah ! Claude, Claude ! que ne puis-je vous aimer ! — s'écria Toinon en jetant ses bras autour du cou de Taboureau et en appuyant deux baisers retentissants sur les joues rebondies du bon sigisbé.

— Au diable ! — s'écria celui-ci en la repoussant doucement ; — tout à l'heure elle me glaçait d'effroi, et voilà maintenant qu'elle va me mettre en flamme avec ses infernales caresses.

— Dame... je n'savais pas... Excusez-nous, m'sieu Claude, — dit la malicieuse fille en faisant une petite révérence à la paysanne, bien gauche et bien naïve, mais remplie de grâce.

— Ah ! serpent maudit ! démon incarné ! — reprit Claude en la menaçant du poing, je te reconnais ;

c'est ainsi que tu m'es apparue dans l'intermède du *Médecin malgré lui*. Je m'en souviendrai toujours! tu portais un corset de velours incarnadin avec des bouffettes orange, et tu dansais un pas de *jeune villageoise*[1], *petite peste doucereuse,* ainsi que disait le livret! »

Neuf heures sonnèrent à l'horloge de l'église.

« Neuf heures! déjà neuf heures! — dit Toinon. — Mon ami, si vous m'accompagnez, il faut partir. Mais votre souper?

— Eh! tête-bleue! croyez-vous que j'aie l'estomac aussi complaisant que celui d'une autruche? J'avais faim, tout cela m'a bouleversé, et je serais à la table de Souvré ou de Vivonne que je n'avalerais pas un morceau. Enfin il était écrit que je ne souperais pas ce soir. Je vais toujours faire mettre les cailles et le gâteau dans un panier, et demain, avec l'aurore, au grand air, peut-être me rattraperai-je de cette après-dînée de jeûne. Allons, il faut maintenant s'occuper des costumes, ni plus ni moins qu'à une représentation de l'hôtel de Bourgogne! Et c'est étonnant comme j'ai le cœur à la comédie. »

Une demi-heure après, Toinon, grâce aux vêtements d'une des servantes, était complétement travestie en paysanne languedocienne : corset rouge, jupe de bure brune, béguin de velours noir, chapeau de feutre et *drôlet* (sorte de mante) à capuchon de pagne. Taboureau portait les habits du digne Thomas

[1] Voir *le Médecin malgré lui* (l'intermède).

Rayne : veste de serge, guêtres de cuir, casaque de peau de chèvre, grand chapeau, bâton ferré, et large bissac contenant le précieux souper.

Mascarille et Zerbinette devaient attendre les ordres de leurs maîtres, et, dans le cas où ils auraient à les rejoindre au Pont-de-Monvtert, ils ne partiraient pas sans une escorte.

A dix heures Isabeau, Toinon et Taboureau sortirent silencieusement d'Alais par une belle nuit étoilée, et se dirigèrent vers l'ouest.

XIX.

LE VOYAGE.

Après avoir suivi pendant quelque temps la route d'Alais au Pont-de-Montvert et traversé plusieurs plaines fertiles, nos trois voyageurs s'engagèrent bientôt dans les défilés de la chaîne des Cevennes.

A mesure que le chemin remontait vers le nord-ouest, il devenait de plus en plus difficile. Tout, dans ces immenses solitudes, offrait l'image du bouleversement et du chaos ; les grandes secousses et les grandes éruptions volcaniques avaient entassé rochers sur montagnes ; de loin en loin de vastes cratères éteints formaient autant d'abîmes sans fond.

A minuit la lune se leva claire et brillante ; sa

lumière douce et veloutée ne put adoucir l'aspect sauvage d'une gorge étroite que gravissaient Isabeau, Toinon et Taboureau.

Les cimes âpres, déchirées, des rochers qui dominaient ce défilé, étaient noyées d'une vapeur bleuâtre ; çà et là d'énormes fragments de spath calcaire, d'une blancheur et d'une transparence vitreuse, surplombant la route à une grande hauteur, scintillaient doucement et réfléchissaient les rayons irisés de la lune comme autant de vitraux gigantesques.

Le silence de la nuit était profond ; les échos répétaient distinctement les pas des trois voyageurs sur ce sol calciné, sonore et miné par les courants volcaniques.

Jusque-là Toinon n'avait pas jugé à propos de confier à Taboureau les soupçons et la terreur que lui inspirait Isabeau relativement à Tancrède, non plus que la fable qui avait décidé la jeune fille à leur servir de guide. La Psyché avait aussi jusqu'alors caché au sigisbé qu'il passait, aux yeux de la Cevenole, pour un ministre protestant.

Craignant qu'Isabeau n'interrompît le silence qu'elle avait presque toujours gardé depuis le départ d'Alais, et que Taboureau ne répondît maladroitement, Toinon le mit en peu de mots au fait de ce qu'il ignorait.

Dans son ingénuité, Claude approuva fort Toinon de l'avoir fait passer pour ministre de la religion réformée. La seule mauvaise rencontre qui fût à redouter étant, selon lui, celle d'une bande d'héréti-

ques, il se regarda dès lors comme revêtu d'un caractère inviolable aux yeux des protestants.

Malgré cette garantie, Taboureau était loin d'être complétement rassuré. L'aspect de ces déserts, rendus encore plus imposants par la demi-obscurité qui les voilait, l'impressionnait désagréablement; tantôt les apparences fantastiques des rochers, éclairés par la lune d'une manière bizarre, lui causaient de sourdes terreurs; tantôt ces bruits vagues, lointains, que les voix mystérieuses des grandes solitudes semblent échanger entre elles pendant le calme des nuits, redoublaient les inquiétudes du sigisbé.

Toinon, exaltée par son amour, par l'ardeur fébrile qui donne tant d'énergie aux êtres frêles et nerveux, Toinon ne craignait rien. Elle était tout entière au ravissement de surprendre Tancrède, de braver pour lui fatigues et périls; elle faisait mille rêves d'or : il l'accueillerait avec bonté, car, dans ce pays sauvage, elle n'aurait pas à craindre de rivale; pour le suivre plus commodément, elle prendrait des habits d'homme et lui servirait de page, de valet, mais au moins elle serait près de lui. La seule épouvante qui venait quelquefois glacer la pauvre femme, c'était la pensée que Tancrède pourrait la mal recevoir, la chasser; mais la Psyché détournait bien vite sa vue de ce noir abîme de désespoir, ne voulant pas affaiblir son courage par de funestes prévisions.

La Psyché et son sigisbé avaient un peu ralenti le pas pour pouvoir causer librement : Isabeau les précédait.

Le sombre silence que gardait opiniâtrément la Cevenole se conçoit aisément; après trois ans d'absence, elle allait revoir Jean Cavalier. Sans savoir s'il était un des chefs des rebelles, elle ne doutait pas qu'il n'eût pris une part active à la révolte. Isabeau comptait se rendre à Saint-Andéol, espérant y trouver Cavalier; sinon elle voulait se mettre à sa recherche : elle avait de terribles révélations à lui faire; elle avait à lui expliquer une conduite dont les fatales apparences étaient contre elle. Isabeau savait enfin que le marquis Tancrède de Florac, contre lequel elle nourrissait une haine implacable, commandait les troupes royales opposées aux fanatiques.

Tant de sujets de préoccupation devaient absorber assez la Cevenole pour la rendre insouciante de ses compagnons de route, et facilement dupe du mensonge qui avait transformé Taboureau en ministre et Toinon en protestante.

Nul doute que le voyage en se prolongeant ne dût rendre le rôle de la Psyché et de Taboureau beaucoup plus difficile à jouer qu'il ne l'avait été jusqu'alors.

Un incident rapprocha les trois voyageurs, et noua leur entretien.

Un bloc de rochers, sans doute depuis longtemps miné par le temps, se détacha de la crête d'une des deux montagnes qui encaissaient le chemin, roula sur la pente de l'escarpement avec le bruit de la foudre, et vola en éclats au milieu de la route.

A ce fracas retentissant, répété par les échos des Cevennes, Toinon et Taboureau pâlirent.

« Nous sommes perdus ! » s'écria Taboureau.

Isabeau s'arrêta un moment, fit signe à ses deux compagnons de rester immobiles, et prêta l'oreille en se penchant vers la terre.

Après quelques minutes d'attention, la Cevenole se redressa et dit à Taboureau :

« C'est un éboulement de rochers assez commun dans nos montagnes, saint pasteur; continuons notre route. »

Le sigisbé, étourdi par la frayeur, avait oublié son rôle ; aussi, s'entendant appeler saint pasteur, il regarda Isabeau avec étonnement.

« Songez donc que vous passez pour un ministre, — lui dit la Psyché tout bas en se remettant en marche.

— Ah ! » fit Claude, en se frappant le front.

Après quelques minutes de marche, Isabeau, employant les allégories bibliques et le langage figuré familier aux protestants, dit au sigisbé d'une voix triste et grave :

« Les prophètes ont commandé à tous ceux qui demeuraient vers Esdrelon de se saisir des montagnes par où l'on pourrait aller à Jérusalem, et les enfants d'Israël ont exécuté cet ordre. »

Claude Taboureau, d'une ignorance complète en géographie sacrée, ne saisit pas le rapport qui pouvait exister entre Israël, Jérusalem, Esdrelon, les prophètes et les circonstances présentes ; il regarda

la Cevenole d'un air interdit, et reprit à tout hasard et d'un ton approbateur :

« Et ils ont bien fait, ma foi, d'obéir aux prophètes, ma chère demoiselle.

— Et votre venue, saint pasteur, va les combler d'allégresse. La vigne est mûre. Votre voix les soutiendra pendant la vendange !

— Ah çà, — dit tout bas Claude à Toinon, — qu'est-ce qu'elle veut donc dire avec sa vigne et sa vendange ? Est-ce qu'elle me prend maintenant pour un chantre de cathédrale ? — Pourtant il reprit avec onction :

— Je ferai mon possible pour plaire à nos frères pendant la vendange. Quant à ma voix, ma chère demoiselle, ce n'est qu'un bien modeste baryton ; mais enfin, comme on dit, la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a... eh ! eh ! eh ! » ajouta Taboureau en riant d'un air gaillard pour égayer la conversation qui lui semblait beaucoup trop d'accord avec la tristesse du site où ils se trouvaient.

Toinon le pinça pour l'engager à se taire, craignant que la Cevenole ne fût choquée de cet étrange langage ; mais Isabeau n'avait rien entendu.

Tout à coup elle s'arrêta devant une tombe grossièrement élevée dans un enfoncement de rochers.

Toinon et le sigisbé crurent prudent de l'imiter.

« C'est ici que fut massacré le ministre Candomergue, — dit Isabeau d'une voix sombre.

— Ah ! ah !... le ministre Candomergue a été...

massacré au milieu de ces rochers? — dit Claude avec une certaine émotion.

— Massacré au milieu de ses frères, auxquels il donnait la parole de Dieu, comme vous allez la donner à nos frères, saint pasteur ! Ah ! le courage des combattants armés du glaive n'est rien auprès de votre courage, à vous, religieux organes du Seigneur ! L'ardeur de la bataille emporte les soldats, tandis que vous, impassibles au milieu du carnage, vous n'avez que des chants d'allégresse à élever vers le Seigneur ; vous n'avez que votre précieux sang à lui offrir en holocauste ! »

Taboureau se rapprocha de Toinon en regardant Isabeau avec beaucoup de répugnance ; il commençait à regretter fort d'avoir accepté légèrement le rôle de ministre, en voyant à quels dangers il pouvait se trouver exposé. Aussi dit-il tout bas à la Psyché :

« Décidément, j'aime bien mieux passer pour un simple protestant; cela n'est peut-être pas si brillant que ministre, mais cela me paraît infiniment plus sûr.

— Impossible, — dit Toinon, — vous perdriez tout; mais, qu'importe ? demain soir nous serons arrivés au Pont-de-Montvert. »

Puis, voulant sans doute rassurer Claude, elle dit à Isabeau :

« Mais le nombre des ministres que nous avons à regretter depuis quelque temps est heureusement peu considérable !

— Peu considérable ? — reprit Isabeau avec un

sourire amer. — Oui, sans doute, parce que le bourreau a manqué de victimes ; parce que le plus grand nombre des ministres a déjà péri dans les flammes et sur la roue. Si les Moabites ne massacrent plus de pasteurs. c'est qu'il n'en reste plus ; vous ne le savez que trop, digne ministre, vous, le dernier peut-être de ces saints proscrits qui viennent se dévouer héroïquement au martyre. Mais qu'importe le martyre ? les palmes en sont vertes et immortelles, — dit Isabeau avec une sombre exaltation.

Le sigisbé se sentait de plus en plus inquiet, grâce aux couleurs effrayantes dont la Cevenole venait de peindre la pieuse mission qu'il était censé remplir. Il s'approcha de la Psyché, et lui dit à voix basse :

« Tenez, entre nous, je déteste cette grande fille-là, avec son air hommasse ; il y a quelque chose de sinistre dans sa figure. Hum ! je la trouve encore singulière avec ses palmes vertes et son martyre. Ah ! Psyché, Psyché ! — ajouta-t-il d'un air chagrin, — tout ceci finira mal. Que le diable emporte M. de Florac et tous les marquis du monde. »

— Sans doute, les palmes du martyre sont glorieuses, — reprit Toinon pour tirer Taboureau d'embarras ; — mais notre digne conductrice permettra à la sœur du saint ministre de désirer ardemment que son frère vive longtemps pour répandre la parole de Dieu.

— Sans doute, sans doute, — reprit Taboureau ; — je tiens à répandre la parole de Dieu le plus long-

temps possible. C'est parce que les ministres sont rares, fort rares, qu'il faut conserver très-précieusement ceux qui restent, — continua-t-il d'un ton d'oracle. — J'ai mes raisons pour parler ainsi, je ne m'appartiens plus. — Puis il ajouta : — Mais, dites-moi, ma chère demoiselle, il n'y a aucune chance pour que nous rencontrions quelqu'un d'ici au Pont-de-Montvert, n'est-ce pas?

— Cela n'est pas probable, à moins que nos frères n'aient attaqué les Moabites. On le dit dans le pays plat; alors il se peut qu'ils s'étendent de ce côté pour occuper ces montagnes.

— Heureusement, avec vous, nous n'avons rien à craindre, — dit Toinon à Isabeau.

— Craindre! et que craindriez-vous? C'est avec des bénédictions, c'est avec des cris d'allégresse, je vous l'ai dit, que nos frères nous accueilleront; car ce saint pasteur est avec nous. Et les fils d'Israël n'auront pas assez de voix pour lui demander un prêche, pour le supplier de leur faire entendre à l'instant la voix du Seigneur.

— Vous voyez à quoi vous m'exposez avec votre maudite équipée! — dit tout bas Claude à Toinon d'un air désespéré. — Je puis être, d'un moment à l'autre, obligé de faire entendre la voix du Seigneur à ces malheureux-là, et de leur chanter la messe... Que diable voulez-vous que je leur dise? — Et il reprit vivement au risque de tout perdre : — Mais heureusement, ma chère demoiselle, que les troupes royales serrent de près les rebelles, et que nous pou-

vons tout aussi bien rencontrer un détachement de braves dragons qu'une bande de protestants. »

Isabeau regarda Taboureau avec la plus grande surprise.

« Mon frère, que dites-vous? — s'écria Toinon effrayée de la tournure que prenait la conversation. »

Heureusement Isabeau, préoccupée de sa prochaine entrevue avec Cavalier, n'apportait pas une complète attention à l'entretien. Dans la question de Taboureau, elle vit une sorte d'impatience du martyre, qui lui sembla très-héroïque; aussi répondit-elle respectueusement au sigisbé :

« Saint pasteur, je le vois, vous avez plus hâte de rencontrer nos bourreaux que nos frères. Daniel aussi avait hâte d'être jeté dans la fosse aux lions; Azarias d'être jeté dans la fournaise; car on chante le Seigneur plus glorieusement encore au milieu des tortures.

— Des tortures! — s'écria Claude. — Ah çà! laissez-moi donc tranquille, à la fin, avec vos tortures. Est-ce que vous êtes folle? Est-ce que vous croyez bonnement que, si un parti de dragons nous rencontrait, je ne leur dirais pas...

— Et qu'importe? — se hâta de dire Toinon en interrompant Taboureau, — rien ne prouve que nous soyons protestants. Nous dirions, ainsi que nous l'avons dit sur la route, que nous sommes catholiques. »

Isabeau s'arrêta brusquement, jeta sur la Psyché un regard foudroyant, et, se tournant vers Tabou-

reau, elle lui dit avec un accent de dédaigneuse et sombre commisération :

« Plaignez cette enfant, car elle est faible ; plaignez-la, car la fatigue de la route, la douleur de savoir les siens prisonniers, ont frappé son esprit. Elle vous propose un parjure, saint pasteur ; elle ne comprend pas dans son égarement que, si vous avez pu, pour rejoindre vos frères, vêtir les vêtements dorés des fils de Baal, une fois sur le théâtre sacré de cette sainte guerre, vous allez fouler aux pieds les faux dieux !... Dire que nous sommes catholiques ! — s'écria Isabeau avec une indignation croissante. — Lorsque Dalilah eut endormi Samson, lorsque Judith eut endormi Holopherne, ne sont-elles pas redevenues des filles du Seigneur pour faire sonner l'heure de la vengeance ? Nous déclarer catholiques ! — Et la colère d'Isabeau redoublait. — Si nous rencontrions les troupes royales, oh ! ce serait d'une voix éclatante comme la trompette de Sion que ton frère, que moi, nous dirions à ces Moabites : « Gloire au Seigneur le Dieu des armées ! nous » sommes protestants ! » Et toi-même, toi-même, pauvre enfant, tu joindrais ta faible voix aux nôtres, quand tu verrais que nous achetons une félicité éternelle par une mort courageuse et résignée ! »

De tout ceci, il ressortait pour Claude le dilemme suivant : s'il tombait dans un parti de protestants, il lui fallait, par son incapacité de prêcher, être reconnu pour un faux ministre ; s'il tombait dans un parti de catholiques, son déguisement et l'exaltation

sauvage d'Isabeau le pouvaient faire passer pour un ministre protestant, malgré ses dénégations.

Il flottait entre ces deux alternatives également effrayantes, lorsque Toinon, qui, depuis quelques secondes, semblait écouter avec anxiété, dit tout à coup :

« Écoutez, écoutez! j'entends un grand bruit de voix. »

XX.

LE PRÊCHE.

Au moment où ce bruit de voix se fit entendre, les trois voyageurs se trouvaient dans une gorge tellement sombre, tellement encaissée, tellement couverte, qu'on s'apercevait à peine du léger crépuscule qui commençait à poindre.

Tout au bout de ce défilé, sorte de galerie naturelle terminée par deux pans de rochers à pic, surmontés d'une voûte de verdure formée par les châtaigniers qui croissaient sur leur cime, on voyait l'aube blanchir l'horizon et les étoiles pâlir.

Après avoir attentivement écouté le bruit lointain qu'on entendait toujours, Isabeau s'écria :

« C'est la voix d'Israël! ce sont nos frères! Ils chantent le psaume de la délivrance!

— Nous sommes perdus ! — dit Taboureau à Toinon d'une voix basse et tremblante. — Certainement je ne vous reproche pas ma mort, ma chère amie ; mais vous êtes une furieuse écervelée.

— Marchons, marchons, saint pasteur, — reprit Isabeau ; — nos frères sont sans doute rassemblés sur le Rhan-Jastrie : ce défilé nous y mène. »

Toinon et Taboureau hésitaient à doubler le pas, lorsqu'une voix rude, semblant sortir d'une des excavations de ce chemin creux, cria :

« Qui va là? »

Au même instant, une figure dont on ne pouvait distinguer que la noire silhouette, tant l'obscurité était encore profonde, parut brusquement devant Isabeau. Cet homme brandissait une faux dont la lame, attachée à un long bâton, étincelait dans l'ombre.

La voix reprit de nouveau :

« Qui va là?

— Deux filles d'Israël qui rejoignent leurs frères, et un saint pasteur, — dit Isabeau.

— Que le Seigneur soit avec vous ! — dit l'homme en relevant sa faux. — Nos frères sont assemblés en armes sur Rhan-Jastrie ; la parole d'un ministre de Dieu leur sera douce. »

Puis le protestant révolté poussa un cri rauque, suivi de ce mot : *Ezriel!* (Secours de Dieu).

Le cri et le mot furent répétés par deux autres sentinelles, sans doute aussi échelonnées dans le chemin creux, et chargées, ainsi que l'homme à la

faux, de donner par des mots de guet, les signaux d'alarme ou de ralliement aux religionnaires.

Toinon et Taboureau n'avaient d'autre parti à prendre que de suivre Isabeau; ils s'y résignèrent.

Le sigisbé se mourait d'effroi; la Psyché, insensible aux dangers qu'elle pouvait courir, songeait avec désespoir que de longtemps peut-être elle ne reverrait pas Tancrède.

Le jour s'avançait rapidement.

Lorsque les trois voyageurs furent arrivés à l'extrémité du chemin creux, les premières lueurs du soleil levant commençaient à colorer l'horizon.

Le spectacle qui s'offrit alors à la vue de Toinon et de Taboureau était d'une majesté à la fois si imposante et si désolée, si sauvage et si terrible, que tous deux restèrent frappés de stupeur.

Le défilé qu'ils venaient de quitter aboutissait à un des plateaux supérieurs du Rhan-Jastrie, un des volcans éteints de la chaîne des Cevennes.

Aussi loin que la nuit pouvait s'étendre, on n'apercevait qu'un sol gris, encombré de masses de basaltes volcaniques, d'éclats de schorl noirâtre et dur, dont les pointes aiguës hérissaient le sol.

De pâles lichens couleur de rouille, seule végétation de ce désert, s'étendaient comme une lèpre sur d'énormes blocs de granit brun, soulevés sans doute au milieu de cet effrayant chaos par quelque convulsion souterraine. Des courants de lave poreuse et rougeâtre, refroidie depuis des siècles, descendaient du cratère du Rhan-Jastric, sillonnaient en

tout sens ce vaste plateau et allaient se perdre en cascades pétrifiées sur les escarpements des rampes inférieures. Escalier digne des Titans! Chacun de ses degrés avait trois cents pieds de hauteur, et sa base disparaissait dans l'humide brouillard du matin.

Les premiers feux du jour, malgré toute leur splendeur, ne pouvaient jeter le moindre éclat sur cette nature morte et sauvage ; ils ne servaient qu'à augmenter l'horreur de cette solitude, en dévoilant à chaque pas les ravages de la fournaise ardente qui avait déchiré les entrailles du sol ou calciné sa surface.

Au nord, les pics affreux de cette chaîne brûlée se perdaient dans les profondeurs de l'horizon ; au midi, le cratère éteint du volcan, béant et couleur de suie, ouvrait ses abîmes sans fond ; à l'est, se dressait le cône supérieur du Rhan-Jastrie, âpre montagne, blanchâtre et calcaire, tristement rayée de plusieurs bancs de schiste ardoisé. Le soleil se levait derrière le pic qui projetait son ombre gigantesque sur le plateau ; enfin, entre deux rochers surmontés d'un bois de châtaigniers, on voyait l'issue du sombre défilé à l'entrée duquel Isabeau, Toinon et Taboureau se tenaient encore.

Une grande multitude de religionnaires agenouillés remplissait cette vaste esplanade naturelle ; presque tous appartenaient à la classe des montagnards ou des bûcherons. Les uns étaient vêtus de casaques de grosse toile blanche qui leur firent donner dans la suite le nom de *camisards ;* d'autres étaient cou-

verts de peaux de bêtes. Quoiqu'à genoux, ils n'avaient pas quitté leurs armes ; quelques-uns portaient des mousquets, mais le plus grand nombre étaient armés de faux, de piques, de haches, de houes, sur lesquelles ils s'appuyaient, et dont le fer, fraîchement aiguisé, étincelait au soleil.

Depuis que les sentinelles avaient crié *Ezriel!* le chant des religionnaires avait cessé ; le plus profond silence régnait dans cette solitude. Les rebelles, réunis en demi-cercle, semblaient examiner les nouveaux venus avec une attention farouche.

L'observation muette et sombre de cette masse d'hommes avait quelque chose d'effrayant.

La Psyché pâlit, Taboureau ne put faire un pas.

Isabeau allait s'avancer vers ses frères, lorsque ceux-ci, sans doute choqués de l'irrévérence de ces étrangers qui restaient debout, commencèrent à murmurer sourdement et finirent par s'écrier avec un terrible accord, « A genoux! à genoux! ».

Isabeau et ses deux compagnons s'agenouillèrent aussitôt ; les chants interrompus continuèrent, et le verset suivant termina le psaume :

Peuples trembleront en crainte
Devant ta majesté sainte,
Et de tous rois l'excellence
Craindra le fer de ta lance.

La sauvage et puissante harmonie de la voix de ces hommes, ce site effrayant, bouleversé, tout donnait à cette scène un caractère majestueux, terrible.

Après le psaume, tous les Cevenols se relevèrent. Ceux-ci se formèrent en groupes animés, ceux-là s'étendirent à l'ombre pour dormir; d'autres, assis par terre, se mirent à aiguiser la pointe ou le tranchant de leurs armes sur quelque bloc de granit.

Éphraïm, chef de ce rassemblement, s'appuyait sur un morceau de rocher; à côté de lui on voyait un jeune garçon d'environ quinze ans, maigre, hâlé, aux cheveux épars et hérissés, à l'œil roulant et égaré, à la physionomie sombre et presque toujours contractée par un tic douloureux et convulsif. Il marchait pieds nus et portait une longue robe d'étoffe rouge en lambeaux, attachée autour de ses reins par une corde de joncs.

Cet enfant, un des petits prophètes de Du Serre, avait été surnommé *Ichabod* par Éphraïm. Parmi toutes les victimes des funestes expériences du verrier, aucune peut-être n'avait été plus complétement exaltée. Dans un état d'hallucination presque continuel, hagard, presque frénétique, Ichabod, déjà sans doute d'un méchant naturel, éclatait en prophéties de massacres, en inspirations impitoyables. Son imagination, égarée par sa monomanie furieuse, ne lui offrait que des tableaux de meurtre et de carnage; aussi sa voix grêle, stridente, citait-elle à tout propos les passages les plus sanglants des saintes écritures.

Éphraïm, le croyant possédé de l'esprit du Seigneur, avait pour ses ordres ou pour ses conseils un respect d'autant plus religieux qu'ils étaient presque

toujours dignes de la férocité de l'ancien garde des bois d'Aygoal.

Lorsque la prière fut terminée, Isabeau, suivie de Toinon et de Taboureau, s'était résolument approchée d'Éphraïm, qu'elle connaissait.

« Que vois-je ? — s'écria ce dernier en reculant avec un mouvement de dégoût, — la fille de Dominique Astier! celle qui a été parjure à notre frère Cavalier ! celle qui s'est laissé séduire par le langage doré d'un des Moabites !...

— Vous devez m'accuser, Éphraïm, — répondit Isabeau avec fermeté, — l'heure de ma justification n'est pas arrivée. Où est Cavalier ?

— Ne désire pas sa venue, elle te sera fatale ! Malheureuse ! va-t'en, va-t'en avec ta honte. Les filles perdues de Tyr et de Sidon ont été chassées d'entre les filles d'Israël, » s'écria Éphraïm.

Ichabod, sans doute fatigué, s'était laissé couler au pied d'un rocher, et sommeillait à demi, jetant de temps à autre sur les étrangers, et principalement sur Taboureau, un regard inquiet et farouche.

Un assez grand nombre de rebelles s'étaient approchés du groupe en entendant Éphraïm parler à haute voix, leurs figures sombres, animées d'un sauvage enthousiasme, avaient une expression menaçante.

La Psyché et son sigisbé, voyant avec terreur le mauvais accueil qu'on faisait à leur compagne, se tenaient timidement derrière elle.

Isabeau, sans doute forte de son innocence, répondit fièrement à Éphraïm :

« Le juste n'attendra pas le jour du jugement avec plus de confiance que je n'attends le moment de paraître devant Jean Cavalier.

— Malheur à toi, si tu blasphèmes ! — dit Éphraïm d'un air incrédule et bourru. Puis il ajouta en montrant Toinon et Taboureau : — Quelles sont ces gens ?

— Celui-ci, — dit Isabeau, — est un ministre de notre sainte religion ; sa mère est prisonnière au Pont-de-Montvert.

— Et mon frère et moi nous allons la rejoindre pour partager son sort, seigneur capitaine, — se hâta de dire Toinon en faisant au farouche Éphraïm sa plus charmante révérence. »

Mais le garde d'Aygoal répondit par un sourire de mépris à cette coquetterie, et dit durement :

« Ce sont les Moabites qui se traitent entre eux de seigneurs et de capitaines ; dans le camp de l'Éternel, nous ne connaissons pas ces vanités, nous sommes tous frères. » Puis, adoucissant la rudesse de sa voix, et s'adressant à Taboureau : « Que le Seigneur soit avec vous, saint pasteur ! Hélas ! il y a bien longtemps que nous sommes privés de la parole de Dieu. »

Depuis le commencement de cette scène, l'effroi de Taboureau allait toujours croissant ; lorsqu'il vit Éphraïm, dont l'extérieur était si terrible, attacher sur lui un regard clair et perçant, il perdit la tête, ou-

blia son rôle, et pressentant qu'il risquerait davantage encore en profanant le caractère de pasteur dont on le croyait revêtu, il s'écria en joignant les mains et en tombant à genoux :

« Grâce, grâce! mon brave et digne monsieur; je ne suis pas ce que vous pensez.

— Qu'es-tu donc? — dit Éphraïm en faisant sauter du revers de sa main le chapeau rabattu du sigisbé, pour mieux examiner ses traits.

— Pardon de ne m'être pas découvert, mon cher monsieur, mais l'émotion..., la vue de ces messieurs, vos respectables amis...

— Qui es-tu? qui es-tu? — reprit Éphraïm d'une voix tonnante, pendant que le cercle des révoltés se resserrait autour de lui.

— Claude-Jérôme-Boniface Taboureau, bourgeois de Paris, le plus humble, le plus dévoué de vos serviteurs, et qui a de quoi, Dieu merci, vous payer une bonne rançon, si vous l'exigez.

— Es-tu de notre religion? — dit le garde d'Aygoal.

— Non, je suis catholique, mes braves messieurs; j'aime mieux être franc.

— Catholique! — s'écrièrent les religionnaires.

— Mais je ne tiens pas le moins du monde à cette qualité, et je me ferai protestant si ça peut vous faire le moindre plaisir, mes braves messieurs; je me ferais même turc si vous le vouliez, et cela du plus profond de mon cœur, — se hâta de dire Claude croyant se concilier les révoltés. »

Ceux-ci, trouvant cette vocation trop soudaine, firent entendre des murmures d'indignation; quelques-uns même prononcèrent le mot *espion*.

Isabeau, stupéfaite, regardait la Psyché d'un air aussi étonné qu'irrité. La prenant par la main et la dominant de toute sa haute taille, elle s'écria :

« Vous m'avez donc menti?

— Eh bien! oui, — répondit résolument la Psyché en sentant toute sa haine se réveiller contre Isabeau, et en regardant avec fierté les révoltés qui l'entouraient, car ils étaient les ennemis mortels de Tancrède; — eh bien! oui, je vous ai menti. Je voulais aller au Pont-de-Montvert, je ne trouvais pas de guide, et pour vous décider à m'y conduire, j'ai fait ce mensonge. » Puis, s'adressant aux rebelles, la Psyché dit d'un air ferme : « Maintenant, faites de nous ce que vous voudrez.

— Et qu'alliez-vous faire au Pont-de-Montvert, à cette nouvelle Babylone? — s'écria Éphraïm.

— Vous ne le saurez pas! — reprit audacieusement Toinon, en jetant un coup d'œil significatif à Taboureau, qui, voyant sans doute le peu de fruit qu'il avait tiré de sa franchise, répéta en se relevant :

« Il nous est malheureusement impossible, à la Psyché et à moi, d'avoir l'honneur de vous dire ce que nous allons faire au Pont-de-Montvert, mes chers messieurs. Mais si une rançon de deux mille, de quatre mille louis, pouvait vous être agréable,

je me ferai un plaisir de vous l'offrir... Ma signature vaut de l'or, et... »

Après avoir réfléchi un moment, Éphraïm fit un signe, et deux révoltés s'approchèrent.

« Emmenez, — dit-il, — ce Philistin et sa compagne près du Puits Noir; l'esprit de Dieu va décider de leur sort. »

La résistance étant impossible, Toinon et Taboureau furent conduits à l'abri d'un énorme bloc de rochers, près d'un cratère éteint, sombre abîme dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur.

« Ah! Psyché! Psyché! — dit le pauvre Claude, — ce n'est pas pour vous reprocher votre folle escapade, mais vous nous mettez dans une épouvantable position. Ils m'ont appelé Philistin; quand je leur ai parlé de rançon, ils ne m'ont pas écouté. Nous voici auprès d'un abominable trou dont on ne voit pas le fond; ils disent que l'esprit du Seigneur va décider de notre sort. Qu'est-ce que tout cela va devenir?

— O Tancrède! Tancrède! » s'écria Toinon avec une exaltation désespérée.

A ce moment les sentinelles poussèrent un nouveau cri de ralliement, suivi de ces mots : Frère Cavalier et sa troupe!

XXI.

RECONNAISSANCE.

Lorsque Isabeau entendit prononcer le nom de Cavalier, son cœur défaillit; elle s'appuya sur un rocher dont l'angle la cachait à demi, et contempla le jeune chef cevenol avec une expression de mélancolie profonde.

Celui-ci était arrivé, suivi des siens, par un des nombreux défilés qui conduisaient des rampes inférieures au vaste plateau du Rhan-Jastrie.

L'extérieur de Cavalier et de la plupart des religionnaires qui composaient sa troupe, offrait un contraste frappant avec celui d'Éphraïm et de sa bande.

Les premiers étaient vêtus plutôt en citadins qu'en paysans ou en montagnards; presque tous avaient des armes de guerre en très-bon état; ils semblaient habitués à les manier; des ceintures de diverses couleurs relevaient la sombre couleur de leurs vêtements. Quelques-uns affectaient même une tournure militaire; ils portaient des panaches ou des aiguillettes : généralement ces rebelles appartenaient à la classes des artisans ou de la petite bourgeoisie.

Agiles, robustes, rappelant par leur tournure les

milices urbaines, ils semblaient animés d'un enthousiasme aussi ardent, mais moins sauvage que celui qui exaltait les rudes montagnards d'Éphraïm.

Cavalier, vêtu avec une sorte d'élégance militaire, portait un justaucorps de buffle, un feutre à plumes noires, une écharpe de même couleur, en signe du deuil de sa mère, des hauts-de-chausses de daim et de grandes bottes de cordouan à éperons dorés ; il avait laissé son cheval au bas du Rhan-Jastrie ; son ceinturon soutenait une épée et un poignard d'un assez riche travail.

Sa physionomie vive et hardie, encore animée par les suites d'une marche rapide, exprimait l'orgueil du commandement. Il marchait d'un pas fier. Son allure impérieuse, presque hautaine, le distinguait de ceux qui l'accompagnaient.

A sa gauche, il avait Céleste ; à sa droite, Gabriel, tous deux vêtus de blanc ; son frère et sa sœur servaient de prophètes à sa troupe, comme Ichabod servait de prophète à la troupe d'Éphraïm.

Telle était la dissemblance qui existait entre les troupes des deux chefs de *camisards*, pour nous servir du terme sous lequel on commençait à désigner les révoltés.

Quoiqu'elles fussent destinées à agir contre un ennemi commun, on devinait facilement que les moyens d'action de chacune de ces deux troupes seraient différents.

Cavalier, avec sa milice d'artisans et de bourgeois, devait faire une guerre plus régulière, plus mili-

taire et plus humaine qu'Éphraïm. Les sauvages montagnards du forestier, armés de faux, de haches et de couteaux, devaient servir en partisans, et se montrer d'une impitoyable férocité.

Enfin, bien qu'il n'y eût aucune mésintelligence entre les deux corps, on remarquait facilement que les dehors plus recherchés des gens de Cavalier excitaient l'austère dédain d'Éphraïm et de ses montagnards, presque tous vêtus comme lui de peaux de bêtes.

« Que le Seigneur soit avec toi, frère Éphraïm ! — dit Cavalier au forestier d'Aygoal, pendant que sa troupe s'arrêtait à quelque distance.

— Que Dieu te garde de toute tentation, frère Cavalier ! — dit Éphraïm, en jetant un regard de pitié méprisante sur le costume du jeune Cevenol ; — tu es exact au rendez-vous. Sont-ce là tous nos frères des paroisses de la plaine ?

— Tous. Et sont-ce là tous nos frères des montagnes ?

— Tous. Le camp de l'Éternel est maintenant formé ; maintenant la vigne va retentir de voix lamentables, car le Dieu des armées a dit qu'il passerait à travers comme une tempête.

— Notre émissaire est-il revenu du Pont-de-Montvert ? Sait-on si les renforts de soldats ont paru dans l'Est ? Car il est bien important, frèré, d'empêcher la jonction de ces troupes avec celles que commande le marquis de Florac.

— L'émissaire n'est pas revenu du Pont-de-Mont-

vert, et depuis hier on ne sait rien de l'Est, mais nous ne pouvons tarder à être instruits, » dit Éphraïm.

Tout à coup Cavalier pâlit et rougit tour à tour, ses yeux étincelèrent de fureur, il ne pouvait proférer une parole : il venait d'apercevoir Isabeau qui s'avançait vers lui.

Par un mouvement involontaire, il porta la main à son poignard, le tira à demi du fourreau, puis l'y replongeant aussitôt, il s'écria avec autant d'étonnement que de rage :

« Éphraïm, Éphraïm! qui aurait cru que cette infâme aurait osé se montrer encore parmi nos frères?

— Elle dit qu'elle n'est pas coupable. « La femme » vraiment pure demeure ferme sur ses pieds comme » des colonnes d'or sur des bases d'argent. » Éprouve-la; la fournaise éprouve le vase du potier, comme l'affliction éprouve les justes, » dit Éphraïm; et il s'éloigna en haussant les épaules, comme si de pareils débats étaient indignes de lui. Isabeau s'était approchée de Cavalier à pas lents, avec timidité, mais sans honte. Son attitude était celle de la douleur, non du repentir.

— Va-t'en, va-t'en, misérable! — s'écria Cavalier en frappant du pied, — j'avais oublié ton infamie! Ta vue renouvelle ma fureur! Va-t'en, encore une fois, va-t'en, ou je te démasque sans pitié à la face de tous nos frères!

— Ce que j'ai à vous dire, je le dirai devant tous

nos frères. Je ne vous demande pas pitié, mais justice, seulement justice! — dit Isabeau avec une dignité triste et calme.

— La justice que tu mérites, c'est ma haine, c'est mon mépris! Encore une fois, va-t'en.

— Justice! rien que justice! — répéta Isabeau en joignant les mains d'un air suppliant et s'approchant de Cavalier.

— Ah! tu m'y forces! — dit celui-ci; et élevant la voix, il s'écria de manière à être entendu par un assez grand nombre de camisards qui s'étaient rapprochés peu à peu : — Mes frères, mes frères! vous voyez bien cette fille? Elle est belle, son air est haut et fier, n'est-ce pas? Son front et son regard commandent le respect. Elle est de notre religion; son père est un vieux soldat qui a vaillamment servi sous le grand duc de Rohan.

— Mon père est mort, — dit Isabeau en poussant un profond soupir.

— Vous l'entendez, — reprit Cavalier, — son père est mort, mort sans doute de honte et de désespoir; car vous ne savez pas toute la noirceur exécrable, toute la bassesse de l'âme qui se cache sous ces dehors. Vous ne savez pas qu'il y a trois ans son père et le mien nous avaient fiancés. Alors j'aimais cette fille; oh! je l'aimais passionnément, parce que je la croyais la plus noble et la plus vertueuse de nos sœurs. Un jour, à Anduze, je me promenais avec elle et son père; à cause d'elle, je suis insulté par un papiste, par l'officier qui maintenant

commande les troupes royales au Pont-de-Montvert, par le marquis de Florac ! Je suis insulté, misérablement insulté ; que faire ? J'étais artisan, hérétique : vous comprenez, un artisan, un hérétique, c'est quelque chose qu'on outrage et qu'on envoie ensuite aux galères ou à la potence. Mais, moi, tout artisan, tout hérétique que j'étais, comme cet homme m'avait frappé au visage, je voulais le tuer ; je saute sur l'épée du père de cette misérable, les soldats du marquis tombent sur moi, mes compagnons me dégagent, je fuis et je m'expatrie à Genève. Eh bien ! pendant que son fiancé est proscrit, quelle est la conduite infâme de cette fille ? le savez-vous ? » dit Cavalier en s'interrompant et jetant un regard de mépris écrasant sur Isabeau.

Celle-ci l'avait écouté avec une douleur profonde et croissante, car les Cevenols qui assistaient à cette scène étrange semblaient par leurs murmures accuser aussi la jeune fille.

Sentant sa conscience indignée se révolter en elle, Isabeau, forte de son innocence, interrompit à son tour Cavalier, et la joue animée, l'œil étincelant, le geste impérieux, la parole superbe, au moment où le camisard répétait ces mots : « Savez-vous quelle a été sa conduite ?

— Sa conduite ? je vais vous la dire, moi ! — s'écria la jeune Cevenole. — Dieu m'entend, Dieu me voit, il sait si j'ai jamais menti. Lorsque Jean Cavalier fut forcé de s'enfuir à Genève, à force de prières je décidai mon père à aller rejoindre mon

fiancé en Suisse. Une nuit, nous partons; mais cet homme qui avait insulté Cavalier nous faisait sans doute épier par ses soldats. A deux lieues d'Anduze, moi et mon père nous sommes arrêtés. Mes frères savent à quelles peines sont condamnés les fugitifs qu'on arrête : les hommes vont aux galères, les femmes vont en prison. Je fus au désespoir d'avoir engagé mon pauvre père dans cette fuite, non pour moi, mais pour lui. Il était si vieux, si souffrant de ses blessures; et puis pour un soldat, les galères! oh! c'était horrible! Alors, cet homme qui avait insulté mon fiancé vint nous voir dans notre maison, où il nous faisait garder prisonniers. De là on devait nous conduire à Nîmes; je crus qu'il venait insulter à notre malheur. En apparence il n'en fut pas ainsi. Il nous plaignit, même il accusa de notre arrestation le zèle aveugle de ses soldats, il s'accusa d'avoir oublié sa dignité, d'avoir manqué à l'honneur en insultant Cavalier, qui ne pouvait se venger. Malgré les regrets qu'il exprimait, je dis à cet homme tout le mépris que je ressentais pour lui; je lui dis que sa méchanceté seule avait causé tout le mal, et je lui demandai en expiation la liberté de mon père. Il me la devait; il ne pouvait pas laisser traîner ce vieillard aux galères. Le premier jour il ne me répondit pas; le lendemain il vint de nouveau : j'étais seule. — Vous pouvez, me dit-il, empêcher votre père d'aller aux galères. — Que faut-il faire? — Me permettre de venir vous voir chaque jour. — Mais je vous hais, mais je vous méprise : mais

à cause de vous mon fiancé est proscrit ; mais mon père est prisonnier, et nous sommes sous le coup d'une peine infamante, — lui dis-je. — Vous me haïrez, vous me mépriserez, mais laissez-moi vous voir chaque jour, — me répondit-il, — et votre père est sauvé. — J'atteste le ciel que telles furent ses paroles! » dit Isabeau en levant sa main d'un air solennel.

Cavalier fit un geste de sombre incrédulité.

Isabeau continua : « Ce que cet homme me demandait m'était odieux, sa vue m'était affreuse ; en vain je le suppliai... il fut inébranlable, alors je me résignai. Je sacrifiai ma répugnance, mon aversion au salut de mon père... à qui je ne cachai rien. Pendant quelques jours, cet homme vint ainsi. Il était noble, il était jeune, il était riche, il fit tout pour vaincre l'éloignement qu'il m'inspirait, comme si je n'avais pas su qui j'aimais! »

Et Isabeau jeta sur Cavalier un regard rempli de tendresse et de dignité. « Cet homme, — ajouta-t-elle, — redoublait aussi de prévenances envers mon père, qui fut toujours pour lui froid et dédaigneux. Eh bien! tout cela n'était qu'un calcul d'épouvantables hypocrisies! Cet homme voulait non-seulement que je fusse sa victime, mais encore me faire passer pour sa complice. »

A ces mots, la voix d'Isabeau s'altéra, et elle continua rapidement, comme si chaque parole eût brûlé ses lèvres :

« Une fois il vint le soir comme d'habitude ; il

nous annonça qu'il partait le lendemain avec ses troupes ; il nous fit ses adieux. Au moment de nous quitter, il se cacha dans une pièce obscure. Il avait gagné une femme qui nous servait ; je l'ai su depuis. J'ignore quel philtre ils avaient mis dans mon breuvage, mais je tombai dans un sommeil de mort... Le lendemain, j'étais déshonorée... »

Les Cevenols qui écoutaient Isabeau poussèrent un cri unanime d'indignation. La voix, l'expression des traits de la jeune fille avaient trop l'accent de la vérité pour qu'on pût douter un instant de ce qu'elle affirmait.

Cavalier se précipita vers elle, l'œil étincelant de rage, la figure bouleversée par mille émotions contraires. Prenant ses deux mains dans les siennes, il s'écria :

— Tu dis vrai, n'est-ce pas? tu dis bien vrai?

— Dieu m'entend ! — dit Isabeau en élevant ses yeux au ciel.

— Continue, continue, pauvre femme, — dit Cavalier d'une voix brève. — Je te crois !

— Quand je m'éveillai, cet infâme était là ! Folle, éperdue, moi, j'appelai mon père à grands cris. Il vint armé ; un combat s'engagea. Mais mon pauvre père était faible, il était vieux ; son épée fut brisée. On lui fit grâce de la vie, — s'écria la jeune fille avec une sanglante amertume. — On lui fit grâce ! Et le vieillard désarmé resta vaincu auprès de sa fille déshonorée ! Quant à l'infâme, il était parti. Quelques mois après, moi et mon père nous partions

aussi pour échapper à la honte, — ajouta Isabeau en se couvrant le visage de ses deux mains.

— Et ton père, ton père? — s'écria Cavalier.

— Il est mort de désespoir. Lorsqu'il fut mort, je voulus vous revoir, Jean Cavalier, vous dire tout, me défendre des calomnies qui ne m'avaient pas épargnée, car les apparences étaient contre moi. En route, j'ai appris que nos frères révoltés occupaient ces montagnes. Dieu m'a guidée vers vous pour me justifier, et je ne sais pas si mon but est atteint.

— Oh! je te crois, je te crois; mais nous serons vengés! — dit Cavalier en soutenant Isabeau, qui, abattue par une secousse si violente, se sentait défaillir.

XXII.

L'ÉMISSAIRE.

Les camisards avaient écouté avec une sombre indignation le récit d'Isabeau. Leur haine, depuis si longtemps contenue, éclatait en imprécations.

Tout à coup le mot d'ordre *Ezriel* fut répété plusieurs fois par les sentinelles.

Un homme vêtu d'une casaque blanche en lambeaux, chaussé d'espardilles, couvert de poussière, arriva précipitamment, et après avoir demandé où

étaient Éphraïm et Cavalier, s'avança près du premier de ces chefs.

« Quelles nouvelles ! — dit celui-ci.

— Les miquelets se séparent des dragons, — dit l'émissaire qui arrivait du Pont-de-Montvert. — L'archiprêtre reste à l'abbaye avec les prisonniers et le capitaine Poul, tandis que le marquis de Florac est allé avec ses troupes au-devant des forces qui viennent, dit-on, de Nîmes.

— Béni soit le Seigneur ! — s'écria Éphraïm. — Les Moabites se séparent des Philistins, les courriers se rencontreront pour se dire que Babylone a été saccagée d'un bout à l'autre. Frère Cavalier... frère Cavalier... »

Le jeune Cevenol, encore étourdi de la funeste révélation d'Isabeau, tour à tour agité par la rage, par la douleur, par la pitié, regardait tantôt avec stupeur, tantôt avec une angoisse déchirante, cette pauvre créature, qui, éclatant en sanglots longtemps comprimés, venait de s'asseoir au pied d'un rocher, et inondait ses mains de larmes.

Tout à coup la voix d'Éphraïm vint le rappeler à lui-même.

Le garde d'Aygoal s'entretenait avec Esprit-Séguier, bûcheron aussi féroce que lui, et qu'il avait pour cela sans doute distingué des autres partisans.

Lorsque Cavalier s'approcha d'Éphraïm à pas lents, en se retournant de temps à autre pour jeter un regard désolé sur Isabeau, Esprit-Séguier se retira discrètement, et les deux chefs restèrent seuls.

« L'émissaire est arrivé, l'archiprêtre reste à l'abbaye avec les miquelets, et le marquis de Florac va au-devant des troupes qui arrivent de Nîmes, — dit Éphraïm.

— A moi le marquis ! à toi l'archiprêtre ! — s'écria Cavalier avec une rage triomphante. — Dieu me l'envoie enfin !... » Puis il ajouta : « Où est l'émissaire ? »

Éphraïm tourna la tête, fit un signe, et le montagnard parut.

« As-tu vu, en effet, les dragons sortir de l'abbaye et prendre la route de Nîmes ? — dit Cavalier précipitamment.

— Oui, frère Cavalier, je les ai vus avec leurs tambours, leurs hautbois et leur capitaine à leur tête.

— A quelle heure ?

— Ce matin, au lever du soleil, je les ai rencontrés à une lieue de Saint-Maurice de Ventalou.

— Par le glaive de Dieu ! si nous sommes au col de Saint-André-d'Ancise avant les dragons, pas un d'eux n'échappera ! » s'écria Cavalier après quelques minutes de silence, car il connaissait mieux que pas un la topographie des Cevennes. Depuis longtemps, dans l'attente de la révolte, il étudiait avec soin et avec réflexion la configuration du pays. — Pas un dragon n'échappera, — ajouta-t-il, — il faut qu'ils passent par ce défilé pour entrer dans le plat pays... Et des femmes, des enfants, embusqués là, suffiraient pour écraser une armée tout entière ! »

Éphraïm resta quelques moments pensif, et dit d'un air sombre :

« Ma vision va être accomplie. *Ainsi périront les loups ravisseurs*, — a-t-elle dit. — Il se peut que cette nuit l'archiprêtre de Baal, ce loup ravisseur d'âmes, soit crucifié à la croix du carrefour, après que son sang aura fumé dans la bruyère.

— Point de quartier ! — s'écria Cavalier, — ce sont les féroces miquelets qui gardent l'abbaye.

Éphraïm lui répondit par cette citation de l'Écriture : « *Le Seigneur a fait venir contre nous une* » *nation des pays les plus reculés, des gens mé-* » *chants et d'une langue inconnue, qui n'ont été* » *touchés ni de respect pour les vieillards, ni de* » *compassion pour ceux qui étaient de l'âge le plus* » *tendre.* » Puis le forestier ajouta avec un air de dédain farouche :

« Mais les loups sont aussi méchants... mais leurs rugissements aussi sont féroces.... mais eux non plus n'ont ni compassion ni pitié, et pourtant mon mousquet ou mon couteau en ont bien des fois délivré leurs troupeaux !

— Peut-être, — dit Cavalier avec hésitation, — devrions-nous réunir nos forces pour attaquer l'abbaye ?... ou les dragons ?... Notre ennemi est divisé..., rassemblons-nous pour l'écraser... Viens avec moi au col de Saint-André, frère Éphraïm, et, les dragons exterminés, nous reviendrons tous deux sur l'abbaye.

— Et si les dragons nous ont devancés ? et si nous

ne les trouvons pas au col de Saint-André? et s'ils rencontrent les renforts de Nîmes? Ne peuvent-ils pas revenir avant nous sur le Pont-de-Montvert? Et le moment de délivrer nos frères, de délivrer ton père sera passé.

— Mon père! mon père!... tu as raison... Tiens, Éphraïm, laisse-moi l'expédition de l'abbaye. La haine m'aveugle en effet : n'est-ce pas à moi d'aller délivrer mon père? Toi, tu iras exterminer les dragons et tuer Florac... Et encore... non... non... tu ne le tueras pas ; il faut que tu me jures de ne pas le tuer... *il m'appartient.* Tu as entendu Isabeau ; ainsi, Éphraïm, recommande à tes gens de l'épargner, car il me faut cet homme, entends-tu? il me le faut.

— La vision que le Seigneur m'a envoyée doit s'accomplir avant toutes choses. Elle m'a dit que l'archiprêtre périrait par l'épée du Seigneur... il faut qu'il périsse... A moi l'archiprêtre! ajouta-t-il avec un sourire féroce.

— Tu le veux?

— Je le veux.

— Soit donc... Partons... il est temps... le soleil dépasse la cime du Rhan-Jastrie. »

A ce moment, un nouveau cri de ralliement se fit entendre, un habitant du plat pays parut. Sa figure était pâle et bouleversée, il portait un mousquet et un sac rempli de provisions. Apercevant Jean Cavalier, il courut à lui :

« Ah! frère, frère Cavalier, — s'écria-t-il, — il

n'y a plus de pitié, plus de merci pour nous... Dans la plaine... on nous égorge... on rase nos maisons, on met le feu à nos moissons sur pied...

— Que veux-tu dire?

— Hier, Poul, l'infernal Poul est sorti de l'abbaye, à la tête d'un détachement de ses féroces miquelets. Dix des siens sont entrés dans la ferme de Bien-Aimé Frugeires, et lui ont demandé son argent. Frugeires a dit qu'il n'en avait pas. Alors ils l'ont attaché, Frugeires et sa femme, sur un banc, et ils leur ont mis des mèches de mousquet allumées entre les pouces, pour les forcer à dire où était caché leur argent.

— Les misérables! — s'écria Cavalier.

— Comme Bien-Aimé Frugeires et sa femme n'avaient pas d'argent, et qu'ils s'opiniâtraient à le dire, les miquelets furieux les ont massacrés... à coups de sabre... Deux vieillards... si bons... si vénérés dans le pays!

— Et tu as vu cela? — dit Éphraïm.

— Hélas! oui, frère; moi et les autres voisins de Bien-Aimé Frugeires, nous sommes entrés dans sa maison, après le départ des miquelets, et nous les avons trouvés morts... lui et sa femme... hachés de coups de sabre. Ce soir on les enterre. Moi, j'ai quitté ma demeure, et je viens me joindre à vous, frères; car j'aime mieux, comme les loups, errer dans les montagnes, que de vivre dans une plaine où coule chaque jour le sang des nôtres. »

Ceux qui purent entendre ce récit l'accueillirent avec une explosion de fureur.

Éphraïm était resté pensif; tout à coup un éclair de joie féroce illumina son regard, et il dit :

— Abraham a offert le sang de son fils en holocauste au Seigneur, nous aurons à lui offrir le sang de deux Philistins, en représailles du meurtre de Bien-Aimé Frugeires et de sa femme.

— Que veux-tu dire?

— Un homme et une femme moabites, qui se rendaient au Pont-de-Montvert, sont nos prisonniers. — Et Éphraïm raconta à Cavalier l'histoire du déguisement de Toinon et de Taboureau, toujours gardés à vue près du Puits Noir par deux montagnards.

— Et tu veux tuer ces gens-là? — dit Cavalier.

— Le sang des sacrifices est agréable au Seigneur, — reprit Éphraïm.

— La voix des représailles est quelquefois terrible, — dit Cavalier avec répugnance, — et le plus souvent, frère, songes-y, ce sont des cruautés inutiles.

— Il ose parler de clémence... au moment où le sang de nos frères fume encore, — s'écria Éphraïm d'une voix tonnante en montrant Cavalier. — Et son père est dans les ceps, et sa mère et la mère de sa mère ont été traînées sur la claie! »

Un sourd murmure d'approbation suivit les paroles du garde d'Aygoal.

Le jeune partisan baissa les yeux. Éphraïm venait

de raviver une douleur affreuse dont Cavalier avait été souvent distrait par l'activité de la vie qu'il menait depuis quelques jours. Le souvenir de l'atroce violence dont le marquis Tancrède s'était rendu coupable vint encore exalter les furieux ressentiments du Cevenol ; avec horreur il songea qu'Isabeau n'était plus pour lui, Cavalier, qu'un objet de pitié douloureux, elle autrefois si saintement aimée! Avec horreur il songea que cet avenir d'amour, si plein de confiance, de calme et de sérénité, qu'il avait si souvent rêvé, était à jamais perdu.

A ces pensées, Cavalier se sentit transporté de rage ; et, tendant la main à Éphraïm, il lui dit :

« Tu as raison, Éphraïm ; c'est à flots que le sang de nos frères a coulé jusqu'ici. Que l'expiation commence...

— Avant d'aiguiser la hache du sacrifice, — dit Éphraïm, — consultons l'Esprit de Dieu. Que l'enfant-prophète parle. — Et il montra Ichabod qui sommeillait au pied d'un rocher.

— Qu'il parle donc, — dit Cavalier ; — mais hâtons-nous, car le soleil monte.

— Qu'on amène le Moabite d'abord, et la Moabite ensuite, — dit Cavalier à Esprit-Séguier. »

Et deux montagnards allèrent chercher Toinon et Taboureau, jusqu'alors gardés à vue derrière l'énorme bloc de roche qui surplombait le Puits Noir.

XXIII.

PROPHÉTIES.

L'espèce de confession publique, faite à Cavalier par sa fiancée, expliquait à Toinon le sens de ces mystérieuses paroles qu'Isabeau avait laissées échapper à Alais pendant son sommeil : *Le marquis de Florac, infâme !*

La Psyché ressentait contre cette jeune fille une jalousie mêlée de haine. Encore exaspérée par le dédain avec lequel Isabeau parlait du marquis, Toinon lui eût pardonné d'aimer Tancrède mais non de le mépriser.

Taboureau était entre la vie et la mort. Quoiqu'il maudît intérieurement sa fatale condescendance aux caprices de la Psyché, cet excellent homme, loin de lui faire des reproches, tâchait de la calmer, car elle ne pouvait se consoler d'avoir entraîné Claude dans une si funeste aventure.

« Rassurez-vous, — disait le bon sigisbé ; — rassurez-vous, chère tigresse ; si j'en reviens, je serai si content d'avoir échappé à ce terrible danger, que je ne songerai guère à vous faire un crime du passé ! Au contraire, car je vous devrai les bons contes que je ferai sur mes périls aux convives de mes soupers

de la rue Sainte-Avoye. Mais si je n'en reviens pas, — et Taboureau soupirait, — ce qui serait, je l'avoue, fâcheux au dernier point, car j'ai trente ans à peine et cent mille écus de rente ; eh bien ! si je n'en reviens pas, j'aurai, sur ma foi, trop de peur pour penser seulement à vous accuser de mon mauvais sort. Enfin, que faire ? se résigner ; car, après tout, la vie, hélas ! n'est qu'un passage !... un voyage ! »

Taboureau achevait cette réflexion si tristement philosophique, lorsque deux montagnards vinrent le chercher pour le conduire devant Éphraïm.

Pendant les lamentations de Claude, la Psyché, par un impérissable sentiment de coquetterie, avait accommodé son costume un peu dérangé par les fatigues de la route ; elle avait lustré, bouclé ses cheveux en les enroulant autour de ses jolis doigts ; elle avait défripé sa jupe brune, resserré les lacets noirs de son corset rouge, épousseté ses petits souliers de cuir de cordouan, qui complétaient son costume, et se trouvaient à peu près de mesure pour son pied charmant, car ils avaient appartenu à un enfant de douze ans.

Les deux montagnards emmenèrent donc Claude, qui les suivit en tremblant, après avoir jeté un regard désespéré sur la Psyché, et en lui disant :

« Adieu, tigresse, adieu, Toinon ! Le pauvre Claude n'était ni beau, ni noble, ni brave ; mais, pour sûr, il vous aimait bien, toujours ! »

Le sigisbé arriva bientôt auprès de Cavalier et d'Éphraïm.

Ceux-ci, ayant auprès d'eux Ichabod, se tenaient au milieu d'un grand cercle formé par les rebelles.

Les montagnards et les gens de la plaine, parmi lesquels s'était répandue la nouvelle du meurtre de Bien-Aimé Frugeires, attendaient l'issue de la condamnation du catholique avec une farouche impatience.

Presque tous les camisards avaient été frappés, soit dans leurs familles, soit dans leurs amis, par la rigueur inexorable des édits; plusieurs des leurs avaient péri dans les supplices ou sous le sabre des dragons. Aussi considéraient-ils l'exécution de Taboureau comme une juste et terrible représaille des cruautés commises par les catholiques sur les protestants.

Claude, pâle, hagard, écrasé par la terreur, pouvait à peine se soutenir; tremblant de tous ses membres, il s'appuyait sur les bras de ses deux gardes. Ces symptômes de frayeur profonde furent loin de disposer en sa faveur ces hommes d'une intrépidité sauvage.

Éphraïm jeta sur lui un sourire de mépris, et dit à haute voix :

« Ce Moabite a osé profaner le titre de ministre du Seigneur; il avoue qu'il est catholique; il avoue qu'il se rend à l'abbaye de Montvert; c'est de cette abbaye, de cet antre de perdition, de cette succursale de Babylone où va ce Moabite, qu'hier Poul est sorti comme un loup furieux pour massacrer deux pauvres vieillards. Le sang appelle le sang. Le jour de la co-

lère du Seigneur est arrivé. Assez longtemps Israël a répondu aux coups par des gémissements.

— Oui ! oui ! qu'il meure, le Philistin ! qu'il meure ! — crièrent les camisards en agitant leurs armes. — Sa mort expiera la mort de Bien-Aimé Frugeires et de sa femme.

— Que les soldats du Seigneur jettent sa tête aux papistes comme gage d'un combat à mort entre les enfants de Dieu et les fils de Baal, — dit Esprit-Séguier, le lieutenant d'Éphraïm.

— Il est déjà condamné par nos frères, — reprit le forestier d'une voix retentissante ; — mais l'esprit de l'homme peut errer, tandis que l'esprit de Dieu est infaillible. *De tes enfants je ferai des prophètes*, avait prédit le Seigneur, et il a accompli sa promesse en faveur d'Israël ; d'enfants il a fait des prophètes, — ajouta le garde en montrant Ichabod ; — l'esprit de Dieu va donc parler par sa bouche. »

Cette scène terrible, agissant puissamment sur le cerveau malade d'Ichabod, exaltant son imagination délirante, avait déterminé les phénomènes d'hallucination auxquels il était devenu sujet, ainsi que les autres victimes de Du Serre. Déjà il ressentait les approches d'une crise d'*enthousiasme* qui devait se terminer nécessairement par une attaque de catalepsie.

Deux ou trois mille personnes, persuadées de la divinité de ses inspirations, attachaient sur lui des regards respectueux et presque craintifs. De son jugement allait dépendre une question de vie ou de

mort. Il était lui-même convaincu que ces visions, que ces voix intérieures, échos et souvenirs des passages de la Bible dont on avait chargé son esprit égaré, étaient autant de manifestations de la volonté de Dieu ; de telles circonstances devaient décider le paroxysme de son accès.

Ichabod, debout, la. tête rejetée en arrière, les yeux fermés, avait les mains levées au ciel ; sa poitrine s'élevait et s'abaissait précipitamment ; il était d'une pâleur verdâtre ; des gouttes de sueur froide roulaient sur son front ; de temps à autre, ses paupières, en s'ouvrant par un mouvement convulsif, laissaient voir sa pupille éteinte et sans regard.

Les Cevenols attentifs à ces phénomènes, qui leur semblaient surnaturels, les observaient avec une pieuse terreur, Tous se découvrirent et s'agenouillèrent.

Taboureau, autant par impossibilité physique de se tenir plus longtemps debout que par un mouvement d'imitation machinale, tomba aussi à genoux en joignant ses mains avec force. Certain d'être bientôt à son moment suprême, il adressa au ciel une de ces prières sans nom et sans paroles qui sont plutôt le cri désespéré de l'instinct de conservation qu'une aspiration religieuse.

« L'esprit vient, voilà l'esprit, voilà l'esprit, » dit enfin l'enfant. — Il parut écouter un moment ; et comme s'il eût répété des paroles qu'il entendait intérieurement, il continua d'une voix rauque, stridente et entrecoupée : — « Mon enfant, mon enfant, je te le

» dis, voici la journée de l'Éternel; l'Éternel va ru-
» gir sur le mauvais peuple, il va exterminer l'ido-
» lâtrie, il va déchirer comme le lion qui va en proie.
» Mon enfant, mon enfant, j'appellerai les oiseaux
» du ciel à dévorer le sacrifice sanglant qu'on m'ap-
» prête. Ils dévoreront la chair du Moabite comme
» ils ont dévoré la chair de mes enfants, de mes
» élus. Les aigles et les vautours en porteront des
» lambeaux dans les nids de leurs petits. Mon en-
» fant, je te le dis, il faut que le Moabite meure,
» que les petits oiseaux de proie aient leur pâture.
» Babylone! Babylone! détruisez Babylone. Que
» pas un n'échappe, mon enfant, pas un. Voici le
» tourbillon de ma tempête qui s'allume aux quatre
» coins de la terre. Ainsi soit faite ma volonté, mon
» enfant, je te le dis, je te le dis. »

En prononçant ces derniers mots, la respiration d'Ichabod devint de plus en plus oppressée, l'écume blanchit ses lèvres, ses membres se roidirent, sa voix s'étrangla, son larynx se gonfla outre mesure, son front devint livide, violacé, et bientôt il tomba à la renverse dans un état d'immobilité cataleptique absolue.

Les Cevenols, émus, épouvantés par ce spectacle, croyant entendre la voix de Dieu demander du sang, s'écrièrent avec une fureur enthousiaste :

« Mort à l'idolâtre!

— La voix de Dieu le condamne comme la voix des hommes, — dit Esprit-Séguier.

— Tu as entendu, l'esprit de Dieu aura ton sa-

crifice pour agréable, — lui dit Éphraïm. — Prie, prie. Avant que le soleil ait atteint le sommet de ce rocher, ton âme sera devant ton juge. »

Taboureau s'affaissa sur lui-même et perdit toute perception.

« Amenez sa complice, — dit Éphraïm; — qui condamne le loup condamne la louve. La voix de Dieu a parlé pour la Moabite. »

La Psyché parut au milieu de ce cercle immense, amenée par deux montagnards.

Elle marchait d'un pas ferme, et puisait une force factice dans l'excitation de la fièvre et de la haine. Son grand œil brillant et hardi cherchait Isabeau, qu'elle eût voulu braver à ce moment terrible. Ne voyant pas la Cevenole, elle jeta un regard étincelant de courroux sur Cavalier, autre mortel ennemi de Tancrède.

Cavalier, au contraire, voyant cette figure jeune, charmante et résolue, cette taille svelte qui déployait si bien sa souplesse et sa grâce sous le costume languedocien, en voyant enfin cet ensemble d'une élégance exquise et nouvelle pour lui, Cavalier sentit la rougeur lui monter au front; il reçut au cœur une commotion profonde, électrique, inexplicable.

Presque épouvanté de cette impression si soudaine, il l'attribua au profond et douloureux sentiment de pitié que lui inspirait le sort affreux de cette jeune femme; il reconnaissait avec terreur l'impossibilité de l'arracher à la mort, maintenant que le prophète avait parlé.

Quoiqu'il ne crût à aucune révélation divine, ou plutôt quoiqu'il ne pût s'expliquer le phénomène de l'enthousiasme des petits prophètes, Cavalier sentait que toute la puissance de l'insurrection était là ; que, feinte ou réelle, la voix de Dieu était la seule qui pût soutenir les Cevenols dans la lutte acharnée qu'ils allaient engager. Il ne fallait donc pas songer, dès le début de la guerre, à porter la moindre atteinte aux ordres des prophètes.

Et pourtant il lui semblait horrible de laisser périr cette charmante jeune fille !

Ephraïm et presque tous les montagnards, insensibles à l'attrait de la beauté, regardaient la Psyché avec une impatience farouche ; parmi les gens de la plaine, quelques-uns auraient peut-être éprouvé un sentiment pitoyable ; mais le souvenir du meurtre de Bien-Aimé Frugeires, mais leur foi aveugle dans la volonté exprimée par le prophète, étouffaient cette bienveillance.

« Tu vas mourir avec ton complice. La voix de Dieu a prononcé sur ton sort ; dépêche-toi ; fais ta prière, » dit Éphraïm.

Les couleurs fiévreuses de la Psyché firent place à une pâleur de marbre ; elle trembla, et tout son courage, toute sa vie, semblèrent se concentrer dans ses yeux, qui brillaient d'un éclat incroyable.

« Je mourrai donc, — dit Toinon d'une voix ferme : — mais assassiner une femme, c'est bien lâche !

— Fais ta prière, — dit Éphraïm sans lui répondre ; — meurs en chrétienne, et tu auras la sépul-

ture que les tiens ont refusée à sa mère, qu'ils ont traînée sur la claie ; — et le forestier montrait Cavalier.

— Mais je ne vous ai fait aucun mal, moi ! — s'écria Toinon, — je suis étrangère à ces horreurs.

— Quel mal avait fait le Christ? Tu expieras les crimes des tiens ; ton sang servira pour leur rédemption. Fais ta prière. »

La Psyché vit qu'il n'y avait plus de pitié à attendre ; sa dernière pensée fut pour Tancrède.

« Je vais mourir, — dit-elle à Ephraïm d'une voix profondément émue ; — ne puis-je pas écrire quelques mots? Ne pourrez-vous pas les faire parvenir... à une personne que je vous dirai?

— Songe au salut de ton âme, — dit Éphraïm, — songe au livre éternel où Dieu a écrit ta vie.

— Mais ce collier (et elle détacha un ruban de velours noir de son cou charmant), ne puis-je le faire remettre à... ?

— Pense à ton âme, pense à ton âme, — répéta Éphraïm. — La terre va recouvrir ton corps.

— Eh bien ! — dit la Psyché avec un accent désespéré et en pleurant, — avant que la terre ne couvre mon corps, quand je vais être morte, qui m'ensevelira? Vous êtes plus généreux que les miens, dites-vous ; eh bien ! accordez-moi une grâce dernière. Que la femme qui m'a accompagnée soit chargée de ce triste soin. Laissez-moi lui dire quelques mots.

— Qu'il soit fait ainsi que tu le demandes, » dit Éphraïm en cherchant Cavalier des yeux.

Cavalier avait disparu.

« Isabeau? » dit Éphraïm.

Isabeau parut.

« Cette moabite veut te parler, elle va mourir, écoute-la. »

Isabeau regarda la Psyché avec étonnement et s'approcha d'elle.

Ephraïm s'éloigna.

Le cercle était assez grand pour que les deux femmes pussent parler sans être entendues.

Toinon, au moment de mourir, voulait à tout prix faire parvenir un dernier souvenir à Tancrède. Par un sentiment de délicatesse concevable, elle préférait s'adresser à une femme, à Isabeau. Quoiqu'elle sût la haine de la Cevenole contre le marquis de Florac, elle comptait sur la générosité de cette jeune fille et sur l'intérêt qu'elle, Toinon, devait inspirer dans ce moment terrible.

« Je vous ai trompée pour vous engager à me servir de guide, — lui dit la Psyché ; — à ce moment suprême, je vous en demande pardon.

— Je vous pardonne, — dit Isabeau tristement. — Moi aussi, d'ailleurs, j'ai à vous demander pardon, car en vous amenant ici, involontairement j'aurai causé votre mort.

— Eh bien, — si vous avez quelque pitié pour moi, vous pouvez me rendre un grand service... le dernier qu'on me rendra sur cette terre.

— Parlez, parlez, malheureuse femme.

— Promettez-moi... qu'après ma mort... vous m'ensevelirez... que vous seule toucherez mon corps. — Et Toinon, à cette horrible pensée, mit sa main sur ses yeux baignés de larmes.

— Je vous le jure.

— Promettez-moi encore que vous couperez une tresse de mes cheveux... que vous attacherez avec ce collier de velours, et que vous porterez le tout... à... Ici la Psyché hésita.

— A votre mère?... pauvre petite! — demanda la Cevenole avec intérêt.

— Jamais je n'ai connu ma mère.

— A votre père?

— Jamais je n'ai connu mon père.

— A un de vos parents?

— Je n'ai pas de parents. »

Isabeau regarda Toinon avec un triste étonnement.

Celle-ci reprit d'un air solennel :

« Avant que je ne vous dise à qui vous devez porter ce dernier gage de ma tendresse, il faut que vous me juriez d'accomplir ma prière et de remettre ce legs à la personne que je vous indiquerai. Songez-y, c'est le dernier vœu d'une mourante.

— Par la mémoire de mon père et de ma mère, je jure d'exécuter vos ordres, — dit Isabeau.

— S'il vous était impossible, à vous, de remplir ce devoir, vous ne le confierez qu'à une personne dont vous seriez aussi sûre que de vous-même.

— Je vous le jure. »

Les yeux de la Psyché brillèrent d'espoir.

« Eh bien, lorsque vous m'aurez vue mourir, lorsque vous m'aurez ensevelie, vous irez vers celui pour qui je meurs ! Oui, c'était pour aller le rejoindre que je vous avais demandé de me servir de guide. Oh ! par pitié... qu'il sache au moins combien je l'aimais... la mort me semblera moins affreuse, si j'espère avoir un regret de lui, si je suis sûre que ce dernier gage de l'amour le plus passionné, de la pensée la plus constante, lui sera remis.

— Mais cet homme... quel est-il ? » demanda Isabeau en essuyant ses yeux, car elle se sentait profondément touchée du désespoir de Toinon.

La Psyché allait prononcer le nom de Tancrède, lorsqu'un grand cri, poussé par les camisards, l'arrêta.

Isabeau et Toinon tournèrent la tête, elles virent arriver Cavalier.

Il marchait d'un pas lent et majestueux, tenant par la main Céleste et Gabriel, tous deux vêtus de longues robes blanches.

XXIV.

LES OTAGES.

Les camisards accueillirent Céleste et Gabriel par de nouveaux murmures de respect et d'admiration.

Toinon et Taboureau eurent une lueur d'espoir en voyant arriver ces deux jeunes et belles créatures, dont les traits charmants étaient à la fois d'une douceur et d'une mélancolie indéfinissables.

Pendant leur séjour au château de Mas-Arribas, Céleste et Gabriel avaient beaucoup souffert, ainsi que les autres victimes sacrifiées à l'infernale combinaison du verrier.

Ils portaient tous deux un nom trop vénéré parmi les Cevenols, leurs prophéties devaient avoir trop d'influence sur les protestants, à l'heure de la révolte, pour que Du Serre eût hésité à les soumettre à son terrible régime.

Jamais d'ailleurs il n'avait trouvé de natures plus favorables au développement de ses funestes expériences : habituellement mélancoliques et rêveurs, Céleste et Gabriel, marchant d'épouvante en épouvante, furent bientôt dans un état d'hallucination presque continuel.

Seulement, dans leurs moments d'extase et de somnambulisme, leurs prophéties se ressentaient tou-

jours de l'ineffable bonté de leur caractère ; on l'a dit, ces tendres et naïves intelligences s'étaient dès l'enfance tellement assimilé la poésie enchanteresse de certains passages des Écritures que l'exaltation factice qu'on imprimait à leur cerveau rendait plus adorable encore l'expression des suaves images dont il était rempli.

En vain Du Serre et sa femme avaient fait apprendre à ces enfants les plus sanglants versets des prophètes et de l'Apocalypse ; une fois le moment de l'enthousiasme venu, oubliant ces lugubres leçons, au lieu de menaces vengeresses, effrayantes, ces deux voix pures et enfantines faisaient entendre de divines inspirations de pardon, d'amour et d'espérance.

Puis, comme rien n'est plus varié que l'effet des attaques cataleptiques, les crises auxquelles Céleste et Gabriel étaient aussi devenus sujets n'avaient rien de hideux. Elles se manifestaient par la coloration des joues, par le feu du regard et par une immobilité complète ; mais, comme certains êtres sont doués d'une grâce native, qui s'étend sur tous leurs mouvements, les poses dans lesquelles Céleste et Gabriel restaient pour ainsi dire pétrifiés pendant la durée de leurs accès étaient presque toujours charmantes : on eût dit deux belles statues miraculeusement vivifiées.

La beauté, la douceur et l'enthousiasme prophétique de ces deux enfants les faisaient religieusement respecter par les gens de Cavalier, qui parta-

geaient la superstition générale à l'égard des petits prophètes.

Depuis la nuit d'épouvantable orage, pendant laquelle tous ces enfants s'étaient répandus dans la plaine en appelant Israël aux armes, le mont Aygoal était devenu un nouveau Sinaï pour les protestants.

Cavalier lui-même, quoiqu'il fût en apparence et politiquement aussi croyant, aussi fanatique qu'Éphraïm, flottant sans cesse entre son incrédulité secrète et l'évidence des phénomènes qu'il ne pouvait expliquer, regardait malgré lui son frère et sa sœur avec une sorte de vénération craintive.

Voulant essayer de sauver Toinon, Cavalier avait été trouver Céleste et Gabriel; il savait par expérience que les émotions profondes et soudaines provoquaient souvent leurs crises prophétiques.

Ainsi, depuis qu'ils s'étaient réunis à lui, ces pauvres enfants avaient eu plusieurs accès en apprenant successivement l'arrestation de leur père, la mort de leur mère et de leur aïeule.

Le seul souvenir de cet acte d'une cruauté si horrible les plongeait dans une sorte de stupeur désespérée, dont ils ne sortaient que par une attaque de catalepsie.

« On va égorger un homme et une femme tout à l'heure devant vous et traîner leurs cadavres sur la claie, car l'esprit du Seigneur, parlant par la voix d'Ichabod, a voulu ce sanglant sacrifice, » avait dit Cavalier aux deux enfants.

Céleste et Gabriel s'étaient regardés avec effroi en s'écriant :

« Nous ne voulons pas voir ce meurtre !

— Il faut venir, pauvres enfants ! si vous voulez l'empêcher...

— Non, non, — avait dit Céleste en cachant sa figure dans ses mains ; — ces corps sur la claie... cela me rappelle... Oh ! ma mère... ma mère !...— Et notre aïeule... notre aïeule ! — avait repris Gabriel déjà presque égaré à la seule pensée de cet affreux événement.—Dieu est bon et miséricordieux, son esprit inspire aussi la paix et le pardon, — avait dit Céleste.—Mon frère... mon frère... ce meurtre... pourquoi ce meurtre ?... Hélas ! trop de sang a déjà coulé !... l'esprit, le doux esprit du Seigneur l'a dit, » ajouta Céleste en regardant autour d'elle d'un air hagard.

Lorsque Cavalier vit ces enfants sous cette impression puissante, il espéra que l'aspect des préparatifs du supplice de Toinon et de Taboureau exalterait peut-être assez la pitié des deux petits prophètes pour leur suggérer quelques paroles de commisération.

Tel fut le motif de leur présence sur le lieu de l'exécution.

Les camisards, croyant que les deux enfants venaient, comme Ichabod, assister au meurtre des catholiques, redoublèrent leurs cris de mort.

A cette nouvelle explosion de fureur, Taboureau, la face cadavéreuse, les traits renversés, à genoux,

les mains jointes, fit un dernier effort pour crier :

« Grâce ! grâce !... toute ma fortune... pour sauver ma vie ! »

Éphraïm sourit de pitié, et dit :

« Esprit-Séguier, fais charger les mousquets de nos frères. Ces Moabites auront une mort de soldats. Il est temps que la main du Seigneur s'appesantisse sur eux. »

A la voix d'Éphraïm, quelques montagnards chargèrent leurs armes.

« Avez-vous fait votre prière ? » demanda le forestier d'une voix tonnante aux deux patients.

Cavalier, les yeux ardemment fixés sur Céleste et sur Gabriel, était dans une cruelle angoisse, n'osant prévoir l'effet que cette scène effrayante produirait sur eux.

Les deux enfants se tenaient par la main ; leurs angéliques figures étaient pâles et contractées ; l'effroi arrondissait leurs grands yeux bleus. Ils tremblaient en se serrant l'un contre l'autre.

Six montagnards s'approchèrent ; la mèche de leurs mousquets fumait.

Les révoltés s'écartèrent, se rangèrent sur deux lignes : à l'extrémité de cette haie on voyait Toinon, Taboureau et Isabeau.

« Bandez-leur les yeux, frères, ils ont peur, » dit Éphraïm à Esprit-Séguier avec un sourire de mépris féroce.

Taboureau n'avait plus la force de crier grâce. Il tendit son front au bandeau fatal.

Le bourreau s'approcha de la Psyché. Elle chercha Isabeau ; elle n'était plus là, elle n'avait pas eu la force d'assister à cet épouvantable spectacle. Ne la voyant pas, Toinon dit avec désespoir : « Oh ! cela... pas même cela... pas même un dernier souvenir ! » Puis, saisissant la main de Claude, elle la baisa pieusement en lui disant : « Adieu, mon ami ; à cette heure dernière, pardonnez-moi votre mort...

— Je vous la pardonne. Que Dieu ait pitié de mon âme ! » murmure le sigisbé d'une voix faible.

Toinon tendit à son tour son front de neige au bandeau ; puis elle porta ses deux mains à ses lèvres, et sembla envoyer des baisers dans le vide en disant d'une voix basse : « Tancrède, mon Tancrède, c'est pour toi ! » Puis Toinon se recueillit et pria.

« Frères, — dit Éphraïm d'une voix solennelle, — chantons le psaume des morts. Que leur âme en soit consolée, puisque leur corps va périr. »

Et tous entonnèrent d'une voix lugubre et voilée ce verset du psaume mortuaire :

Je vais entre les morts, transi,
Hélas ! et je quitte la vie
Comme une personne meurtrie,
Dont Dieu n'a cure ni souci,
Et qui, par sa main retranchée,
Est dans le sépulcre couchée.

Ces chants de mort furent répétés à l'infini par les échos du Rhan-Jastrié.

Les montagnards apprêtèrent leurs armes.

Les physionomies de Céleste et de Gabriel, jusqu'alors pâles et glacées, s'animèrent tout à coup, leurs joues se colorèrent, de timides et effrayés leurs regards devinrent brillants et inspirés. Ils semblèrent grandir en redressant fièrement leurs belles têtes blondes.

A ces symptômes d'enthousiasme, Cavalier ressentit une joie indicible ; il fit remarquer à quelques-uns des siens l'air prophétique des enfants.

Éphraïm allait donner l'ordre du supplice, lorsqu'il entendit un murmure croissant :

« L'esprit du Seigneur va encore parler, — disaient les camisards en montrant respectueusement les deux jeunes Cevenols dont l'exaltation devenait de plus en plus visible.

— Il faut suspendre leur supplice jusqu'à ce que la voix de Dieu se soit fait entendre encore une fois pour l'ordonner, » s'écria Cavalier.

Le forestier d'Aygoal, ne pensant pas que la sentence d'Ichabod fût contredite par cette nouvelle manifestation de la volonté divine, ne s'opposa pas à ce qu'on sursît à l'exécution, et dit : « La voix du Seigneur est toujours précieuse à nos oreilles ; la trompette a sonné plus d'une fois l'heure des massacres des Philistins !

— L'esprit va parler, — s'écria Cavalier ; — à genoux, mes frères, à genoux ! »

Tous s'agenouillèrent.

Céleste, arrivée la première au paroxysme de l'enthousiasme, dit d'une voix douce et harmonieuse,

en fermant ses beaux yeux : « Mon enfant, je te le » dis... aujourd'hui... mon enfant, de sang je ne » veux pas, de sacrifice je ne veux pas, de victime » je ne veux pas. Les fleurs des champs, voilà l'of- » frande que je veux... Les chants des oiseaux, voilà » les cris des victimes que je veux. Si le loup mé- » chant dévore tes brebis... tue-le sans pitié... mais » je te le dis, mon enfant, je te le dis cette fois, » grâce et miséricorde pour ceux qui sont faibles et » désarmés ; grâce et miséricorde pour les femmes » et pour les petits enfants... Israël sera sans pitié... » mais pour les guerriers armés de la lance et de » l'épée... Bientôt un grand combat sera livré... et » puis après, la vigne portera son fruit, la terre pro- » duira ses graines, les cieux verseront leur rosée, » et la paix fleurira sur la terre... En attendant... » pitié... grâce et miséricorde... »

En disant ces derniers mots, la respiration de Céleste s'oppressa ; l'enfant pencha sa tête en arrière par un mouvement convulsif, et tomba à genoux dans un état d'immobilité complète, ayant ses deux maintes jointes et sa figure à demi tournée vers le soleil levant, qui semblait l'entourer d'une auréole d'or. A voir cette adorable créature ainsi agenouillée, on eût dit une de ces statues d'anges qui prient sur les tombeaux.

Éphraïm, frappé de surprise, regardait Céleste avcc un étonnement farouche ; mais son respect pour l'expression de la volonté divine était si profond qu'il se contenta de dire :

« Le Seigneur seul nous guide, sa voix est mystérieuse. »

A ces paroles de clémence, Toinon et Taboureau, toujours les yeux bandés, crurent entendre une voix du ciel ; une nouvelle espérance vint jeter quelques lueurs dans le noir abîme où leur âme était plongée.

Les camisards, interdits, hésitants, se regardaient entre eux ; leur esprit grossier ne se rendait pas compte de cette contradiction apparente entre la volonté exprimée par les deux prophètes.

Tout à coup Gabriel, qui n'avait pas encore parlé, offrit les mêmes symptômes d'exaltation que sa sœur, et s'écria en étendant sa main vers l'ouest avec un geste à la fois impérieux et attentif :

« Mon enfant, je te dis, mon enfant, qu'un grand » bruit de clairons résonne de ce côté, les chariots » de guerre sonnent comme des armures, les cour- » siers hennissent... Israël! Israël! voici l'heure de » prier le Dieu des armées... voici l'heure de te » préparer à combattre; mais je te dis, je te dis » d'épargner les faibles et les enfants... Je te dis » qu'une vie sauvée peut sauver une autre vie... » Courage, mon enfant! après les souffrances la » joie... tu verras un verger verdoyant portant des » fruits en toutes saisons; sa verdure fera l'orne- » ment de ta maison ; il fleurira toujours, le fruit se » cueillera avec la fleur... Jérusalem! Jérusalem! » réjouis-toi, voici le vigneron qui vient travailler à » la vigne, voici celui qui vient relever tes murail- » les ; mais prends l'épée sans tarder, l'heure passe,

» et avec elle les chariots de guerre passent; et, » ce soir, le soleil couché, les Moabites t'auront » échappé... Aux épées! aux épées! mon enfant, je » te dis aujourd'hui : Frappe les forts, épargne les » faibles! Ma tempête arrache les moissons, déracine » les arbres, abat les tours, soulève les grandes » eaux; mais je te dis, je te dis, elle épargne l'herbe » des champs [1]. »

En disant ces mots d'une voix de plus en plus affaiblie, Gabriel tomba près de sa sœur.

Cavalier, voyant l'impression profonde que ces paroles avaient produite sur les camisards, s'écria :

« Le Seigneur vous le dit par la voix de ses enfants; aux armes! Israël, aux armes! les Philistins nous échapperont si nous tardons encore; le Seigneur, dans sa miséricorde, a été touché de notre obéissance, il avait dit : Frappez; nous allions frapper... — et Cavalier montra les deux patients agenouillés, — puis il a eu pitié. Lorsque Abraham eut levé le coutelas sur la tête de son fils, Dieu fut satisfait et dit : *Assez.* Le Seigneur nous commande

[1] Ces deux prédictions sont presque textuellement extraites d'un livre fort rare et fort curieux, intitulé *Théâtre sacré des Cevennes, ou Récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie du Languedoc.* Londres, Robert Roger, Black-Friars, 1707, in-8°. A la suite du *Théâtre sacré des Cevennes* se trouve un autre livre très-curieux, *Avertissements prophétiques* d'Émile Marion, l'un des chefs protestants qui avaient pris les armes dans les Cevennes, ou *Discours prononcé par sa bouche sous l'influence du Saint-Esprit, et fidèlement reçus dans le temps qu'il parlait.* — *Ibid.*, aussi très-rare (Bibliothèque royale).

de les épargner, épargnons-les, gardons-les pour otages; si l'un des nôtres tombait entre les mains des Moabites, le Seigneur l'a dit : Une vie sauve une autre vie. Mais la voix du Seigneur nous appelle... Aux armes, Cevenols! à moi les gens de la plaine! à nous les dragons de Saint-Sernin! Aux armes les montagnards! à vous l'abbaye du Pont-de-Montvert! Le Seigneur est avec nous; il nous dit que l'heure passe; courons aux armes, aux armes!

— Aux armes! » s'écrièrent tout d'une voix les gens de la plaine avec enthousiasme en se relevant et en entourant Cavalier.

Les montagnards, aussi exaltés par cet appel martial, y répondirent. Éphraïm, persuadé que le Seigneur voulait la grâce des deux victimes, dit à Esprit-Séguier :

« La volonté de Dieu est infinie, fais garrotter ces deux Moabites, ils nous suivront. » Puis il reprit d'une voix retentissante : « Aux armes, frères de la montagne! aux armes! voici la première journée de la moisson, elle va être terrible, la faux tranchante est entre les mains des ouvriers du Seigneur : aux armes! »

A la voix de leurs chefs, les camisards se pressèrent en tumulte autour d'eux pour les suivre sur les deux rampes opposées du Rhan-Jastrié; l'une descendait vers l'ouest, où était située l'abbaye du Pont-de-Montvert; l'autre vers l'est, où se trouvait le défilé du col d'Ancise.

Toinon et Taboureau, si inespérément délivrés,

furent mis sous la garde de deux vigoureux montagnards, et, pour ainsi dire, emportés dans ce formidable tourbillon.

Cavalier, tout à l'ardeur de la guerre, de la haine et de la vengeance, cria à Éphraïm d'une voix éclatante, au moment de descendre la rampe du Rhan-Jastrié :

« Frère Éphraïm, à moi le marquis!

— Frère Cavalier, à moi l'archiprêtre! — répondit Éphraïm.

— Marchons! » cria Cavalier. Et il se mit à la tête de ses gens, non sans avoir jeté un dernier et long regard sur Toinon en disant : — Elle est sauvée! Qu'elle est belle! »

. . . .

Bientôt les deux chefs révoltés et leur troupe abandonnèrent le plateau désert du volcan, et un silence de mort régna de nouveau dans cette solitude.

XXV.

L'ABBAYE.

Pont-de-Montvert était un assez gros bourg situé sur les bords du Tarn, rivière qui prend sa source dans la chaîne des Cevennes.

A l'extrémité occidentale de ce bourg, du côté de la route de Fressinet de Lozère, s'élevaient les ruines d'une ancienne abbaye.

Cet édifice, d'un caractère à la fois militaire et monastique, avait été en partie détruit pendant les guerres civiles et religieuses du siècle passé; il était bâti dans une sorte de petite presqu'île, formée par la courbe d'un des bras du Tarn, dont les sinuosités baignaient le pied des hautes murailles de l'abbaye à l'est et à l'ouest.

Une seule porte, à laquelle on arrivait par un pont, s'ouvrait au sud, non loin de la route de Fressinet.

Il restait à peine quelques vestiges de la chapelle et des principaux bâtiments de ce monastère. La cour intérieure du cloître, avec ses quatre galeries cardinales à lourds arceaux romans, avait seule été respectée. Sur ces galeries s'ouvraient les portes des cellules, alors occupées par l'archiprêtre, par les gens de sa suite, par le capitaine Poul et par les miquelets destinés à la garde des prisonniers protestants renfermés dans les vastes caves de l'abbaye.

Le nombre de ces derniers était alors très-considérable; l'abbé Du Chayla n'avait pas osé les diriger sur Nîmes avant l'arrivée des renforts qu'il avait demandés à M. de Bâville, dans la crainte que ce convoi ne fût délivré par les religionnaires.

Le jour même de l'assemblée des camisards sur le plateau du Rhan-Jastrié, vers quatre heures du soir, le capitaine Poul, après avoir passé la revue de

ses miquelets, rentra dans la cellule qu'il occupait, suivi de son sergent, maître Bon-Larron.

Le capitaine Poul portait, en guise de robe de chambre, une vieille pelisse turque provenant de ses prises pendant la guerre de Hongrie ; un chaperon écarlate couvrait ses cheveux ras. Cette coiffure bizarre donnait à ses traits naturellement farouches une expression plus sinistre encore. En entrant dans sa cellule, il se jeta d'un air sombre dans une chaire de bois de noyer richement sculptée, qui avait sans doute appartenu à un des anciens dignitaires de l'abbaye.

Maître Bon-Larron, voyant la mauvaise humeur de son capitaine, attendit respectueusement que ce dernier lui adressât la parole.

Enfin Poul s'écria en frappant sur une table avec colère :

« Au diable le métier que nous faisons ici! Depuis six semaines nous ne sommes pas sortis de cette abbaye, si ce n'est pour cette tournée dans le plat-pays ; et, par Mahom! elle a eu un beau résultat : le massacre de ce vieux fermier et de sa femme!

— Ne m'en parlez pas, capitaine, — dit le sergent en haussant les épaules. — Ç'a été une sotte imagination de cet entêté de Robin-le-Morisque ; il se figurait trouver dans cette ferme la poule aux œufs d'or. L'imbécile! il aurait usé, je crois, toutes les mèches à mousquet de la compagnie sur la peau du fermier, en manière d'interrogatoire, qu'il n'en urait pas été plus avancé. Pourtant, tout n'a pas

été perte dans cette occasion ; nos gens se sont nippés en linge de corps, et Dieu sait qu'ils en avaient un furieux besoin, car ça n'a jamais été leur luxe.

— Va-t'en au diable ! Nos gens s'engourdissent ici. Est-ce en gardant les troupeaux destinés à la boucherie que les chiens deviennent agiles et vigoureux ! J'étouffe, moi, et je meurs d'ennui entre ces quatre murs. Cet archiprêtre est plus muet et plus froid que la statue de pierre qui est là en bas sur cette vieille tombe de l'abbé. Quand cet arrogant marquis est ici, il passe sa journée à jouer du luth, à essayer des perruques, à faire des nœuds, ou à se polir les ongles. Les miracles de la montagne d'Aygoal, comme disent ces chiens d'hérétiques, semblaient annoncer une révolte. Mais non, ils sont trop lâches, ils n'oseront pas ; rien ne bouge, rien ne bougera !

— Ah ! capitaine, ne croyez pas cela. Patience, patience. Robin-le-Morisque, qui est allé faire ce matin une reconnaissance du côté de Fressinet avec une vingtaine de nos hommes, a trouvé presque toutes les maisons du village désertes. Où sont ces gens-là ? assemblés, j'en suis sûr, dans quelques cavernes de leurs montagnes d'où ils fondront sur nous comme une bande de loups enragés.

— Bah, bah, ces gens-là étaient à leur moisson.

— A leur moisson... ? Mais vous oubliez, gracieux capitaine, que tous les champs des protestants fugitifs ont été tondus par un certain moissonneur qui après lui ne laisse pas un fétu à glaner, et qui

ne demande qu'une minute par arpent pour rendre un champ aussi ras que mon feutre.

— Que veux-tu dire ? Quel moissonneur ?

— Eh ! eh ! le seigneur *le feu.*

— Tu me fais songer, en effet, que les seigles de la plaine du Pont-de-Montvert doivent être brûlés par ordre de l'intendant.

— Voilà justement de quoi vous distraire de votre mélancolie, mon gracieux capitaine. La nuit promet d'être belle, la flamme n'en sera que plus claire et que plus brillante ; ce sera, vive Dieu ! un vrai feu de joie. Cela égaiera un peu nos gens qui semblent mélancoliques.

— Sais-tu une chose ? — dit Poul, après un moment de réflexion : — dans la guerre de Turquie, le feld-maréchal Butler a fait passer par les verges jusqu'à la mort six cavaliers polacres qui avaient fourragé un champ d'épis mûrs sur le territoire ennemi.

— Mais cet ennemi était musulman, capitaine ; or les prêtres disent partout que les hérétiques sont mille plus fois plus damnés et plus damnables que les Turcs.

— C'est possible, je ne suis pas théologien. Mais au diable ce séjour ! je me sens tout engourdi et tout pesant. »

Cette plainte du capitaine Poul réveilla les velléités médicales et pharmaceutiques de son sergent. Fidèle à son habitude d'emporter des *souvenirs* de tous les logements qu'il quittait, maître Bon-Larron

avait dérobé une caisse de médicaments chez un apothicaire d'Uzès. Voulant utiliser ce vol au profit de sa compagnie, il avait imaginé de *traiter* les miquelets malades, en mélangeant au hasard quelques unes des drogues sans nom qu'il possédait. Les effets variés de cette étrange médication, tantôt fatale, tantôt négative, n'avaient pas rebuté le sergent; il continuait bravement ses expériences, et il voulut saisir l'occasion d'*exercer* sur son capitaine.

« Vous vous sentez engourdi, capitaine? Eh bien! si vous le vouliez, je vous composerais un petit philtre parfait pour l'hypocondrie. Il y a dans les fioles de ma pharmacie une certaine drogue brillante comme du cristal, qui doit réjouir ou égayer un mort, rien que par son apparence scintillante.

— Que la peste t'étouffe avec ton philtre! Tu as fait crever tous ceux de mes miquelets qui ont osé goûter de ta cuisine infernale! — s'écria Poul.

— Si mes philtres n'ont pas réussi sur ces entêtés, capitaine, c'est qu'ils en ont pris trop ou pas assez; et comme je vous administrerais moi-même la dose de cette drogue brillante que j'ai lieu de croire si réjouissante...

— Et je t'administrerai moi-même cent coups de nerf de bœuf, si tu oses encore me parler de tes ragoûts d'empoisonneur, et si tu t'avises de les essayer sur mes soldats : entends-tu bien?

— J'entends parfaitement, gracieux capitaine, quoique rien ne soit plus innocent que le petit remède que je voulais vous proposer. »

Le capitaine allait répondre fort durement à son sergent, lorsqu'une bruyante rumeur se fit entendre dans la cour. Poul sortit, et vit le brigadier Larose entouré de miquelets; il descendait de cheval. Il était pâle, couvert de sang et de poussière; son uniforme en désordre, son mousquet noirci, qui pendait à l'arçon de sa selle, annonçaient assez qu'un engagement venait d'avoir lieu entre les révoltés et les dragons.

Le brigadier semblait soucieux et irrité.

« Ne me pressez donc pas ainsi! — dit-il en repoussant brutalement les partisans qui l'entouraient avec curiosité et l'accablaient de questions; — je n'ai rien de bon à voler. Tout ce que vous attraperez de moi, ce sera quelque bon horion, si vous ne me laissez pas aller retrouver monseigneur l'archiprêtre... »

Le capitaine Poul, s'avançant à travers les miquelets, demanda au brigadier quelles étaient les nouvelles.

« C'est ce que je vais dire à monseigneur l'archiprêtre, — répondit brusquement Larose. — Si vous voulez le savoir, capitaine, suivez-moi.

— Ne sais-tu pas à qui tu parles? — s'écria Poul, choqué de l'irrévérence du brigadier.

— Je sais bien mieux encore à qui j'ai à parler pour obéir aux ordres de mon capitaine, » répondit le dragon en se dirigeant du côte de la cellule occupée par l'abbé Du Chayla.

Poul, malgré sa colère, sentit qu'il n'obtiendrait

rien d'un homme aussi opiniâtre que Larose. Il le suivit chez l'archiprêtre.

L'abbé Du Chayla travaillait avec le capucin son secrétaire, lorsque le brigadier entra suivi du partisan.

« Monseigneur, — s'écria Larose, — mon capitaine, M. le marquis de Florac, est mort ou prisonnier. Le cornette est tué pour sûr. Il ne reste pas vingt dragons de notre compagnie ! Avant une heure peut-être vous serez attaqué ici par les fanatiques.

— Ils se montrent enfin ! — s'écria Poul avec une joie farouche.

— Oui, oui ; et vous ne les verrez peut-être que trop tôt ! » reprit le brigadier, comme s'il eût encore été sous l'impression d'une grande terreur.

Malgré son impassibilité habituelle, l'abbé parut frappé de cette nouvelle.

« Que dites-vous ? Expliquez-vous, — dit-il au dragon.

— Vous savez, monseigneur, que, d'après les ordres de mon capitaine, j'étais parti pour Montpellier avec des lettres de lui et de vous, destinées à monseigneur le maréchal de Montrevel.

— Eh bien ? — dit l'abbé avec anxiété.

— Je ne fais en route d'autre mauvaise rencontre que celle d'une jolie dame qui me demande des nouvelles de mon capitaine, et me fait boire d'un certain vin et manger d'un certain pâté...

— Mais ces lettres ! ces lettres ! — s'écria l'abbé en interrompant Larose.

— C'est juste, monseigneur, le vin est bu, n'en parlons plus. J'arrive à Montpellier, je remets mes lettres à M. de Bâville. M. de Bâville me dit d'aller me rafraîchir à l'office, et que je partirai le lendemain avec deux compagnies de fusiliers du régiment de Calvisson, qu'on vous envoyait pour renfort, monseigneur. Je devais leur servir de guide.

— Et ces troupes ? — demanda l'archiprêtre.

— Ces troupes ? Il y en a les trois quarts de tués, et le reste s'est débandé, fuit de tous côtés, et sera sans doute égorgé en détail par les fanatiques.

— Les rebelles vous ont donc attaqués ! ils ont donc des forces considérables !

— Eh ! quand ils seraient dix mille, vingt mille, — s'écria Poul d'un air méprisant, — ce ne serait toujours que vingt mille paysans ou gardeurs de vaches. Je voudrais, mordieu ! en leur montrant seulement les casaques de mes partisans, les voir fuir comme une nuée de moucherons. »

Larose allait vertement relever cette forfanterie de partisan ; mais l'abbé reprit :

« Où avez-vous été attaqués ?

— A cinq lieues d'ici, sur la route de Nîmes, à l'endroit qu'on a appelé le Col de Saint-André-d'Ancize ; nous y avons rencontré M. le marquis de Florac, mon capitaine, qui venait au-devant de nous avec sa compagnie. Parti d'ici ce matin, il avait fait un grand circuit pour battre et éclairer les environs en venant nous rejoindre.

— Il est, en effet, sorti d'ici ce matin au point du jour, — dit l'abbé.

— Après une halte d'une heure, nous reprenons le chemin du Pont-de-Montvert, et nous continuons de nous engager dans le défilé. Nous avions fait deux lieues, et nous allions en sortir, lorsqu'un cavalier de nos vedettes d'avant-garde se replie pour annoncer à M. le marquis qu'on apercevait à l'issue du défilé, sur la lisière d'un bois, un assez grand rassemblement d'hommes sans armes. Mon capitaine commande halte, et m'envoie en reconnaissance. Je trouve là une centaine de paysans et de montagnards, tête nue, occupés à écouter un homme vêtu de noir qui les prêchait.

« Quelle audace ! en plein jour ! jusque sous les yeux des troupes ! — s'écria l'abbé.

— L'audace n'est pas encore là, monseigneur, elle est plus loin ; vous allez voir, — reprit Larose. — Je reviens au galop rendre compte à M. le marquis que c'était un prêche. « Prends dix cavaliers avec toi, charge ces drôles et disperse-les, me dit mon capitaine ; s'ils résistent, foule-les aux pieds des chevaux, et ne fais tirer qu'à la dernière extrémité, car ces boucheries me répugnent. » Je prends dix hommes avec moi, je m'avance ; le prédicant allait toujours son train. — De par le roi, tirez d'ici, tirez vos chausses, et gagnez les champs, canailles, dis-je à ces gens, ou sinon vous allez sentir le poitrail de nos chevaux. — Passez votre chemin, mon frère, et laissez en paix les fils du Seigneur implorer sa misé-

ricorde pour les maux qu'ils souffrent, me répondit le prédicant. — Comment ! que je passe mon chemin, chien d'hérétique ! lui dis-je en marchant sur lui pour le prendre au collet ; c'est quand je t'aurai attaché à la queue de mon cheval, que je passerai mon chemin, et tu passeras avec moi. En disant cela, je happe mon homme : Mes frères ! s'écrie-t-il alors, à genoux ! et entonnez le psaume de la délivrance des fils d'Israël. Et voilà mes braillards et mes braillardes, car il y avait là jusqu'à des femmes et jusqu'à des enfants dans ce rassemblement, qui se mettent à chanter à tue-tête leur damné psaume sur un air à porter le diable en terre. Impatienté d'entendre ce tintamarre, M. le marquis se détache et arrive au galop avec quelques cavaliers ; il veut faire taire les chanteurs à coups de crosses de mousquet ; mais, bah ! rien n'y fait ; ils ont la peau trop dure à l'endroit de la religion. On a beau les rouer de coups, ils continuent de chanter ; seulement à chaque bourrade ils détonnaient à vous rendre sourds. Le psaume fini, le prédicant, que deux de mes cavaliers commençaient à ficeler, se met à dire à M. le marquis : — Au nom du Dieu vivant, je proteste contre la violence que me font vos soldats. Nous sommes inoffensifs, nous adorons Dieu, ainsi que l'ont adoré nos pères ; laissez-nous libres. — Oui, oui, nous ne faisons aucun mal, laissez-nous libres, répètent les chanteurs de psaumes. — Au nom du roi, dispersez-vous à l'instant, ou je tire sur vous comme j'aurais dû le faire, — répond mon capitaine. — Mais ce que

vous ne croirez jamais, monseigneur, c'est que ce prédicant, que je m'apprêtais à attacher à la queue de mon cheval, se met à dire à M. le marquis : — Et moi, une dernière fois, au nom du Dieu vivant, je vous somme de vous retirer, vous et vos troupes, et de nous laisser prier en paix. — Vous avouerez, monseigneur, que, quand les voleurs veulent se mêler d'arrêter la maréchaussée, ça devient trop drôle : aussi M. le marquis, faisant demi-tour, pour ne pas tirer à bout portant, nous fit faire une décharge à une trentaine de pas.

— Vraiment ! il s'y est enfin décidé ? C'est fort heureux, — dit Poul en ricanant. — Et il a sans doute donné l'ordre de tirer en l'air ?

— Tout à coup, monseigneur, — continua Larose trop occupé de son récit pour avoir égard à l'interruption du partisan, — nous entendons un chant terrible qui avait l'air de sortir de dessous terre ; un feu épouvantable part du bois et nous prend en flanc ; nous étions tombés en plein dans une embuscade.

— Une révolte à main armée ! Ah ! que de sang, que de sang va couler ! — dit l'abbé en levant au ciel son regard sombre.

— Et l'infanterie s'était, je l'espère, mise en bataille en dehors du ravin pour le couronner, — s'écria Poul.

— Malheureusement non, — dit Larose ; — elle était restée l'arme au bras dans le défilé. Qui se serait attendu à être attaqué ? Aussitôt après leur décharge, les fanatiques, au nombre de deux ou trois

mille, sortent comme des furieux de la forêt, nous chargent avec rage, et nous rejettent dans le ravin ; nous y refoulons notre infanterie, qui venait au pas de course à notre secours ; ainsi nous empêchons son feu. Pour nous achever, une foule de ces brigands se montrent sur les crêtes du défilé, et de là nous criblent de coups de fusil et de quartiers de rocher qu'ils font rouler sur nous. L'entrée du chemin creux, par laquelle nous aurions pu en sortir, était défendue avec acharnement par une troupe d'enragés qui avait pour chef un démon incarné nommé Jean Cavalier, autrefois exilé à Genève.

— Le fils de Jérôme Cavalier qui est ici dans les ceps? le fermier de Saint-Andéol? — demanda l'abbé, ne pouvant se rappeler sans une secrète horreur la scène de la claie.

— Lui-même, monseigneur. Mais il faut que ces bandits aient été dressés à manier les armes par quelque vieux soldat ; je n'ai jamais vu de feu de peloton mieux nourri que le leur : on eût dit un roulement de timbales. Trois fois nous avons voulu forcer ce passage, trois fois nous avons été repoussés. Le ravin était si étroit que six hommes à peine pouvaient y marcher de front ; nous gênions les fantassins qui nous gênaient ; nous tombions dru comme des mouches ; enfin, mon capitaine me dit : « Larose, nous allons tenter une dernière charge ; si tu en réchappes, et si tu parviens à passer sur le ventre de ces brigands, tâche de courir à l'abbaye prévenir monseigneur l'archiprêtre de notre déroute. » Au

moment où il donnait cet ordre, le feu des fanatiques se ralentit un peu ; nous les chargeons avec tant d'impétuosité que nous en renversons quelques-uns en faisant une trouée dans leur masse ; mais ils se reforment bientôt heureusement derrière moi ; j'étais passé. Tout en piquant des deux, je me retourne : je vois mon pauvre capitaine tomber de son cheval, et cet infernal Jean Cavalier courir sur lui le sabre levé.

— Le marquis est-il mort? est-il prisonnier?

— Je ne sais, monseigneur ; si j'avais eu la moindre chance de le secourir, je ne l'aurais pas abandonné ; mais je vis les rebelles, se reformant après cette charge, se précipiter en masse dans le défilé en chantant un de leurs psaumes d'une voix éclatante. L'infanterie aura été massacrée. Quant à la cavalerie, le peu qui en reste a pu battre en retraite et arriver à l'autre issue du défilé. Tout ce qu'il y a à espérer, c'est que quelques-uns des fuyards gagneront Montpellier et y donneront l'alarme. M. le maréchal enverra des forces imposantes, et nous serons secourus. »

Poul avait écouté le récit de Larose avec attention ; il semblait profondément réfléchir et oublier sa dédaigneuse audace.

« Ces misérables ouvrent la campagne par un brillant avantage sur des troupes réglées : cela ne vaut rien, — dit-il en hochant la tête. — Le cheval qui mord une fois impunément son maître deviendra dangereux et indomptable.

— Mais vous êtes blessé ! — dit l'archiprêtre au brigadier en remarquant le sang qui souillait son uniforme.

— Oui, monseigneur, à l'épaule, je crois, mais c'est peu de chose, car je ne le sens pas. Ah ! monseigneur, quelle guerre ! quelle guerre ! J'ai fait celle de Hollande, celle du Palatinat ; mais je n'ai jamais rencontré de forcenés pareils ! J'en ai vu qui, n'ayant pour toute arme qu'un morceau de rocher dans chaque main, se précipitaient tête baissée dans nos rangs et achevaient nos blessés à coups de pierre. On tuait ces enragés sur le corps de leurs victimes, c'est vrai ; mais c'est égal, c'était atroce à voir.

— Que pensez-vous, capitaine ? — dit l'archiprêtre à Poul avec son calme habituel. — Quelles dispositions jugez-vous convenable de prendre pour assurer la garde de nos prisonniers, dans le cas où les rebelles viendraient attaquer l'abbaye ?

— Je vais aller donner un nouveau coup d'œil au dehors et faire pour le mieux, monsieur l'abbé. Quant à vous, mon garçon, ne dites pas un mot de ceci à mes miquelets : vous leur feriez peut-être partager votre panique.

— Si les dragons de Saint-Sernin ont tourné bride, c'est que des soldats plus braves que les miquelets auraient lâché pied ; il n'y a pas là de panique ! — répondit Larose d'un air courroucé.

— Je ne doute pas de votre courage, ni de celui de votre capitaine, mon garçon ; mais il faut une certaine habitude pour supporter de sang-froid la pre-

mière attaque de ces furieux. J'ai vu des hordes de Bulgares à demi sauvages, seulement armés de pieux et de frondes, mettre en déroute les plus vieilles et les meilleures troupes impériales ; mais cela ne durait pas : la tactique et la discipline l'emportent bientôt sur ces bandes féroces.

— Je compte sur vous, capitaine, pour assurer la défense de l'abbaye et la garde de nos prisonniers, — dit l'archiprêtre à Poul ; — et vous, Larose, allez trouver le frère lai qui m'accompagne ; il a quelques connaissances en chirurgie et pourra vous donner les premiers soins. »

Le partisan et le brigadier se retirèrent ; l'abbé Du Chayla resta seul avec son secrétaire.

XXVI.

L'ATTAQUE.

La nuit était claire, étoilée, calme ; les bâtiments de l'abbaye se détachaient en noir sur le bleu foncé du firmament. Quelques vives lueurs sortant des fenêtres brillaient dans l'ombre et se reflétaient au milieu des eaux du Tarn en légers sillons de feu. De rares points lumineux scintillaient aussi au milieu de la masse sombre et lointaine des maisons du bourg bâties à la droite du cloître ; à sa gauche, une montagne boisée se dessinait vaguement dans les ténè-

bres. La route de Fressinet de Lozère, qui aboutissait à la porte de l'abbaye, se distinguait, malgré la nuit, par sa couleur calcaire.

Après avoir traversé de vastes plaines brunes et désertes, cette route allait se perdre à l'horizon entre deux collines.

Peu à peu les lumières du bourg s'éteignirent; onze heures sonnèrent : les fenêtres de l'abbaye restèrent seules éclairées.

Tout à coup le profond silence de la nuit fut troublé par un bruit sourd et éloigné.

Ce bruit se rapprocha, devint plus distinct; c'était le piétinement d'un grand nombre d'hommes; une masse noire parut à l'horizon sur la crête de la colline; la blancheur crayeuse du chemin de Fressinet disparut bientôt sous les flots sombres, silencieux, précipités de cette foule qui inonda rapidement la plaine comme un torrent débordé.

Tout à coup une voix forte, éclatante, s'écria : « *Frères, arrêtez!* »

La foule s'arrêta muette à cinq cents pas environ de l'abbaye; Éphraïm, c'était lui, à la tête de deux mille bûcherons et montagnards armés qu'il avait rassemblés sur le Rhan-Justrié, Éphraïm monta sur une éminence du haut de laquelle il dominait l'assemblée. Ichabod, son jeune prophète, était debout près de lui, toujours pâle, toujours hagard, et haletant de cette longue course.

Pendant la route, Éphraïm ne l'avait pas quitté; le farouche enfant subissait de plus en plus l'influence

du forestier, comme il lui imposait de plus en plus la sienne.

Aux yeux du garde d'Aygoal, Ichabod était *visité du Seigneur*; aux yeux d'Ichabod, Éphraïm était un de ces sanglants exécuteurs de la colère de Dieu, si souvent cités dans les sombres instructions du verrier.

Des rapports mystérieux, profonds, magnétiques sans doute, commençaient à s'établir entre les pensées de ces deux êtres égarés par un commun et sauvage enthousiasme.

Quelquefois le regard d'Éphraïm semblait fasciner l'enfant prophète, dont la pensée délirante évoquait alors les plus sinistres prédictions, après lesquelles il tombait atteint d'une de ses crises cataleptiques.

Mais c'était toujours avec une sorte de terreur soumise qu'Éphraïm baissait à son tour son regard devant le coup d'œil fixe et brûlant d'Ichabod, lorsque la voix grêle de l'enfant, rappelant les plus terribles prophéties des Écritures, appelait à grands cris *Israël au massacre des fils de Bélial.*

Les religionnaires, groupés autour d'Éphraïm et d'Ichabod, attendaient en silence les ordres de leur chef.

« Frères, — dit le forestier en montrant l'abbaye du bout de sa hache, — vos pères, vos sœurs, vos mères, vos femmes, vos enfants sont là dans les ceps. Le loup, ravisseur d'âmes, l'archiprêtre de Baal est celui qui les y enchaîne. Il est entouré de miquelets, de ceux-là qui ont massacré Bien-Aimé

Frugères et sa femme. Le sang demande du sang. Ichabod! Ichabod! que te dit l'esprit? Ordonne-t-il le sacrifice? »

Et Éphraïm attendit les paroles du prophète; celui-ci prononça bientôt d'une voix saccadée ces phrases heurtées empruntées au livre d'Isaïe : « Mon enfant, » je te dis, mon enfant, de lever mon étendard sur » une haute montagne, de hausser la voix pour ap- » peler mes soldats.

» J'ai fait venir mes guerriers pour être les minis- » tres de ma fureur.

» Poussez des hurlements, parce que le jour du » Seigneur est proche; la grandeur de la ruine ré- » pondra à la force du Tout-Puissant...

» Voici le jour venu, le jour cruel, plein d'indi- » gnation, plein de fureur, plein de colère, pour » dépeupler la terre, pour en exterminer tous les » méchants...

» On sera plus avide du sang des hommes que de » l'or! Quiconque sera trouvé dans les murailles de » Babylone sera tué. Tous ceux qui se présenteront » pour la défendre tomberont sous l'épée. »

Plus Ichabod parlait, plus son agitation augmentait, plus sa voix devenait aiguë et vibrante; la sueur lui coulait du front. Son exhortation terminée, il s'appuya sur Éphraïm, comme s'il eût été brisé de lassitude.

Aussitôt le forestier s'écria d'une voix solennelle et éclatante : « Frères, l'Esprit-Saint le dit par la parole de ses prophètes : « Quiconque sera trouvé

» dans les murailles de Babylone sera tué. Tous ceux » qui se présenteront pour la défendre tomberont » sous l'épée. » Qu'est-ce que l'abbaye? N'est-ce pas Babylone?

— A Babylone! à Babylone! — crièrent les montagnards les plus voisins d'Éphraïm en agitant leurs armes; — tue, tue les papistes!

— Que la volonté du Seigneur soit faite, — dit le forestier; — frères, marchons!

— Frère, comment attaquerons-nous? Quel sera notre ordre de combat? — demanda Esprit-Séguier à Éphraïm au moment où il se mettait en marche.

— Comment attaquer? quel ordre? — répéta celui-ci avec une sorte de dédaigneux étonnement. — Comment le lion attaque-t-il sa victime? Quel ordre suit l'aigle quand il tombe sur sa proie? A l'un Dieu a donné des dents, à l'autre des serres; à tous deux son courage et sa force, et il leur a dit: « Allez, et » déchirez brebis ou taureau, colombe ou serpent. » Frères, frères, Babylone est devant nous; Babylone est à nous, puisque Dieu est avec nous!

— Oui, oui, Dieu est avec nous, — répétèrent les montagnards, exaltés par les paroles d'Éphraïm, — Babylone est à nous!

— Marchons, frères, marchons; l'heure est venue, » répéta-t-il, et il s'avança d'un pas rapide vers l'abbaye. Il tenait Ichabod d'une main et de l'autre brandissait sa hache.

Toute cette multitude à peine armée, sans discipline, sans plan de combat, sans tactique, mais

exaspérée par un fougueux et brûlant enthousiasme, se précipita en tumulte sur les pas de son chef aussi aveugle qu'intrépide.

La distance qui séparait les révoltés de l'abbaye fut bientôt franchie ; ils arrivèrent près du pont sans éprouver la moindre résistance, et s'aperçurent seulement alors qu'une haute et forte palissade avait été établie à son extrémité et sur ses côtés pour défendre le passage.

Les rebelles, rassemblés en masse compacte près de cette palissade et le long de la rive du Tarn, se consultaient à voix basse sur ce qu'il y avait à faire pour forcer cet obstacle imprévu, lorsque Éphraïm leva le premier sa lourde hache et en donna un coup terrible sur un des troncs d'arbres qui formaient la palissade, en s'écriant comme le prophète : « J'ébranlerai jusqu'au ciel même ! »

Les bûcherons imitèrent le forestier. Leurs haches entamaient l'écorce des chênes, lorsqu'une fusillade bien nourrie, sortant à bout portant à travers les interstices de la palissade, mit quelques religionnaires hors de combat.

Les travailleurs s'arrêtèrent un moment ; les blessés et les morts furent transportés sur le bord de la rivière, à l'abri d'une rangée de saules qui pouvait les garantir du feu.

« Frappez, frappez sans relâche à la porte du temple, elle s'ouvrira, — s'écria Ichabod, que la vue du sang paraissait mettre hors de lui ; et le premier, ramassant une hache, il attaqua de nouveau la palis-

sade. Par hasard, plusieurs nouveaux coups de feu partirent sans l'atteindre.

« Le Seigneur est avec nous! — s'écria Éphraïm; — il protége celui qui a sa parole. »

Ces mots redoublèrent l'ardeur des assiégeants; malgré la fusillade meurtrière qui éclaircissait leurs rangs, ils travaillaient avec rage à la destruction de la palissade, ne parlant qu'à voix basse, afin de ne rien perdre des paroles du prophète ou des ordres d'Éphraïm.

Ce morne silence, seulement interrompu par les coups de feu ou par le sourd retentissement des haches et des leviers, était plus effrayant que les plus furieuses clameurs.

Deux camisards venaient encore de tomber sous le feu des miquelets, lorsque Éphraïm s'écria :

« Frères, que quelques-uns de nous se jettent à genoux et travaillent à saper ce retranchement; les coups des Philistins ne pourront nous atteindre. Nos frères se retireront à l'abri des saules, jusqu'à ce que le passage soit forcé.

Les fanatiques obéirent; Esprit-Séguier, Ichabod et cinq ou six camisards armés de haches restèrent avec le forestier, et la palissade, ainsi attaquée par sa base, fut vigoureusement ébranlée.

Les meurtrières de cet ouvrage, pratiquées à hauteur d'homme, devinrent à peu près inutiles; les miquelets ne pouvaient que très-difficilement tirer de haut en bas sur les rebelles agenouillés au pied du retranchement.

Enfin ceux-ci, après les plus grands efforts, parvinrent à se frayer un passage. Les arbres tombèrent avec fracas, aux cris frénétiques d'Israël! Israël! poussés par les camisards. Ceux-ci, Éphraïm à leur tête, escaladèrent aussitôt les débris de la palissade et se précipitèrent sur le pont.

Ce pont, long de vingt pieds et large de dix, était encombré de rebelles qui attaquaient la porte de l'abbaye que les miquelets venaient de solidement barricader en dedans après avoir abandonné la palissade.

Tout à coup une vive lueur éclaira le monastère, la plaine, l'horizon, le ciel; une effroyable explosion se fit entendre, l'eau du Tarn reflua sur ses rives en bouillonnant. Le pont, miné par les ordres de Poul, sautait avec un bruit effroyable en mutilant et en tuant un grand nombre de camisards.

Malheureusement la commotion fut si violente, que la lourde porte de l'abbaye, ébranlée par cette affreuse secousse, tomba du côté des assiégeants en entraînant avec elle deux pans de vieilles murailles où étaient scellés ses gonds.

L'explosion avait séparé le pont en deux parties; les religionnaires, remis de leur première terreur, franchirent cet intervalle, large au plus de quatre pieds, en se servant de la porte comme d'un pont-volant qu'ils jetèrent pour réunir les deux ruines de l'arche : alors ils se précipitèrent en foule dans l'intérieur du cloître.

A leur grand étonnement, les camisards trouvèrent cette cour déserte.

L'effet de la mine avait été si terrible, qu'un moment ils redoutèrent une explosion nouvelle. Ils s'arrêtèrent indécis, interrogeant du regard Éphraïm et le prophète.

Le forestier, inaccessible à la crainte, s'écria :

« Frères, à genoux! Remercions Dieu d'avoir béni nos armes.

— Frère, — dit tout bas Esprit-Séguier à Éphraïm, — pourquoi ne pas mettre à mort les Philistins, et offrir leur sang à Dieu? S'ils nous échappaient?

— Pour sortir de l'abbaye, ne faut-il pas qu'ils traversent cette cour et le pont? Le fleuve rapide et profond ne cerne-t-il pas ses bâtiments de tous les côtés? Prions, prions, frère ; que nos voix retentissantes portent l'épouvante dans l'esprit de ces fils de Baal cachés et tremblants derrière les murailles de cette nouvelle Babylone! Que nos chants soient pour eux la trompette éclatante du jugement dernier! — « Je mettrai le feu dans la maison de » Hazaël, et le palais de Banadad sera consumé. » Je mettrai le feu aux murs de Gaza, et il réduira » ses palais en cendres, » — a dit le Seigneur.

— Le feu! — s'écria Esprit-Séguier avec une joie féroce; — oui, oui, frère, qu'il ne reste pas pierre sur pierre de cette Ninive.

— Et les eaux rougies engloutiront ce que le fer et le feu auront épargné, » ajouta Éphraïm.

Puis, se mettant à genoux, il entonna d'une voix

forte le psaume de la délivrance, que les camisards, agenouillés comme lui, répétaient en chœur d'une voix formidable.

XXVII.

LE MARTYR.

Pendant l'attaque de l'abbaye, l'archiprêtre s'était tenu renfermé dans sa cellule : agenouillé, il priait.

Une lampe jetait sa vacillante clarté sur son front de marbre et sur ses pommettes décolorées, tandis que ses orbites profondes et le reste de son visage amaigri disparaissaient dans l'ombre.

Au premier bruit du combat, il était tombé dans ses habituelles et formidables angoisses ; il frissonnait d'épouvante en songeant à l'implacable rigueur qu'il avait toujours déployée. D'un courage trop indomptable pour craindre la vengeance mortelle des religionnaires, ce n'était pas le martyre qu'il redoutait, c'était l'heure du jugement de Dieu.

Quelquefois l'ardeur belliqueuse de son caractère, toujours comprimée, l'emportait malgré lui. Il voulait combattre, il voulait prendre la croix d'une main, une épée de l'autre, et se jeter au milieu des

assaillants. Mais bientôt il se reprochait ces velléités guerrières comme un sacrilége, et il retombait dans un abîme de doutes et de terreurs.

Tout à coup la fenêtre de sa cellule se brisa.

Poul y parut ; sa barbe et sa moustache étaient noircies de poudre ; il portait un corselet de fer par-dessus son buffle, sur sa tête une calotte de fer à mailles d'acier. A la main il tenait un mousquet encore fumant.

« Le bateau est prêt ; venez, — dit-il d'une voix basse et brève ; venez vite.

— Vous abandonnez l'abbaye et les prisonniers ! — s'écria l'archiprêtre avec indignation.

— J'ai fait tout ce qu'un soldat peut faire, rien de plus, rien de moins. Venez, venez.—Mais, voyant que l'abbé ne bougeait pas, le partisan ajouta : — — Chaque seconde perdue vous coûte une année de votre vie. Oui ou non, venez-vous ?

— Jamais je n'abandonnerai les âmes que j'ai mission d'arracher à l'hérésie.

— Tout à l'heure vous serez vous-même une âme, si vous ne venez pas.

— Je vous ordonne de rester et...

— Au diable ! tant pis pour vous ! » s'écria le chef des miquelets, et il disparut.

Le capitaine Poul n'était ni d'un âge ni d'un caractère à s'exagérer ses devoirs militaires jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à la complète abnégation de soi-même. Vieux soldat mercenaire dans toute l'acception du mot, probe à sa façon, il payait intrépi-

dement de sa personne et de celle de ses gens, mais il n'allait jamais au delà des limites du possible et du nécessaire. Il avait habilement, bravement résisté aux camisards, tant que la résistance avait été utile; la palissade du pont et la porte de l'abbaye forcées, il avait reconnu l'impossibilité de tenir plus longtemps contre des forces si supérieures. La nuit était sombre, il ne pouvait engager un combat corps à corps dans l'obscurité. Les cellules, isolées entre elles, étaient incapables d'être défendues. Profitant du désordre que l'explosion de la mine avait causé parmi les camisards, il avait prudemment opéré sa retraite en emportant ses blessés et en barricadant un passage souterrain qui communiquait de la cour du cloître au jardin extérieur, baigné par la rivière très-rapide et très-profonde à cet endroit.

Sachant que la barricade du passage retiendrait quelque temps les camisards, Poul fit placer tous ses gens dans un large bateau qui devait assurer sa fuite en cas de défaite. L'archiprêtre ayant refusé de l'accompagner, le partisan s'embarqua, gagna le bord opposé, et, suivi de ses miquelets, prit la fuite à travers la campagne.

Lorsque les rebelles eurent chanté leur psaume, ils tinrent un moment conseil. Le profond silence qui régnait dans l'abbaye les inquiétait; ils craignaient de tomber dans une nouvelle embuscade.

Éphraïm s'aperçut le premier que la porte du passage souterrain était barricadée. Après d'assez longs efforts, cette issue fut praticable, les camisards

s'y précipitèrent en foule. Arrivés dans le jardin, ils le parcoururent sans rien découvrir. La lumière qui rayonnait à travers la fenêtre de la cellule de l'abbé attira leur attention.

Cette croisée était presque de niveau avec le sol; Poul l'avait laissée ouverte en se retirant. Éphraïm s'en approcha, vit l'archiprêtre, rugit comme un tigre, et d'un bond fut dans cette chambre.

Ichabod et quelques camisards l'avaient suivi. Le forestier, comme s'il eût voulu prouver que la vie du prêtre lui appartenait, mit sa large main sur l'épaule de l'abbé et s'écria avec un accent de farouche triomphe et de dérision cruelle, en faisant allusion à la fuite des miquelets : « Tes braves, ô » Theman, seront saisis de terreur, parce qu'il y » aura eu un grand carnage sur la montagne d'É- » saü. »

L'archiprêtre restait assis, tenant ses deux mains appuyées sur les bras de sa chaire. Il était aussi digne, aussi calme, aussi souverainement imposant que s'il eût, du haut de son siége abbatial, présidé son chapitre de Laval en assemblée solennelle; il tourna lentement la tête, et, sans répondre à Éphraïm, il lui jeta un regard si majestueux, si empreint d'une résignation intrépide, que le forestier baissa les yeux.

« Mort! mort au fils de Bélial! — crièrent les camisards en se précipitant dans la cellule.

— Frères, justice sera faite; il faut que ma vision s'accomplisse, — dit Éphraïm; — mais, avant

tout, il faut découvrir les soldats, qui nous tendent peut-être quelque embûche, et délivrer nos frères. La mort de l'archiprêtre de Baal sera douce à leurs yeux. Esprit-Séguier, — ajouta le camisard en s'adressant à son lieutenant, — garrotte ce satan, je reviens. »

Les perquisitions d'Éphraïm furent vaines, il ne découvrit pas les miquelets. Lorsqu'il descendit dans les caves pour délivrer les protestants prisonniers, quelques-uns lui apprirent qu'ils avaient vu par les soupiraux les soldats s'embarquer dans le bateau.

Rassuré sur ce point, Éphraïm remonta, suivi des malheureux que l'archiprêtre retenait dans les ceps.

Lorsqu'ils apprirent que leur persécuteur était au pouvoir des rebelles, presque tous poussèrent des cris de meurtre et de vengeance. Jérôme Cavalier, des femmes, des jeunes filles et quelques religionnaires aussi humains que le fermier, essayèrent en vain de s'opposer aux projets sanguinaires du plus grand nombre ; ils ne furent pas écoutés. Ne voulant pas assister à la scène effrayante qui allait se passer, ils se réfugièrent dans une des cellules abandonnées.

L'archiprêtre, assis et garrotté dans sa chaire, les mains attachées derrière le dos, fut apporté par deux Cevenols au milieu de la cour du cloître.

Quatre piques furent plantées en terre ; à leur manche on attacha quatre torches de bois résineux qui jetèrent une sinistre clarté sur ce tableau. Les

arceaux du cloître semblaient teints de sang et se découpaient en rouge pourpré sur l'ombre noire des galeries.

Les étoiles brillaient au ciel; on entendait au loin le murmure de la rivière, car les camisards gardaient un silence farouche, presque solennel. Ils croyaient punir un coupable et non assassiner un innocent.

A la droite de l'archiprêtre enchaîné, était Éphraïm, appuyé sur sa hache; à sa gauche Ichabod, vêtu de sa tunique écarlate, les yeux levés au ciel, les bras croisés sur sa poitrine et le corps agité d'un tremblement nerveux.

L'abbé promenait sur cette foule menaçante un regard rayonnant de sérénité; il espérait que son martyre serait peut-être accepté par Dieu en expiation de la trop grande sévérité qu'il avait déployée.

« Frères, — dit Éphraïm d'une voix retentissante, — que ceux qui ont été traînés dans les ceps prennent place au premier rang, il leur appartient. Que ceux d'entre les soldats de l'Éternel qui ont été frappés dans leur famille prennent aussi place au premier rang, il leur appartient. »

Les ordres d'Éphraïm furent exécutés avec un recueillement funèbre; le garde d'Aygoal présidait aux apprêts de ce sanglant sacrifice avec un effrayant sang-froid, avec une régularité lugubre : on eût dit un pontife ordonnant une cérémonie religieuse.

L'archiprêtre fut entouré d'un cercle étroit, resserré, composé de ses ennemis les plus acharnés,

qui attachaient sur lui des regards avides de vengeance.

« Tu as tué par l'épée, tu seras tué par l'épée, —
» dit Éphraïm à l'abbé Du Chayla.. « Tu seras couvert
» de confusion à cause des meurtres que tu as commis
» et de la violence dont tu as usé à l'égard de Jacob,
» ton frère... Tu périras pour jamais. »

— Mon frère, — dit l'abbé, — vous profanez la parole du Seigneur. Ne commettez pas un nouveau meurtre, un nouveau sacrilége. Oh! ce n'est pas ma vie que je vous dispute, elle appartient à Dieu. C'est votre âme que je veux sauver. Abjurez votre fatale hérésie, revenez à la véritable église. La clémence du Seigneur est inépuisable. Je vous le dis à ce moment suprême, abjurez, abjurez; vous serez pardonnés, ô mes frères, ne vous perdez pas à jamais! »

L'abbé prononça ces mots d'une voix ferme et douce, avec un accent rempli de tendre pitié. Les approches de la mort, l'ineffable espoir que ses douleurs lui seraient comptées par la divine miséricorde, détendaient cette âme inflexible. La sublime charité du christianisme lui faisait prendre ses bourreaux en une commisération profonde.

Les camisards, indignés, poussèrent de violents murmures en entendant l'archiprêtre les engager à abjurer leur foi.

Éphraïm domina ces rumeurs menaçantes, et s'écria : « Frères, frères, écoutez! la voix de Dieu va parler. Ichabod, Ichabod, que dit l'esprit? »

L'enfant prononça d'une voix brève et stridente ces versets de l'Écriture dont on pouvait faire l'application à l'archiprêtre :

« Tu ne devais pas prendre plaisir à considérer » l'affliction de ton frère au jour où il était livré à » l'étranger, ni te réjouir de voir la ruine des enfants » d'Israël, ni te glorifier insolemment lorsqu'ils » étaient accablés de maux ; tu périras pour ja- » mais ! »

— Qu'il meure ! qu'il meure ! » crièrent les camisards en brandissant leurs armes.

Ichabod continua :

« Tu ne devais ni entrer dans la ville de mon » peuple au jour de sa ruine, ni lui insulter comme » les autres dans son malheur, au jour où on l'ex- » terminait ; tu périras pour jamais ! »

Ichabod se tut et tomba épuisé, haletant, aux pieds d'Éphraïm.

« Une dernière fois, mes frères, abjurez, abjurez votre damnable hérésie ! — s'écria l'archiprêtre. — Ah ! que ma mort ne peut-elle, comme celle du Christ, vous sauver au lieu de vous perdre à jamais ! Je bénirais mon martyre. Mes frères, il en est temps encore, abjurez et revenez au culte du vrai Dieu. »

A ces mots, la rage des camisards fut à son comble ; il fallut toute l'autorité d'Éphraïm pour les empêcher de massacrer à l'instant l'archiprêtre.

« Mes frères ! — s'écria le forestier, — coup pour coup, sang pour sang. Que ceux qui pleurent un pa-

rent tué par les Philistins frappent d'abord ce fils de Bélial! QUE CHAQUE BLESSURE AIT UN NOM! »

Cette proposition fut accueillie avec une sauvage ivresse. Les religionnaires qui avaient à venger la mort d'un des leurs s'avancèrent Une marche lente et funèbre commença.

Éphraïm remit un poignard à Esprit-Séguier, qui était à la tête de cette lugubre procession.

Le protestant frappa le premier l'archiprêtre d'une main ferme, en lui disant : « Voilà pour mon frère, que tu as fait massacrer à l'assemblée de l'Alte-Fage. Sois maudit! »

Et il remit le poignard à un camisard nommé Laporte.

Le coup n'était pas mortel. L'archiprêtre ne poussa pas un cri, leva les yeux au ciel, et dit d'une voix haute et ferme avec un accent de résignation profonde ce verset du psaume de la pénitence :

« *De profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam*[1] *!* »

Laporte s'avança ensuite, et frappa l'archiprêtre en disant : « Voilà pour mon fils, que tu as fait rouer vif à Montpellier. Sois maudit! »

Et il donna le poignard à Cadoine d'Anduze.

L'abbé perdit beaucoup de sang à cette seconde blessure; il pencha la tête sur son épaule et eut en-

[1] « Du fond de l'abîme, Seigneur, je pousse des cris vers vous ; » Seigneur, écoutez ma voix » (Ps. de la Pénit., CXXIX.)

core le courage de dire d'unc voix suppliante et affaiblie :

« *Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ, et exaltabit lingua mea justitiam tuam*[1] *!...* »

Cadoine d'Anduze frappa ensuite l'archiprêtre en disant : « Voilà pour mon père, ministre du Seigneur, que tu as fait brûler à Nîmes. Sois maudit ! »

Ce dernier coup fut mortel.

L'archiprêtre ferma les yeux, murmura ces dernières paroles :

« *Miserere mei Deus... secundum magnam... misericordiam tuam*[2]. »

Et il mourut.

Malgré la mort de l'abbé, la procession homicide des religionnaires ne s'arrêta pas.

Tous ceux qui avaient quelques représailles à exercer contre l'archiprêtre frappèrent son cadavre avec la même solennité, en prononçant les mêmes paroles de récrimination et de malédiction.

Son corps reçut cinquante-deux blessures, dont vingt-quatre étaient mortelles [3]. Après cette épou-

[1] « O Dieu ! mon Sauveur, délivrez-moi des peines que méritent » mes actions sanglantes, et je publierai avec joie votre justice. » (Ps. de la Pénit., L.)

[2] « Ayez pitié de moi, mon Dieu ! selon l'étendue de votre miséricorde. »

[3] Chaque coup qu'on lui portait était accompagné d'un : — Voilà pour avoir fait condamner un tel ou une telle à la mort ; — voilà pour avoir fait condamner un tel aux galères ; — voilà pour les violences que tu as exercées contre mon père, ou contre ma mère, ou contre ma sœur. — Mais, comme les violences dont on l'accusait étaient en trop grand

vantable exécution, les religionnaires quittèrent l'abbaye sous la conduite d'Éphraïm. Ils portèrent le cadavre de l'archiprêtre au carrefour des quatre routes.

Il y fut pendu à la Croix-du-Sang.

Ainsi s'accomplit la vision d'Éphraïm, qui s'écria une dernière fois d'une voix retentissante :

Ainsi périssent les loups ravisseurs ! Ainsi a péri l'archiprêtre de Baal !

Presque tous les huguenots qui avaient pris part à ce meurtre se retirèrent dans les montagnes des Cevennes sous la conduite d'Éphraïm, et s'y organisèrent en partisans.

La guerre civile était désormais déclarée.

L'assassinat de l'archiprêtre des Cevennes par les gens d'Éphraïm, le massacre des dragons de Saint-Sernin par les gens de Cavalier, tels furent les premiers et sanglants défis que les camisards jetèrent au pouvoir royal et religieux de Louis XIV.

Le grand roi, par les persécutions monstrueuses, par les cruautés inouïes qu'incessamment il exerça sur ces malheureux peuples depuis la révocation de l'édit de Nantes, a dû compte à Dieu, et doit compte à l'histoire des flots de sang et des horreurs sans nom qui ont épouvanté l'Europe pendant cette terrible guerre.

nombre pour trouver assez de place sur son corps, il fallut mettre fin à ces sanglants reproches ; bientôt son corps ne fut plus qu'une plaie. Un curé historien assure qu'il reçut cinquante-deux blessures, dont vingt-quatre étaient mortelles. (*Histoire des Camisards*, liv. I.)

XXVIII.

MONTPELLIER.

La ville de Montpellier, siége de la généralité du Languedoc, semblait plongée depuis quelque temps dans un engourdissement sinistre : le commerce languissait, tous les plaisirs étaient interrompus, l'herbe croissait dans les rues de l'Aiguillerie, de Castres, du Pila-Saint-Gély, du Cheval-Blanc ; ce quartier, particulièrement habité par les protestants, était désert et abandonné. La plupart des magasins, des comptoirs ou des grands entrepôts de marchandises, autrefois tenus par les calvinistes, étaient fermés.

Tandis qu'un silence lugubre régnait dans cette partie de la ville, la place de la Canourgue, rendez-vous habituel de la noblesse et de la bourgeoisie catholique, était au contraire un lieu d'agitation et de tumulte. On s'abordait avec inquiétude pour se demander des nouvelles de l'insurrection des fanatiques. Environ un an s'était passé depuis le meurtre de l'archiprêtre des Cevennes ; la révolte avait fait des progrès immenses, on ne pouvait sortir de Montpellier sans escorte ; les camisards envoyaient des partisans jusqu'aux portes de la ville.

Un échafaud, un bûcher et une potence étaient

dressés en permanence sur la place du Marché ; il ne se passait pas de jour que plusieurs exécutions de religionnaires n'ensanglantassent la capitale du Languedoc.

La populace catholique se pressait à ces affreux spectacles avec une avidité féroce, et poursuivait de ses imprécations les victimes hérétiques, car les haines religieuses étaient dans toute leur exaspération. Mais si la bourgeoisie n'assistait pas à ces supplices, elle approuvait de tout son pouvoir les rigueurs excessives de l'autorité à l'égard des huguenots, seuls auteurs, disait-on, des malheurs publics.

Par un des premiers jours de printemps de l'année 1704, plusieurs citadins se promenaient sur la place de la Canourgue ; parmi eux on remarquait maître Janet, parfumeur renommé pour la confection de l'Eau de la Reine de Hongrie, dont il fournissait presque toute l'Europe. Capitaine de la milice bourgeoise, il avait acheté ce grade depuis le nouvel édit qui consacrait la vénalité de ces charges. Le trésor était presque vide ; tous les emplois avaient été mis à l'encan par Louis XIV.

Maître Janet, gros homme pansu, coloré, au visage rond, aux petits yeux vert-de-mer, à moitié couverts par de gros sourcils gris comme ses moustaches et sa large royale ; maître Janet, à la fois jovial et vaniteux, rusé dans ses transactions commerciales, et rempli de franchise dans ses rapports privés, était un des types du *bourgeois* catholique de cette époque.

Sa fortune, déjà considérable, s'était augmentée de plusieurs propriétés acquises à vil prix lors des confiscations exercées par le roi sur les protestants fugitifs. Avec l'argent, l'ambition était venue ; maître Janet avait acheté le droit de porter l'épée, toutes les fois qu'on assemblait la milice bourgeoise. Son grade de capitaine lui tournait la tête, il se croyait un personnage, surtout depuis qu'il s'était initié aux secrets du bel air, par la lecture assidue des *Règles de la bienséance chrétienne* et autres traités de *civilité pratique* alors fort surannés, mais très-répandus dans les provinces [1]. Le digne fabricant d'Eau de la Reine de Hongrie ne marchait jamais sans un de ces petits volumes, qui lui servaient de *vade mecum ;* et il le citait à la moindre atteinte portée aux lois de l'étiquette.

Le syndic des fabricants de vert-de-gris (la vente de ce produit chimique était une des branches les plus importantes du commerce de Montpellier) [2], nommé Thomas Bignol, accompagnait maître Janet, dont il était le gendre, et de plus, à son grand regret, le lieutenant dans la milice bourgeoise.

Les caractères du capitaine et de son lieutenant offraient un contraste aussi frappant que celui de leurs figures et de leurs vêtements. Le capitaine

[1] *Conduite pour la bienséance civile et chrétienne*, recueillie de plusieurs auteurs par monseigneur l'évêque de Montauban, in-12. — *Nouveau traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens.* Paris, in-12, 1679.

[2] *Mémoires* de Bâville sur le Languedoc.

était bavard, orgueilleux, outrecuidant; l'enseigne, humble, silencieux, timide; le beau-père, lustré, vermillonné par l'embonpoint; le gendre, bistré, ridé par la maigreur. Le parfumeur était vêtu d'un habit long et d'un manteau court, d'après les règles de la bienséance, qui, à cette époque, voulaient, par exemple, que le justaucorps fût assorti à la couleur du chapeau et la perruque à la couleur des bottes [1]. Le marchand de vert-de-gris était presque négligemment habillé d'un vieux justaucorps d'étoffe de soie brochée gris sur gris, acheté Dieu sait où, et coiffé d'une petite perruque ronde et jaunâtre, qui donnait à ses traits anguleux la plus singulière physionomie du monde.

Deux autres bourgeois de Montpellier vinrent se joindre à l'enseigne et au capitaine : l'un était fabricant et blanchisseur de cire; l'autre, un des plus riches tanneurs de la ville [2].

La conversation de ces respectables citadins roula bientôt sur les affaires du temps, sur le commerce de chacun, et particulièrement sur les inquiétudes que donnaient les camisards.

Maître Janet était généralement écouté par les autres bourgeois avec déférence; son grade le mettait quelquefois en rapport avec M. de Bâville, l'effroi des huguenots, le terrible intendant, dont les

[1] *Règles de la Bienséance ; des Habits*, chap. III, seconde partie.

[2] Ces deux branches de commerce étaient aussi des plus importantes à Montpellier. (Mémoires de Bâville.)

catholiques mêmes ne prononçaient le nom qu'en tremblant, tant son caractère impitoyable inspirait de terreur.

Ce jour-là maître Janet avait été appelé auprès de ce magistrat; il s'agissait de l'ordre de service de la compagnie dont le parfumeur était capitaine; elle devait se trouver sous les armes à la porte de la ville, lors de la prochaine arrivée de M. le maréchal de Villars. Cet illustre capitaine venait se mettre à la tête des troupes du Languedoc, car la révolte des protestants prenait une excessive gravité.

« Par le bâton de saint Roch [1], une des précieuses reliques de notre glorieuse ville, que diable nous chantez-vous là, maître Janet!—s'écria le tanneur; — est-ce que c'est possible? Est-ce que le roi enverrait le maréchal de Villars, un de ses meilleurs généraux, contre ces misérables hérétiques des montagnes? »

Maître Janet regarda le tanneur d'un air dédaigneux.

« Il y a beaucoup de choses à vous répondre à ce sujet, compère, — lui dit-il. — D'abord, selon les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne, qui est la souveraine du bourgeois comme du noble, de l'homme de qualité comme du grand seigneur, du prince comme du monarque, il est incivil de dire

[1] « On voit le bâton de saint Roch dans le couvent de Saint-Paul. Il a cinq pieds de hauteur et a plusieurs nœuds, dont l'un représente la tête d'un ange. » (Lamartinière, Montpellier, *Dict. géogr.*)

à quelqu'un : « Que diable chantez-vous là ? » Ensuite, en parlant de leurs excellences nos seigneurs les maréchaux de France, des bourgeois comme nous doivent toujours respectueusement dire : son excellence monseigneur le maréchal, et non pas incongrument : le maréchal de Villars, tout court.

— Tarare ! j'aime mieux que cela soit trop court que trop long, compère, — s'écria le tanneur récalcitrant en haussant les épaules. — Ce sont paroles perdues et fadaises, que ces civilités. J'en fais cas comme de cela ; — et il mordit son ongle. — Pourvu qu'on m'entende, foin du reste ! »

Maître Janet rougit d'indignation, tira son petit livre de sa poche, et dit au tanneur :

« Pour vous prouver, compère, toute la messéance de vos gestes et de vos paroles, je vais vous lire l'article de la civilité relatif à *la tête*. Tenez, écoutez : CHAP. III. *De la contenance du corps*. Art. 2. *Du nez*... Non, non, ce n'est pas cela. Ah ! m'y voici. *De la tête,* écoutez bien : — « Ne la hochez jamais » dans les épaules par forme de mépris... Ne prenez » jamais la dent avec l'ongle pour montrer du mé» pris... Ne... »

— Bien, bien, j'ai tort, — se hâta de dire le tanneur, qui redoutait fort l'érudition de maître Janet à l'endroit de la politesse. — J'ai tort, aussi vrai que la tannée d'écorce de chêne est la meilleure de toutes. En fait de civilité vous êtes un savant, je ne suis qu'un âne. Mais, dites-nous, est-ce que sérieusement M. l'intendant vous a assuré que le roi en-

voyait le maréchal?... Non, non, — se hâta de dire, le tanneur en se reprenant, avec de nombreuses hésitations, est-ce vrai que le roi envoie le maréchal... monseigneur... son excellence... de Villars, contre ces fanatiques, que Dieu confonde! »

Maître Janet, touché de la bonne volonté de son compère, ne releva pas l'incohérence des titres qu'il donnait à M. de Villars, et reprit :

« Je vous répète que monseigneur l'intendant a prononcé ces propres paroles : « M. le maréchal de » Villars finira ce que MM. de Broglio et de Mont- » revel ont commencé. Il faut exterminer ces héré- » tiques jusqu'au dernier ; ils font trop de mal à la » province. Tout y périclite par suite de leur détes- » table rébellion.

— Cela n'est que trop vrai, — s'écria le tanneur. — Depuis cette guerre civile, mes peaux me restent sur les bras ; on ne vient plus ni de Barcelone ni de Catalogne pour les chercher. On dirait que la province est pestiférée, tant les étrangers la fuient ; et pourtant les peaux sont de première nécessité ! Seigneurs, gens de guerre, gens de robe ou bourgeois portent des bottes, des souliers ou des buffles. Ah ! quel temps, quel temps ! Maudits soient les hérétiques !

— Ah ! oui, quel temps ! — dit le gendre de maître Janet. — C'est comme moi, je suis tout encombré de vert-de-gris. Et pourtant les peintres, les apothicaires, les chirurgiens, les physiciens, en ont besoin. Le vert-de-gris est un objet de pre-

mière nécessité aussi bien que les peaux. Ah! quel temps! »

Et le lieutenant, se mouchant en manière de péroraison, fit entendre un bruit si aigu, si retentissant, que le parfumeur s'écria :

« Mon gendre et lieutenant, je vous ai maintes fois cité l'article 2 du chapitre v de la Bienséance chrétienne, intitulé : *Du bruit indécent de la bouche et du nez*, où il est expressément recommandé de ne jamais contrefaire les trompettes, hautbois ou autres instruments à vent avec le nez, en se mouchant d'une manière bruyante et indécente, sans compter qu'après avoir étendu votre mouchoir sur votre visage, devez modestement cacher le tout avec votre chapeau pendant cette opération toujours incivile.

— C'est sans intention indécente, incivile ou malfaisante que j'ai involontairement imité avec mon nez un instrument à vent, mon beau-père et capitaine, — répondit humblement le marchand de vert-de-gris.

— Est-ce aussi sans intention malfaisante que vous vous permettez de porter un habit aussi peu congru à votre condition? — dit maître Janet en examinant l'habit de soie de son gendre qu'il n'avait pas encore remarqué. — Et que diriez-vous, s'il vous plaît, si un artisan s'avisait de porter un habit de drap au lieu de porter un habit de cadis; si une artisane osait porter une robe de taffetas, comme mademoiselle [1] votre femme?

[1] Les seules femmes nobles étaient appelées madame. Ces distinc-

— Sur ma foi, mon beau-père et capitaine, je ne dirais rien du tout, — reprit le marchand de vert-de-gris.

— Et vous auriez tort, mon gendre et lieutenant; vous devriez dire à cet artisan, à cette artisane ce que la femme d'un gentilhomme aurait droit de dire à mademoiselle votre femme, si elle se permettait de porter une robe de velours; ce que vous dirait un gentilhomme à vous-même, qui vous permettez de porter un habit de soie contre les lois de la bienséance et de la sagesse; car, si vous voulez que les petits vous honorent, il vous faut honorer les grands.

— Mon beau-père et capitaine, j'ai acheté ce justaucorps sur la place du Marché [1]; il appartenait

tions dans les habillements ont été très-longtemps scrupuleusement observées en province.

[1] Lieu habituel des exécutions. — On lit le passage suivant dans un manuscrit du temps : « L'échafaud est en permanence sur la place du Marché. On y a rompu trois de ces malheureux cette semaine. Ces gens-là ne parlent jamais qu'à la question ; aussi la leur donne-t-on à cette heure à tous ordinaire et extraordinaire. » (Lettre IV ; 10 mai 1704). Ce manuscrit, que nous aurons souvent occasion de citer, est un recueil de lettres intitulé : « *Mémoire très-fidèle* et journal d'une » partie de ce qui s'est passé depuis le 11 mai 1705 jusqu'au 1er juin » 1705, touchant les fanatiques, autrement dits camisards, écrit et en- » voyé lettre par lettre par madame Demets de l'Incarnation, pour » lors assistante du grand couvent des Ursulines, à révérend père Mars » de Saint-Claude, pour lors prieur des Carmes anciens de Clermont en » Auvergne ; lequel mémoire j'ai toujours communiqué à monseigneur » de Champigny, pour lors évêque de Clermont, et à monseigneur de » Paule d'Ormesson, et Leblanc, intendant. Et il s'est toujours trouvé » très-véritable et très-prudent. » (Bibliothèque roy. Manuscrits supp. français 1385.)

à ce gentilhomme huguenot qui fut roué jeudi. C'était une occasion superbe.

— N'avez-vous pas de honte? — s'écria maître Janet; — fi! fi! tirez d'ici, allez à l'instant vous dévêtir de cet abonimable vêtement hérétique et patibulaire.

— Mais, mon beau-père et capitaine, est-ce que vous vous déferez aussi des métairies hérétiques et patibulaires des Vives-Eaux et de Sainte-Eulalie, que vous avez achetées lors de la confiscation des biens de la famille Cavalier de Saint-Andéol? — demanda Thomas Bignol.

— Mon gendre et lieutenant, vous n'êtes qu'une pécore, — s'écria maître Janet en regardant le marchand de vert-de-gris d'un air courroucé; — taisez-vous; de par Dieu! taisez-vous.

— A propos de Jean Cavalier, de ce chef maudit des fanatiques, avez-vous ouï dire qu'il ait pris le titre de comte de Vau-Nage? — demanda le marchand de cire à maître Janet.

— Vous vous trompez, compère, c'est prince des Cevennes qu'il se fait appeler, le mécréant, — dit le tanneur.

— Si cet impudent drôle a ce qu'il mérite, il s'appellera bientôt chevalier de la potence, comte du bûcher et prince de la roue. Mais patience! patience! Une fois son excellence monseigneur le maréchal de Villars ici, ce Cavalier, ce chien de huguenot et sa bande d'assassins fanatiques n'en auront pas pour

quinze jours, — reprit maître Janet d'un air important.

— Dieu vous entende, capitaine ! M. le comte de Broglio et monseigneur le maréchal de Montrevel n'ont pourtant pas pu venir à bout de ces rebelles !

— J'ai ouï dire à un officier du bataillon de la marine qui avait échappé à la déroute d'Estables de Rive-d'Ost, où ces maudits ont exterminé trois régiments de troupes royales, dont il n'est pas revenu deux cents hommes ; j'ai ouï dire que ce Cavalier avait fait des dispositions de bataille dignes d'un véritable général d'armée, — reprit le cirier.

— Moi, un cadet de la croix [1] de la bande de l'ermite, et qui a combattu Cavalier corps à corps, m'a assuré qu'il avait au moins six pieds de haut, qu'il était toujours habillé d'une manière de casaque noire semée de larmes rouges, et qu'il se servait pour combattre d'un fléau fait d'une tête de mort remplie de plomb attachée à une chaîne de fer, » reprit le tanneur.

Maître Janet haussa les épaules d'un air de pitié et dit : « Pouvez-vous croire de telles sottises? Monseigneur l'intendant me disait encore ce matin que Cavalier était un petit homme, noir, ragot, velu comme un ours.

— Je crois que vous nous honorez d'une énorme petoffe, mon beau-père et capitaine, — reprit Tho-

[1] Corps de partisans catholiques, organisé par un ermite qui faisait une guerre acharnée aux camisards.

mas Bignol d'un air charmé de sa politesse. — C'est un autre chef de ces bandits qu'ils nomment Éphraïm, ancien garde du bois d'Aygoal, qui est ainsi noir et velu ; car on l'appelait dans le pays l'ours d'Aygoal. On dit que Cavalier n'est ni grand ni petit, ni beau ni laid, ni vieux ni jeune, ni brun ni blond, ni gras ni maigre, ni bon ni méchant, ni pie ni impie, ni....

— Comme vous êtes encore plus sot qu'incivil, mon gendre et lieutenant, — dit le parfumeur avec une dédaigneuse compassion, en interrompant Thomas Bignol, — je me bornerai à vous prier de nous laisser tranquilles avec vos signalements hétéroclites. — Puis, se retournant vers ses deux compères, maître Janet ajouta : — Je vous dis, moi, et vous pouvez me croire, qu'il est noir et ragot ; il ressemble comme deux gouttes d'eau à ce fanatique qui fut roué l'autre jour.

— Quel jour ? Voilà trois semaines qu'on a roué et pendu tous les jours. Exécution le matin, exécution le soir, — dit le cirier.

— Vendredi matin, celui qui, avant d'être pendu, n'a pas voulu pardonner sa mort au roi, à la justice et au bourreau [1], — reprit maître Janet.

[1] C'était l'usage avant le supplice. Le bourreau remplissait cette formalité, faisait ces trois questions, ainsi que le prouve ce passage du manuscrit déjà cité : « Des six personnes qui reçurent ce jour-là le châtiment de leurs crimes, il y en eut trois qui imitèrent le bon larron, une femme pendue, un homme pendu et un rompu. Il n'est pas hors de propos de vous dire que lorsque le bourreau a voulu pendre ce malheureux, il lui demanda, comme il a coutume de le faire, s'il ne pardonnait pas sa mort au roi, à la justice et à lui. Ce malheureux lui ré-

—Ah bien ! bien ! J'ai entendu parler de l'opiniâtreté de ce malheureux-là ; il n'avait voulu rien répondre à la question ordinaire ni extraordinaire. C'était un furieux endurci ! — dit le cirier.

— Tenez, entre nous, compères, savez-vous une chose ? moi, je trouve qu'on devrait peut-être essayer un peu de l'indulgence. Ce sont des hérétiques, je le sais bien, des rebelles au roi, si vous voulez ; mais toujours pendre, rouer et brûler ! et jusqu'à des femmes, encore ! — reprit le cirier. — Moi je ne sais pas, mais ça me semble un peu sauvage.

— Les femmes[1] ! — s'écria maître Janet ; — on dit que ce sont les plus mauvaises ! N'a-t-il pas fallu battre le tambour pour empêcher d'entendre les invocations sacriléges de la dernière, cette prophétesse de la bande de Roland, autre chef hérétique ? Car les chefs et les bandes de ces coquins poussent en une nuit comme des morilles. Ma foi, tant pis pour

pondit brusquement : Non. Le bourreau lui dit, en lui serrant la corde et en lui donnant la secousse : Va-t'en donc au diable ! — Et jamais pendu n'a passé si vite. » (*Lettres*, Nîmes, 20 juillet 1703, pag. 21.

« On brûla l'autre jour deux de ces malheureux tout vifs ; on en a pendu trois et rompu autant. *Tout cela ne les fait pas revenir à eux.* Il semble qu'on ne fait que les irriter... » (*Ibid*, Nîmes, 26 août 1703, page 39.)

[1] « Tout est dans la même situation, et nous n'avons aucun avantage sur ces malheureux, si l'on veut compter comme avantageux d'en prendre quelques-uns tous les jours, qu'on exécute après ; mais tout cela ne rend pas nos affaires meilleures. Aussi on a résolu de ne plus les pendre..., mais d'aggraver leur supplice en les rompant et en les brûlant tout vifs, même les femmes, qui sont les plus mauvaises. » (*Lettres*, Nîmes, 9 septembre 1703, page 33.)

eux. Qu'on les roue, qu'on les pende, qu'on les brûle ! on a, ma foi, raison : ils ont fait assez de tort à notre commerce. Après tout, qui est-ce qui les prie d'aller se rassembler en armes, et de pousser l'indécence et l'incivilité jusqu'à se révolter contre les ordres du roi ?

— Ils disent à cela, compère, — reprit le cirier, — qu'ils veulent exercer leur religion et non pas la nôtre. Ils disent que le roi, par son bon plaisir, leur ravit la liberté de conscience que les édits leur avaient reconnue ; et après tout, compère, entre nous il faut avouer, quant à cela, qu'ils ont peut-être quelque peu raison.

— Non, non, ils ont tort, mille fois tort, — s'écria le parfumeur. — Eh ! pourquoi ont-ils tort ? parce qu'ils sont des incivils. Eh ! pourquoi sont-ils des incivils ? parce qu'ils méconnaissent les principes de l'inestimable code qui ne me quitte pas ; s'ils l'eussent connu, ils ne se seraient jamais révoltés. — Certainement, — ajouta maître Janet en voyant l'air ébahi de ses deux compères et en tirant de nouveau de sa poche son précieux livre ; — tenez, j'ouvre au hasard cet excellent ouvrage, qu'est-ce que je lis ? *Il est du dernier galant de préférer sur toutes choses la satisfaction et la commodité des autres à la sienne propre* [1]. Eh bien ! n'est-ce pas clair ? Que vous disais-je ? Si ces mécréants avaient été assez *galants* pour préférer à leur détestable hérésie la

[1] *Traité de la Civilité*, ch. II.

satisfaction et la commodité de nos saints prêtres qui voulaient les convertir, est-ce qu'ils les auraient fait indécemment trotter et galoper à leur poursuite de montagne en montagne, de caverne en caverne, pour finir par les assassiner comme ils ont fait de ce bienheureux martyr M. l'abbé Du Chayla ? Hein ? est-ce clair ?

— Vous avez raison, maître Janet ; c'est un fameux livre que celui-là, — dit le cirier avec admiration.

— Ce n'est pas tout : je poursuis, — reprit le parfumeur enorgueilli de ce succès ; — qu'est-ce que je lis encore ? *Il faut avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou désobliger quelqu'un.* Eh bien ! si ces imprudents rebelles avaient eu de *l'horreur pour tout ce qui pouvait fâcher* le roi, notre bon maître, se seraient-ils opiniâtrément refusés aux conversions qu'il exigeait d'eux ? S'ils *avaient craint de désobliger* le roi, se seraient-ils permis d'attaquer, de battre ses troupes ? L'auraient-ils forcé d'envoyer contre eux, vile et détestable canaille, un aussi fameux guerrier que son excellence monseigneur le maréchal de Villars ? Non, non, sans doute. Eh bien ! n'est-ce pas un inestimable ouvrage que celui-là qui aurait pu, qui pourrait encore ramener au bien les esprits égarés de ces terribles fanatiques, s'ils voulaient tout simplement se soumettre aux règles de bienséance et de politesse que la civilité enseigne ?

— Ah ! oui ; mais voyez-vous, c'est justement ce qu'ils ne voudront pas faire, mon capitaine et beau-père ; car, s'ils étaient des hommes de bien ; dame !

ils ne seraient pas des scélérats, — fit judicieusement observer Thomas Bignol.

— Mon gendre et lieutenant, je vous avais déjà prié de nous laisser tranquilles ; si vous continuez, je vous abandonne la place, — dit le parfumeur en jetant un regard courroucé sur le marchand de vert-de-gris, qui resta muet.

— Il paraît, — dit le tanneur, — qu'une nouvelle bande de ces scélérats s'est montrée du côté d'Uzès. Mais ceux-là sont encore bien plus féroces que les autres. On les nomme *camisards noirs,* parce qu'ils se noircissent la figure pour se donner une apparence plus terrible. Ils sont commandés par un ancien boucher d'Uzès nommé *Marius.* On ne parle que de leurs épouvantables cruautés.

— Dieu du ciel ! — dit maître Janet, — comme si ce n'était pas assez des camisards ordinaires, en voici d'extraordinaires.

— Tenez, mes compères, — ajouta le tanneur d'un ton d'oracle après avoir longtemps réfléchi avant de parler, — je ne suis pas grand politique, mais il me semble que ce n'est qu'à force de les exterminer qu'on les détruira.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites là, compère, — reprit le parfumeur, — et je suis de votre avis ; il faut les exterminer jusqu'au dernier. Ils me font tort, cette année, de plus de mille pistoles.

— Moi, avant tout, je suis chrétien, — dit le cirier, qui semblait le plus philanthrope des quatre

citadins. — Je n'en veux pas individuellement aux fanatiques, mais en masse je les abhorre.

— C'est comme moi, — reprit le tanneur, — je n'y mets ni acharnement, ni méchanceté, mon Dieu ! Je sais bien que je ne peux pas m'en prendre à Paul plutôt qu'à Jacques, parce que la rébellion m'a empêché de vendre pour mille pistoles de peaux cette année. Aussi ce n'est pas la punition d'un seul, mais celle de tous indistinctement que je demande, car je suis aussi chrétien que le compère, et comme lui je n'en veux pas aux fanatiques individuellement.

— Enfin, nous sommes toujours bien heureux d'avoir pour intendant un homme aussi terrible que monseigneur de Bâville, — reprit le cirier ; — quel air il vous a ! quels yeux ! quel regard ! Quand je pense qu'il y a pourtant des hérétiques qui ont osé lui dire des injures en face... Moi, s'il me parlait seulement, je croirais déjà me sentir la corde autour du cou.

— Le fait est qu'il a une figure, c'est-à-dire ce n'est pas absolument sa figure, si vous voulez, car on ne saurait pas que c'est lui qui est ce fameux intendant si impitoyable, *le roi du Languedoc*, comme on l'appelle, que sa figure ne vous frapperait pas plus que celle d'un autre ; mais, quand on sait qui il est, sa figure vous semble effroyable et formidable, — dit ingénieusement le tanneur.

— Avez-vous entendu dire, — reprit le cirier d'un air mystérieux, — que monseigneur l'intendant avait, de naissance, les ongles rouges et couleur de sang,

et que madame sa mère, étant grosse de lui, a passé devant un échafaud, et que c'est ça qui le rend si impitoyable ?

— Est-ce donc vrai qu'il a les ongles couleur de sang, maître Janet ? — demanda le tanneur épouvanté de cette confidence.

— Pour les ongles, mes compères, je ne puis rien vous dire, car monseigneur m'a toujours reçu ganté, ainsi que le veut la civilité.

— Voyez-vous, compères ? il est toujours ganté ! — se dirent le tanneur et le cirier avec effroi en se poussant du coude.

— Mais ce que j'ai ouï dire pertinemment, — reprit le tanneur d'un air sérieux qui cachait sans doute une ironie perfide, — c'est que monseigneur l'intendant mangeait de la viande crue les jours de jugement, pour se rendre farouche et de peur de céder à son bon naturel.

— Et sait-on quelle espèce de viande crue il mange ces jours-là ? — demanda le cirier avec autant de curiosité que de terreur.

— On dit que c'est de la viande de ces taureaux sauvages de la Camargue qui sont si féroces, — reprit le parfumeur avec un imperturbable sang-froid.

— C'est tout simple, — fit observer le cirier ; — monseigneur l'intendant mangerait de l'agneau, je suppose, que ça ne remplirait pas du tout son but de se rendre impitoyable. »

Ces dignes citadins allaient continuer de se livrer à cette intéressante étude psychologique sur M. de

Bâville, lorsque le bruit de plusieurs chevaux arrivant au galop attira leur attention.

« Eh ! c'est un courrier escorté par un piquet de dragons de Saint-Sernin, — dit maître Janet ; — je reconnais le brigadier Larose, un des cavaliers qui ont échappé au massacre du Col-d'Ancize.

— Et le marquis de Florac, leur capitaine, ce beau jeune seigneur, — demanda le cirier, — en a-t-on des nouvelles ? Sait-on ce qu'il est devenu ?

— On l'ignore toujours. Le pauvre gentilhomme est mort ou prisonnier, — dit le tanneur. — Mais où va donc le courrier ? A l'intendance, sans doute.

— Regardez donc, maître Janet, — dit le tanneur, — les portes de l'intendance sont toujours ouvertes, et aujourd'hui elles sont fermées.

— Ah ! le courrier frappe. Bon, voici les portes ouvertes ; mais on les referme encore.

— Quelles nouvelles apporte ce courrier ? Bonnes ou mauvaises ? — dit le parfumeur en soupirant. — Ah ! mes compères, mes compères, dans quel temps vivons-nous ? Mais voilà le soleil qui se cache derrière le clocher de Saint-Paul. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre dans les rues de Montpellier, dès que la nuit est close, j'aime mieux être renfermé chez moi que d'être dehors. On trouve tous les jours des placards menaçants cloués jusque sur les portes de l'hôtel de monseigneur l'intendant : des camisards s'introduisent donc dans la ville pendant la nuit. Or, comme j'aurais horreur de me rencontrer face à face avec ces vils scélérats, que je méprise, morbleu ! je

reste chez moi, — dit fièrement le capitaine de milice urbaine en caressant sa moustache.

— Cela vient, voyez-vous, de ce que vous êtes naturellement très-couard, mon beau-père et capitaine ; c'est tout simple, vous êtes milicien, et les miliciens, étant plus exposés que les autres bourgeois, doivent avoir plus peur que les autres citadins, — dit ingénieusement Thomas Bignol, qui s'était tu depuis longtemps.

— Tenez, mon gendre et lieutenant ! — s'écria le capitaine exaspéré, et poussant devant lui Thomas Bignol, — on m'apprendrait demain que vous avez mangé votre fonds de vert-de-gris, que, sur ma parole, je crois que je ne vous plaindrais pas, tant vous êtes fâcheux et insupportable. Que Dieu me pardonne cette homicide et incivile pensée ! mais votre sottise l'a fait poindre, germer et éclore. »

Et maître Janet, saluant brusquement les autres bourgeois, regagna sa demeure, suivi de son gendre et lieutenant, qui semblait consterné du peu de succès de ses réflexions.

XXIX.

L'INTENDANT.

M. Nicolas Lamoignon de Bâville, ce magistrat que les préjugés populaires représentaient comme si terrible, fut un des hommes les plus remarquables du dix-septième siècle.

Depuis vingt années il gouvernait souverainement le Languedoc, après avoir été intendant de Pau, de Montauban et de Poitiers.

Son génie vaste, élevé, lumineux, sa volonté de fer, la haute et inflexible logique de ses vues politiques, l'infatigable activité de son esprit, son courage, sa pénétration, sa redoutable causticité, sa puissance de travail effrayèrent toujours si fort les ministres de Louis XIV que jamais ils ne permirent à cet homme éminent de s'approcher de la cour. Ils craignaient trop qu'il n'y prît racine, et que, s'y élevant bientôt rapidement, il ne les étouffât tous sous son ombre.

Ils préféraient lui laisser une telle autorité dans sa généralité qu'on l'y surnommait *le roi du Languedoc.*

« Il n'est pas fait pour être intendant de finances » et de justice, mais bien général d'armée, car il » est toujours prêt et jamais pressé, » disait de lui M. le maréchal de Villars.

On ne peut se figurer d'ailleurs de quels immenses pouvoirs un intendant de province était alors revêtu.

Commissaire et conseiller du roi, intendant de justice, police et finances, il pouvait informer contre les membres des cours judiciaires, contre le clergé, contre les maires et contre les échevins. Il convoquait les assemblées des villes et du peuple pour changer les magistrats municipaux qui lui semblaient condamnables.

Chargé de la surveillance des gens de guerre, il avait à ses ordres les garnisons, les milices, les prévôts, les baillis, les sénéchaux; il faisait le procès aux rebelles; il assistait aux séances du gouverneur de la province avec voix délibérative; il n'était enfin justiciable de ses actes que par-devant le conseil du roi.

On conçoit qu'une telle puissance est bien près de l'arbitraire le plus despotique, lorsque, dans un temps de troubles, elle se trouve concentrée entre les mains d'un homme aussi sûr de ses forces et de l'assentiment de la cour que l'était M. de Bâville.

L'hôtel de l'intendance de la généralité de Montpellier était, on l'a dit, bâti sur la place de la Canourgue.

Cet édifice imposant, construit en pierres de taille, était, comme presque toutes les maisons de la ville, surmonté d'un belvédère en terrasse sur lequel on allait dans l'été respirer la fraîcheur d'une brise ap-

pelée *Vent-Corbin*, qui s'élève ordinairement vers neuf heures du soir.

Deux factionnaires, appartenant à la compagnie des fusiliers de l'intendant, vêtus de justaucorps gris-blanc à collet rouge, montaient la garde devant l'hôtel.

L'habitation de M. de Bâville avait un aspect sévère et grandiose. Un large escalier en marbre du Languedoc, dont la haute coupole était peinte en camaïeu, à la manière de Devitt, conduisait à une enfilade de huit salons, aboutissant d'un côté à une longue galerie, de l'autre à une vaste bibliothèque qui communiquait à une chapelle.

On ne voyait dans ces immenses appartements ni tentures brochées ni crépines d'or; selon les idées de M. de Bâville, ce luxe étincelant n'eût pas été de mise dans la demeure d'un magistrat; tout devait y être sérieux, imposant comme son caractère.

Ainsi, les tentures, les portières, les rideaux étaient de velours amarante avec des rebrasses en forme d'épitoges et de larges bordures d'hermine. Des *saintetés* de Lebrun, plusieurs tableaux de famille peints par Mignard, quelques curiosités romaines, trouvées dans les fouilles récemment ordonnées à Arles et à Nîmes, ornaient les salons.

Dans l'une des salles de l'hôtel on voyait un magnifique portrait du premier président Guillaume de Lamoignon, peint par Philippe de Champagne. L'académie de peinture avait offert ce tableau à M. de Bâville, en reconnaissance d'une cause célèbre qu'il

avait gagnée dans sa jeunesse, plaidant en faveur de Girard Van-Opstal, membre de cette société savante.

Si les portes de l'intendance, ordinairement ouvertes, étaient fermées ce jour-là, c'est que M. de Bâville célébrait, avec une certaine solennité intérieure, l'anniversaire de la naissance de son père, le célèbre Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, mort en 1677.

Cette fête était une des nobles traditions de cette ancienne famille de robe « où, disait Fléchier, l'on » ne semblait naître que pour exercer la justice et » la charité, où la vertu se communiquait avec le » sang, s'entretenait par les bons conseils et s'exci- » tait par les grands exemples. »

Le frère de M. de Bâville, Chrétien-François de Lamoignon, avocat-général au parlement de Paris, était venu, avec son fils et sa fille, passer quelques jours à Montpellier pour assister à cette fête.

M. de Lamoignon se montrait en tout digne de sa naissance. Au parlement on citait son intégrité, son savoir, sa rare éloquence; tandis que son goût sûr et parfait, les grâces de son esprit, le charme et la solidité de son commerce lui avaient gagné l'attachement de Racine, de Boileau, de Molière, avec lesquels il vécut toujours dans la plus étroite intimité.

Suivant une pieuse coutume domestique, M. de Lamoignon s'était depuis longtemps occupé d'écrire la vie de son père, noble tâche, toujours dévolue au fils aîné de cette maison.

La lecture de cette biographie du premier président Guillaume de Lamoignon, récemment terminée, avait été dans cette circonstance d'un à-propos plein d'intérêt.

Les descendants de cet homme illustre avaient accueilli avec un frémissement de généreux orgueil ces paroles mémorables de leur aïeul lors du procès de Fouquet, dont Louis XIV voulait la mort à tout prix [1] : « *Un juge ne donne son avis qu'une fois, et lorsqu'il est assis sur des fleurs-de-lis.* » Fière et belle réponse faite par ce magistrat à Colbert, qui le pressait, au nom du roi, de voter dans cette cause pour la peine capitale, ou de lui dire quel serait le sens de son jugement.

Guillaume de Lamoignon, non parce qu'il avait été des amis de Fouquet, mais parce qu'il le croyait innocent, avait osé braver les ressentiments du roi en refusant de présider la chambre, lorsque Louis XIV voulut y maintenir pour rapporteurs du procès deux magistrats justement récusés par le surintendant.

En vain les amis du premier intendant lui avaient représenté à quelles puissantes haines il s'exposait; en vain ils l'avaient engagé à siéger pour ce procès. Inébranlable dans sa courageuse résolution, Guillaume de Lamoignon répondit toujours : — *Lavari manus meas, non inquinabo eas* (mes mains sont pures, je ne les souillerai pas).

[1] Le surintendant avait aimé mademoiselle de La Vallière. [illegible] avons cité dans *Latréaumont* le mot atroce de la reine Anne d'[illegible] à ce sujet.

C'était un touchant et beau spectacle que de voir ces deux générations pieusement assemblées pour entendre ce noble récit de la vie de leur père et de leur grand-père.

M. de Bâville était assis entre sa femme et son fils. Ce jeune homme, d'une physionomie douce et mélancolique, semblait agité par une peine secrète. Plusieurs fois, pendant la lecture qu'il avait écoutée avec une profonde attention, ses yeux s'étaient remplis de larmes.

M. de Bâville avait alors cinquante-six ans ; il était de taille moyenne, et vêtu d'une riche vénitienne noire ; ses traits, singulièrement spirituels, paraissaient plus fatigués par le travail que par l'âge ; son regard perçant et ferme, sa voix haute et résolue, son port de tête imposant et fier lui donnaient une physionomie pleine de dignité, de finesse et d'énergie, quelquefois tempérée cependant par un sourire d'une douceur ou d'une malice extrême.

Mademoiselle Julie de Lamoignon, brune et fraîche, aux grands yeux noirs, à la bouche vermeille, un peu moqueuse, portait une longue robe de taffetas gris de lin, garnie de nœuds orange. Sa tante, madame de Bâville, était vêtue d'une robe carmélite.

C'est au milieu des douces joies de cette fête de famille que l'intendant du Languedoc, entouré des siens, comptait passer la journée. A le voir tour à tour si gai, si bon, si plaisamment moqueur, on n'aurait pas reconnu le magistrat terrible et redouté dont le nom faisait trembler toute une province.

M. de Bâville s'amusait beaucoup à tourmenter sa nièce, mademoiselle Julie de Lamoignon, en lui demandant avec une maligne insistance pourquoi elle affectionnait si fort la couleur orange, couleur des rubans qui ornaient le corsage et les cheveux de la jeune fille.

« Mais, mon cher oncle, je vous assure que je n'ai pas plus de préférence pour cette couleur que pour toute autre, — disait mademoiselle de Lamoignon.

— Comment ! — s'écriait M. de Bâville en riant ; — et depuis que vous êtes ici, vous portez toujours des garnitures pareilles ! Avant-hier, sur cette charmante robe bleu-tendre, des rubans orange ! Hier, sur cette autre d'un si joli vert de mer, encore des rubans orange ; et, dans vos beaux cheveux bruns, toujours des rubans orange... Ah ! ma chère Julie, — dit M. de Bâville en la menaçant gaiement du doigt, — ma chère Julie, je crains bien que ce choix-là ne soit pas une affaire de goût, mais de souvenir.

— Quelle folie ! — dit Julie en rougissant.

— Voyons, mon frère, venez à mon aide, — dit l'intendant à M. de Lamoignon. — Cherchez bien ; parmi tous les gens du bel air qui vous visitent, n'avez-vous pas remarqué quelque perruque blonde bien étalée, quelque charmant muguet, toujours élégamment farci de rubans de cette amoureuse nuance ?

— Attendez donc, attendez donc, — dit M. de

Lamoignon en souriant et ayant l'air de rappeler ses souvenirs. — Mais en effet, le jeune Raoul de Courville, très-bon gentilhomme, ma foi! fort homme de bien, et de plus le fils de mon meilleur ami, m'apparaît, à cette heure que vous m'y faites penser, tout bouillonné, tout enrubanné, tout pavoisé de cette couleur.

— Comment, Raoul de Courville, le camarade d'enfance de votre fils, mon frère? — dit M. de Bâville en affectant la surprise. — Comment, ce joli Raoul qui a été presque élevé avec Julie! Oh! rien de plus simple alors, — ajouta-t-il d'un air malin; — tout s'explique à merveille. Ils avaient les mêmes maîtres, ils apprenaient les mêmes leçons. Leur goût pour les rubans orange est naturellement un des fruits de leur éducation commune.

— Mon Dieu, mon Dieu, mon oncle, que vous êtes méchant! — dit mademoiselle de Lamoignon en frappant du pied avec une impatience mutine.

— Allons, — reprit M. de Bâville en se levant et en s'accoudant au dossier du fauteuil de sa nièce avec un mouvement plein de charme et de bonté; — voilà que, toi aussi, tu dis, comme toute la province, *que je suis méchant!* Voyons, je veux faire ma paix avec toi, je me rétracte. Ce n'est pas Raoul qui porte ces rubans orange pour souvenir de toi. Non, certes..., c'est toi qui les portes pour souvenir de lui. Es-tu contente?

— Pas du tout, au contraire, — dit Julie en sou-

riant malgré elle. — C'est encore pis, ce que vous dites là.

— Que pourrai-je donc faire pour mériter ma grâce ? — dit M. de Bâville. — Ah ! j'y suis : si tu me pardonnes, je te ferai dîner avec maître Janet, le capitaine de la milice urbaine... pourvu toutefois que toi et ton frère vous me promettiez de garder votre sérieux et d'être bien sages.

— Maître Janet est-il donc si dangereux pour la gravité de ses spectateurs ? — demanda le frère de Julie.

— Il m'a souvent déconcerté malgré mon sérieux. Figurez-vous, mes enfants, que c'est le vieux traité de la Bienséance chrétienne en chair et en os, en perruque et en pourpoint. Il y a huit jours, je le reçois dans le cabinet où est placé mon portrait; comme maître Janet tient à pratiquer scrupuleusement les règles de la civilité, et qu'elle défend de tourner le dos à l'image du maître de la maison, le bonhomme était dans un énorme embarras, car je me trouvais justement assis en face de mon portrait. Il fallait voir maître Janet; il piétinait, il piaffait en place comme s'il eût été sur des charbons ardents ; il se mettait de côté, il se mettait de trois quarts, il penchait son corps en avant, il le penchait en arrière ; enfin, éperdu, tout en nage, pour accommoder les deux bienséances dues au portrait et à son original il a bravement pris le parti de me répondre en tournant la tête du côté du cadre. »

Ce récit, que M. de Bâville avait accompagné d'un

très-plaisante pantomime, excita une bruyante hilarité, qui fut interrompue par l'entrée du secrétaire de l'intendant.

« Monseigneur, le courrier vient d'arriver, — dit le secrétaire.

— Allons, les affaires, les affaires, — dit M. de Bâville ; — mon fils, venez. A tantôt la fin des histoires de maître Janet le capitaine, ma petite fée Orangine, — ajouta gaiement l'intendant en s'adressant à sa nièce ; — puis il se rendit dans son cabinet, suivi de son fils, dont l'air mélancolique et presque sombre avait singulièrement contrasté avec la joie paisible qui animait le reste de cette famille.

— Je sonnerai si j'ai besoin de vous, Surval, — dit M. de Bâville à son secrétaire ; » puis il s'assit devant une grande table couverte de papiers, sur laquelle étaient rangées les dépêches récemment arrivées de Paris.

XXX.

POLITIQUE.

Just de Bâville [1] resta machinalement appuyé sur le socle d'une grande horloge de marqueterie.

« Que vois-je ! — s'écria M. de Bâville après avoir

[1] Plus tard connu sous le nom de comte de Courson.

décacheté une nouvelle lettre ; — mon fils ! vous êtes nommé intendant de la généralité de Rouen. Ah ! le roi nous comble !

— Moi, mon père ? — dit Just de Bâville presque consterné.

— Vous, mon fils ! vous, simple maître des requêtes à la cour des aides de Montpellier ! c'est une faveur inespérée. Je suis sûr que, par une attention pleine de délicatesse, le chancelier a voulu attendre ce jour si fêté dans notre famille pour nous apprendre cette bonne nouvelle. Allons, venez, venez, monsieur l'intendant, que je vous présente à votre mère et à votre oncle sous votre nouveau titre, » dit M. de Bâville en se levant et en embrassant son fils avec effusion.

Just de Bâville ne semblait pas partager la joie de l'intendant ; au moment où son père allait entrer dans le salon, il lui dit d'un air suppliant :

« Monsieur, un mot. »

M. de Bâville regarda son fils avec surprise.

« En vérité, Just, — reprit M. de Bâville, — je ne conçois rien à votre froideur ; le roi vous confie un emploi considérable, presque inespéré pour votre âge, et on dirait que vous apprenez une désastreuse nouvelle ?

— C'est qu'en effet, monsieur, j'ai tout lieu de m'affliger ; car je crains de vous cruellement déplaire dans cette circonstance.

— Me cruellement déplaire ! ce serait donc la première fois de votre vie ! je le dis avec orgueil,

jamais père n'a été plus fier de son fils que je ne le suis de vous. Votre caractère est généreux, votre esprit sage, élevé, votre savoir rare pour votre âge ; votre conduite irréprochable. Je ne vous fais qu'un seul reproche, vous le savez, c'est d'accepter peut-être toutes mes idées trop aveuglément, sans jamais les discuter... Mais, dites-moi donc comment vous craignez de me déplaire à propos de cette place que tant d'autres envieraient ?

— Je suis obligé de refuser cette place, — dit Just de Bâville en faisant un violent effort sur lui-même.

— Refuser cette place ! — s'écria M. de Bâville au comble de l'étonnement ; — expliquez-vous, mon fils, je ne vous comprends pas.

— Le jour est venu de vous faire une grande révélation, monsieur ; en aurai-je le courage ?

— Par le ciel ! il n'y a rien là de déshonorant, j'espère ? — s'écria M. de Bâville en devenant rouge d'émotion.

— Oh ! non, rassurez-vous, — répondit Just avec un accent rempli de tristesse et de dignité.

— Je vous crois, je vous crois, mon fils, mais parlez.

— Vous m'avez reproché, monsieur, d'accepter vos idées avec trop d'aveuglement ; puissiez-vous excuser maintenant la hardiesse de mes paroles.

— Je vous écoute. — Et les traits de M. de Bâville exprimaient une douloureuse curiosité.

— Depuis quelque temps vous m'avez initié au

gouvernement de cette province. Ces ordres terribles qui portaient l'épouvante dans tous les esprits, c'est ma main qui les a tracés... et, je vous l'avoue à cette heure, monsieur, en les traçant... souvent ma main a bien tremblé, souvent mon front a bien rougi; — et Just hésita un moment.

— Continuez, — dit M. de Bâville sans s'émouvoir.

— Vous le dirai-je, monsieur, ces ordres me semblaient iniques, sanguinaires, sacriléges ! Et pourtant je vous savais juste, religieux et bon. Au dehors, quoique je ne fusse entouré que de vos amis, de vos inférieurs ou de vos créatures, je n'entendais jamais prononcer votre nom qu'avec épouvante ; et pourtant, en rentrant dans notre maison, je trouvais en vous le père le plus affectueux, le plus tendre. A votre tribunal redouté, votre regard était impitoyable, votre accent inflexible ; et pourtant, quand vous parliez à ma mère, quand vous me parliez, votre accent était plein de douceur, votre regard plein de sérénité. »

M. de Bâville ému tendit la main à son fils, qui la baisa respectueusement.

« Oh ! si vous saviez, monsieur, combien il est affreux pour un fils d'accuser son père ! Effrayé de cette odieuse pensée, je tâchais parfois de devenir injuste envers les protestants. Dans leur résignation, je voulais voir de l'hypocrisie ; dans leurs humbles remontrances, de l'audace. S'ils mouraient martyrs de leur religion, s'ils disaient encore sur le bûcher :

Seigneur Dieu, pardonnez à nos bourreaux! Seigneur Dieu, protégez le roi! ce courage n'était qu'un endurcissement impie ; ces vœux, ce pardon n'étaient qu'une raillerie. Mais bientôt ma raison, mon cœur, le noble sang que j'ai reçu de vous, monsieur, tout se révoltait en moi contre mon injustice. Alors je tombais de nouveau dans un abîme de doute et d'amertume, car, à mes yeux, vos ordres étaient barbares et injustes, — dit le jeune homme d'une voix basse et tremblante.

— Et n'avez-vous jamais accusé le roi? — dit M. de Bâville. — C'était pourtant sa volonté que j'exécutais.

— Je sais, monsieur, la fière indépendance de votre caractère : jamais vous ne seriez l'instrument aveugle d'une volonté que vous croiriez fatale au pays que vous gouvernez. Faire exécuter les ordres du roi, c'était leur donner votre sanction éclatante.

— Cette pensée est noble, elle est juste ; vous ne vous trompiez pas, — dit M. de Bâville. — Mais pourquoi m'avoir caché jusqu'ici vos craintes, vos scrupules, vos doutes?

— Je ne voulais vous en parler que le jour où j'aurais pris une résolution pour l'avenir. Avant de m'y déterminer, je voulais réfléchir encore ; désespéré, j'accusais l'infirmité de mon esprit qui ne pouvait, comme le vôtre, s'élever jusqu'à certaines régions, d'où l'on jugeait différemment sans doute les choses humaines. Ma pensée s'épuisait jusqu'au vertige en voulant pénétrer ce formidable mystère. En

vain je demandais au ciel de m'éclairer : toutes les inspirations qui me venaient d'en haut me semblaient condamner l'épouvantable persécution dont vous étiez complice. Ah! mon père, mon père! — dit Just de Bâville en tombant aux pieds de l'intendant, — pardonnez à votre fils! Maintenant vous savez tout. Vous le voyez, je ne puis exercer les fonctions dont le roi me charge. Tous les protestants ne sont point en Languedoc. Jamais je ne servirai un maître dont la cruauté me fait horreur! »

M. de Bâville semblait ému, il releva son fils, l'embrassa tendrement et lui fit signe de s'asseoir devant lui.

Just s'était montré jusqu'alors, du moins en apparence, si indifférent au sort des huguenots, que l'intendant ne revenait pas de sa surprise. M. de Bâville était d'ailleurs d'un caractère trop entier, ses convictions étaient trop profondes, il était trop habitué à être aveuglément obéi, pour que la pensée d'avoir à justifier ses actes, même aux yeux de son fils, lui fût jamais venue.

Emporté par le torrent des affaires, certain du bon droit de la cause qu'il servait, l'intendant n'avait eu ni le loisir ni le besoin de faire un stérile retour sur lui-même.

Que la placidité de sa vie intérieure contrastât étrangement avec l'effroyable rigueur de son administration, peu lui importait : il croyait la terreur salutaire, il l'employait comme moyen violent, terrible, mais nécessaire et décisif.

Mystérieuse anomalie, bien capable d'ailleurs de rapper Just ! M. de Bâville, homme de mœurs privées pures et douces, se montrait inflexible dans l'application des mesures les plus sanguinaires. Il ne se sentait ni fiel ni ardeur méchante contre les gens qu'il condamnait ; la haine religieuse ne l'égarait pas ; quelquefois même il plaignait les victimes de la persécution, et pourtant il acceptait, sans scrupules, sans remords, la formidable responsabilité des édits les plus barbares.

Malgré ce qui venait de se passer, M. de Bâville ne doutait pas que l'affection de son fils pour lui ne restât toujours la même. Néanmoins les accusations de Just l'avaient douloureusement affecté. Quoique celui-ci eût refusé d'accepter l'intendance de Rouen, son père espérait, en lui expliquant les motifs de sa conduite, le faire revenir de ses injustes préventions à son égard, le ramener à des idées moins exaltées et plus appropriées à la pratique des affaires.

Ce fut donc avec tendresse, calme et dignité que M. de Bâville, après un assez long silence, répondit à son fils :

« Je vous sais gré de votre franchise. Votre respect et votre amour pour moi sont grands, mon fils ; ils n'ont point été ébranlés par l'exagération d'idées nobles, généreuses sans doute, mais qui, étant sans contrepoids, pouvaient avoir une fatale influence sur votre esprit. Vous entrez dans la vie par des jours bien sombres et bien orageux ; c'est un terrible temps de lutte que le nôtre : et encore... non...

Cette époque ressemble à toutes les époques; toutes les époques lui ressembleront. L'homme sera toujours l'homme. Les deux principes opposés qui se combattent avec acharnement à cette heure ne se sont-ils pas toujours combattus, ne se combattront-ils pas toujours? Sous une forme ou sous une autre, le sujet de la lutte sera toujours le même, le nom seul changera! Ce sera toujours le mal contre le bien, la révolte contre le pouvoir, l'orgueil contre la soumission, le serviteur contre son maître, le sujet contre son roi, la créature contre son Dieu!

— Mais, mon père, cette guerre n'est pas une guerre civile, c'est une guerre religieuse. Si l'on n'avait pas porté atteinte à la liberté de conscience des religionnaires, si on ne les avait pas exaspérés par des rigueurs impitoyables, se seraient-ils soulevés? — dit Just avec une fermeté respectueuse.

— Quand l'expérience aura mûri votre raison, mon fils, vous verrez toute la vanité de ces distinctions subtiles. Qui dit catholique, dit monarchique; qui dit protestant, dit républicain; et tout républicain est ennemi de la monarchie. Or la France est essentiellement, je dirai même plus, est géographiquement monarchique. Sa puissance, sa prospérité, sa vie, tiennent essentiellement à cette forme de gouvernement. L'élément théocratique qui entre dans son organisation sociale, lui a donné quatorze siècles d'existence; ce que les druides ont commencé, les évêques l'ont perfectionné. Nous ne laisserons donc pas la réforme s'attaquer à cette ma-

gnifique hiérarchie des pouvoirs politiques et religieux, qui fait la grandeur et la force de la France. Nos rois sont les fils aînés de l'Église. Si l'Église les sacre, si elle divinise leurs droits pour les rendre inviolables, nos rois doivent à leur tour défendre l'Église contre l'hérésie; s'ils laissent attaquer l'infaillible autorité du saint-siége, on attaquera bientôt l'infaillible autorité du trône. Encore une fois, qui nie la tiare, nie la couronne; qui nie le pape, nie le roi.

— Mais le roi lui-même, monsieur, par sa déclaration des quatre articles, ne prétend-il pas être plus chef de l'Église gallicane que le pape lui-même? Ne met-il pas le saint-père en suspicion? Ne soumet-il pas les évêques aux parlements par les appels comme d'abus?

— Et qui vous dit que ce ne fut pas là une bien grande, une bien funeste erreur! Oh! Bossuet ne sait pas quel coup fatal il portait à la royauté, dont l'immuable autorité repose sur *la grâce de Dieu*, lorsqu'il permit qu'on attaquât impunément l'infaillibilité du chef de l'Église.

— Mais le pape... n'est qu'un homme... Cette infaillibilité... n'est qu'une fiction!

— Mais je ne suis qu'un homme, moi! et mes arrêts sont souverains! Mais le dernier juge d'une sénéchaussée n'est qu'un homme; mais le dernier bailli de village n'est qu'un homme, il n'est souvent qu'un sot; et pourtant Pascal, Molière ou Newton auraient été soumis à sa juridiction, que, tel quel, son

jugement sur ces grands hommes eût été exécuté, et il devait l'être. Sans doute il serait pénible de voir Pascal injustement condamné par un sot bailli; mais, pour une déplorable erreur de la justice, que de bien ne lui doit-on pas! quel frein salutaire, quelle garantie pour la tranquillité de tous! Appliquez ce raisonnement aux plus hautes combinaisons sociales et vous serez convaincu de la nécessité de certaines fictions. Hélas! mon fils, l'humanité est imparfaite. De deux maux, il faut choisir le moindre; et puis, croyez cette grande vérité : « En matière de gouvernement, tout ce qui paraît admirable en théorie est toujours, de fait, inexécutable en pratique. » Quoi de plus apparemment juste et sage en théorie que la souveraineté élective? En pratique, ce serait une monstruosité impossible. Pour le salut des rois, pour la paix, pour la prospérité des peuples, il faut donc que l'Église soit infaillible ou considérée comme telle. Cette source divine d'où découle tout pouvoir, tout ordre, toute morale, toute religion, doit être à l'abri de toute souillure par le fait même de son origine céleste; l'insensé, le monstre qui ferait douter de cette vérité, de cette admirable fiction, si vous voulez, jetterait la perturbation, peut-être la mort dans la société chrétienne; et malheureusement c'est ce qu'a fait Luther. »

Just n'avait jamais envisagé la question religieuse dont il était si vivement préoccupé sous le point de vue politique que venait de lui dévoiler son père. La logique de M. de Bâville, vive, pressante, com-

mença d'ébranler quelque peu ses convictions ; il aimait, il vénérait son père, il lui avait été affreusement douloureux de l'accuser de barbarie : il devait donc accepter presque avec empressement toutes les raisons qui pouvaient justifier les rigueurs excessives reprochées à l'intendant.

Pourtant il hésitait encore à se rendre aux observations de son père, et il reprit timidement :

« Je croyais que Luther avait voulu réformer le scandale et les vices du clergé catholique, monsieur.

— Et pour remédier à quelques abus, — s'écria M. de Bâville avec indignation, — Luther a ébranlé l'Europe, il a porté une mortelle atteinte à la foi religieuse, à la foi monarchique ! La réforme a fait plus couler de sang que jamais les guerres religieuses n'en ont fait couler. Et la guerre de trente ans ! et la guerre civile de Flandre et d'Angleterre ! et le massacre de la Saint-Barthélemy ! et le meurtre de Marie Stuart ! et le meurtre de Henri III ! et celui de Henri IV ! et celui de Charles Ier d'Angleterre ! qui les a causés ? qui a causé tant d'épouvantables malheurs ? la réforme, la réforme ! L'Espagne seule, par le salutaire, par le magnifique établissement de l'inquisition si indignement calomniée, s'est mise à l'abri de ce bouleversement général. Mais, pour revenir à la France, cette malheureuse guerre qui aujourd'hui désole, appauvrit, ensanglante cette province, qui l'a causée ? Encore une fois, n'est-ce pas la réforme ?

— Mais, monsieur, sans la révocation de l'édit de Nantes, les protestants eussent demeuré soumis et inoffensifs; ce n'est qu'à bout de violences, de supplices, qu'ils se sont rebellés. Ah! le bon, le grand Henri avait d'autres idées sur la tolérance! — dit Just avec amertume.

— Le bon, le grand Henri a cédé autant à des exigences politiques qu'à un reste d'attachement pour ceux dont il avait partagé l'hérésie. S'il assura le repos de la France pendant son règne, il arma la main de Ravaillac, et il légua de bien terribles embarras aux rois qui lui succédèrent.

— Mais, de notre temps, monsieur, jusqu'à la révocation de l'édit, les réformés n'ont-ils pas été paisibles? M. Colbert lui-même n'a-t-il pas mille fois vanté leur esprit laborieux, leur probité?

— Et qui vous dit, enfant, que la révocation de l'édit de Nantes n'ait été une faute, une grande faute? qui vous dit que je ne l'ai pas combattue?

— Vous l'avez combattue! — s'écria Just de Bâville.

— J'ai combattu l'inopportunité de cette mesure, mais non pas le principe qui l'a dictée,—reprit l'intendant; et il ajouta d'un air solennel : — En mon âme et conscience, je crois au roi notre maître le droit d'exiger dans ses États l'unité religieuse; fils aîné de l'Église qui l'a sacré, c'est son devoir comme catholique, c'est son intérêt comme prince, de vouloir cette unité; mais je crois aussi que l'heure de prendre cette grande mesure n'était pas venue, je

crois que les moyens employés pour hâter les conversions ont été blâmables...

— Et pourtant, monsieur, cette mesure, ces moyens si blâmables à vos yeux, — dit Just en hésitant, — vous...

— Je les ai appuyés de tout mon pouvoir, n'est-ce pas? Cela vous paraît mal... Écoutez-moi, mon fils, cette leçon est grande; elle vous sera salutaire. Le roi pouvait et devait un jour révoquer l'édit de Nantes; mais, en précipitant cette révocation, il en compromettait le succès : telle est mon opinion; mais, cette mesure que je blâme une fois accomplie, que devais-je faire? Fallait-il, non pour une question sacrée de principes, mais seulement pour une question d'opportunité, fallait-il quitter le service de mon maître, alors que je pouvais surtout lui être utile? Fallait-il l'abandonner dans un moment de trouble et de danger? ou bien devais-je agir ainsi que j'ai agi, admettre la résolution de Sa Majesté comme un fait fâcheux, mais désormais irrévocable, en poursuivre rigoureusement les conséquences, et sauver cette province par des rigueurs que je crois salutaires? Répondez, mon fils, que pouvais-je faire?» dit-il en regardant Just d'un air rempli de tendresse et de dignité. »

Il y avait dans les traits, dans le langage de M. de Bâville, tant d'élévation, tant de noble assurance, il semblait si persuadé de la justice de la cause à laquelle il avait consacré sa vie, il prenait si vaillam-

ment la responsabilité de torts qui n'étaient pas les siens, sa conduite était si rigoureusement conséquente à son dévouement éclairé pour le roi et pour la monarchie, que Just se sentit presque subjugué. Du point où M. de Bâville avait ramené la question, Just envisageait autrement les actes de l'intendant. Il eut honte de ses premiers soupçons, et s'écria en tombant à genoux :

« Ah ! mon père, j'ai pu vous accuser de barbarie, d'iniquité !

— Je vous l'avoue, mon enfant, ce reproche m'a fait mal ; oh ! bien mal, — dit M. de Bâville en relevant son fils avec bonté ; puis il continua en attachant sur lui un regard triste et douloureux : — Mais cela devait être : l'homme de bien qui se voue loyalement au service de son roi et de son pays n'a-t-il pas toujours de cruelles épreuves à supporter ? Qui m'empêchait, si j'avais été lâche ou parjure à ma conviction, de répondre aux ordres de Sa Majesté par une éclatante démission de ma charge ? J'aurais à la fois trahi ma conscience, trahi mon devoir, trahi l'appui que je devais à mon maître ; mais le monde est ainsi fait qu'il n'y aurait pas eu assez de voix pour vanter mon indépendance, mon courage, mon humanité ! l'histoire m'aurait glorifié, et elle me flétrira peut-être ! Et pourtant, — ajouta M. de Bâville avec amertume, — on ne sait pas ce qu'il faut de vaillante résignation à son devoir, de dévouement au bien de tous, pour préférer la lutte au repos, la haine à la popularité, les gé-

monies peut-être à l'apothéose ! — Et il baissa la tête avec accablement.

— Ah ! mon père, quelle horrible pensée ! » s'écria Just en baisant les mains de l'intendant avec une douloureuse émotion.

Mais celui-ci, surmontant bientôt cet accès de découragement si opposé à la fermeté naturelle de son caractère, reprit en redressant fièrement la tête :

« Que l'histoire écrive mon nom à côté de celui des Jeffries et des Laubardemont, que je tombe ou non sous le poignard hérétique, peu m'importe ; j'aurai accompli un devoir, un noble devoir, mon enfant. Croyez-moi, vous ne me verriez pas calme, heureux au milieu de ma famille, indifférent aux accusations de férocité dont on me poursuit, inflexible dans ma volonté, si je ne puisais chaque jour une quiétude, une force nouvelle dans la satisfaction de ma conscience, qui me dit, elle, que je sers bien le roi et la France. »

A ce moment le secrétaire de M. de Bâville ayant frappé à la porte ; l'intendant lui ordonna d'entrer.

« Monseigneur, — dit le secrétaire, — un courrier vient d'arriver ; il ne précède M. le maréchal de Villars que de très-peu de temps.

— A bientôt, mon fils, — dit M. de Bâville en tendant la main à Just ; — nous reprendrons cet entretien, et j'espère vous convaincre et vous ramener à des idées plus raisonnables. »

Et l'intendant sortit.

Just, sinon tout à fait converti à l'inflexible poli-

tique de son père, ne put du moins s'empêcher d'admirer les nobles et courageuses convictions qui avaient toujours dicté la conduite de M. de Bâville.

XXXI.

LE CORTÉGE.

Le lendemain de l'entretien de Just de Bâville et de son père, M. de Villars fit son entrée solennelle dans Montpellier. Les catholiques attendaient l'arrivée du nouveau général avec une extrême impatience; on eût dit que sa seule présence devait mettre fin à la guerre civile.

Pour la première fois depuis bien longtemps, un certain air de fête régnait dans la ville. Les milices bourgeoises étaient sous les armes; un grand nombre de curieux encombraient la place des *Ormeaux*, où devait passer le maréchal en entrant par la porte de la *Sonnerie*.

Les gens du peuple et les artisans, reconnaissables à leurs feutres gris, à leurs casaques de cadis et à leurs bas couleur de *la bête*, se pressaient dans les rues ou montaient sur les arbres pour mieux voir la cérémonie. Les femmes, presque toutes brunes, étaient coquettement vêtues du costume languedo-

cien ; un voile blanc entourait leur tête et se nouait sous leur menton. Au cou elles portaient une croix d'or ou d'argent, surmontée d'un papillon de même métal : bizarre alliance d'un symbole païen et d'un symbole chrétien [1]. Leur robe à corsage coupé carrément à la naissance de la gorge, n'avait pas de manches, mais celles de leur *drolet,* espèce de pelisse de couleur tranchante, étaient très-étroites et serrées au poignet par de petits boutons du cuivre ou d'argent ciselés.

Çà et là, mêlés aux groupes d'artisans, on voyait un assez grand nombre de *chapeaux noirs,* comme on appelait alors les riches bourgeois, vêtus de pourpoints bien serrés et de chausses modestement enrubanées ; ils étalaient leur large royale sur un col de batiste d'une blancheur éblouissante. Portant des coiffes et des robes de taffetas de couleur unie, les femmes de ces graves citadins hâtaient leurs pas, impatientes d'être bien placées pour voir le maréchal, qu'on disait un des plus beaux et des plus galants seigneurs de la cour du roi.

Ailleurs, on remarquait bon nombre de gentilshommes campagnards en justaucorps rouge, couleur qu'ils adoptaient généralement pour leurs habits de cérémonie [2], fiers de leur épée et de leur baudrier, de leur écharpe et de leur plumet ; ils montaient pour la plupart de petits chevaux du pays.

[1] *Antiquités du Languedoc,* liv. III, x.

[2] Dans les cérémonies publiques, le clergé était vêtu de violet, la noblesse de rouge, et le tiers-état de noir.

Quelques-uns avaient leurs femmes en croupe ; tous portaient à leur arçon un mousquet ou des pistolets ; d'autres se faisaient escorter par des valets de charrue ou par des domestiques armés, car les routes n'étaient pas sûres. Enfin, des moines de tous les ordres et des soldats appartenant aux différents corps de troupes alors résidant à Montpellier, bigarraient cette foule de leurs costumes pittoresques.

Une seule classe de catholiques redoutait l'arrivée du maréchal, dont on vantait surtout la bravoure chevaleresque et le caractère généreux ; nous voulons parler des *cadets de la croix*.

Ces partisans, encore plus redoutables que les miquelets, joignaient à l'ardeur du pillage l'exaltation religieuse la plus féroce. Un vieux gentilhomme languedocien, nommé Lasagiotte, les avait organisés en compagnie franche. Cet homme, après une vie très-orageuse, avait pris le froc d'ermite, sous le nom de frère Gabriel. Il s'était retiré dans une profonde solitude, située près de Sommières [1].

[1] Nous citerons, au sujet de cet homme, l'extrait de la lettre suivante, empruntée à un manuscrit que nous avons souvent consulté :

« Il faut vous dire que l'ermite veut grossir sa compagnie. Il n'a que cent hommes ; il en veut avoir deux cents et vingt-cinq cavaliers. Il prétend avec cela faire tête à six cents camisards.

» C'est un honnête homme, très-brave et très-courageux. Il avoit servi longtemps au régiment de Navarre. S'il a quitté son froc, il n'a pas quitté ses couleurs : il porte une casaque couleur de sa bure ; point de perruque ni épée : de bons pistolets de selle seulement et une bonne masse. Il est toujours monté sur un petit cheval. Ses soldats le chérissent beaucoup. Il leur départ libéralement ce qu'il peut avoir, n'étant nullement intéressé, et disant hautement qu'il n'a besoin de sa subsis-

Enflammé d'un zèle ardent pour la cause catholique, encouragé dans sa résolution par Fléchier, évêque de Nîmes, l'ermite se mit en campagne. Ses cruautés devinrent telles, que Cavalier, alors généralissime des troupes du *camp de l'Éternel*, ainsi qu'il se faisait nommer, écrivit à M. de Bâville que s'il ne mettait un terme aux férocités de l'ermite, lui, Cavalier, ne ferait aucun quartier aux catholiques. Il terminait sa lettre en déclarant que sa troupe était étrangère aux crimes commis par les *camisards noirs* de Marius, dont il voulait faire au contraire un éclatant et terrible exemple, « car ces brigands, di» sait-il, déshonoraient la cause des vrais *soldats de* » *Dieu.* »

Gabriel, attiré comme le reste des habitants de Montpellier par la curiosité de voir l'entrée du maréchal, se trouvait sur la place des Ormeaux. Le peuple le regardait avec un sentiment de terreur et d'admiration. Encore robuste et vigoureux, il avait soixante ans environ; sa longue barbe grise donnait un air farouche à sa figure basanée. Il portait une robe brune à capuchon, et s'appuyait sur un gros bâton noueux, terminé par une crosse de fer. A la

tance que tant qu'il servira; qu'après cela il rentrera dans son ermitage pour y vivre selon ses vœux. Il fut dernièrement à Saint-Mamers; il arrêta cinq coquins bien connus pour camisards; il voulut les immoler au même endroit où d'autres avoient fait périr le pauvre curé du lieu. Vous savez peut-être qu'on l'a précipité dans un abîme qui est en cet endroit. Il traita donc ces coquins de même, et vous les précipita lui-même, l'un après l'autre, dans le même précipice où on avoit jeté le curé. » (Nîmes, 4 février 1704. — *Lettres.*)

bataille, il ne se servait jamais d'épée, mais seulement de pistolets et de cette lourde massue.

Comme si le hasard avait voulu rapprocher deux hommes d'un égal courage et d'une égale cruauté, Denis Poul, alors à Montpellier, se rencontra sur la place des Ormeaux avec frère Gabriel. Tous deux échangèrent un coup d'œil curieux et presque admiratif, car le capitaine des miquelets n'avait rien à envier au chef des cadets de la croix.

Denis Poul était accompagné de son sergent, le Bon-Larron, qui avait momentanément quitté l'uniforme pour endosser un très-galant justaucorps de gros de Tours lilas à l'ancienne mode ; sur chacune de ses basques, d'une largeur et d'une longueur démesurées, on voyait, brodé en chenille, un orchestre complet de musiciens. L'origine mystérieuse de ce vêtement n'avait jamais été bien éclaircie ; mais, comme aucune réclamation ne s'était élevée, maître Bon-Lar jouissait paisiblement de sa conquête. Il portait avec cet habit une perruque noire surmontée d'un chapeau gris à longue plume rouge un peu fanée.

« Nous ferons bien, je crois, mon gracieux capitaine, — dit le sergent, — d'approcher de la porte de la Sonnerie ; d'abord nous contemplerons plus à notre aise l'entrée du grand guerrier qu'on attend ; ensuite nous jouirons du divertissement de voir la compagnie de la garde bourgeoise en bataille ; car après la chèvre qui bat du tambour, après la truie qui file, après le lapin qui fait le mort, il n'y a rien

de plus amusant à voir qu'un gros citadin sous les armes. »

Cette facétie fit sourire Denis Poul, qui, suivant le conseil du Bon-Larron, se dirigea vers la porte de la Sonnerie.

Maître Janet, le parfumeur, était dans tout l'éclat de sa parure militaire; mais comme il faisait une chaleur méridionale, il tenait sous son bras son morion d'acier étincelant, tandis qu'un large mouchoir à carreaux rouges et bleus négligemment noué à la savoyarde, préservait son crâne épais de l'ardeur du soleil.

Son *camburon*, casaque de cuir rembourrée de laine, lui tombait jusqu'au milieu des cuisses; son baudrier de buffle brodé supportait sa malencontreuse rapière. Cette longue épée embarrassait si fort le citadin, que, la tenant toujours par la poignée, il la manœuvrait incessamment, en manière de gouvernail, afin de prendre à droite et à gauche un point d'appui sur la foule, ce qui fit dire à l'impudent sergent des miquelets que cette arme innocente était au capitaine bourgeois ce que la queue était aux poissons.

Enfin, un haut-de-chausses de cadis brun, des bas citron qui dessinaient la rotondité de ses gros mollets, et des souliers gris à larges bouffettes écarlate complétaient la parure de maître Janet.

Les autres bourgeois n'étaient ni vêtus ni armés d'une façon uniforme; chacun s'équipait à ses frais, selon son goût ou sa fortune.

Quelques-uns possédaient de très-belles armes damasquinées, d'autres des carabines à rouet qui n'eussent pas déparé la boutique d'un antiquaire; d'autres enfin qui, sans doute, eussent redouté une attaque corps à corps, portaient pour la repousser des hallebardes d'une longueur démesurée.

Assis, debout ou couchés à l'ombre, la plupart des citadins attendaient impatiemment la venue du maréchal.

Le gendre et lieutenant du capitaine, presque complétement caché dans un grand buffle, portait sur la tête un de ces anciens chapeaux de fer pointus que les gardes du duc Henry de Rohan avaient adoptés pendant les guerres civiles du siècle passé.

La discussion paraissait assez animée entre les citadins. Le capitaine de cette respectable compagnie semblait courroucé. De temps à autre, il montrait d'un geste furieux un groupe de dragons de Saint-Sernin, parmi lesquels était le brigadier Larose qui ricanait d'un air goguenard.

Lorsque le sergent des miquelets s'approcha des officiers bourgeois, il se passa la langue sur les lèvres d'un air affriolé, et par un geste machinal il fit bâiller les énormes gouffres que présentait sous sa broderie chacune des poches de son justaucorps.

Espérant commettre impunément quelque larcin, maître Bon-Larron se mêla parmi les miliciens, et dit à l'un d'eux d'un air mielleux :

« Pourriez-vous me montrer votre capitaine, mon camarade? Et si je vous appelle camarade, c'est que,

malgré mon habit de ville, je suis militaire comme vous, étant sergent hallebardier de la compagnie franche des miquelets du capitaine Poul. »

Le bourgeois, très-flatté d'être traité en militaire et en camarade par un des *bas-officiers* de cette troupe intrépide, fit un salut gracieux, chercha des yeux maître Janet, et le montra bientôt au miquelet, en lui disant :

« Camarade, le capitaine est ce gros homme qui porte des bas citron, un camburon de cuir et un mouchoir rayé sur sa tête.

— Pardon, mon gracieux camarade, — dit le miquelet en feignant de ne pas apercevoir maître Janet, — j'ai eu en Turquie la vue quelque peu obscurcie par l'explosion d'une mine épouvantable. Mes yeux sont faibles, et je vois là-bas, ce me semble, des feutres, des casques, des plumets, mais pas le moindre petit mouchoir rayé.

— Là! là! tenez camarade, — dit le citadin; — et prenant le sergent par le bras, il lui indiqua du doigt le parfumeur.

— Ah! parfaitement, j'y suis à cette heure, — reprit l'audacieux fripon, — et, en ce moment même, il fit passer dans sa poche l'*horloge de poche* du bourgeois inattentif.

— Il ne me reste plus maintenant qu'à vous remercier, camarade, — ajouta maître Bon-Larron avec un salut respectueux.

— Allons donc, vous voulez rire, — riposta le citadin en faisant sa plus belle révérence. — Vous

ne me devez rien pour cela, camarade. Je vous suis fort obligé de m'avoir permis de vous rendre ce léger service.

— Impossible d'y mettre plus de bonne grâce et de générosité, camarade, — reprit le miquelet avec un sérieux imperturbable. — Si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi, sans façon. J'ai quelques petits remèdes recueillis dans mes courses militaires, et quoique je ne sois pas médecin, je me vante de pouvoir guérir, mieux qu'un membre de la Faculté, l'hypocondrie, la pleurésie, et la dyssenterie. Si, par bonheur pour ma reconnaissance, vous étiez attaqué d'une de ces maladies, adressez-vous à moi.

— Vous êtes trop aimable, camarade, — dit le citadin. — Pour le moment, je n'ai pas besoin de vos services; mais si jamais l'occasion se présente...

— Et elle se présentera, camarade, n'en doutez pas, surtout si, comme on dit, vous entrez en campagne contre les camisards ; alors comptez sur moi. » Et, après un nouveau salut, le Bon-Larron alla aborder maître Janet en laissant le citadin émerveillé de sa courtoisie.

Le parfumeur, très-irrité, avait oublié momentanément les règles sacrées de la bienséance chrétienne. Ses compères, le tanneur et le cirier, tâchaient de calmer son exaspération, particulièrement furibonde à l'endroit du brigadier Larose.

« Par le diable! — s'écriait le parfumeur, — ces justaucorps galonnés croient-ils donc pouvoir nous

insulter impunément? Sommes-nous, oui ou non, bourgeois de notre ville? Allons donc, mes compères et voisins, ne souffrons pas que ces chenilles vertes nous fassent la loi. »

Le sergent s'approcha respectueusement du parfumeur et lui dit :

« Permettez-moi, valeureux et gracieux commandant, de vous complimenter au nom de mon capitaine.

— Eh! qui diable est votre capitaine? — s'écria le parfumeur courroucé avec une crânerie tout à fait cavalière.

— Mon capitaine est Denis Poul.

— Peste! c'est là un brave! et vertubleu! que puis-je pour son service? — s'écria maître Janet, qui, en prenant le camburon et le morion, croyait devoir affecter la rudesse du soldat.

— Mon capitaine m'a ordonné, capitaine, de vous dire que, si vous avez besoin d'un second pour un combat à pied ou à cheval, à la rapière allemande ou à la rapière espagnole, au poignard ou à la dague, il était votre homme, car vous lui paraissez un de ces hardis compagnons qui s'attachent volontiers le pied droit au pied gauche de leur adversaire pour se battre ainsi jusqu'à la mort.

— Et, par la mort dont vous me parlez! sergent, — s'écria maître Janet d'un air menaçant en remettant brusquement son morion par-dessus le mouchoir qui lui couvrait le crâne, — ça ne serait peut-être pas de refus. Savez-vous ce que cet insolent bas-

officier de dragons est venu me dire tout à l'heure?

— Non, mon vaillant capitaine, mais ça doit être quelque grossièreté dictée par l'envie, car on sait que les dragons de Saint-Sernin jalousent beaucoup la mine guerrière des gardes bourgeoises.

— C'est bien possible; mais, pour en revenir à ce drôle, figurez-vous, sergent, qu'il s'est d'abord présenté à moi d'un air si patelin que j'ai cru qu'il venait me rendre un simple devoir de politesse. — Il fait bien chaud, capitaine, me dit-il. — Il fait, en effet, bien chaud, dragon, lui répondis-je. — Vous devriez bien alors, capitaine, me donner, pour me rafraîchir, une tranche de ce beau melon que vous portez sous le bras. — Quel melon, dragon? m'écriai-je en baissant la tête. Je regarde!... L'insolent parlait de mon morion que je tenais alors sous mon bras pour plus de commodité. — Vit-on audace pareille! — s'écria maître Janet en sentant sa colère se rallumer à la vue du brigadier Larose, qui s'approchait d'un air singulièrement narquois, en frappant l'entonnoir de ses bottes-fortes du bout de sa houssine.

— Eh bien! capitaine, — dit insolemment le dragon, — vous vous êtes donc décidé à remettre votre respectable boule dans le pot de fer? Prenez garde, le soleil est chaud, votre tête va cuir là-dedans comme un œuf dans un coquemar.

— Dégaînez, dégaînez, capitaine; balafrez le visage de ce drôle; vous le ferez ensuite passer aux verges, — s'écria le Bon-Larron en prenant le paci-

fique citadin sous le bras, dans l'unique but d'exciter du tumulte et de pouvoir dérober plus aisément le pulvérin du capitaine, dont le damasquinage et les brillantes houppes de soie rouge excitaient sa convoitise.

— Nous nous plaindrons à ton capitaine, insolent militaire ! — s'écria le tanneur. — Ne sais-tu pas le respect qu'on doit à la bourgeoisie de la cité ?

— Monseigneur l'intendant saura comment tu oses traiter les gardes urbaines, — dit le cirier.

— Parce que mon beau-père et capitaine est beaucoup plus couard qu'un lièvre au gîte, et aussi peu malfaisant qu'une brebis en gésine, tu oses venir l'affronter ! — s'écria Bignol, qui avait jusqu'alors gardé un profond silence. — Mais va-t'en donc attaquer des gens capables de te répondre, grand lâche ! »

Maître Janet jeta un coup d'œil courroucé sur son gendre et lieutenant ; et, soit que l'observation de ce dernier l'eût profondément humilié, soit qu'il se sentît excité par les murmures de sa compagnie, le citadin s'avança résolument à l'encontre du dragon, et lui dit : « Impudent coquin, je te somme de te retirer d'ici, ou je te fais arrêter par ma compagnie.

— Défiez-vous, je vois le manche d'un poignard sous son pourpoint, » dit le Bon-Larron. Et il entoura le parfumeur de son bras gauche comme pour le protéger, pendant que de sa main droite il détachait subtilement le pulvérin de ses chaînettes, et l'envoyait dans le gouffre de ses poches rejoindre la montre de l'autre bourgeois.

Ce premier succès enhardit le miquelet, qui ne trouva rien de plus profitable et de plus divertissant que de voler l'épée et le baudrier du capitaine bourgeois.

« Braves citadins, — s'écria le Bon-Larron en donnant l'exemple, — entourez votre capitaine, serrons-nous autour de lui comme les guêpes autour du bourdon.

— Oui, oui, on n'insultera pas notre capitaine, ou on nous passera sur le corps ! — s'écrièrent les citadins en se pressant en tumulte.

— Venez donc voir la poule et ses poussins attaquer l'épervier, — dit Larose en toisant dédaigneusement du regard les citadins furieux.

— Maintenant, soyez sans pitié, brave Hector, intrépide Achille ! Prenez-le au collet, » s'écria le Bon-Larron en donnant une vigoureuse impulsion au capitaine.

Le choc fut si violent que le morion de maître Janet tomba ; le miquelet eut l'audace de s'en emparer, et déjà nanti du pulvérin, de l'épée et du baudrier, qu'il avait dégrafés pendant la bagarre, il fit une habile retraite en se glissant au milieu de la foule, et laissa les citadins et les dragons échanger des gourmades.

La mêlée entre les bourgeois et les dragons allait redoubler de furie lorsqu'on entendit les clairons sonner, les cloches tinter, les tambours battre aux champs, et retentir de toutes parts les cris de *vive le maréchal de Villars !*

Maître Janet rassembla ses gardes à la hâte, les fit mettre en ligne ; mais au moment où les dragons de l'avant-garde de l'escorte du maréchal parurent à la porte de la Sonnerie, le parfumeur s'aperçut un peu tard qu'il n'avait plus ni mouchoir, ni pulvérin, ni épée, ni baudrier, ni morion.

Le cortége approchait. Dans son désespoir, le parfumeur sacrifia la dignité de son gendre et lieutenant ; il prit impérieusement le chapeau de fer pointu de Bignol, s'empara tout aussi familièrement de son épée, dont il lui abandonna le fourreau, et, grâce à cet emprunt, il put commander à sa compagnie de présenter les armes au maréchal, qui parut bientôt entouré de son état-major.

Louis Hector, marquis de Villars, était alors âgé de quarante-six ans. Ses traits, encore d'une noblesse extrême, avaient été dans sa jeunesse d'une grâce et d'une beauté remarquables. Ses beaux sourcils s'arquaient hardiment ; son nez était d'une pureté grecque ; sa bouche, d'une expression à la fois impérieuse et spirituelle, était surmontée d'une petite moustache brune ; sa taille, d'une rare élégance, faisait ressortir la magnificence de son habit de velours nacarat brodé d'argent. Il portait en sautoir le cordon bleu. Une touffe de longues plumes blanches se balançait sur son chapeau bordé d'un splendide point d'Espagne.

Le maréchal, ancien premier page de la grande écurie, maniait en écuyer consommé un très-beau cheval de bataille cape de more, qu'il avait monté à

la sanglante et victorieuse journée d'Hochstett. La population, toujours frappée des dehors éclatants, accueillit l'entrée du maréchal avec des vivat sans nombre.

On ne pouvait se lasser d'admirer son grand air et la magnificence de son costume. C'était d'ailleurs un beau spectacle : le soleil inondait de ses rayons l'éblouissant cortége du maréchal. Les écharpes, les plumes flottaient au vent; les chevaux bondissaient, excités par les trompettes et par les tambours. Les gentilshommes, les écuyers et les pages de M. de Villars, tous aussi superbement vêtus que lui, venaient après les officiers de la compagnie de ses gardes.

Surpassant les plus forcenés crieurs de vivat, maître Janet se fit remarquer du maréchal, qui, frappé par l'hétéroclite figure du parfumeur et de ses gardes-bourgeois, arrêta un moment son cheval, et demanda à M. de Lalande, mestre-de-camp de cavalerie, « qui étaient ces gens-là, et surtout ce gros homme aux bas citron et au chapeau de fer pointu, qui criait si fort et qui était si rouge. »

— C'est le capitaine de la garde bourgeoise et ses gens, monsieur le maréchal, » dit M. de Lalande à demi-voix en souriant.

M. de Villars examina un moment ces bons citadins. Maître Janet et ses soldats, se voyant l'objet de l'attention du maréchal, se roidirent sous leurs harnais pour prendre un air martial.

« Ah çà! — dit tout bas M. de Villars à M. de La-

lande, si les camisards attaquent jamais la ville, qui diable gardera la garde bourgeoise?

— Peut-être les oies du capitole, monseigneur, » dit le mestre-de-camp en échangeant un sourire malin avec le maréchal, qui n'en répondit pas moins par le sourire et par le geste le plus affectueux à une nouvelle explosion de vivat que poussa la garde bourgeoise.

Bientôt le maréchal descendit à l'hôtel du Parc avec sa suite.

XXXII.

M. LE MARÉCHAL DE VILLARS.

Il fallait que l'insurrection protestante, dont Jean Cavalier était le chef le plus influent, fût bien puissante, il fallait que ce chef fût bien redoutable pour que le roi envoyât contre les rebelles et contre lui un homme tel que le maréchal de Villars.

Plus l'importance de celui-ci comme capitaine et comme négociateur sera constatée, plus son adversaire grandira.

La rare réunion de ces deux qualités fixa le choix de Louis XIV, ou plutôt celui de madame de Maintenon, sur le maréchal, lorsqu'il s'agit d'envoyer un nouveau général dans les Cevennes. Le parti jansé-

niste avait un moment eu l'avantage sur le parti des jésuites, dont le père Lachaise, confesseur du roi, était le chef ardent et impitoyable. Les premiers croyaient qu'en employant la douceur et la tolérance on mettrait fin à la guerre civile ; les seconds, au contraire, indiquaient la terreur et l'extermination comme les seuls moyens capables de réduire les protestants. Madame de Maintenon avait trop de délicatesse, trop d'élévation dans l'esprit pour ne pas se rapprocher des jansénistes, lors même que son intérêt personnel n'y eût pas trouvé de puissants auxiliaires contre l'influence croissante et funeste que prenait de jour en jour le père Lachaise sur Louis XIV.

Le parti janséniste, plein de douceur, de tolérance, comptait dans son sein tous les illustres débris de Port-Royal, paisible et savante retraite si cruellement détruite et ravagée par Louis XIV, qui fit enlever ses habitants et passer la charrue sur ses ruines.

L'élite des hommes sages et éclairés de la cour se piquait de jansénisme, beaucoup de membres du clergé adhéraient aux mêmes principes ; parmi eux on citait Fénelon et l'un des prélats les plus révérés de l'Église, monseigneur le cardinal de Noailles, dont l'excellente vertu, la touchante piété, le grand savoir, la simple et mâle éloquence étaient dignes des plus beaux temps du christianisme.

Il faut le dire à sa louange : madame de Maintenon déplora bien amèrement les effroyables excès dont fut suivie la révocation de l'édit de Nantes ;

elle voulut au moins tâcher de réparer les suites désastreuses d'une décision qu'elle n'aurait peut-être pas pu empêcher, mais qu'elle aurait dû combattre.

Pour parvenir à ce but, elle affronta la terrible haine du père Lachaise et les duretés du roi; elle employa avec son habileté consommée le peu d'empire qu'elle possédât encore sur Louis XIV, pour faire nommer M. de Villars au commandement supérieur des Cevennes; plus tard, on verra de quelle immense considération était ce choix.

Nous esquisserons rapidement la carrière militaire et politique du maréchal.

Le père de M. de Villars, surnommé *Orondate,* selon la mode romanesque du temps, à cause de ses galanteries chevaleresques, avait été ambassadeur à Turin. Son fils, dont il s'agit ici, élevé page de la grande écurie, fit à seize ans sa première campagne, et reçut sa première blessure comme volontaire au siége de Zutphen.

Il y déploya une bravoure si brillante que le grand Condé s'écria : « On ne peut tirer un coup de fusil quelque part que ce petit garçon ne sorte de terre pour s'y trouver. »

Turenne, Luxembourg, furent ses maîtres dans l'art de la guerre; son génie militaire, fécondé par de tels enseignements, se développa rapidement.

Dans la campagne d'Alsace, au combat de Koksberg, il prouva qu'il savait allier le froid coup d'œil du tacticien au bouillant courage du partisan. Il

joignait à l'audacieuse intrépidité qui le caractérisait une gaieté charmante, une exaltation chevaleresque ; au fort des grands périls, il trouvait toujours quelque saillie remplie d'entraînement ou de bonne humeur. Ainsi, au combat de Koksberg, il jeta sa cuirasse avant de charger un carré ennemi à la tête de ses cavaliers, en s'écriant : « Je n'ai pas besoin de cuirasse, mes soldats n'en ont pas ! »

Une autre fois (alors maréchal de France), il commandait le siége de Kell, pendant un hiver rigoureux. Il écrivait à M. de Chamillard : « Je passe à la tranchée une partie de la nuit avec les soldats, nous buvons un peu de brandevin ensemble, je leur fais des contes, je leur persuade qu'il n'y a que les Français qui sachent prendre les villes l'hiver par un temps abominable. »

M. de Villars était doué d'un caractère résolu, d'un esprit juste, perçant, délié, d'un tact très-fin et surtout d'un très-grand charme qui le servit merveilleusement dans ses transactions diplomatiques. S'il se montrait d'une grâce et d'une urbanité parfaites dans ses relations habituelles, il devenait d'une hauteur écrasante dès qu'on portait la moindre atteinte à la dignité du roi ou de la France.

Après la paix de Nimègue, Louis XIV, prenant ombrage des nombreuses galanteries de M. de Villars, l'envoya en ambassade à Vienne, plutôt pour se débarrasser d'un rival importun que pour utiliser des talents qu'il ne soupçonnait pas.

Le but de cette négociation était de détacher des

intérêts de l'Autriche l'électeur de Bavière, beau-frère de M. le dauphin. M. de Villars, par des prodiges de pénétration, de finesse et d'habileté, remplit exactement les vues du cabinet de Versailles. Malheureusement, les événements amenés par la ligue d'Augsbourg empêchèrent la France de profiter des avantages que M. de Villars avait ménagés avec tant de supériorité.

Après avoir servi comme officier-général jusqu'à la paix de Ryswick, M. de Villars fut de nouveau envoyé ambassadeur à Vienne avec la mission très-épineuse et très-délicate de veiller aux intérêts de la France lors du partage de la succession d'Espagne.

Charles II était mourant; l'Autriche, plus intéressée que pas une puissance à ce que l'Espagne ne fût pas dévolue à un prince français, devait tout tenter pour entraver cette grave substitution. M. de Villars, après trois ans de séjour à Vienne, au milieu des conjonctures les plus difficiles, parvint non-seulement à déjouer une partie des trames ourdies contre le transport de la couronne espagnole sur la tête d'un prince français, mais encore il sut engager l'empereur à renoncer aux possessions d'Italie que Charles II mourant lui avait léguées.

Lors de la guerre de la succession, au retour de son ambassade, M. de Villars fit brillamment les campagnes d'Italie; plusieurs grandes victoires lui valurent en 1702 le bâton de maréchal de France,

qu'il honora depuis par la prise de Kell, et en 1703 par la victoire d'Hochstett.

Après tant de graves négociations, après de si éclatants triomphes, M. de Villars fut choisi, à l'instigation de madame de Maintenon, pour venir mettre fin à la terrible guerre civile qui désolait le midi de la France.

Comme toute médaille a son revers, il faut dire qu'on reprochait au maréchal une très-grande avidité et une intrépidité quelquefois par trop aveugle qui lui faisait inutilement sacrifier la vie de ses soldats.

Quant à son orgueil, il était extrême ; il avait dit plaisamment qu'on « s'adressait à lui pour pacifier » les Cevennes comme on s'adresse à un fameux » empirique pour guérir un malade abandonné par » les médecins. » — Je ne puis pas être partout, » — avait encore dit M. de Villars en apprenant les désastres des armées royales en Languedoc et l'espoir qu'on mettait en lui.

Néanmoins, avec son tact parfait, avec son habitude des hommes et des grands intérêts qu'il avait si longtemps pratiqués, le maréchal sentit qu'il serait de la dernière maladresse d'afficher une pareille outrecuidance aux yeux d'un homme tel que M. de Bâville, et il se promit de garder la plus grande mesure dans ses rapports avec lui.

De son côté, M. de Bâville ne voyait pas sans inquiétude l'arrivée de M. de Villars, il le savait fort des amis de madame de Maintenon ; ses grands suc-

cès en Allemagne le rendaient considérable. L'intendant avait été habitué à tenir la main si haute et si ferme à M. de Broglio, son beau-frère, ou à M. de Montrevel, qu'il sentait, non sans regret, la nécessité de changer de conduite envers M. de Villars.

Ce fut donc avec contrainte et méfiance que ces deux personnages se préparèrent à leur premier entretien.

XXXIII.

L'ENTRETIEN.

Pendant que M. de Villars se débottait, son page favori, le chevalier Gaston de Mercœur, qui était un peu son parent, revint de chez M. de Bâville, auquel il était allé présenter les civilités du maréchal.

Rien de plus joli, de plus éveillé, de plus mutin, que la figure de Gaston. Il avait dix-huit ans à peine, de beaux yeux noirs, de charmants cheveux blonds, des joues roses et blanches, et une taille si fine, si souple, que bien des femmes l'eussent enviée. Il portait la livrée du maréchal : un justaucorps orange à galons d'argent rayés de cramoisi. Selon la mode du temps, le page était extrêmement *débraillé*, sa magnifique cravate de malines se nouait négligem-

ment à la *galopine* [1]. Une touffe de plumes blanches ornait son feutre. Son haut-de-chausses écarlate tranchait sur le noir luisant de ses bottes de maroquin à éperons dorés. Un riche baudrier brodé soutenait son épée, sur son épaule flottaient des aiguillettes de satin blanc et cramoisi frangées d'argent. C'était enfin, pour parler le langage des comédies du temps, « un échantillon de Petit-César, » un de ces plumets flamboyants à cravate historiée » qui serpentait jusque dans les boutonnières [2]. »

« Monseigneur, — dit Gaston, — M. de Bâville va tout à l'heure se rendre auprès de votre excellence.

— Comment t'a-t-il reçu? avec aménité, sans doute ?—demanda le maréchal, qui savait combien les moindres circonstances sont importantes à connaître pour la réussite de certains projets.

— Mais, monseigneur, il m'a reçu en véritable magistrat qu'il est, l'air aussi empesé que s'il eût eu sur la tête son mortier et sa perruque à *Te Deum*, Mais quelle triste demeure que son hôtel! Cela sent

[1] ARLEQUIN. — Ah! vous n'y êtes pas. Les dames de Paris aiment les airs galopins, et elles s'habillent déjà un peu *à la galopine* ou *à la gourgandine;* c'est tout un. Elles aiment les airs débraillés ou négligés; c'est tout un. Les hommes de qualité laissent la propreté à leurs valets de chambre, et pour eux, avec un gros surtout, ils portent de jour leur linge de nuit. (*Le Défenseur du beau sexe*, scène VII, comédie représentée à l'hôtel de Bourgogne, 1704.)

[2] *Les Souhaits*, comédie, par Montchenai, 1693. Voir, pour les mœurs et usages du temps, le *Théâtre des Comédiens italiens du Roi*, dans leur hôtel de Bourgogne, recueil déjà cité.

son parlement d'une lieue. Je me croyais à l'île Saint-Louis, chez la vieille madame de Thou; en entrant j'ai été pris d'affreux bâillements que j'ai eu bien de la peine à étouffer.

— On dit M. de Bâville d'une mine haute et fière? — demanda M. de Villars, assez choqué des impertinentes remarques de son page.

— Ah! monseigneur, dites donc une mine sèche et rogue, mais non pas fière. Que resterait-il aux gens d'épée? Le corbeau ne ressemble pas plus au noble faucon, Dieu merci! qu'un robin ne ressemble à un homme de qualité.

— Monsieur de Mercœur, — dit le maréchal d'une voix sévère, — pendant mon séjour en Languedoc, vous et vos camarades, vous rendrez à M. de Bâville les profonds respects, les très-humbles devoirs que vous me rendez à moi-même, et qui lui sont dus. Vous m'entendez? Je suis ici son égal, je ne le prime pas. Je vous préviens que les espiégleries et les airs dédaigneux d'un page de cour ne seraient pas de mise dans cette province, au milieu des graves circonstances où nous sommes. Il ne faut pas rougir pour cela, Gaston, — ajouta le maréchal plus doucement; — vous avez de l'esprit, vous comprendrez parfaitement les raisons des ordres que je vous donne; vous m'obligerez de les transmettre à vos camarades et à mes autres domestiques [1]. Ce-

[1] Nous avons fait remarquer ailleurs que le mot *domestique* s'employait dans le sens féodal de *maison*; les gentilshommes, les écuyers,

lui qui oublierait cette recommandation cesserait de m'appartenir à l'instant même. »

A ce moment, un valet de chambre du maréchal ouvrit les deux battants de la porte et annonça : « Monseigneur l'intendant! »

Le page salua profondément et sortit d'un air plus irrité que confus des reproches de son maître. L'intendant et le maréchal restèrent seuls.

« Si intraitable que soit M. de Bâville, — pensa le maréchal, — il sera, je n'en doute pas, profondément touché des avances, je dirai même des respects que je vais lui prodiguer; il faut, pour la réussite de mes projets, que je le mette tout d'abord en bienveillance avec moi. »

Et M. de Villars trouva, dans l'échange ordinairement si banal des premières civilités, le moyen de déployer toute la grâce, toute la coquetterie de son esprit, et de louer l'intendant de la manière la plus délicate.

M. de Bâville, très-fin, très-pénétrant, connaissait trop le monde et les courtisans pour se laisser prendre à ces paroles dorées. « Il me flatte, donc il me craint, ou il veut me dominer. » Telle fut la réflexion que fit naître dans son esprit l'exquise courtoisie du maréchal.

« En vérité, il faut que les fanatiques soient protégés par un charme invincible, puisque vous, mon-

les pages, etc., étaient *domestiques* des seigneurs auxquels ils étaient attachés.

sieur, n'avez pu encore étouffer leur rébellion, — dit M. de Villars.

— On vous attendait en Languedoc pour dissiper ce charme, monsieur le maréchal. *Vous ne pouviez pas être partout,* » répondit M. de Bâville.

Cette flatterie aigre-douce de l'intendant rappelait malignement les propos glorieux de M. de Villars au sujet de sa mission dans les Cevennes.

Le maréchal comprit parfaitement l'intention de M. de Bâville, et répondit gaiement avec une bonhomie charmante :

« On vous a donc répété mes impertinents propos? *Que je ne pouvais pas être partout? Qu'on m'envoyait ici comme on envoie un empirique dans les cas désespérés?* Eh bien! oui, je l'avoue, monsieur; j'ai la présomption de croire que vous et moi nous ferons ce que personne, jusqu'ici, n'a pu faire; et puis, entre nous, je possède à merveille mon métier de charlatan. Je sais que ces miraculeux hasards, attribués au *mithridate*[1], sont tout bonnement dus au traitement habile et sage dont on a trop tôt désespéré. Il en sera de même pour ce qui va succéder ici. Aussi, monsieur, je vous en avertis, de toutes nos futures entreprises, je prendrai la gloire, je ne vous laisserai que le mérite.

— Il vous est donné de pouvoir choisir, monsieur le maréchal, — répondit assez sèchement M. de

[1] Panacée empirique de ce temps-là, sorte d'orviétan. — Voir *le Retour de la Fête de Bezons*, comédie, 1701. (Hôtel de Bourgogne.)

Bâville. Puis il ajouta : — Parlons, si vous le voulez bien, du service du roi.

— C'est mon plus vif désir; je compte sur vous pour connaître la vérité, — dit M. de Villars. — Vous le savez : à Versailles, tout s'amoindrit ou s'exagère, selon le parti qui domine. Si ce sont les jansénistes, le vénérable cardinal de Noailles et madame de Maintenon, cette rébellion est une échauffourée que la modération seule pourrait calmer. Si les jésuites et le père Lachaise reprennent le dessus, c'est le salut du roi, c'est la destinée de l'Église catholique, c'est l'avenir de la monarchie qui sont en question; et il faut exterminer sans pitié tous les fanatiques. Quant à moi, j'arrive d'Allemagne, je ne sais rien du Languedoc. J'ai tout pouvoir. Le roi m'a recommandé la rigueur, madame de Maintenon la clémence. Vous le voyez, je suis un peu comme l'homme du bon La Fontaine, qui pouvait souffler le froid ou le chaud. Quand je connaîtrai la vérité, quand j'aurai un aperçu impartial, élevé, lumineux, des faits passés, c'est-à-dire quand j'aurai eu l'honneur de vous entendre, monsieur, je soumettrai mes projets à votre expérience, dont je me plais à reconnaître toute l'autorité.

M. de Bâville s'inclina pour remercier le maréchal de sa courtoisie, prit dans un portefeuille une carte topographique du Languedoc et l'étendit sur une table.

« Il est impossible, — dit-il à M. de Villars, — d'avoir une idée de la révolte et des opérations mili-

taires des camisards si on ne suit pas leurs manœuvres sur le terrain. Vous savez cela mieux que personne, monsieur le maréchal. Je ne vous parlerai pas des causes premières de l'insurrection : la révocation de l'édit de Nantes est un fait accompli et hors de discussion. L'assassinat de l'archiprêtre des Cevennes au Pont-de-Montvert, le massacre d'une compagnie de dragons de Saint-Sernin sont aussi deux autres faits malheureusement accomplis. Ces attentats ont été le signal de l'insurrection. Maintenant il s'agit de savoir si tout moyen n'est pas bon pour mettre un terme à cette guerre civile secrètement fomentée par la Hollande et par l'Angleterre, guerre doublement dangereuse, qui désole l'intérieur de la France et qui oblige le roi à dégarnir nos frontières pour envoyer ici des troupes considérables. Ne trouvez-vous pas, monsieur le maréchal, que la question doive se poser ainsi?

— Je l'envisage absolument comme vous, monsieur. Mais quels sont les chefs les plus influents des camisards? N'y a-t-il pas entre autres un certain Cavalier, dont on parle beaucoup à Versailles?

— Oui, monsieur le maréchal. Cavalier et Éphraïm sont leurs deux principaux chefs; mais il existe entre eux une grande différence. Cavalier est très-jeune; il fait la guerre en soldat et non en brigand. Il accorde souvent quartier aux prisonniers; Éphraïm, jamais. Cet indomptable fanatique a su inspirer à ses montagnards son exaltation féroce. C'est le massacre incarné.

— Et les prophètes de ces gens-là! qu'est-ce? une jonglerie? une marionnette dont les chefs tiennent les fils? — demanda M. de Villars en souriant.

— C'est un mystère qu'on n'a pas pu pénétrer encore, monsieur le maréchal. Si c'est une jonglerie, les chefs n'en sont pas complices, mais dupes. On a brûlé quelques-uns de ces prophètes; le plus âgé n'avait pas seize ans; leur enthousiasme tenait du délire. Ils étaient de bonne foi, car les plus cruelles tortures n'ont rien arraché d'eux. Vous verrez, monsieur, les procès-verbaux de leurs interrogatoires et de leurs exécutions. Les plus saints martyrs du christianisme ne sont pas morts plus héroïquement que ces enfants!

— Cela est grave alors, beaucoup plus grave que je ne le pensais, — dit M. de Villars. — J'avais cru trouver là quelque mystère honteux à dévoiler aux populations, quelque bouffonnerie sérieuse à livrer aux risées du public; car, vous le savez, chez nous on détruit plus encore avec le ridicule qu'avec l'épée. Je vous soumettrai plus tard les moyens dont je voudrais essayer pour terminer cette lutte fatale; vous les trouverez peut-être assez peu belliqueux, — dit M. de Villars. — Oui, — ajouta-t-il en souriant de la surprise de M. de Bâville; — mais, avant de m'expliquer à ce sujet, je désire avoir une idée précise des opérations militaires des camisards depuis le commencement de l'insurrection.

— Après le meurtre de l'archiprêtre des Cevennes au Pont-de-Montvert, après le massacre des dragons

au col d'Ancize, — continua M. de Bâville, — M. de Broglio fit occuper militairement tous les villages qui auraient pu servir de retraite aux révoltés. Ceux-ci, réfugiés au milieu des montagnes, firent plusieurs descentes dans le plat pays pour enlever des bestiaux, des vivres, des armes et des munitions de guerre aux catholiques. Dans une de ses excursions, la bande d'Éphraïm rencontra deux régiments d'infanterie suisse de Courten, près de Karnoulé; après un engagement meurtrier, nos troupes furent battues, tous les prisonniers massacrés. Éphraïm ne fit grâce qu'à deux hommes, un officier et un tambour; ils devaient apprendre à M. de Broglio la défaite de ses soldats. L'hiver arriva, les chemins devinrent impraticables. Enhardis par la rébellion, par l'éloignement de nos forces, les protestants des montagnes et de la plaine relevèrent une partie de leurs temples. Les camisards établirent des dépôts de vivres et de munitions dans les cavernes inaccessibles des hautes Cevennes, ainsi que des ambulances pour leurs blessés; elles furent abondamment pourvues de linge et de médicaments. Des femmes protestantes soignaient tour à tour les malades.

— Tout cela prouve une entente parfaite des besoins de la guerre et des ressources du pays. Ordinairement les rebelles, aussi audacieux qu'imprévoyants, croient avoir tout fait quand ils ont tiré l'épée du fourreau et compromis à tout jamais leur cause par quelque grand crime; mais ces dispositions pleines de prudence assurent l'avenir de la ré-

volte. Elles annoncent une intelligence militaire remarquable.

— J'avais d'abord pensé, monsieur le maréchal, que quelque vieux rebelle rompu aux guerres civiles dirigeait dans l'ombre les mouvements des fanatiques, mais non. Ces mesures, l'organisation des forces des révoltés sont bien dues à Cavalier. Ce qui aurait dû me confirmer dans cette opinion, c'est que l'orgueil et la vanité puérile de ce chef augmentent de jour en jour.

— Vraiment! et comment cela?

— Cet homme a toutes les impertinentes imaginations d'un parvenu qui tranche du grand seigneur; ses succès à la guerre lui ont tourné la tête. Il se fait, dit-on, appeler prince des Cevennes, et ses gens ne l'abordent qu'avec les plus grands respects.

— Il serait vrai! — s'écria le maréchal. — A merveille, à merveille. Continuez, je vous prie; ce que vous dites là me ravit.

— A côté de ces ridicules, il faut pourtant l'avouer, — reprit M. de Bâville, — Cavalier a quelques qualités. Ainsi il m'a écrit que, tant qu'on aurait de bons procédés pour son père, que nous gardons en prison, il ferait généreusement la guerre; mais que, s'il apprenait qu'on usât de rigueur envers lui, il serait sans pitié. Quoiqu'il soit peu politique de paraître céder aux exigences d'un rebelle, on traite son père avec égards, et c'est à ces ménagements, je crois, qu'il faut attribuer l'espèce de loyauté avec laquelle Cavalier nous combat.

— De mieux en mieux, — dit M. de Villars, qui semblait réfléchir.

— Au retour du printemps de l'année passée, — reprit M. de Bâville, — je demandai à M. de Chamillard assez de troupes pour écraser la révolte d'un seul coup ; il ne put me les accorder. Au lieu de cerner les rebelles dans les montagnes, nous fûmes donc réduits à nous tenir sur la défensive ; le nombre des camisards augmentait chaque jour ; leur audace devenait extrême. Ainsi, apprenant une de leurs tentatives sur Alais, M. de Julien quitte Nîmes à la hâte avec trois régiments d'infanterie et cinq compagnies de dragons, laissant la ville gardée par la milice urbaine. M. de Julien était à peine parti que Cavalier débouche du bois d'Aspères où il était embusqué, et pousse une reconnaissance jusqu'aux portes de la cité. La milice sort ; elle est taillée en pièces : ses débris regagnent Nîmes en désordre, la panique se met dans la ville, on sonne les cloches, on lève les ponts-levis, et Cavalier a l'audace de s'arrêter dans le faubourg et d'y établir ses troupes par billets de logement chez les catholiques jusqu'au lendemain.

— D'après ce que j'ai vu de vos gardes urbaines à mon entrée dans Montpellier, — dit M. de Villars en songeant à maître Janet, — je conçois assez cette déroute. Mais les troupes régulières ne se seraient pas, j'espère, laissé entraîner par une telle panique ?

— Les troupes du roi, monsieur le maréchal, se

sont quelquefois étrangement démoralisées ; vous ne sauriez croire les bruits absurdes qui circulent parmi les soldats sur les camisards. Ce sont des démons, des sorciers, ou tout au moins des êtres invulnérables. Aussi nos troupes ne marchent-elles contre les rebelles qu'avec répugnance. Pendant que Cavalier nous harcelait du côté de la plaine, Éphraïm et un nouveau chef nommé Roland occupaient les hautes et les basses Cevennes. M. de Montrevel avait environ quinze mille hommes sous ses ordres dans la généralité de Montpellier ; les troupes des camisards n'allaient pas au delà de neuf à dix mille hommes ; mais les rebelles étaient instruits de nos moindres mouvements avec une incroyable exactitude. Ils évitaient tout engagement général ; au moindre échec, ils disparaissaient. Leur parfaite connaissance du pays, les intelligences qu'ils s'y ménageaient servaient merveilleusement leurs marches et leurs contre-marches, leurs attaques et leurs retraites ; dans tous les villages des Cevennes, presque entièrement peuplés de protestants, ils trouvaient des vivres et des armes. Nos troupes, au contraire, étaient mal renseignées ou complétement fourvoyées. A notre approche, les paysans religionnaires fuyaient dans les montagnes avec leurs troupeaux et emportaient ou détruisaient leurs vivres. Ni l'or ni les menaces ne pouvaient décider les prisonniers à nous découvrir les retraites, les magasins, les ambulances des camisards, ou à nous éclairer sur leurs mouvements. Nos troupes ne marchaient que de jour et avec les

plus grandes précautions, de peur des embuscades; si nos forces étaient réunies, les trois corps de camisards commandés par Cavalier, Éphraïm et Roland se séparaient, se divisaient à l'infini, et s'éparpillaient de tous côtés. Si, au contraire, imitant leurs mouvements, nous formions de nombreux détachements pour les poursuivre, ils se ralliaient en un seul corps avec une étonnante célérité, et tombaient sur nos troupes qu'ils attaquaient séparément et sur lesquelles ils avaient alors l'avantage du nombre. Ainsi, elles furent complétement battues au passage du Bijou, à Sauve, à l'Estable-des-Rives-d'Ost, et jusque sous le canon d'Alais, ville fortifiée, auprès de laquelle Cavalier avait eu l'impudence de venir en grande pompe célébrer la pâque, fête solennelle des religionnaires. Une autre fois, les habitants de Génouillac furent passés au fil de l'épée par la bande d'Éphraïm; mais la plus sanglante affaire fut celle qui eut lieu près d'Uzès à Vergesse.

— Ne fut-ce pas là où les régiments de la marine et les dragons de Fitz-Marcon furent complétement défaits? — demanda M. de Villars.

— Oui, monsieur le maréchal; il n'en resta pas vingt hommes. Tous les officiers, deux colonels, trois majors et un brigadier des armées du roi, M. de La Jonquière, furent tués. Ce nouveau triomphe enhardit encore les révoltés, ils menacèrent Montpellier. Dans cette extrémité, j'écrivis au roi; j'exposai à sa majesté que, tant que les révoltés trouveraient de l'assistance dans les paroisses des Cevennes, on ne pour-

rait mettre fin à la rebellion. Il était impossible de poursuivre et d'atteindre les camisards dans leurs retraites inaccessibles : il fallait donc les cerner dans leurs montagnes, et, pour les affamer, les isoler des populations environnantes. Sa majesté approuva ces idées, car elle me donna ordre d'anéantir, par la mine et par le feu, toutes les paroisses dont la destruction serait jugée nécessaire pour former une sorte de barrière de ruines entre les camisards et le reste des habitants du Languedoc.

— A-t-on réellement exécuté à la lettre cet ordre du roi ? ou bien n'a-t-on démoli que quelques maisons pour effrayer les hérétiques ? » demanda M. de Villars.

M. de Bâville, prenant un crayon, traça un triangle sur la carte du Languedoc qui était étalée sur la table et répondit au maréchal avec un inflexible sang-froid :

— Vous voyez, monsieur, que les trois chaînes de montagnes, l'Aygoal, la Lozère et la Seranne, qui composent les hautes et les basses Cevennes, forment à peu près un triangle allongé, qui, je suppose, aurait pour base l'Aygoal et la Seranne, et pour sommet les monts de Lozère ?

— Parfaitement. Ce pays de montagnes est sans doute le centre des opérations des insurgés ?

— Oui, monsieur. Eh bien ! dans un rayon de douze à quinze lieues, tous les abords de ce triangle sont complétement rasés ; près de cinq cents villages ou hameaux protestants ont été détruits, et les vingt

mille habitants qui les peuplaient ont été refoulés dans la plaine.

— Par le Dieu vivant! — s'écria M. de Villars, — ce fut là un énergique mais bien épouvantable moyen ! Le roi a ordonné, par deux fois, le ravage du Palatinat; c'était un mal nécessaire; les traces de cette effrayante exécution dureront bien longtemps après nous. Mais il s'agissait d'un pays ennemi..... Tandis qu'un tel ravage en France !.... en France ! ah ! c'est affreux ! — ajouta M. de Villars en ne pouvant cacher sa douloureuse surprise.

— En reconnaissant que le ravage du Palatinat avait été un *mal nécessaire,* — reprit M. de Bâville avec son calme impassible, — vous venez, monsieur le maréchal, de justifier cette énergique mesure. Pourquoi donc, lorsqu'il s'agit d'une guerre civile bien autrement dangereuse qu'une guerre étrangère, reculerait-on devant la nécessité des mêmes moyens ? — Quand le feu menace de dévorer une ville entière, faut-il hésiter à abattre un quartier pour isoler le reste de la cité du foyer de l'incendie ? Sans doute ces extrémités sont toujours déplorables, sans doute il fallut au roi un grand courage pour donner de tels ordres, sans doute il fallut à ses serviteurs une foi profonde dans la fatale urgence de ces mesures pour les exécuter. Cette foi, je l'ai eue, et je partage hautement la responsabilité de ces actes avec M. de Montrevel.

— Mais au moins ces actes ont-ils atteint le but que l'on s'était proposé ? — dit M. de Villars.

— La destruction des paroisses a eu, comme toute chose, de bons et de fâcheux résultats ; il a fallu beaucoup de temps pour la pratiquer. Les maisons étaient presque toutes solidement bâties. Il devenait très-difficile de les abattre ; la sape et la mine traînaient la démolition en longueur. M. de Montrevel écrivit en cour pour demander l autorisation d'incendier les villages, au lieu de les démolir, d'après les avis de M. de Julien[1], maréchal de camp ;

[1] Voici à ce sujet une lettre de M. de Julien, maréchal des camps et armées du roi :

« Au Pont-de-Montvert, 20 septembre 1703.

» J'ai reçu, madame, dans un mouvement bien vif, votre lettre du 17. Nous commençons demain à faire raser trente-une paroisses, dépendantes des Hautes-Cevennes, condamnées par le roi à être rendues désertes. J'en ai douze pour ma part, avec tous les villages et hameaux de trois autres dont on veut conserver le lieu principal, où il y a des troupes. M. le maréchal de Montrevel en a dans son canton seize à faire raser. M. de Canillac en a trois, avec deux cent vingt-cinq villages voisins de l'Aygoal et de l'Esperou. Ce dernier commença hier, parce qu'il avait reçu avant-hier mille hommes de milice venus des côtes du Languedoc, lesquels ont les outils propres à renverser les maisons. Les deux mille hommes de milice du Gévaudan sont arrivés aujourd'hui, de sorte que demain au matin on mettra les mains à cette démolition. Tout le peuple a fui ; il n'y a qu'une partie des femmes, petits enfants et vieillards qui se sont soumis, tremblant qu'on ne les égorge, et nous n'avons aucune envie de leur faire du mal. Le roi veut les nourrir ailleurs et veut raser leurs habitations. Nous voilà occupés pour longtemps, à moins qu'on ne se serve du feu, comme je l'ai proposé. Je souhaite que ce grand et étendu châtiment produise le fruit qu'on s'en propose ; mais je n'en espère rien de bon. Si j'avais été le maître, j'aurais projeté d'enlever tous les paysans des quatre paroisses, et je l'aurais exécuté dans une saison plus convenable, sans détruire au-

les ordres du roi ne se firent pas attendre : le feu remplaça le levier, et l'exécution fut bientôt terminée.

— Ainsi, près de cinq cents villages ont été détruits et vingt mille malheureux habitants ont été chassés de leurs demeures [1] ? — s'écria M. de Villars.

cune maison. Je prévois que ceci durera bien longtemps, si on ne se tient à ce que j'ai proposé. Mais Dieu soit loué de tout ! J'ajoute ici un quatrain fait par Me Guillaumain, avocat de Nimes, au sujet d'une cavale qui avait été prise par les camisards à un prêtre, et qui revint chez son maître bien enharnachée, tandis que les religionnaires l'avaient prise toute nue. (Suit le quatrain, qui est détestable.)

» Recevez, madame, etc.

» DE JULIEN. »

(Manuscrit déjà cité, p. 65, écrite à madame de Merez de l'Incarnation, assistante du grand couvent des Ursulines de Nimes.)

Un auteur catholique, le prêtre L'Ouvreleuil, dans son *Histoire du Fanatisme*, décrit ainsi les suites de cette dévastation par le feu : « Aussitôt cette expédition fut comme une tempête qui ne laisse rien à ravager dans un champ fertile. Les moissons ramassées, les granges, les baraques, les métairies écartées, les cabanes, les chaumières, tous les bâtiments tombèrent sous l'activité du feu, tout de même que tombent sous le tranchant de la charrue qui les coupe les fleurs champêtres, les mauvaises herbes et les racines sauvages. »

[1] Nombre des villages qui ont été détruits :

18 villages dans la paroisse de Frugères ; — 5, paroisse de Fraissinet-de-Lozère ; — 4, paroisse de Grizac ; — 15, paroisse de Castagnols ; — 11, paroisse de Vialas ; — 6, paroisse de Julien-de-Poins ; — 8, paroisse de Saint-Maurice-de-Ventalon ; — 14, paroisse de Saint-Frézal-de-Ventalon ; — 7, paroisse de Saint-Hilaire-de-Lavit ; — 6, paroisse de Saint-Andéol-de-Clerguenot ; — 28, paroisse de

— Oui, monsieur le maréchal; mais, grâce à cette formidable extrémité, à cette heure les rebelles, sans avoir, il est vrai, presque diminué de nombre, sont au moins resserrés dans l'espace que je vous ai indiqué. Cavalier a son camp retranché

Saint-Prival-de-Vallonque ; — 10, paroisse de Saint-André-l'Ancize ; — 19, paroisse de Saint-Germain-de-Calverte ; — 26, paroisse de Saint-Étienne-de-Valfrancesque ; — 9, paroisse de Princes-et-Montvaillant ; — 16, paroisse de Florac.

Autres villages et paroisses non compris dans cette liste qui devaient être détruits et qui le furent en effet :

Frugères, — le Pompidou, — Saint-Martin-de-l'Ancize, — Saint-Martin-de-Campselade, — Saint-Laurent-de-Trèves, — Vebron, — les Rousses, — Barre, — Montleson, — Bousquet-de-la-Barthe, — Balmes, — Saint-Eulien-d'Arpaon, — Canagnas, — Sainte-Croix-de-Valfrancesque, — Gabriac, — Moissac, — Saint-Roman, — Saint-Martin-de-Bobeaux, — la Melouse, — le Collet-de-Dèze, — Saint-Michel-de-Dèze.

Ce qui comprenait en tout 466 villages ou hameaux détruits, dit un historien, habités par 19,500 personnes. Mais je crois qu'il se trompe, et qu'il y avait plus d'habitants dans ces lieux détruits qu'il ne le dit, puisqu'en 1698 on comptait dans le seul diocèse de Mende, d'où dépendaient presque toutes ces paroisses détruites, 18,189 protestants, sans compter les gentilshommes. (*Histoire des Camisards*, liv. VI.)

Fléchier écrivait, à propos de cette expédition, à M. de Montrevel : « Le projet que vous exécutez est sévère et sera sans doute utile ; il coupe jusqu'à la racine du mal, il détruit les asiles des séditieux et les resserre dans des limites où il sera plus aisé de les contenir et de les trouver ; mais, quoique nous nous fussions bien attendus que, durant l'expédition que vous faites dans les montagnes, les rebelles tomberaient sur nous dans la plaine, et qu'ils feraient quelques désordres dans notre voisinage, nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerceraient tant de cruautés, et qu'ils vinssent brûler jusque sous nos yeux les églises, les villages et les meilleurs domaines de notre campagne. » (Lettre de Fléchier, septembre 1703.)

dans les montagnes de la Seranne qui confinent la plaine d'Anduze et le Vivarais. Éphraïm occupe l'Aygoal et les frontières du Rouergue; Roland, les monts de Lozère, sur les limites du Gévaudan. Ces trois principaux centres d'opération, qui correspondent aux trois points culminants du triangle dont je vous ai parlé, communiquent ensemble par des postes intermédiaires et par de petits détachements. Vous le voyez, leurs positions sont telles qu'ils peuvent se jeter dans trois provinces où des troubles très-graves ont déjà éclaté. En un mot, le Vivarais, le Rouergue et le Gévaudan sont prêts à se rebeller au premier triomphe de l'insurrection.

— Ce plan de campagne est en tout digne des préliminaires qui m'ont déjà frappé. On reconnaît, dans l'ensemble de ces dispositions, une intelligence militaire très-élevée, — dit M. de Villars d'un air pensif, en suivant sur la carte les indications que M. de Bâville lui avait données.

— Pour me résumer, monsieur le maréchal, à cette heure les insurgés occupent huit lieues de montagnes inaccessibles. Cent camisards déterminés suffiraient pour défendre et intercepter les défilés qui seuls peuvent conduire à leurs repaires. En nous faisant la guerre, leurs chefs l'ont apprise. Ce ne sont plus des paysans grossiers qui se précipitent en aveugles sur nos troupes; ils connaissent maintenant la tactique de la guerre de montagnes. Ils sont au nombre de dix à douze mille, bien armés, bien équipés, presque disciplinés, surtout les bandes de Cavalier.

Leur cavalerie est de cinq cents chevaux ; ils ont des vivres et des munitions pour une année. Enfin, monsieur le maréchal, l'effectif des troupes dont vous pouvez disposer se monte à dix-sept mille hommes environ, dont voici l'état. » Et l'intendant chercha dans ses notes un tableau qu'il donna à M. de Villars [1].

Après quelques moments de réflexion, celui-ci dit à l'intendant :

« Vous le voyez, monsieur, malgré les plus terribles supplices, malgré la dévastation de tout un pays, les fanatiques sont peut-être plus puissants à cette heure qu'ils ne l'ont jamais été. Leurs succès sont du plus fâcheux exemple pour les autres provinces, sourdement travaillées par les émissaires de

[1] Ces troupes se composaient ainsi :

Le régiment de dragons de Fitz-Marcon, — le nouveau régiment de Saint-Sernin, — deux bataillons de Hainaut, — deux de Royal-Comtois, — un de Soissonnais, — un de Blaisois, — un de Dauphiné, — un de Labour, — un de Marsilly, — un de Tournon, — un de Lafare, — un de Bresson, — un de Turnand, — un de Dugua ; — trois compagnies franches de miquelets, — quatre de la marine, — deux des galères, — trois des régiments suisses de Courten, — deux de Charolais, — un de Froulay, — outre trente-deux compagnies de fusiliers de la province, — les troupes bourgeoises, — et enfin les bandes de cadets de la croix, commandés par l'ermite et un autre partisan nommé Florimont.

Ces troupes, formant un effectif de près de dix-sept mille hommes sous les armes, étaient commandées par MM. de Lalande et de Julien, lieutenants-généraux ; par quatre maréchaux-de-camp et dix brigadiers : MM. le marquis de Canillac, le marquis de Fitz-Marcon, de Courten et de Préfosse ; les brigadiers : MM. Vergetos, de Plancque, de Marcelin, le marquis de Rouville, Courten, Tournon, Grandval, Menon et de Magon. (*Histoire des Camisards,* liv. VI, t. III,)

l'étranger. Je crois, comme vous, qu'il faut à tout prix mettre un terme à cette révolte ; seulement, le moyen que je vais vous proposer diffère complétement de ceux qu'on a employés jusqu'ici.

M. de Bâville regarda M. de Villars avec étonnement.

« Écraser les rebelles par la force serait sans doute un grand coup ; mais ils mourront en martyrs, leur sang fécondera une nouvelle insurrection, et la guerre civile sera imminente en Languedoc tant qu'il y restera un germe de révolte. Si, au contraire, on parvenait à déconsidérer profondément le parti protestant dans la personne de ses chefs et à leur faire déposer les armes, leur honte rejaillirait sur leur cause tout entière ; cette déconsidération aurait une immense portée pour l'avenir. Évidemment, Cavalier est l'âme de cette guerre. Glorieux et vain à l'excès, il se fait appeler prince des Cevennes. Vous le voyez, l'orgueil et l'ambition sont toujours l'écueil de l'homme du peuple que le hasard fait chef d'une révolte. L'ivresse du pouvoir et du commandement est bien dangereuse pour une jeune tête ; pourquoi Cavalier serait-il au-dessus de certaines séductions ? »

M. de Bâville commençait à soupçonner les projets de M. de Villars. Comme toute personne accoutumée à envisager depuis longtemps une question sous un seul point de vue, l'intendant répugnait à s'avouer que, la force et la terreur ayant été jusqu'alors impuissantes à vaincre la révolte, il y avait peut-être d'autres moyens à employer. Aussi, restant très-

froid à cette ouverture du maréchal, il reprit :

« Mais, monsieur, quels seraient vos plans de campagne quant aux opérations militaires? Les subordonnerez-vous absolument à la réussite de ce dessein, dont je ne démêle pas encore bien toute l'étendue, je vous l'avoue ?

— Je suis d'avis de nous préparer d'abord à une guerre offensive, afin d'être prêt à agir avec la plus grande vigueur, si le projet que je médite venait à échouer.

— Et ce projet, monsieur le maréchal ?

— Il s'agirait de trouver un homme sûr, discret, adroit, insinuant, que nous dépêcherions à Cavalier. Cet émissaire serait chargé de pleins pouvoirs, de promesses capables d'éblouir ce jeune chef et de le décider à faire sa soumission au roi. Sa majesté m'a donné carte blanche ; je puis tout accorder, richesses, grandeurs, dignités ; je puis enfin combler les rêves de l'imagination la plus folle, de l'ambition la plus démesurée.

— Ah ! monsieur, — s'écria M. de Bâville, — vous ne connaissez pas ces gens-là. Ils ont le fanatisme enraciné daus le cœur ; jamais, jamais vous n'obtiendrez rien d'eux par corruption.

— Mais, encore une fois, Cavalier ne se fait-il pas traiter de prince des Cevennes?

— C'est une puérilité, une sotte imagination, rien de plus.

— Et c'est justement par leurs puérilités, par leurs sottes imaginations que les plus grands hommes

sont prenables, monsieur; vous le savez aussi bien que moi. Et puis, heureusement pour mes projets, de tous les vices, l'orgueil est le plus dangereux, parce qu'il se peut colorer des plus beaux semblants. Je suis certain que Cavalier prend pour la noble ardeur d'une ambition généreuse cette avidité de titres qui le pousse à se faire ridiculement appeler *prince des Cevennes*. Heureusement encore, ce rustre est doué de quelques bons et vaillants instincts. Or, ce sont là d'excellentes cordes à faire vibrer. Il s'agit de les toucher délicatement et à propos; il s'agit de parler avec onction des horreurs de la guerre civile, de la gloire de rendre la paix à son pays, de la clémence du roi, de sa reconnaissance, qui pourrait aller jusqu'à employer dans les plus hauts grades un grand génie militaire fait pour combattre les ennemis de la France, et non pour entretenir dans son pays une guerre sacrilége. Il s'agirait enfin de dévoiler à ce jeune glorieux une éblouissante perspective au bout de laquelle on lui montrerait une véritable couronne de comte, des terres seigneuriales, de grandes dignités militaires, et même, s'il le fallait,... à l'extrême horizon, le bâton de velours fleurdelisé d'or, que plus d'un soldat de fortune a obtenu pour prix de ses exploits. Eh bien! monsieur, que vous en semble? Tout cela n'est-il pas fait pour tourner des têtes plus solides que celle de Jean Cavalier.

— Vous vous méprenez, je crois, sur le caractère de ce partisan, monsieur le maréchal; cette tentative, s'il refuse ces propositions, comme je n'en

doute pas, ne fera que rendre son orgueil plus intraitable encore. Songez à quel point il s'exagérera sa propre importance, en se voyant l'objet de telles avances.

— Et qu'importe? essayons toujours; le pis est de retomber dans la position où nous sommes; alors il sera temps d'agir avec la dernière vigueur! car je pense comme vous que pour le repos de la France il faut que ce foyer d'insurrection soit détruit. Sans doute ce sera difficile, mais nous y parviendrons, quand je devrais obtenir du roi vingt, trente, quarante mille hommes pour cerner les fanatiques dans leurs montagnes et en faire une battue en règle, comme si on chassait une bande de loups furieux. Seulement, je vous le demande en grâce, avant d'en venir à cette extrémité, essayons mon projet. S'il réussit, nous épargnerons peut-être un grand nombre de braves soldats, de braves officiers; et d'ailleurs pensez donc que l'effet moral d'une telle soumission serait immense.

— Si jamais Cavalier se soumettait, monsieur le maréchal, ce serait en demandant des garanties pour le rétablissement de la religion réformée et pour le libre exercice des droits civils des protestants, n'en doutez pas. Que, dans l'affaiblissement de son pouvoir, Louis XIII ait quelquefois traité de puissance à puissance avec le duc de Rohan, chef des calvinistes, passe encore; mais que Louis-Le-Grand descende à traiter avec Jean Cavalier, ah! monsieur le maréchal, ce serait bien dangereusement rabaisser la dignité

royale. Un jour le peuple se souviendrait de ce précédent. Il hait, mais il respecte et il craint un pouvoir digne et sévère; il méprise et il brave un pouvoir faible et lâche. Or, le mépris du peuple, c'est la révolte; une concession qu'on lui fait n'est que le premier anneau d'une honteuse et lourde chaîne qu'il vous impose et qu'il faut se résigner à porter bien longtemps.

— Mais remarquez donc, monsieur, que s'il nous est possible d'amener Cavalier à faire les premières ouvertures d'un accommodement, à déposer les armes pour traiter avec nous, il fait implicitement acte de soumission. Quant aux garanties qu'il réclamera pour ses coreligionnaires, en admettant que le roi daigne faire quelques concessions momentanées aux rebelles, les raisons d'État qui ont commandé la révocation de l'édit de Nantes, malgré les traités jurés, ne pourront-elles pas un jour être invoquées de nouveau? Ce qu'il faut avant tout, c'est amener la soumission volontaire d'un chef aussi influent que Cavalier. Si nous y parvenons, la révolte ne se relèvera pas de ce coup. »

A ce moment, on entendit gratter à la porte; M. de Villars dit d'entrer, Gaston de Mercœur parut, remit une lettre au maréchal et sortit.

Sur le pli de cette lettre, on lisait : *Très-pressée, pour le service du roi.*

« Vous permettez, monsieur, » dit le maréchal à M. de Bâville, et il lut :

« Monseigneur, si vous vous rappelez Toinon la
» Psyché que vous daigniez autrefois encourager de
» vos suffrages, veuillez lui faire la grâce de la re-
» cevoir à l'instant, elle a des choses du plus grand
» intérêt à vous confier. Il s'agit du service du roi.

» Votre humble servante,

» Toinon. »

« Ah! mon Dieu! la pauvre fille n'est donc pas morte, comme on le croyait! — s'écria M. de Villars. — Ma foi, tant mieux, c'est une bonne créature.

— Mais j'y pense maintenant, — ajouta M. de Bâville, — qu'est devenu ce malheureux marquis de Florac? Madame de Maintenon s'y intéresse fort. Sait-on quelque chose sur son sort?

— Absolument rien, monsieur le maréchal; il a disparu depuis l'attaque des dragons au Col-d'Ancize. Tout porte à croire qu'il aura péri; et pourtant son corps n'a pas été retrouvé.

— Peut-être Toinon pourra-t-elle nous en apprendre quelque chose. C'est pour courir après ce pauvre marquis dont elle était affolée que la pauvre fille avait quitté Paris avec un certain Taboureau, bourgeois fort riche et fort ridicule dont on n'avait pas non plus entendu parler.

— Il me semble, en effet, me rappeler confusément qu'il y a environ un an, une jeune femme et un homme sont partis déguisés d'Alais. Oui, oui, ils avaient même à leur suite une femme et un laquais à qui j'ai donné un sauf-conduit pour retourner à

Paris. Ne voyant pas leurs maîtres revenir, ils m'ont laissé ici une voiture et des malles qui appartiennent sans doute à ces personnes. Le tout est sous les scellés. Sans doute la pauvre femme, après avoir été prisonnière des camisards, sera parvenue à leur échapper. Ses renseignements peuvent être très-précieux. Pendant que vous allez la recevoir, monsieur le maréchal, permettez-moi de vous quitter; j'ai à terminer mon courrier. Je vais réfléchir à ce que vous m'avez dit. Sans doute la soumission de Cavalier serait d'une grave importance. Malheureusement, je ne vois pas à qui on pourrait confier le soin de négocier cette affaire si délicate. Pourtant j'y songerai.

— A bientôt, monsieur de Bâville, — dit cordialement M. de Villars. — Maintenant que je vous ai vu, je ne doute plus du succès de notre entreprise. »

XXXIV.

LE PAGE.

Depuis que Toinon et Taboureau, guidés par Isabeau, étaient tombés entre les mains des camisards, on les avait gardés prisonniers dans une de ces inaccessibles retraites que les révoltés possédaient au

milieu des montagnes. Taboureau s'était dit si riche, il paraissait d'ailleurs si peu dangereux, que les fanatiques le considérèrent comme un otage assez précieux à conserver ; ainsi que Toinon, il fut confié à un nouveau chef nommé Caveyrac, spécialement chargé d'organiser, et, au besoin, de défendre les magasins et les ambulances des rebelles, tandis qu'Éphraïm, Cavalier et Roland commandaient les expéditions offensives.

Toinon et Taboureau étaient captifs depuis un an, lorsqu'un camisard, séduit par leurs promesses, aida leur évasion et les guida jusqu'aux portes de Montpellier.

Apprenant l'arrivée du maréchal de Villars qu'elle avait autrefois vu très-souvent au théâtre de l'hôtel de Bourgogne et à l'Opéra, car le maréchal était grand amateur de comédies et de ballets, Toinon écrivit à M. de Villars, afin d'obtenir une entrevue.

Elle voulait lui donner des renseignements sur le sort de Tancrède, ne doutant pas que le maréchal ne fît tout au monde pour sauver M. de Florac.

Nous conduirons donc le lecteur dans une modeste auberge de Montpellier, où la Psyché et son sigisbé avaient été reçus, non sans beaucoup de difficultés, tant était grande leur apparence de misère.

Retirés dans une sombre petite chambre, Toinon et Taboureau attendaient impatiemment la réponse du maréchal. La Psyché était pauvrement vêtue d'une vieille robe de gros cadis brun et d'une sorte de

bavolet de laine rouge. Mais, grâce à son élégance naturelle, Toinon, malgré le délabrement de ce costume, paraissait toujours charmante.

Ses jolis cheveux châtains à reflets dorés, au lieu d'être coquettement frisés, se séparaient en bandeau sur son front de neige. Cette coiffure donnait un caractère candide et presque enfantin à sa piquante physionomie. Ses joues rondes, un peu colorées par le soleil du Languedoc, n'avaient rien perdu de leur fermeté unie et satinée. Ses grands yeux gris-bleu s'ouvraient toujours bien brillants sous leur frange de longs cils noirs, quoique la pauvre enfant eût souvent, souvent pleuré.

Cette jeune fille, habituée à toutes les élégantes recherches du luxe, loin de s'étioler pendant sa captivité, s'était au contraire, pour ainsi dire, retrempée dans l'existence nomade qu'elle avait menée pendant un an au milieu de la solitude.

Taboureau, vêtu d'une casaque de peau de chèvre presque en lambeaux, de hauts-de-chausses de serge et de vieilles guêtres de cuir, avait pris un nouvel embonpoint.

Grâce à sa vie aventureuse et aux dangers qu'il avait courus, le bon sigisbé semblait beaucoup plus résolu qu'il ne l'était auparavant. Sa figure souriante s'épanouissait au bonheur d'être libre.

« Savez-vous, tigresse, — dit-il à la Psyché, qui, faute de glace, tachait de se mirer dans un des carreaux verdâtres de la fenêtre, pour lisser ses cheveux, — savez-vous que c'est un grand bonheur pour nous

que l'arrivée du maréchal de Villars! J'ai vingt fois fait sa partie de lansquenet et de quinola, chez Langlé[1] ou chez moi, et, par parenthèse, ce vaillant maréchal m'a gagné, dans un hiver, plus de cinq à six mille pistoles. Tête bleue! ce sont là de ces souvenirs qu'on ne perd pas! Je vais tout bonnement lui demander une centaine de louis, acheter une chaise, car le diable sait ce que Mascarille et Zerbinette auront fait de la nôtre, et dans huit jours nous serons à Paris. Eh bien! maintenant, Toinon, maintenant que nous voilà hors des griffes de ces misérables, il faut bien vous l'avouer, je ne regrette pas extrêmement cette année de misère. Peste! la vie va me paraître furieusement douce à cette heure. Quand je pense que je vais coucher dans un bon lit, manger sur une nappe avec de l'argenterie, porter une perruque, des dentelles, aller à l'Opéra, à l'Hôtel de Bourgogne, retrouver mes soupers de l'ordre des Coteaux, ma belle maison de la rue Sainte-Avoye, ma salle de bains, mon jardin, ah! tenez, tenez, Psyché, il me semble que je vais jouir de toutes ces choses pour la première fois. Et je crois, morbleu, que je dois vous remercier de m'avoir mis à même de trouver l'existence plus adorable que jamais.

— Mon ami, que vous êtes généreux et dévoué! — dit Toinon en serrant les mains de Taboureau dans les siennes avec attendrissement. — Durant

[1] Homme de peu, mais que son gros jeu et ses excellents soupers avaient mêlé au plus grand monde, et qui était admis au jeu du roi.

cette année de peines et de dangers, jamais vous ne m'avez fait un reproche, jamais une plainte, jamais un mot d'amertume; et pourtant, combien vous avez souffert à cause de moi! que de privations! que de périls!

— Et où diable vouliez-vous que je prisse le courage de vous gronder, s'il vous plaît, quand je vous voyais souffrir avec tant de résignation? Est-ce qu'une grosse panse comme moi pouvait se permettre de souffler seulement, quand vous, si délicate, si gentille, vous vous montriez brave comme un petit lion? Jamais ne songer à vous, mais toujours à ce malheureux Florac, dont le sort mystérieux et terrible est sans doute épouvantable, d'après le peu que nous en savons! Allons donc, Psyché! il faudrait être un monstre pour n'être pas touché de votre conduite, et vous savez que Claude Taboureau a quelque chose là qui bat généreusement quand il s'agit de vous. — Et le sigisbé appuya la main de Toinon sur son cœur avec émotion.

— Excellent homme! — s'écria Toinon en attachant sur Taboureau des yeux baignés de larmes. — Puis elle reprit d'un air accablé, qui disait tout son chagrin de ne pouvoir répondre par son amour au dévouement de Taboureau : — Ah! tenez, Claude, croyez-moi, je suis bien malheureuse! »

Taboureau la comprit. Sa bonne et grosse figure prit une expression triste et fâchée. « Et qui vous dit, mademoiselle, — s'écria-t-il, — que j'agis d'une manière intéressée? Depuis un an vous ai-je

donné le droit de penser que je vous reprochais, même à part moi, de ne pouvoir pas m'aimer? Vous ai-je dit un mot de mon amour, dont tout le premier j'ai reconnu le ridicule et la vanité ?

— Claude, mon ami, ne me grondez pas.

— Et je veux vous gronder, moi, mademoiselle, car vous le méritez. Vous calomniez un honnête homme qui s'est attaché à vous comme un frère. Est-ce que vous croyez, mademoiselle, — s'écria le sigisbé de plus en plus irrité, et comme s'il eût fait à Toinon une sanglante récrimination, — est-ce que par hasard vous croyez que vous n'êtes pas assez intéressante par la folle passion qui vous consume, par votre opiniâtre dévouement, par votre courage, pour qu'on ne puisse s'attacher à vous sans être votre amoureux, s'il vous plaît ?

— Claude, Claude, eh bien ! j'ai eu tort. Je ne voulais pas vous affliger. Pardonnez-moi ! — Et elle appuya ses petites mains blanches d'un air suppliant sur le bras de Tabourean.

— Hum ! hum ! — dit le sigisbé en fronçant ses gros sourcils avec un reste de courroux, — ce que j'ai fait, je l'ai fait parce que ça m'a plu, entendez-vous, mademoiselle ! Vous auriez été borgne, bancale et bossue, que j'aurais agi tout de même. Apprenez cela. »

A cette exagération, la Psyché ne put s'empêcher de sourire à travers ses larmes. Elle dit à Taboureau d'un air coquet, en redressant sa jolie taille comme une couleuvre qui se joue au soleil : « Quant à cela,

Claude, je ne vous crois pas. Vous êtes trop fier du peu d'agréments que possède votre petite amie, votre enfant, comme vous m'appelez quand vous n'êtes pas fâché...

— Vous ne savez pas ce que vous dites, satané démon en jupe et en bavolet! » s'écria Claude, moitié riant, moitié grondant.

A ce moment l'hôte ouvrit la porte; il tenait son bonnet à la main. Après avoir respectueusement salué, il annonça un page de monseigneur le maréchal de Villars, qui demandait à parler à madame Toinon de la part de son excellence.

« Enfin, — s'écria Taboureau, — je vais pouvoir sortir de cette casaque, et faire peau neuve, comme on dit. »

Gaston entra bientôt avec l'aisance résolue d'un page de cour. Sans accorder un regard à Claude, il s'approcha de Toinon, qu'il avait vue souvent danser, et s'écria très-impertinemment: « Eh! par Dieu! ma charmante, quel affreux déguisement est celui-là? Et pourtant sous cette bure, on retrouve toujours la plus séduisante danseuse de Paris. C'est qu'elle est, vrai Dieu! encore embellie et capable de faire de nouveau tourner toutes les têtes! » s'écria le page en prenant la main de Toinon, et en attachant sur elle un regard effronté qui la fit rougir de honte.

La pauvre fille s'était presque réhabilitée à ses propres yeux par la conscience de ce qu'elle avait souffert pour Tancrède; le langage et les manières

du page lui rappelèrent toute l'humilité de sa condition.

Pourtant avec ce tact parfait que la nature seule vous donne, et que développe l'habitude du monde, la Psyché, cachant sa mortification, retira doucement sa main. Puis, avec autant d'aisance et de fine raillerie que si elle eût été dans son charmant salon de la rue Saint-Honoré, entourée de la fleur des beaux de la cour, elle répondit au page qui venait encore de s'écrier : — C'est qu'elle est vraiment charmante ainsi !

« C'est sans doute à monsieur (et Toinon montra Taboureau, qui, choqué de l'impolitesse du page, le regardait d'un air sournois), c'est sans doute à monsieur que monsieur de Mercœur adresse sa flatteuse exclamation sur ma beauté ? Il ne pouvait invoquer un témoignage plus partial, car M. Taboureau est le meilleur et le plus cher de mes amis, » ajouta Toinon d'un air très-digne et très-ferme.

Un peu dépité de recevoir cette leçon en présence de Taboureau, le page fit à ce dernier un froid salut rempli de hauteur, auquel Claude répondit avec son assurance de millionnaire qui sait sa valeur dans un siècle où l'or est tout [1] : « Je vous baise les mains,

[1] Chose fort curieuse, et qui prouve que presque tous les siècles ont la même physionomie. A cette époque, il n'était bruit, comme de nos jours, que de l'*influence de l'aristocratie d'argent*. Si du moins on n'employait pas ce terme, cette pensée se retrouvait partout. Partout la robe, la cour et l'épée étaient sacrifiées à *la fortune des traitants*. Ainsi, dans *les Souhaits* (comédie de l'Hôtel de Bourgogne), Isabelle

mon cher monsieur ; je suis vêtu comme un mendiant, c'est ce qui fait que vous me traitez comme un gueux. Vous avez raison d'une façon, mais vous avez tort de l'autre. Eh! eh! tel que vous me voyez, j'ai dans mes coffres de quoi acheter toutes les étoffes de la rue Saint-Denis [1], et la rue Saint-Denis par-dessus le marché, si ça me faisait plaisir. Mais venez me voir à Paris, tout bourgeois que je suis, vous souperez chez moi avec la meilleure compagnie de la cour et de la ville, car mon cuisinier est excellent, je joue le jeu qu'on veut, et je ne redemande jamais l'argent que je prête. »

Gaston de Mercœur, très-indigné de l'impertinence de Taboureau, lui répondit fièrement : « Je ne soupe jamais, monsieur, que chez les gens que je connais. »

— C'est absolument comme les gens qui disent qu'ils ne mangent jamais rien à jeun, » répondit Claude, très-insoucieux de l'impertinence du page.

Celui-ci, regardant Claude comme un adversaire indigne de lui, dit à Toinon : « Monseigneur vous attend, mademoiselle ; il y a un carrosse à la porte. »

dit à Colombine : « Quoi ! Colombine, un simple financier l'emportera sur tant de concurrents redoutables ? — COLOMBINE : Qu'appelez-vous un simple financier? Savez-vous quelle bête c'est qu'un financier auprès d'une femme? A la vue du financier, les anciens meubles disparaissent, les pagodes se multiplient sur les cheminées, les étoffes des Indes se développent, les laquais du logis deviennent plus insolents ; en un mot, la face de l'univers est changée à la voix d'un financier. » (*Les Portraits*, comédie en trois actes ; Du Long de Montchenay.)

[1] Les plus grands magasins d'étoffes de Paris se trouvaient alors rue Saint-Denis.

Toinon s'enveloppa dans une mante grossière, et Taboureau prit son chapeau, mais le page dit à Claude : « Monseigneur n'attend que mademoiselle.

— C'est possible, mon cher monsieur, mais j'ai à parler à Villars, il me connaît de longue date ; il connaît aussi mes louis, qu'il a, tête-bleue, empochés plus d'une fois au jeu. Or, je compte sur sa bourse pour me tirer de cette affreuse peau de bête dans laquelle je suis défiguré et qui m'a valu vos dédains, mon cher petit seigneur, » ajouta Claude avec une humilité bouffonne.

Voyant l'irrésolution de Gaston, la Psyché lui dit fermement : « M. Taboureau a aussi des renseignements précieux à donner à M. le maréchal, et je vous prie, monsieur, de permettre qu'il m'accompagne.

— Soit, mademoiselle, » dit le page.

Et la Toinon sortit, suivie de Taboureau, qui, comme aîné de Gaston, passa sans façon devant lui pour gagner le carrosse qui les conduisit tous trois chez M. de Villars.

XXXV.

LE RÉCIT.

M. de Villars reçut Toinon avec une bienveillance affectueuse ; car les comédiennes de ce temps-là qui, avaient assez de tact pour ne voir que des gens de bonne compagnie, étaient généralement traitées avec beaucoup d'égards par les hommes de leur entourage.

L'affable urbanité du maréchal, qui contrastait si fort avec la familiarité du page (les anciennes traditions du respect dû aux femmes de toute condition commençaient à se perdre), rendit à la Psyché tout son courage, toute sa présence d'esprit.

M. de Villars ne reconnut pas d'abord Taboureau ; il fallut que Claude, riant de son gros rire, lui eût dit :

« Tête-bleue, monsieur ! il paraît que mon déguisement est parfait, et que votre serviteur indigne, votre ancien hôte de la rue Sainte-Avoye, est tout à fait méconnaissable ?

— Comment ! c'est vous, vous, mon cher monsieur Taboureau ? — s'écria le maréchal en tendant cordialement la main à Claude ; — mille pardons de ma maladresse ; mais aussi qui irait chercher sous ces haillons le Lucullus de la rue Sainte-Avoye ?

— Eh! eh! c'est très-vrai, ce que vous dites là, monsieur; on ne reconnaît guère les amphitryons ailleurs qu'à leur table, » répondit Taboureau avec plus de vérité que de bon goût, en secouant la main de M. de Villars.

A cette époque de si aristocratique renom, le gros jeu, la chasse et la bonne chère égalisaient souvent toutes les conditions.

Les gens de cour, tout en persiflant les financiers, mangeaient leur souper, empochaient leur argent au jeu et les traitaient de *veaux d'or*. Les financiers haussaient les épaules, traitaient les gens de cour de parasites, les tutoyaient et parfois les humiliaient par une familiarité blessante.

Le grand roi, faisant obséquieusement voir les jardins de Versailles à Samuel Bernard, lui demandant ses avis, les écoutant avec déférence, l'entourant d'égards, l'accablant de flatteries pour en obtenir un prêt considérable, et Samuel, froid et fier, poussant le mépris jusqu'à mettre de soi-même un terme à l'abaissement du monarque par ces mots d'un orgueil si foudroyant : « Votre majesté m'embarrasse, elle oublie qu'elle parle à un de ses sujets ; » Samuel Bernard et Louis XIV résument à merveille, et sur une royale échelle, la position réciproque des financiers et de beaucoup de gens de la cour.

Sans cette digression, le lecteur eût peut-être été étonné de la parfaite aisance avec laquelle le sigisbé traitait un homme de la qualité de M. le maré-

chal de Villars ; non que ce dernier eût jamais puisé aux coffres de Claude, mais il aimait le très-gros jeu, et il avait trouvé dans Taboureau un joueur toujours égal, toujours prêt et de la plus splendide facilité en matière de revanches.

« Ah çà ! ma chère Psyché, d'où sortez-vous ainsi ? — dit M. de Villars. — C'est tout un roman que votre aventure. Pendant le peu de temps que j'ai passé à Versailles, on ne parlait que de cela, et tous vos anciens amis, je vous jure, s'intéressaient singulièrement à votre sort. Racontez-moi donc cette histoire, et vous me direz ensuite ce que vous pouvez pour le service du roi. »

Après avoir appris au maréchal comment elle était tombée entre les mains des camisards dans les défilés du Rhan-Jastrié, sous la conduite d'Isabeau, la Psyché continua : « On nous mena par des chemins détournés et perdus, au milieu de montagnes inaccessibles, jusqu'à l'entrée d'une caverne creusée dans le roc. Nous devions y rester prisonniers pour servir d'otages. M. Taboureau passait pour mon frère ; les hommes qui nous gardaient étaient plus grossiers que méchants. Nous restâmes ainsi quelques semaines, moi toujours cruellement inquiète du sort de M. de Florac, dont je n'avais pas encore de nouvelles.

— Et moi, — ajouta Claude, — cherchant des champignons dans les mousses et des gâteaux de miel dans le creux des arbres, comme un véritable Sylvain, le tout pour la chère Psyché ; car, mon-

sieur, j'avais l'estomac navré de la voir soumise à ce régime de salaisons! La pauvre enfant ne pouvait s'y accoutumer; j'avais fini par lui faire des espèces de petits gâteaux de pulpe de châtaigne, pétris avec du miel et cuits *à la sauvage*, sur une simple plaque de fer rougie au feu, qui étaient, je vous jure, fort délicats. Je ferai perfectionner cette invention par mon chef d'office, et je la baptiserai du nom de *gâteaux à la camisarde*.

— Vous voilà sûr de vivre dans l'avenir, — dit en riant M. de Villars. Puis, s'adressant à la Psyché : — Les gens qui vous gardaient étaient-ils nombreux? — dit M. de Villars.

— Ils étaient douze ou quinze, — dit Toinon. — Bientôt nous vîmes arriver, presque chaque jour, des mulets chargés de vivres et de munitions de guerre, escortés par de nouveaux révoltés, qui creusèrent et bâtirent dans le roc une sorte de grand souterrain, dans lequel ils placèrent ce qu'ils avaient apporté.

— Et ce fut là, monsieur, — dit Claude avec un soupir, — que je fis mon premier apprentissage de maçon, de manœuvre, car ils me firent, parbleu, travailler à leur damné souterrain. Tel que vous me voyez, j'ai creusé le roc, j'ai cassé des pierres, j'ai fait du mortier avec de la terre glaise, comme si je m'étais, depuis ma plus tendre jeunesse, livré à cet exercice.

— Ils vous ont donc forcé à travaillé, mon pauvre Taboureau? — dit M. de Villars.

— Ils ne m'ont pas précisément forcé, ils m'ont seulement donné à entendre que, si je ne remplissais pas ma tâche, je recevrais régulièrement une forte bastonnade tous les matins. Avec ce stimulant, je ne sais ce que je ne serais pas parvenu à faire.

— Le fait est que c'est à coups de canne que les Impériaux font marcher leurs soldats à la victoire, — dit M. de Villars en souriant de la naïveté de Claude.

— Eh bien ! je suis sûr qu'ils y vont, à la victoire, et qu'ils y vont comme j'allais à mon souterrain : très-bravement ; demandez à la Psyché.

— Oh ! sans doute, mon ami, vous vous êtes toujours montré aussi courageux que résigné.

— Mais savez-vous quelque chose de ce pauvre Florac ? — dit le maréchal.

— Je n'avais pas encore eu de nouvelles de lui, — reprit tristement Toinon, — lorsqu'un jour, avec un nouveau renfort de camisards et de munitions de guerre, arriva un autre chef. Le trouvant moins farouche que les rebelles qui l'entouraient, je me hasardai à lui demander si quelques engagements avaient eu lieu entre les camisards et les troupes du roi : « Il y en a eu plusieurs, — me répondit-il, — entre autres un au Pont-de-Montvert, dans lequel l'archiprêtre dés Cevennes a été *justicié* par les nôtres. L'autre combat a été livré près du col d'Ancize. C'est là que les dragons de Saint-Sernin ont été écharpés. — Et leur capitaine ? — m'écriai-je, —

est-il mort ? est-il blessé ? — Le marquis de Florac n'est ni mort ni blessé, — me répondit cet homme d'un air sombre. — Il vit donc ? — m'écriai-je. — Oui, il vit ; il faut qu'il vive : *c'est le martyr de Jean Cavalier.* »

— Qu'est-ce que cela signifie ? — s'écria M. de Villars avec étonnement ; — qu'entendait-il par là ?

— Hélas ! monsieur, je l'ignore, — dit la Psyché en pleurant. — Jamais je n'ai pu savoir autre chose, soit de cet homme, soit de ses compagnons ; un seul m'a dit, un jour que je m'informais encore de M. de Florac : « Le marquis papiste n'est pas mort, car sans cela frère Cavalier porterait son deuil. — Eh ! pourquoi cela ? — lui demandai-je. — Parce que la vie de ce papiste est *la vie de la vengeance de frère Cavalier,* et que frère Cavalier n'existe que pour cette vengeance. — Mais le sort du capitaine est donc bien terrible ? — m'écriai-je. » Alors cet homme m'a répondu ces paroles, monseigneur, — ajouta la Psyché avec épouvante, — ces paroles terribles et mystérieuses que j'entends encore : *Chacun des jours du marquis papiste donne sa larme et sa goutte de sang à la vengeance de frère Cavalier, et il vivra pourtant bien longtemps encore.* — Puis, tombant aux genoux de M. de Villars, Toinon s'écria : — Ah ! monseigneur, ayez pitié de lui ! — Vous qui pouvez tout, arrachez-le aux effroyables tortures que ces monstres lui font subir sans doute ! Rendez-le à sa mère qu'il aime tant, au roi qu'il a si vaillamment servi. Grâce ! oh ! grâce pour lui,

monseigneur! — dit la Psyché d'un ton déchirant et les yeux noyés de larmes.

— Pauvre enfant! — dit M. de Villars profondément touché, en relevant Toinon, — calmez-vous. M. de Florac vit, c'est l'important. Quoique je ne puisse pénétrer cet horrible mystère, la cruauté réfléchie de ses ennemis me semble même un triste et sûr garant qu'ils n'attenteront pas encore, de sitôt du moins, à ses jours. Madame de Maintenon et le roi m'ont dit tout l'intérêt qu'ils portaient à Tancrède. Madame la marquise de Florac, sa mère inconsolable, m'a supplié de ne rien épargner pour retrouver son fils. Je ferai tout au monde pour cela. Rassurez-vous. »

Et pendant que la Psyché donnait cours à ses larmes, M. de Villars dit à Taboureau ;

« Vous êtes donc toujours restés dans la même retraite?

— Toujours, monsieur, — dit Taboureau en regardant de temps à autre Toinon d'un air attendri. — A mesure que l'insurrection s'étendait, l'importance de leurs magasins s'augmentait. Je suis sûr qu'ils ont là pour plus d'une année de vivres, une énorme provision de poudre, de plomb et d'armes de guerre. C'est un véritable arsenal.

— Ce serait un coup décisif que de leur enlever ces ressources, — dit M. de Villars d'un air pensif, et il ajouta :

— Est-ce que vous pourriez reconnaître le chemin par lequel vous êtes venus?

— Eh ! pourquoi diable le reconnaître ? — s'écria le sigisbé. — C'est bien assez de l'avoir connu une fois. Vous ne me croyez pas, je le suppose, assez pécore, mon cher monsieur, pour penser que je vais aller de nouveau me fourrer dans ce guêpier ?

— En nous facilitant les moyens d'enlever ces munitions, vous auriez pu rendre un immense service au roi, — dit gravement M. de Villars, — et Sa Majesté n'aurait pas manqué de le récompenser.

— Me récompenser ! — s'écria Taboureau. — Je suis fort le serviteur de Sa Majesté et le vôtre ; mais, tête-bleue ! pour que j'aille jouer mon cou et mes cent mille écus de rente, qu'est-ce donc que le roi peut pour moi, s'il vous plaît ? Me faire marquis ? Voyez donc ! le marquis de Taboureau ! Comme cela sonnerait fièrement ! Convenez-en, monsieur, j'ai bien assez de mes ridicules sans risquer d'acheter celui-là aussi cher. Aller me mettre encore une fois la tête dans la gueule du loup ! Peste ! Non, non ; la Psyché elle-même me le demanderait que je lui dirais : Ma charmante, je vous baise les mains ; nous voici hors de danger ; il ne faut pas tenter Dieu.

— Mais, — reprit M. de Villars en s'adressant à la Psyché, qui essuyait ses larmes, — n'avez-vous pas plusieurs fois essayé de fuir, avant de réussir si heureusement ?

— Nous avons quelquefois essayé, mais en vain ; l'espoir m'avait toujours soutenue ; j'espérais que les troupes royales parviendraient tôt ou tard à battre les rebelles ; alors M. de Florac devait être délivré.

D'autres fois je pensais que le hasard ou que la volonté de Cavalier amènerait peut-être ce chef redoutable dans la partie des montagnes que nous habitions ; et comme on disait qu'il traînait toujours à sa suite M. de Florac, je bénissais le hasard qui pouvait ainsi me rapprocher de Tancrède.

— Mais, — dit le maréchal, — je ne puis m'expliquer la haine implacable que Cavalier porte au marquis. On dit ce camisard plus humain que les autres chefs ; on cite même de lui quelques traits de générosité.

— C'est que la Psyché a oublié de vous dire, monsieur, le plus important, — reprit Taboureau. — Florac, étant en garnison à Anduze, a, par passe-temps, de gré ou de force (ceci n'est pas clair), a, dis-je, obtenu les bonnes grâces d'une jeune fille nommée la belle Isabeau, qui n'était rien moins que la fiancée de Cavalier. Vous comprenez le reste.

— Je comprends, je comprends tout maintenant, — dit M. de Villars, qui, de ce moment, parut vivement préoccupé. — Mais, — ajouta-t-il, — Cavalier passe-t-il réellement parmi les siens pour être vain et un orgueilleux?

— Orgueilleux comme un paon, vain comme un geai, — s'écria Claude. — Est-ce que ce malheureux-là ne s'est pas imaginé de se faire appeler le prince des Cevennes? Les fanatiques dont nous étions prisonniers n'étaient pas de sa bande, mais ils ne se gênaient pas pour dire ce qu'ils pensaient de la

fierté de ce rustre. Ils le reconnaissaient pour le meilleur ou plutôt pour le seul général qu'ils eussent ; mais ils se lamentent de ce qu'il aime les vanités terrestres, c'est-à-dire les plumets et broderies, autant qu'un *fils de Bélial,* comme ils disent dans leur détestable jargon. »

Après avoir assez longuement réfléchi et donné plusieurs fois des signes de vive satisfaction intérieure, M. de Villars se frotta les mains et dit à Claude :

« Excusez-moi, mon cher monsieur Taboureau, si je vous prie de nous laisser un moment seuls avec notre amie. Il s'agit d'une affaire très-grave pour le service du roi. »

Le sigisbé sortit en regardant le maréchal d'un air étonné. Toinon, essuyant ses grands yeux, ne parut pas moins surprise, et le marquis de Villars resta seul avec la Psyché.

XXXVI.

LA MISSION.

« Ma chère enfant, — dit M. de Villars en prenant les mains de Toinon dans les siennes, et en lui adressant la parole d'un ton affectueux et solennel,

— vous pouvez sauver la vie de M. de Florac, vous pouvez le rendre à la liberté.

— Juste ciel ! que dites-vous, monsieur ? — s'écria la Psyché dont le charmant visage rayonna d'espoir à cette pensée ; puis elle ajouta avec accablement : — Allons, je suis folle. Moi, pauvre femme, que puis-je faire pour le sauver ? Ah ! s'il ne s'agissait que de donner ma vie ! Mais, non, non, hélas, mon Dieu ! je ne puis rien !

— Je vous le répète, vous pouvez sauver monsieur de Florac, mériter à tout jamais la reconnaissance de sa pauvre mère, qui est déjà profondément touchée de ce que vous avez fait pour son fils.

— Oh ! monsieur, monsieur, dites-vous vrai ? — s'écria la Psyché avec ravissement. — Sa mère ! Elle a prononcé mon nom ? Elle a su mon dévouement pour son fils ? Elle en a été touchée ?

— Plus que je ne saurais vous le dire, ma chère enfant, — ajouta le maréchal qui avait ses raisons pour faire ce mensonge. — Mais ce n'est pas tout. Vous pouvez non-seulement rendre Florac à la tendresse de sa mère, vous pouvez encore rendre au roi un des services les plus signalés qu'il ait jamais reçus.

— Sauver Tancrède ? Rendre service au roi ? Je ne vous comprends pas, monsieur le maréchal, — dit Toinon de plus en plus stupéfaite.

— Écoutez-moi bien. Vous n'en pouvez douter, c'est une jalousie féroce qui rend Cavalier si cruel à l'égard de M. de Florac, puisque ordinairement il

est, dit-on, humain et généreux. En un mot, c'est parce que le camisard aime encore cette Isabeau que sa vengeance lui est si précieuse, car la jalousie meurt avec l'amour.

— Cela est vrai, » dit Toinon d'une voix émue en sentant dans son cœur se raviver de vagues sentiments de haine contre Isabeau.

M. de Villars suivait attentivement les impressions qui se dévoilaient sur la physionomie de la Psyché. Il accentua ces mots lentement, afin de voir quel effet ils produiraient sur Toinon :

« Mais il ne faut pas s'abuser, Cavalier a un double intérêt à retenir Florac. Il le hait et comme rival et comme un des plus braves capitaines des troupes royales. Ainsi, en supposant que les tortures cessent, la captivité de Florac subsistera toujours. D'ailleurs, il est précieux à conserver comme otage. Et puis, les chances de la guerre sont cruelles : nous allons faire aux rebelles une guerre d'extermination ; de nouveaux, de terribles exemples sont nécessaires. Alors on doit s'attendre à d'affreuses représailles de la part des brigands ; et si Tancrède reste entre leurs mains, il est à craindre...

— Ils le tueront, mon Dieu ! ils le tueront ! — s'écria la Psyché avec désespoir.

— Cela est malheureusement à redouter ; tandis que si les camisards, je le suppose, déposaient les armes, le roi consentirait à leur accorder une amnistie, dont le premier article serait la reddition

des prisonniers, et particulièrement celle de Tancrède.

— Mais ces furieux ne les déposeront jamais ; si vous saviez quel fanatisme les anime, monseigneur !

— Je sens qu'il faudrait une excessive, une prodigieuse habileté, pour obtenir ce résultat, non par la force des armes, mais par un moyen plus sûr, par la persuasion, ou pour mieux dire par la séduction. Cavalier est le plus influent des camisards, il tient dans sa main leur destinée, ce serait donc sur lui seul qu'il faudrait agir. Maintenant supposez que, par l'effet de cette séduction dont je vous ai parlé, Cavalier oublie Isabeau, et fasse sa soumission au roi. Ne voilà-t-il pas Tancrède libre et le Languedoc pacifié ?

— Sans doute, monsieur, — reprit la Psyché ; — mais que puis-je, moi, pour de si grands intérêts d'État? Ah! si vous saviez ce qu'il y a de désespérant à parler de songes riants et heureux lorsque la plus cruelle réalité vous accable ! »

Le maréchal hésita un moment avant de répondre. Jusque-là il avait adroitement agi en montrant d'abord à la Psyché que le sort de Florac dépendait du refroidissement de la passion de Cavalier pour Isabeau, et de la soumission de ce chef de camisards ; il avait voulu, pour ainsi dire, rassembler les fils qui pouvaient diriger les événements, en faire voir et comprendre le jeu à Toinon, et lui dire ensuite :

« La destinée de votre amant est entre vos

mains ; vous pouvez lui sauver la vie et terminer la guerre. »

La proposition que M. de Villars avait à faire à la Psyché était très-délicate. Avec sa grande connaissance des passions du monde, le maréchal reconnut facilement que la profonde passion de la jeune fille pour Tancrède avait épuré son âme, élevé ses idées, et il devait lui offrir un rôle flétrissant! Pourtant, plus il approfondissait son dessein, plus il reconnaissait que Toinon, seule peut-être, pouvait faire heureusement succéder ses projets de pacification. Appelant donc à son aide toutes les ressources de son esprit qui l'avaient si bien servi dans des négociations d'une sphère plus élevée sans doute, mais non d'un plus grand intérêt, il donna peu à peu à sa physionomie une expression triste et compatissante, à sa voix un accent de bonté paternelle, et sachant que le meilleur moyen de ruiner les objections qu'on peut vous opposer est de les établir soi-même, il dit à la pauvre Psyché d'un ton mélancolique :

« Avant de vous confier ce qui me reste à vous dire, ma chère enfant, avant de vous confier un secret d'État de la dernière importance, au sujet d'une mesure dont j'ai bien souvent et bien longtemps causé avec le roi avant mon départ, il est indispensable que vous compreniez bien que ce n'est pas à l'insouciante et folle Psyché d'autrefois que je viens m'adresser. Dans ce cas, ma proposition pourrait vous blesser. Je m'adresse au contraire à une femme courageuse, que son noble dévouement a réhabilitée

aux yeux de tous ; à une femme enfin dont la vénérable mère de M. de Florac a prononcé le nom avec attendrissement et reconnaissance. »

Une grosse larme roula dans les yeux de Toinon ; le maréchal continua :

« Maintenant, je vais vous dire franchement, sans détour, comment vous pouvez sauver une province en rendant la liberté à M. de Florac, et mériter la reconnaissance éternelle du roi.

— Moi ! moi ! — dit Toinon ; — mais c'est une raillerie, monseigneur.

— Rien n'est plus sérieux. Vous allez le comprendre : Cavalier est jeune et ambitieux ; je suis certain qu'il ne résisterait pas à de certaines offres, si elles lui étaient adroitement faites par une personne sûre, habile, dévouée, qui pût tout dire sans lui donner d'ombrage..., par une personne enfin qui eût surtout un immense intérêt au succès de la négociation. Eh bien ! mon enfant, je ne vois que vous qui réunissiez ces conditions, d'autant plus précieuses, que votre vue seule suffira pour rendre Isabeau indifférente à Cavalier ; et vous le savez, du moment où le camisard n'aimera plus cette fille, sa jalousie n'aura plus d'objet ; en un mot, si ce rustre devenait épris de vous, et que vous pussiez l'amener à faire sa soumission au roi, comme je vous l'ai dit, Tancrède serait sauvé et le Languedoc pacifié. »

Après un moment de surprise écrasante, la Psyché, accablée de honte, cacha sa tête dans ses mains ; à travers les sanglots qu'elle ne pouvait comprimer,

M. de Villars entendit ces mots, prononcés d'une voix entrecoupée : « Oh ! mon Dieu ! quel rôle infâme ! Ai-je mérité un tel outrage ? Mais on peut tout me proposer à moi ! »

Cette douleur était si vraie que M. de Villars en fut touché ; et, autant pour calmer Toinon que pour arriver à ses fins, il reprit doucement :

« Ma pauvre enfant, vous êtes injuste ; rappelez-vous donc que j'ai commencé par vous dire que ce n'était pas à la Toinon d'autrefois, mais à la Toinon d'aujourd'hui que je m'adressais. Mérité-je vos reproches ? Non, non ; vous venez à moi, vous me suppliez de sauver la vie de M. de Florac : fais-je autre chose que vous en donner le moyen ? Bien plus, je vous offre peut-être l'occasion de le voir, ou du moins de vous rapprocher de lui, si ce qu'on vous a dit est vrai, si Cavalier traîne toujours Tancrède à sa suite.

— Près de lui, monsieur ! — s'écria la Psyché avec un accent déchirant. — Mais lui, lui, Tancrède ! que pensera-t-il de moi ? En admettant même que, par cette intrigue infâme, je parvienne à le sauver, il me méprisera comme la dernière des misérables !... Vous seriez à la place de M. de Florac, grâce à moi, vous seriez libre, vous apprendriez que j'ai joué un tel rôle ; dites, dites, monsieur, auriez-vous encore de l'amour pour moi ? Lors même que Dieu vous rendrait témoignage que je n'ai pas eu à rougir des moyens que j'ai employés pour vous arracher à la mort, encore une fois, est-ce par

l'amour que vous récompenseriez mon dévouement ? »

M. de Villars découvrait dans cette femme tant d'exaltation, un si grand besoin de réhabilitation, noble et ardent orgueil de toutes les belles natures déchues de leur élévation naturelle, qu'au risque de faire un mal affreux à Toinon, en la mettant dans la nécessité de consommer le plus immense sacrifice qu'elle pût faire, celui de son amour au salut de Tancrède, il reprit :

« Je sais, ma pauvre enfant, qu'il faut s'attendre à toutes les déceptions. Un noble et généreux devoir est souvent bien douloureux à remplir, et souvent même bien cruellement récompensé. Vous m'avez demandé de sauver Florac : je vous propose un moyen que je crois infaillible ; vous seule connaissez la mesure de votre dévouement. Ou vous ne vous exposerez pas à perdre l'amour de Tancrède, et il restera victime des plus cruelles tortures, et il mourra peut-être ; ou vous risquerez de perdre son amour, et il vous devra la vie et la liberté. Comme je sais que c'est à vous que je m'adresse, c'est-à-dire au cœur le plus vaillant, le plus désintéressé que je sache, je ne vous parlerai pas de la reconnaissance du roi si vous réussissez, tout en sauvant Tancrède, à délivrer le Languedoc des maux affreux qui le déchirent. Mais je vous dirai que, depuis qu'elle a perdu son fils, madame la marquise de Florac passe les jours dans le désespoir et dans les larmes, et que celle qui lui rendrait ce fils adoré...

— Assez, monsieur, assez ! — s'écria vivement la Psyché en essuyant ses larmes. — Je comprends tout maintenant. Le sacrifice est immense, oh ! je le sens. Vous dire ce qu'il me coûtera serait impossible ; mais enfin... j'y consens... je verrai Cavalier ; je suivrai vos instructions, — ajouta Toinon en faisant un violent effort sur elle-même.

— Et je n'attendais pas moins de vous, — s'écria M. de Villars en embrassant la Psyché avec effusion. — J'étais bien sûr qu'en m'adressant à votre cœur, je serais entendu. Ah ! mon enfant, vous ne pouvez prévoir l'immense portée du service que vous pouvez rendre au roi, à la France !

— Je dois pourtant vous l'avouer, monseigneur, — reprit Toinon avec accablement ; — je crains de ne pas réussir, je crains de ne pouvoir vaincre ou plutôt cacher la haine que m'inspirera le bourreau de M. de Florac, celui qui la veille peut-être lui aura fait subir quelque affreux tourment. — Puis, comme épouvantée de cette réflexion, la Psyché ajouta : — Mais non, non... Vous voyez bien, monsieur, que c'est impossible. Pour que Cavalier oublie Isabeau, pour qu'il me témoigne quelque confiance, pour que je puisse enfin le pressentir sur vos propositions, il faut que je dissimule l'horreur qu'il m'inspire ; que dis-je ? il faut que je sois *coquette* pour lui. Ah ! monsieur, quel mot, quel mot à prononcer dans une question de torture et de mort ! ne semble-t-il pas une raillerie bien sanglante ?

— C'est justement, mon enfant, parce qu'il s'agit d'une question de cette gravité que vous ne devez pas vous arrêter à ces préoccupations. Vous parlez de l'horreur, de la haine que vous inspire Cavalier; mais songez donc que jamais vengeance n'aura été plus terrible que la vôtre. En étant seulement coquette avec lui, vous sauvez Tancrède, vous détachez Cavalier de la femme qu'il aime, vous lui faites trahir ses frères; et lorsque tant de sacrifices sont accomplis, vous les payez par vos mépris! Et pour obtenir tout cela, que faut-il? seulement vous montrer et vous laisser aimer. Car, je n'en doute pas, belle et séduisante comme vous l'êtes, Cavalier vous aimera avec délire; l'amour doit exalter encore toutes les orgueilleuses passions de cet homme rustique et naïf. Le moindre mot, non pas tendre, mais seulement bienveillant de votre part, doit le mettre à vos pieds.

— Mais pour parvenir jusqu'à cet homme sans éveiller ses soupçons? — dit Toinon en hésitant.

— J'y ai songé. Il s'agit d'un coup hardi, et vous êtes résolue. Lui et sa troupe occupaient un point des Cevennes où il règne presque en maître. Vous prendrez ici une chaise, un homme sûr; et M. de Bâville nous donnera les renseignements précis qui vous aideront à tomber entre les mains des gens de Cavalier, dont les avant-postes s'étendent jusqu'à la plaine; une fois en sa présence, vous penserez à Tancrède, et vous le sauverez.

— Mais j'oubliais que Cavalier me connaît, — dit

Toinon. — Lorsque je fus arrêtée avec M. Taboureau par les camisards, je l'ai vu.

— Eh bien ! qu'importe ? — dit M. de Villars ; — votre captivité, votre évasion ne peuvent que l'intéresser à votre sort. Vous lui direz qu'arrivée à Montpellier, vous vouliez vous rendre à Lyon, et de là à Paris, par le Rouergue, et que le hasard vous a fait tomber de nouveau entre ses mains. Vous prendrez un titre, vous serez la comtesse de Nerval, je suppose, veuve et libre de sa main.

— Ah ! que de mensonges ! que de basses intrigues ! — dit sourdement la Psyché.

— Mais sauver Tancrède ! mais être bénie par sa mère ! mais mériter la reconnaissance du roi !

— Que Dieu me protége, — dit Toinon avec amertume, et elle ajouta : — Monseigneur, je suivrai vos ordres.

— Dès ce soir, vous les aurez ; je vais m'entendre avec M. de Bâville. Vous resterez ici pour éloigner tout soupçon. Une fois votre équipage fait, je vous donnerai mes dernières instructions. Allons, allons, courage, mon enfant, allez vous reposer de toutes ces fatigues, de toutes ces émotions, et espérez !

XXXVII.

LE REMORDS.

Pendant que la Psyché s'entretenait confidentiellement avec M. de Villars, Taboureau était resté dans un salon d'attente où se trouvaient Gaston de Mercœur et plusieurs gentilshommes et officiers du maréchal.

Le page avait conservé beaucoup de rancune contre la Psyché, et de plus il se mourait d'envie de tourmenter Taboureau, dont l'outrecuidance et la familiarité lui avaient singulièrement déplu.

Avec un instinct de malice diabolique, Gaston devina que, malgré l'insouciance dont Taboureau semblait cuirassé, il le piquerait au vif en l'attaquant à certain endroit très-sensible.

Lorsque Claude entra dans le salon, le page jeta sur ses compagnons un regard qui semblait dire : — Préparez-vous à rire de la victime que je vais vous livrer; puis, s'approchant du sigisbé, il lui dit d'un air doucereux et câlin en baissant humblement les yeux :

« Monsieur, je vous ai tout à l'heure parlé un peu vivement; pardonnez à ma jeunesse, s'il vous plaît. »

Claude, touché de ce procédé, offrit cordialement sa main au page et lui dit :

« Allons, allons, mon glorieux plumet, voulez-vous pas me traiter en vieillard? Tête-bleue! entre jeunes gens comme nous, les plaisanteries courtoises sont de mise; seulement je mets une condition à notre *réconciliation,* — ajouta le sigisbé avec une emphase comique; — c'est que vous viendrez souper chez moi, rue Sainte-Avoye, quoique vous ne soupiez que *chez les gens que vous connaissez.* Eh! eh!

— M. Taboureau me comble, — dit le page en affectant un respect hypocrite et moqueur. — Je n'oublierai pas sa précieuse invitation; car je vous déclare, mes amis, — ajouta-t-il en mettant la main sur l'épaule de Taboureau et en se retournant vers le groupe de gentilshommes, — je vous déclare que je tiens monsieur pour l'homme le plus vertueux, le plus chaste du royaume de France, et même de toute la chrétienté. »

Les gentilshommes saluèrent profondément Claude. Celui-ci, un peu surpris de cette exagération, commença de soupçonner quelque espièglerie; mais le financier avait été depuis longtemps trop habitué à se moquer des sarcasmes des gens de cour pour être fort intimidé. Aussi répondit-il gaiement, en mettant à son tour sa grosse main sur l'épaule du page :

« Et moi, messieurs, je vous déclare que je tiens

cet effronté pour le plus malin singe du royaume de France, et même de toute la chrétienté! »

Gaston de Mercœur, choqué de la familiarité de Claude, fit un léger mouvement pour dégager son épaule de la lourde étreinte du sigisbé, et reprit avec un dédain mal contenu :

« Si je vous déclare l'homme le plus vertueux, le plus chaste de la chrétienté, monsieur, c'est que, selon moi, le chevalier de la triste figure, brûlant chastement pour Dulcinée, les bergers de Racan brûlant non moins chastement pour leurs Philis, sont d'insignes débauchés, d'immondes libertins auprès de vous, monsieur Tourtereau, monsieur Taboureau, voulais-je dire, » reprit le page.

Les gentilshommes sourirent malignement du jeu de mots de Gaston sur le nom de Claude.

Le pauvre sigisbé s'apercevant, à la tournure que prenait la conversation, qu'il venait de donner dans un piége, tâcha de s'en tirer bravement. Ses plaisanteries n'avaient ni finesse, ni atticisme, mais elles ne manquaient pas d'un gros bon sens très-brutal. Claude s'inquiétait assez peu de frapper avec grâce, pourvu qu'il frappât fort.

« Et moi, — reprit Claude, — je vous tiens pour le plus malin singe de la chrétienté, car je suis sûr que, pour porter et remettre un billet doux de la part de votre *maître,* pour attirer un mari d'un côté pendant que de l'autre votre *maître* conte fleurette à la femme, il n'y a personne de plus hardi que

vous, monsieur de la *livrée* orange à galons cramoisis. »

En affectant d'appuyer sur ces mots, *votre maître* et *livrée*, Claude savait bien qu'il piquerait le page. L'espèce de servilité à laquelle les jeunes gens de très-bonne naissance devaient se soumettre dans les maisons des grands seigneurs était un des désagréments de leur condition.

Gaston rougit de dépit, et dit fièrement :

« Ceux qui disent *mon maître*, depuis le page de noble race qui parle du grand seigneur jusqu'au grand seigneur qui parle du roi, ceux-là seuls peuvent dire à leur tour *valets*, en parlant des manants et des bourgeois.

— Eh! eh! nous autres manants et bourgeois, nous ne sommes déjà pas tant valets! — reprit Claude en riant de toutes ses forces ; — que je meure si j'ai jamais, comme vous, mon cher monsieur, porté un billet doux ou fait la moindre commission pour personne! Il est vrai que nos enfants, dès qu'ils ont quinze ans, ne peuvent malheureusement pas dire *mon maître* en parlant du grand seigneur dont ils sont les domestiques ; mais au moins ils ne portent pas de livrées, et ils montent dans nos voitures au lieu de monter derrière [1]. »

Claude Taboureau venait de se mettre malheureusement en hostilité ouverte avec les gentilshommes

[1] On sait qu'au sacre des rois, et dans toutes les grandes solennités, les pages montaient derrière les voitures.

de la maison du maréchal, qui pouvaient s'appliquer une partie de ses plaisanteries.

Un d'eux entre autres, M. de Saint-Pierre, premier écuyer de M. de Villars, homme d'une grande bravoure et très-irascible, se leva en fronçant les sourcils, et dit vivement à Claude :

« Ah çà, monsieur Tourtereau, est-ce qu'au lieu de roucouler tendrement comme votre nom l'annonce, vous voudriez par hasard becqueter? C'est que, dans ce cas-là, mort-dieu! vous trouveriez ici dix éperviers pour un pigeon, entendez-vous?

— Saint-Pierre, Saint-Pierre! — dit Gaston en s'interposant entre Claude et l'écuyer; — par le ciel! pas un mot de plus! Laissez-moi répondre à M. Taboureau. Nous plaisantons, je l'attaque, il se défend, les armes doivent être égales. » Puis, se retournant vers le sigisbé, qui, très-médiocrement offensé de la colère de M. de Saint-Pierre, le regardait avec le plus grand calme :

— Vous parlez de domesticité, monsieur Taboureau; pardieu! vous devez vous y connaître. Ce n'est pas d'un prince ou d'un roi que vous vous déclarez le très-humble valet, c'est d'une sauteuse que chacun avait, il y a un an, le droit de siffler pour un écu! »

Le page avait frappé juste. Taboureau sentit le coup; il lui alla douloureusement au cœur.

Pourtant Claude tâcha de faire bonne contenance et reprit avec une gaieté affectée :

« Eh ! tête-bleue ! n'a pas qui veut une pareille maîtresse. »

Gaston sourit d'un air de triomphe ; il touchait à sa vengeance : « Une pareille maîtresse ! — reprit-il ; — ah çà ! comment diable l'entendez-vous, monsieur Tourtereau ? pardon, monsieur Taboureau ; vous ne voulez pas, j'espère, compromettre la Toinon, en affichant ces prétentions-là, et perdre vos droits à ce beau titre de l'homme le plus chaste de la chrétienté, dont je vous maintiens toujours digne ! Messieurs, je vous en fais juges. La ridicule et folle passion de la Psyché pour Florac est une chose assez connue. Le marquis lui-même nous en a fort divertis, pendant un hiver, en nous montrant à souper les lettres éplorées de cette danseuse qui tranchait, pardieu, et à bon droit du reste, de la Madeleine repentante.

— Si M. de Florac a fait cela, c'est un infâme ! — s'écria Claude dont le cœur se brisait.

— Chut, chut ! — dit le page en mettant son index devant sa bouche avec un sang-froid désespérant ; — chut, monsieur Taboureau ! il ne faut pas, voyez-vous, vous laisser aller à ces grossièretés-là ; car on pourrait les répéter à ce pauvre Florac, si jamais nous le revoyons.

— Et cela me serait fort égal, à moi, entendez-vous ! — s'écria Claude dans un accent d'héroïque ardeur.

— Sans doute, — reprit le page, toujours avec le même calme impertinent ; — sans doute, cela vous

serait fort égal, à vous ; mais cela ne serait pas du tout égal à Florac. Il est homme de qualité, vous êtes bourgeois, vous l'insultez ; il ne peut se battre avec vous, il serait donc obligé de vous... — Et Gaston fit un geste insolemment expressif en imprimant un mouvement de rotation à son poignet droit, et reprit : — Fi donc, fi donc, monsieur Taboureau ! après un pareil *accident,* quoique vous *jouiez le jeu qu'on veut,* quoique *votre cuisinier soit parfait*, quoique *votre bourse soit toujours ouverte*, comme vous disiez tantôt, pas un homme de bonne compagnie n'irait à vos charmants soupers de la rue Sainte-Avoye ; et moi, qui espère bien profiter de votre aimable invitation de tout à l'heure, je tiens plus que personne à ce qu'on puisse aller chez vous sans trop se commettre. »

Taboureau étranglait de male-rage. Gaston de Mercœur ne disait que trop vrai. Une rencontre était alors impossible entre un bourgeois et un homme de qualité.

Le malheureux Claude eut, dans son désespoir, recours à la ressource habituelle des gens qui se sentent battus : il se fâcha et dit fièrement au page :

« Vos plaisanteries sortent des bornes des convenances, monsieur. Si M. de Florac m'insulte, je verrai ce que j'aurai à faire.

— Vous avez raison, monsieur Taboureau, — dit Gaston. — Il est temps de songer à la danse quand le branle commence, et d'ailleurs ces digressions-là nous ont fait perdre de vue le point prin-

cipal de notre entretien. Pour prouver à ces messieurs que don Quichotte, Galaor, Amadis et Céladon n'étaient que des soudards auprès de sa sérénissime chasteté le seigneur Taboureau, je voulais vous dire que depuis un an et plus, avec le désintéressement le plus magnifique, avec le respect le plus adorable, sa candeur, le seigneur Taboureau est le *cavalier servant*, le mot est poli, d'une danseuse qui court après un amant qui ne veut plus d'elle. Eh bien! cela est-il assez beau, messieurs? cela est-il assez admirable? Voilà-t-il pas une domesticité assez dévouée, assez bien établie? Au moins, nous autres, nous servons des grands seigneurs et des rois. Beau mérite, pardieu! Le bourgeois, lui, ne fait pas les choses à demi, il se déclare bravement le valet d'une sauteuse, il accompagne par monts et par vaux la maîtresse d'un autre. Et, en bourgeois bien appris qu'il est, il n'a d'autre but que de retrouver l'homme de qualité après lequel il court, pour lui amener sa Dulcinée. Eh bien! messieurs, avais-je tort de vous présenter monsieur pour l'homme le plus modeste, le plus chaste de la chrétienté? »

En manière de péroraison, le page voulut remettre impertinemment la main sur l'épaule de Taboureau; mais Claude, outré de colère, pourpre de honte, prit brutalement la main de Gaston et la rabaissa avec tant de violence que le poignet du page en craqua.

« Monsieur! — s'écria Gaston d'un air menaçant.

— A bas les mains! assez d'insolences comme

ça, ou, par la mort-dieu ! mon jeune muguet, je vous brise les os à bons coups de poing, en vrai bourgeois que je suis, puisque l'épée m'est défendue, » répondit Claude avec emportement et prêt à user de sa force pour se venger du page.

A ce moment la porte du salon où M. de Villars avait conféré avec la Psyché s'ouvrit.

Le maréchal sortit, et, s'adressant à Claude, dont il ne remarqua pas l'exaspération, il lui dit : « Mon cher monsieur Taboureau, voulez-vous venir? notre amie aurait quelques mots à vous dire.

— Cela se trouve à merveille, monsieur, » dit Claude avec une fureur concentrée.

Et il suivit le maréchal, laissant le page et les gentilshommes très-amusés de cette scène.

Le sigisbé entra dans le cabinet du maréchal. « La Psyché est là, — dit M. de Villars en lui montrant une porte. — Oh ! nous avons bien du nouveau ! c'est un bonheur inespéré. Elle veut vous parler. Quant à moi, il faut que je dépêche à l'instant un courrier à Sa Majesté. »

Et, sur un signe de M. de Villars, Taboureau entra dans la chambre où Toinon l'attendait.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.




FLEX BINDING

